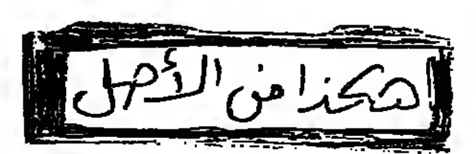


L'Economie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15190 7 F — MARDI 30 NOVEMBRE 1993 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les discussions secrètes sur l'Irlande du Nord ayant été divulguées

Londres est contraint de suspendre ses contacts avec l'IRA

Le gouvernement britannique devait s'expliquer, lundi 29 novembre à la Chambre des communes, après la révélation de contacts secrets, qui devront être suspendus, entre Londres et l'Armée républicaine irlandaise (IRA) à propos de l'avenir de l'Irlande du Nord. Les partis protestants loyalistes ont dénoncé l'existence de tels contacts, contraires à la ligne officielle défendue par John Major, dont la majorité parlementaire dépend du soutien des députés «unionistes».



Lire nos informations page 3

L'inévitable dialogue

LA divulgation de contacts secrets entre le gouvernement britannique et l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ne peut que nuire à la nouvelle phase du processus de paix en Ulster. Telle est la première conclusion qui s'impose après la laborieuse confession à laquelle a dû se résoudre, samedi 27 novembre, Patrick Mayhew. Aucune habileté sémantique du ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord ne peut masquer cette réalité : la reconnaissance de cette «chaîne de communication», établie il y a plusieurs années, entre des représentants de l'Etat et l'un des chefs d'une organisation terroriste, apporte un démenti éclatant aux affirmations officielles, si souvent réitérées.

L'autorité morale et la capacité du gouvernement à inspirer confiance aux «unionistes» protestants ne peut que s'en trouver amoindries. John Major, qui, il y a peu, faisait part de son dégoût à l'idée de tels contacts avec le «mouvement républicain», n'est pas épargné.

IL ne fait cependant guère de doute qu'en rendant publics, lundi 29 novembre, à la Chambre des communes, plusieurs documents précisant la nature de cet échange de messages avec l'IRA, le gouvernement devait parvenir à prouver qu'à aucun moment il n'a engagé des «négociations» avec l'aile militaire du mouvement Sinn Fein. De même a-t-il des raisons de penser que les demandes de démission de Patrick Mayhew et du premier ministre feront long feu. A cet égard, la modération des critiques émises par l'UUP, le parti unioniste majoritaire que dirige James Molyneaux, devrait le rassurer.

Cet épisode, dont la forme est certes regrettable, jette le doute sur la capacité du gouvernement à mener des négociations délicates dans la discrétion. Mais le principe de tels contacts paraît difficile à contester.

CHACUN sait, et le gouvernement de M. Major le premier, que l'IRA ne peut être vaincue militairement. Dès lors, pour mettre fin à la violence, il ne reste que le dialogue et les négociations. Il serait «irresponsable», comme l'a affirmé Patrick Mayhew, d'ignorer une organisation qui détient une des clés du retour à la paix.

Il reste que le secret de ces pourparlers est aujourd'hui éventé, et qu'il paraît difficile de les reprendre, compte tenu des protestations au sein de la communauté protestante. C'est en ce sens que le gouvernement de M. Major est fautif : cet impair, en effet, sert les intérêts de ceux qui ne veulent rien changer au statu quo constitutionnel – qui garantit la place de l'Irlande du Nord au sein du Royaume-Uni –, c'est-à-dire l'aile extrémiste du mouvement «unioniste» incarnée par Ian Paisley, hostile à tout contact avec les «républicains». Or, maintenir le statu quo, c'est prolonger la violence.

Un entretien avec le philosophe John Rawls

Auteur d'un livre, *Théorie de la justice*, qui suscite depuis vingt ans de nombreuses discussions à travers le monde, le philosophe américain John Rawls s'explique sur les enjeux de sa démarche et, en particulier, sur ses conséquences dans le domaine du droit international.

page 2

L'Algérie asphyxiée

Malmenée par des décennies de planification socialiste, cassée par la chute des cours du pétrole, étranglée par sa dette, l'Algérie présente les symptômes d'un véritable désastre économique. Pour l'éviter, il faudrait s'ouvrir à l'économie de marché et rééchelonner les remboursements extérieurs. Au risque d'aggraver les tensions sociales.

L'Economie, page I

Alors que les négociations Europe-Etats-Unis entrent dans une phase décisive

MM. Barre et Giscard d'Estaing veulent préserver les chances d'un accord au GATT

Les discussions sur le commerce international connaissent une semaine décisive avec la réunion des négociateurs de l'Union européenne et de ceux des Etats-Unis, qui se retrouveront le 1er et le 2 décembre à Bruxelles. La France, par la voix d'Alain Juppé, a fait savoir qu'elle entend disposer le 6 décembre d'un document susceptible d'être apprécié, faute de quoi il sera impossible de conclure le 15 décembre. Cette épreuve de force, qui s'impose à Edouard Balladur, est l'occasion pour l'UDF, à travers ses principaux leaders, MM. Giscard d'Estaing, Barre et Millon, de rappeler son engagement européen et de plaider pour la signature d'un accord au GATT.

COMMENTAIRE

Le retour de Malthus

QUELLE que soit la posture choisie par le gouvernement face aux Etats-Unis dans l'affaire du GATT – tactique, auquel cas il faut maintenir haut la barre des exigences, ou stratégique, et il faut alors sans doute se préparer à un blocage –, l'attitude française participe d'un climat, d'une tendance lourde qui fait craindre, si elle n'est pas combattue, un repli, comme le dit Raymond Barre, plus qu'un exemple français, comme le voudrait Edouard Balladur. L'opinion a peur de la mondialisation de l'économie, ce qui est normal : la course à la productivité n'est pas une partie de plaisir. Mais elle la craint plus que d'autres en Europe, et elle désigne dans l'Europe le principal agent de cette évolution à ses yeux destructrice, ce qui est plus surprenant. Un pays qui doit la plus large part de ses progrès à ceux de la construction européenne fait fausse route lorsqu'il prend le risque d'affaiblir celle-ci : car qui peut croire que l'Allemagne, par exemple, pourrait accepter de s'enfermer dans un tête-à-tête avec une France qui choisirait l'isolement ?

Une image symbolise le nouveau cours national : François Mitterrand aux côtés d'Edouard Balladur, devisant à Madrid avec le roi et le président du gouvernement d'Espagne, parlant de «*légitime défense*» ! Voici donc venu le temps de la cohabitation-surenchère, où l'on rivalise d'ardeur pour montrer qu'on ne cédera pas. Etait-ce bien nécessaire ? Le chef de l'Etat ne serait-il pas plus convaincant en tenant un discours positif qui aide le pays, et le gouvernement, à prendre la mesure de ce dont il est question, c'est-à-dire la relation de la France avec le reste du monde ; et, ni plus ni moins, le crédit du pays sur la scène internationale pour les dix ans qui viennent. Comment être écouté du monde, précisément, quand on paraît exclusivement intéressé par nos «exceptions» ? L'ethno-centrisme est dans l'air du temps : ce n'est pas une raison pour lui prêter la main.

D'autant que l'on peut être rapidement entraîné sur une pente glissante, qui mène au retour de Malthus, donc pour le coup, vraiment, au déclin. Les signes sont là, en tout cas, d'une société qui doute d'elle-même, qui sent confusément sa grande fragilité sociale, et qui peut être tentée d'y répondre par une attitude arrogante dans la forme autant que craintive sur le fond, «*frileuse*», selon l'expression de Raymond Barre, vis-à-vis de l'extérieur.

Les familles françaises doutent : la démographie est redevenue négative depuis trois ans. La France vieillit, alors que ce déclin-là paraissait réservé aux Allemands. La gauche française, et elle seule en Europe, pense qu'elle ne peut plus proposer que le partage de ce qui existe, fût-ce le travail, alors qu'elle avait vocation à défendre la croissance. Des patrons français pensent qu'il faut donner un coup d'arrêt aux progrès de productivité, ce qui est une manière de tenter de retarder les effets de la mondialisation. Des élus mobilisent contre les délocalisations, au moment où, pour la première fois, les investissements étrangers en France, donc les «délocalisations» à notre bénéfice, sont supérieurs aux investissements français à l'étranger.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire la suite page 10 et nos informations pages 8 et 10

L'image ternie du football français

Démissionnaire de la FFF, Jean Fournet-Fayard était devenu le symbole de tous les mécomptes du ballon rond

A chaque crise, à chaque désillusion qu'a connue le football français, la même question est revenue : *«Démissionnera-t-il enfin ?»*. Jean Fournet-Fayard en a pris l'habitude. C'est vers lui que l'on brandit tous les livres de mécomptes du ballon rond. Le président de la Fédération française de football (FFF) n'a certes pas joué sur les terrains où les équipes de France ont gaspillé leurs chances. Il n'a ni creusé de trous dans les comptes d'un club ni distribué ou enterré de ses mains un argent corrupteur. Il n'est pas forcément coupable de tous les maux qui ont frappé son sport. Mais il aimante les critiques, comme si l'image ternie du football français épousait parfaitement les contours de sa physionomie. Comme si son départ, sans cesse réclamé, sans cesse repoussé, devait suffire à réconcilier un pays et son ballon.

En neuf ans de pouvoir, en trois mandats, Jean Fournet-Fayard est devenu le symbole d'une des époques les plus sinistres du football national. Pour n'avoir pas su faire preuve de l'autorité nécessaire afin de faire rentrer dans le rang les mégalomanes, les vendeurs de faux espoirs, pour n'avoir pas su jouer ce rôle de tuteur, capable de redresser un sport déformé par sa crise de croissance, pour avoir amplifié les affaires successives par quelques maladresses verbales, il risque de laisser son nom à cette période qui s'est laissée glisser de l'âge d'or dans l'année zéro.

Pendant ces neuf ans l'*«intérêt supérieur du football français»* n'aura jamais été autant invoqué, tandis qu'abrité derrière la langue de bois, le jeu perdait peu à peu sa morale. Les *lobbys* et les affairistes se seront engouffrés dans les faiblesses fédérales et enrichis d'argent et de pouvoir pendant que le football français et son étendard bleu perdaient peu à peu leur prestige en voulant jouer au-dessus de leurs moyens. Les piètres résultats de l'équipe de France n'auront pas cessé de clignoter comme un signal d'alarme auquel personne n'aura voulu prêter attention. La France se sera crue terre de football, contre les apparences, avant que les déroutes et les catastrophes ne sonnent la fin des illusions.

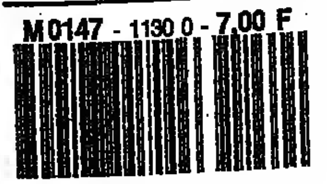
En décembre 1984, lorsqu'il prend la tête de la Fédération, Jean Fournet-Fayard, ancien arrière latéral d'Angers dans les années 50, devenu directeur d'un important laboratoire pharmaceutique lyonnais, hérite d'un beau commerce. La vitrine de l'équipe de France brille de ses vedettes, les Platini, Giresse, Tigana qui viennent d'offrir au pays son trophée majeur, un titre de champion d'Europe arraché au Parc des Princes. Le prédécesseur de M. Fournet-Fayard, Fernand Sastre, a su sortir la maison qu'il dirige depuis 1973 d'un long marasme. Le capital de licenciés a doublé pour atteindre 1 700 000 personnes, les caisses sont pleines.

M. Sastre a consolidé les murs en resserrant les liens avec Jean Sadoul, son voisin, maître absolu de la Ligue nationale (LNF). La maison-mère fédérale s'offre même sa propre usine à footballeurs de haut niveau en lançant les travaux du Centre technique national de Clairefontaine. Nouveau patron d'un fonds qui tourne bien, M. Fournet-Fayard passe deux années sans histoires, bercées par une troisième place à la Coupe du monde, et les fréquents va-et-vient entre son laboratoire lyonnais et l'avenue d'Iéna, qui lui seront reprochés plus tard.

Le matin du 17 juin 1987, le réveil aurait dû être brutal.

JÉRÔME FENOGLIO

Lire la suite page 12



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec John Rawls

« L'éducation est la clef de tous les problèmes économiques et sociaux »

Né en 1921, John Rawls a effectué l'essentiel de sa carrière à Cambridge (Massachusetts), où il a enseigné la philosophie à l'université Harvard. Pour le grand public, il est avant tout l'homme d'un livre, « Théorie de la justice », publié aux Etats-Unis en 1971, traduit en 1984 aux éditions du Seuil.

Ce livre n'a cessé de susciter des polémiques. Il était en effet triplement novateur. D'abord, parce qu'il appliquait le style de réflexion issu de la philosophie analytique à un domaine – la morale et la politique – dans lequel les Anglo-Saxons ne s'étaient guère aventurés depuis le milieu du siècle. Ensuite, parce qu'il renouait, en l'actualisant, avec la théorie du contrat social chère aux juristes de l'âge classique. Enfin, parce qu'il proposait, au lendemain des révoltes étudiantes de 1968 et 1969, une défense du système démocratique et libéral qui n'allait guère, à l'époque, dans le sens de la mode.

Pour répondre à ces critiques, Rawls a depuis lors rédigé de nombreux articles – dont les principaux viennent d'être rassemblés aux éditions du Seuil sous le titre « Justice et démocratie » – ainsi qu'un nouveau livre, « Political Liberalism », qui vient de paraître aux Etats-Unis (Columbia University Press, New-York, 1993).

John Rawls s'explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sur les enjeux principaux de sa démarche, et sur ses conséquences, en particulier dans le domaine du droit international.



« Avec vingt ans de recul, comment définiriez-vous l'esprit qui a présidé à la rédaction de votre Théorie de la justice ?

– J'étais préoccupé par l'existence d'un conflit – sensible dans la culture américaine, mais aussi dans celle de toutes les démocraties occidentales – entre deux traditions politiques, aussi anciennes qu'opposées l'une à l'autre : celle des partisans de la liberté et celle des défenseurs de l'égalité. Les premiers, se réclamant de Locke, estiment que le meilleur gouvernement est celui qui brime le moins les libertés individuelles. Les seconds, disciples de Rousseau, pensent que la fonction de l'Etat est d'abord d'assurer l'égalité sociale, voire économique, entre les citoyens, même si cela ne peut se faire qu'au détriment de certaines libertés.

J'ai essayé, pour ma part, de montrer que ces deux tendances, complémentaires plutôt que contradictoires, sont également légitimes, et de définir la justice en donnant à toutes deux – jusqu'à un certain point – satisfaction. Depuis lors, j'ai fait du chemin. Mais je persiste à penser que, de tous les régimes politiques qu'on peut considérer comme réalisables, le plus juste – et donc le plus désirable – est celui qui prend le mieux en compte les valeurs de liberté et d'égalité, ainsi que quelques autres valeurs fondamentales comme celle de tolérance, et qui donne à chacune d'elles sa place appropriée. La démocratie libérale me paraît être ce qui se rapproche le plus de ce régime idéal.

> *« Les régimes tyranniques ne sauraient être acceptés comme membres de droit dans une société raisonnable des peuples »*

– Depuis 1971, vos positions, discutées dans le monde entier, ont été fréquemment critiquées. En prenant, là encore, du recul, que vous ont apporté ces critiques ? Vous ont-elles amené à évoluer sur certains points ?

– En gros, les gens qui m'ont critiqué appartiennent à l'une ou l'autre des deux familles d'idées dont j'ai tenté de faire la synthèse. Les partisans de la liberté (1), comme Robert Nozick, m'ont reproché de donner trop de pouvoir au gouvernement. Leurs adversaires, partisans de la communauté, m'ont fait grief de ne pas lui en donner assez. Cette seconde famille est d'ailleurs beaucoup plus hétérogène que la première. Elle comprend aussi bien des adeptes du socialisme que des nostalgiques d'un Etat religieux. Il est difficile de tirer de leurs vues une conclusion cohérente. J'ai cependant pu avoir un dialogue constructif avec de jeunes marxistes américains et anglais, formés comme moi-même dans l'esprit de la philosophie analytique. Il y a entre eux et moi une compréhension mutuelle dont nous arriverons peut-être un jour à tirer quelque chose...

– Votre goût pour la synthèse vous apparente à Kant, auquel vous vous référez souvent. On a même pu dire que votre philosophie politique consistait à adapter à la réalité américaine d'aujourd'hui les principes fondamentaux de l'éthique kantienne. Que pensez-vous de cette appréciation ?

– Elle contient du vrai et du faux. Le vrai, c'est qu'en cherchant à fonder une politique raisonnable, autrement dit à formuler l'ensemble des règles que, dans la vie publique, chacun de nous doit observer s'il veut que les autres les observent aussi, je me suis effectivement inspiré de Kant. Tout philosophe ne met-il pas ses propres pas dans ceux d'un de ses prédécesseurs ? Cela dit, si j'ai eu le souci d'adapter la problématique kantienne aux exigences et aux réalités des démocraties modernes, le champ d'action de ma théorie ne se limite nullement à l'Amérique !

La définition de la justice comme équité est valable pour toutes les démocraties occidentales. Elle l'est même, dans l'absolu, pour tous les peuples, quelles que soient leurs particularités sociales ou culturelles. D'ailleurs, dans des travaux récents (2), j'ai montré qu'on pouvait étendre à la société des nations, et donc aux principes du droit international, les hypothèses rationnelles que j'avais antérieurement élaborées dans le cadre limité d'une société de personnes humaines.

> *« Les droits de l'homme ne sont pas la conséquence d'une philosophie particulière »*

– Vous renouez, là encore, avec les réflexions kantiennes sur l'histoire et le projet de « paix perpétuelle »...

– Entendons-nous. Je voudrais d'abord dire que les régimes tyranniques ou dictatoriaux ne sauraient être acceptés comme membres de droit dans une société raisonnable des peuples. Cela étant, on ne peut pas non plus demander à tous les régimes existants d'être des démocraties libérales. De même qu'un citoyen, dans une société libérale, doit respecter les opinions philosophiques et religieuses différentes des siennes, pourvu qu'elles demeurent en accord avec une conception politique raisonnable de la justice, de même une société libérale doit respecter les sociétés organisées selon d'autres principes, pourvu que les institutions de ces dernières soient en accord avec une conception raisonnable du droit des gens.

Plus précisément, je vois deux grands types de sociétés globalement acceptables : les sociétés libérales et les sociétés organisées selon un principe hiérarchique. Ces dernières ont leurs particularités sociales et culturelles, mais rien ne doit les empêcher de respecter la même conception de la justice que les premières. Il leur suffit, si elles veulent devenir membres à part entière de la société des nations, de se conformer à certains impératifs. Le premier est de renoncer à l'expansionnisme militaire. Le second est de faire respecter la justice sur leur sol. Le troisième, de garantir à leurs membres la satisfaction d'un certain nombre de droits humains de base.

Parmi ces droits fondamentaux, je citerai en premier lieu le droit à la liberté – y compris à la liberté de conscience religieuse – et à l'autodétermination. Bien entendu, ce dernier ne saurait être illimité : aucun peuple, par exemple, n'a le droit de faire sécession, s'il ne peut exercer ce droit qu'en assujettissant un autre peuple. De ce point de vue, la sécession des Sudistes en 1860 était inacceptable, puisqu'elle n'était motivée que par la volonté de perpétuer le système esclavagiste. Sont également importants les droits à la sécurité, à la propriété individuelle et à la subsistance. Un gouvernement raisonnable doit être en mesure de garantir à ses citoyens non seulement certaines libertés juridiques, mais aussi les moyens économiques de leur survie matérielle. N'oublions pas, enfin, le droit à l'émigration, qui est aussi un droit fondamental.

– Vous pensez donc que la notion des « droits de l'homme », pleinement universelle, doit être respectée partout, même là où elle entre en conflit avec des traditions locales, culturelles ou religieuses ?

– Evidemment. Les droits de l'homme ne sont pas la conséquence d'une philosophie particulière, ni une façon parmi d'autres de voir le monde. Ils ne sont pas liés à la seule tradition culturelle de l'Occident, même si c'est à l'intérieur de cette tradition qu'ils ont été formulés pour la première fois. Ils découlent simplement de la définition de la justice. Ainsi, même les sociétés organisées selon le principe hiérarchique – qui sont en général des sociétés religieuses, ignorant la séparation de l'Eglise et de l'Etat – doivent en garantir le respect sur leur propre territoire. Si elles ne le font pas, en raison de difficultés internes, économiques ou autres, il est du devoir de la communauté internationale de les aider à surmonter ces difficultés. Et si c'est de propos délibéré qu'elles s'y refusent, il faut trouver le moyen de les y contraindre.

– Seriez-vous partisan d'introduire dans le droit international ce que nous appelons en français le « devoir d'ingérence » ?

– J'ignore le sens exact que vous donnez à cette expression mais, pour moi, voici comment je vois les choses. Si un gouvernement se comporte de manière agressive, s'il pratique une politique d'expansion militaire, bien qu'il ne respecte pas les droits fondamentaux de l'homme sur son propre territoire, il revient à la communauté internationale – éventuellement par l'entremise des Nations unies – de prendre contre lui des sanctions appropriées. Ces sanctions peuvent être, dans un premier temps, d'ordre diplomatique ou économique. Mais si elles s'avèrent insuffisantes, la guerre doit être envisagée comme ultime recours.

– Contrairement à certaines interprétations de votre théorie de la justice, celle-ci se présente donc bien sous un jour universaliste. Est-ce à dire que vous croyez, comme les philosophes de l'âge classique, à la valeur absolue de la raison humaine ?

– Disons que je ne suis pas historiciste. Certes, le rationnel doit être subordonné, dans la conduite des affaires publiques, au raisonnable. Mais si les exigences de la raison ont besoin d'être assouplies pour s'adapter à la réalité, elles n'en conservent pas moins en droit une valeur absolue. Dans le débat qui oppose, à ce sujet, Richard Rorty à Jürgen Habermas, je me dissocie complètement du relativisme de Rorty. Je me sens très proche, en revanche, de Habermas. Même si quelques divergences mineures me séparent encore de ce dernier, elles sont moins importantes que ce sur quoi nous sommes d'accord.

– Votre défense de la démocratie est séduisante. Vous savez pourtant que le système libéral se révèle incapable de résoudre les problèmes auxquels il se trouve actuellement confronté, qu'il s'agisse de la récession et du chômage ou des méfaits du racisme. Quelle solution voyez-vous à ces impasses ?

– Nos démocraties ont effectivement besoin d'être améliorées. Pour ne parler que du seul pays que je connais bien, je dirai que les Etats-Unis n'ont rien fait de sérieux pour résoudre leurs problèmes depuis plusieurs années. Par exemple, financer sur fonds publics une campagne politique afin de donner aux gens l'occasion de discuter de ce qui les préoccupe vraiment n'a jamais été tenté. Dictées par les seules ambitions des partis, nos campagnes électorales ne débouchent sur rien. Il n'y a donc pas de réel débat, en Amérique, sur ce qu'il serait bon de faire dans l'intérêt de tous. Cela est d'autant plus grave que nous traversons en effet une période – comme il en survient cycliquement dans l'histoire du capitalisme – où le chômage redevient une menace angoissante. Il faudrait lui apporter des solutions, comme il faudrait en apporter aux conflits qui opposent nos minorités, ou à celui qui oppose chez nous Blancs et Noirs.

Donner à tout le monde des chances égales d'accéder à l'éducation serait actuellement la meilleure chose à faire. L'éducation n'est pas assez équitablement répartie aux Etats-Unis. Elle est pourtant la clef de tous les problèmes économiques et sociaux. Enfin, lié à cet enjeu, il y a celui des soins médicaux. Trop de jeunes sont aujourd'hui menacés par la toxicomanie ou par des maladies diverses. Il est urgent de se préoccuper de leur santé si l'on désire ensuite leur permettre d'accéder à l'éducation. Voilà des domaines dans lesquels, je l'admets, il reste beaucoup à faire.

En outre, les pays riches devraient trouver le moyen d'aider les pays les plus pauvres à sortir de leurs difficultés chroniques. Celles-ci sont moins d'ordre matériel que social. Ce n'est pas l'insuffisance de la production alimentaire qui est la principale cause des famines dans le monde. Ce sont des causes humaines : l'oppression exercée sur les peuples par certains gouvernements, la corruption des élites, l'assujettissement des femmes (lui-même dû à des préjugés religieux déraisonnables) ainsi que la surpopulation qui en résulte.

– Cette fois, vos analyses se rapprochent paradoxalement de certains programmes de gauche.

– Ecoutez, le socialisme vient de s'effondrer et il n'est pas question de le faire revivre. Mais il faudra bien lui trouver une solution de remplacement. Ce dont il s'agit, c'est simplement – si je puis dire – de réorganiser la vie sociale sur une base acceptable par le plus grand nombre. Et sans doute n'y a-t-il pas de société dans le monde qui, si elle était gouvernée de façon à la fois raisonnable et rationnelle, ne pourrait atteindre un niveau de vie décent et agréable.

– Croyez-vous à la « fin de l'histoire » prophétisée, il y a peu, par le politologue américain Francis Fukuyama ?

– Bien sûr que non. J'espère seulement que le système démocratique existera longtemps encore. On peut certainement l'améliorer de multiples façons, mais il reste malgré tout le système le plus désirable, au moins à court et moyen terme. Je ne me risquerai pas à faire des prophéties à plus longue échéance, et encore moins à parler de « fin de l'histoire ». Quand les plus grands esprits, comme Karl Marx ou Stuart Mill, ont parlé du futur, ils se sont trompés. Les choses ne cessent jamais d'évoluer, et l'on ne peut prévoir dans quel sens. En tout cas, pour moi, la politique-fiction n'a pas grand intérêt.

– Contrairement à ce qu'ont prétendu certains de vos adversaires, votre philosophie ne se présente donc pas comme la dernière des philosophies politiques, celle qui résumerait toutes les autres ?

– Il faudrait, pour croire cela, faire preuve d'une arrogance frisant la stupidité ! Non, je ne pense ni que l'histoire s'arrête avec moi, ni que ma philosophie politique est la dernière. Je crois seulement, je vous le répète, qu'il vaut la peine, dans l'intérêt de tous, de défendre la démocratie, jour après jour, ici et ailleurs. C'est notre unique devoir. »

Propos recueillis aux Etats-Unis et traduits de l'anglais par
CHRISTIAN DELACAMPAGNE

(1) John Rawls utilise ici les termes *libertarians* et *communitarians* qui, dans le vocabulaire politique américain, désignent respectivement les partisans de la liberté (qui ne sont pas forcément anarchistes au sens européen du terme), et les tenants d'un idéal communautaire ou solidariste (qui ne coïncide pas non plus, dans la plupart des cas, avec la conception communiste de l'égalité sociale).

(2) Voir en particulier l'un des derniers articles de Rawls, encore inédit en français : *« The law of peoples »* (« Le droit des gens »), paru dans la revue *Critical Inquiry* (The University of Chicago Press, automne 1993, volume 20, numéro 1).

IRLANDE DU NORD

Le gouvernement britannique reconnaît avoir des contacts avec l'IRA

Le gouvernement britannique a reconnu pour la première fois, samedi 27 novembre, qu'il avait été en contact avec l'Armée républicaine irlandaise (IRA) cette année, parce que l'organisation clandestine lui avait signalé son intention de cesser ses actes de violence. Le ministre chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a déclaré dimanche 28 novembre, à Belfast, qu'un *« canal de communication »* existait depuis des années entre l'IRA et le gouvernement britannique, mais a démenti l'existence de toute *« négociation »* entre les deux parties.

LONDRES

de notre correspondant

Le 1er novembre à la Chambre des communes, évoquant d'éventuels contacts avec l'Armée républicaine irlandaise (IRA), le premier ministre britannique avait affirmé que le gouvernement ne parlait pas avec des gens qui *« assassinent aveuglément »*. John Major avait ajouté qu'une telle perspective lui *« retournerait l'estomac »*. Or de tels contacts ont bien eu lieu, comme l'a reconnu samedi 27 novembre de façon assez emberlificotée Sir Patrick Mayhew, ministre chargé de l'Irlande du Nord, pour répondre aux révélations conjointes de *The Observer* et d'un parlementaire *« unioniste »* (protestant), William McCrea, membre du Parti unioniste démocratique (DUP).

M. McCrea a rendu public le texte d'un « aide-mémoire » confié à un intermédiaire afin d'être remis à Martin McGuinness, considéré comme le « numéro deux » du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA.

L'hebdomadaire publie, pour sa part, des informations montrant que des émissaires de l'IRA ont noué des relations informelles – dès octobre 1989 – avec des représentants du ministère chargé de l'Irlande du Nord.

Patrick Mayhew a confirmé ces informations, précisant qu'une *« chaîne de communication »* – en principe confidentielle – existe depuis plusieurs années entre l'IRA et le gouvernement, celle-ci permettant de recevoir et d'envoyer des messages à l'organisation terroriste. Le ministre de l'Irlande du Nord a expliqué que l'IRA a pris l'initiative de réamorcer ce « dialogue » en février dernier : affirmant que *« le conflit était terminé »*, elle demandait *« notre avis sur les moyens d'y mettre [définitivement] fin »*.

Selon Sir Patrick, il aurait été *« irresponsable »* d'ignorer une telle demande, et c'est pour cette raison que des messages ont commencé à être échangés, sans qu'à aucun moment des *« discussions »*, à plus forte raison des *« négociations »*, aient eu lieu. A chaque occasion, précise-t-on de source officielle, le gouvernement rappelait son refus d'entamer un véritable dialogue tant que l'IRA ne renoncerait pas, de façon permanente, à la violence.

Selon Michael Mates, ancien secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, la décision d'établir cette *« chaîne de communication »* a été prise *« au plus haut niveau »* du gouvernement, *« pas plus de dix ou douze personnes étant informées »*. Le dernier message de l'IRA remonte au 2 novembre (le lendemain du jour de la déclaration de John Major aux Communes), le gouvernement ayant répondu le 5 novembre.

Le principe de tels contacts (à condition qu'ils restent secrets), n'est pas en cause : étudiant tous les moyens de mettre fin à la violence en Ulster, il n'est pas anormal qu'il ait pris contact avec l'une des principales organisations responsables de cette violence, c'est-à-dire l'IRA. En 1972, William Whitelaw, ministre chargé de l'Irlande du Nord dans le gouvernement d'Edouard Heath, avait engagé des négociations secrètes avec l'IRA. Celle-ci avait envoyé une délégation à Londres, dans laquelle figurait notamment Martin McGuinness, c'est-à-dire le responsable du Sinn Fein qui, selon Sir Patrick, est aujourd'hui à l'autre bout de cette *« chaîne de communication »* désormais reconnue.

Rassurer les « unionistes »

Or, la personnalité de M. McGuinness n'est pas neutre : plusieurs fois détenu (bien que jamais condamné pour terrorisme), il est souvent considéré comme étant l'un des principaux chefs militaires de l'IRA, dont il aurait été le chef d'état-major pendant plusieurs années. Il est aujourd'hui l'une des « figures » les plus respectées du « mouvement républicain ».

Depuis une quinzaine de jours, Gerry Adams, le président du Sinn Fein, affirmait que des rencontres discrètes avaient eu lieu avec des émissaires du gouvernement, et celui-ci, à chaque fois, démentait, soucieux d'apparaître comme respectueux du principe selon lequel il n'est pas question de *« négocier avec des terroristes »*. C'est ce « double langage » qui place le gouvernement de M. Major dans une position difficile, au moment où les négociations en vue de relancer le processus de paix sont dans une phase délicate.

Londres s'efforce en effet d'adopter une attitude plus ouverte vis-à-vis des « nationalistes » (catholiques), tout en rassurant les « unionistes », lesquels redoutent toujours un relâchement des liens qui fondent le Royaume-Uni (l'association de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord).

Le Parti unioniste démocratique (DUP) de Ian Paisley a demandé dimanche la démission de Sir Patrick, ainsi que celle de M. Major, qu'il accuse d'avoir *« menti au peuple d'Irlande du Nord »*. Alors que Kevin McNamara, le porte-parole du Parti travailliste pour l'Ulster, estimait que c'est *« la question de l'intégrité et de l'honneur »* du gouvernement britannique qui est en cause, Paddy Ashdown, le chef du parti libéral-démocrate, accusait le gouvernement, *« au mieux de stupidité, au pire de duplicité »*.

Cette affaire tombe mal, au moment où les gouvernements de Londres et Dublin doivent – en principe – se retrouver dans les prochains jours, à l'occasion d'un sommet destiné à relancer le processus de paix en Irlande du Nord.

LAURENT ZECCHINI

CLÉS/ *Historique*

■ **La partition.** Le traité de Londres du 6 décembre 1921 entraîne la partition de l'Irlande en accordant une large autonomie aux six comtés majoritairement protestants de l'Ulster qui restent rattachés au Royaume-Uni. L'Armée républicaine irlandaise (IRA), issue d'une scission au sein des forces indépendantistes, dénonce ce traité, et une violente guerre civile divisera l'Irlande pendant deux ans. Au sud, une nouvelle Constitution donne naissance à l'Eire en 1937. Celle-ci reste neutre pendant la seconde guerre mondiale.

■ ***Le mouvement pour les droits civiques.*** En Irlande du Nord, la répression sanglante d'une manifestation pour les droits civiques des catholiques à Londonderry en octobre 1968 marque le début d'une série d'affrontements qui culmineront par l'intervention de l'armée britannique en août 1969. Face à l'escalade de la violence, le gouvernement britannique suspend en 1972 l'autonomie de l'Irlande du Nord, dont les affaires sont désormais gérées directement par Londres. Depuis, les violences n'ont pas cessé et ont fait plus de trois mille morts.

■ **L'accord anglo-irlandais.** L'accord anglo-irlandais du 15 novembre 1985 marque le premier dégel important. Ce texte signé par Margaret Thatcher, qui avait échappé l'année précédente à un attentat de l'IRA, et par le premier ministre irlandais de l'époque, Gerald Fitzgerald, accorde à Dublin un certain droit de regard sur la gestion des affaires de l'Ulster en échange d'une plus grande coopération policière dans la lutte contre les mouvements terroristes.

■ **Les principaux acteurs.** L'Irlande du Nord compte 1,5 million d'habitants, un tiers de catholiques et deux tiers de protestants. Côté catholique, le principal parti est le SDLP, le mouvement nationaliste modéré de John Hume. Le Sinn Fein, dont l'unique député, Gerry Adams, a été battu aux législatives d'avril 1992, est la branche politique de l'IRA. Deux formations se partagent les voix des protestants : l'UUP de James Molyneaux, et le DUP, plus radical, du révérend Ian Paisley. Il existe également plusieurs formations paramilitaires protestantes interdites

ALLEMAGNE

Le gouvernement de Saxe-Anhalt a démissionné

BONN

de notre envoyé spécial

Conséquence d'une affaire de suppléments de salaire exagérés et non imposables versés à plusieurs ministres : la coalition chrétienne-démocrate – libérale (CDU et FDP) qui gouvernait depuis 1991 le Land de Saxe-Anhalt, en Allemagne orientale, a décidé, dimanche 28 novembre, de démissionner en bloc. A l'issue d'une réunion de crise de trois heures de son cabinet, le ministre-président, Werner Münch (CDU), a annoncé sa décision à Magdebourg et précisé qu'il resterait en place jusqu'à la désignation d'un successeur.

Le ministre local de l'économie, Horst Rehberger (FDP), avait été samedi la première victime de l'« affaire des salaires » révélée par un rapport de la Cour des comptes qui avait mis le doigt sur des calculs douteux des rémunérations de plusieurs membres du gouvernement, issus de l'Allemagne occidentale et nommés par leurs partis respectifs dans ce nouveau Land.

Au total, les ministres mis en cause auraient perçu environ 900 000 deutschemarks « de trop » (environ 3,1 millions de francs), sous forme, par exemple, de frais forfaitaires non imposables, et ce en contradiction avec une législation, sur bien des points, confuse.

L'opposition social-démocrate de Saxe-Anhalt, relayée immédiatement par l'état-major du SPD fédéral, a réclamé des élections anticipées. Mais la CDU de Magdebourg ne veut pas en entendre parler : elle a déjà présenté un successeur à Werner Münch, Christoph Bergner, chef de son groupe parlementaire au Parlement régional. De son côté, le FDP ne paraît pas vouloir faire capoter la coalition existante et la nouvelle équipe dirigeante pourrait être présentée, jeudi, au Landtag. Elle sera élue si les deux tiers des députés ne s'y opposent pas.

La démission du gouvernement de Saxe-Anhalt n'arrange pas les affaires d'Helmut Kohl et des chrétiens-démocrates à quelques semaines de la « super-année électorale 1994 », comme on l'appelle ici. Le chancelier avait réuni, dimanche, le présidium de la CDU à Bonn. Il y a été question de l'« affaire des salaires », mais aussi de la succession de Richard von Weizsäcker à la présidence de la République.

Après le retrait de Steffen Heitmann, le chancelier a indiqué que son parti serait en mesure prochainement de présenter un candidat acceptable par les chrétiens-sociaux de Bavière et le FDP, membres également de la coalition. On parle de plus en plus de Werner Herzog, actuel président de la Cour constitutionnelle.

ALAIN DEBOVE

La reprise de la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie

Les Serbes de Bosnie haussent le ton

Alors que les négociations sur l'ex-Yougoslavie reprennent à Genève lundi 29 novembre à l'initiative de l'Union européenne, les Serbes de Bosnie ont exclu toute concession.

BELGRADE

de notre correspondante

Destinée à relancer le processus de paix interrompu depuis le mois de septembre, la réunion sur les conflits dans l'ex-Yougoslavie, organisée, lundi 29 novembre, à Genève, à l'initiative des Douze, semble mal engagée. A la veille de cette rencontre, que les diplomates occidentaux avaient préalablement annoncée – au plus tôt – pour le mois de janvier, les belligérants affichaient toujours des positions inconciliables. Les Serbes de Bosnie ont notamment durci le ton, pendant le week-end, en annonçant clairement qu'ils n'entendaient faire aucune concession.

Le leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, a déclaré, dans un entretien, samedi, à la télévision de Pale (fief serbe de la région de Sarajevo) qu'il demanderait à la communauté internationale soit de reconnaître aux Serbes le droit de contrôler 64 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, soit d'entériner *« l'état de fait »*. Les Serbes, qui représentaient 31 % de la population bosniaque avant la guerre, contrôlent aujourd'hui militairement environ 72 % du territoire bosniaque et font valoir qu'ils possèdent sur le cadastre 64 % des terres de Bosnie-Herzégovine. Soulignant que les *« les Serbes de Bosnie sont prêts à restituer ce qui ne leur appartient pas »*, M. Karadzic a précisé qu'ils ne céderaient toutefois pas les *« terres serbes »*, c'est-à-dire qu'ils ne feraient aucune concession sur les 64 % dont ils se disent propriétaires.

En août dernier, M. Karadzic et son « Parlement » avaient pourtant signé le plan de paix concocté par les médiateurs internationaux. Le plan Owen-Stoltenberg, approuvé également par les Croates, mais rejeté, début septembre, par les Musulmans, prévoyait le partage de la Bosnie en trois Républiques à base ethnique. Aux termes du projet initial, 52 % du territoire devaient revenir aux Serbes, 30 % aux Musulmans (44 % de la population avant guerre) et 18 % aux Croates (17 % de la population avant guerre).

Une réunion « trop ambitieuse »

Le leader des Serbes de Bosnie a encore affirmé qu'il ne fera *« aucune concession aux Musulmans tant qu'ils ne comprendront pas qu'ils ne peuvent plus rien obtenir sur le champ de bataille »*. Ces derniers contrôlent actuellement 12 % environ du territoire de la République. *« Très pessimiste »* sur l'issue de cette nouvelle série de pourparlers, M. Karadzic a ensuite ajouté que *« les Serbes ne toléreraient plus que des pressions soient exercées sur eux »*.

Il accuse notamment les organisateurs de la réunion de lundi, et en particulier l'Allemagne, de *« préparer un nouvel acte d'accusation »* contre les Serbes. Il les soupçonne même de vouloir *« soumettre aux Serbes des revendications inacceptables pour pouvoir ensuite leur imputer la responsabilité de la poursuite de la guerre »*.

« Pour régler le conflit, l'Occident doit reconnaître aux Serbes le droit de disposer d'eux-mêmes et de conserver leurs terres, et c'est sur ce point que nous insisterons à Genève », a enfin conclu M. Karadzic, annonçant que l'heure était venue pour les Serbes de *« passer à l'offensive politique »*. Pendant le week-end, M. Karadzic avait également estimé que *« ceux qui reprochent aux Serbes de vouloir créer ce qu'ils appellent « la Grande Serbie » seront les premiers à se réjouir lorsqu'ils verront que l'unification de tous les territoires serbes a apporté la stabilité dans les Balkans »*.

De son côté, le numéro deux des Serbes de Bosnie, Nikola Koljevic, a fait part de son *« scepticisme »* quant à l'issue des négociations de lundi et jugé que la rencontre *« n'avait pas été suffisamment préparée »*. A Belgrade, les milieux officiels se sont également montrés surpris de la rapidité avec laquelle ont été convoqués de nouveaux pourparlers sur l'avenir de la Bosnie. Dans le courant de la semaine, Radovan Karadzic avait demandé le report d'une réunion, selon lui, *« trop ambitieuse pour être préparée à la va-vite »*.

FLORENCE HARTMANN

Après l'interdiction du PKK

Manifestations kurdes à Cologne et à Francfort

Plusieurs centaines de Kurdes de Turquie ont manifesté, samedi 27 novembre, dans diverses villes allemandes, après l'interdiction vendredi par le gouvernement de Bonn du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Trois mille personnes se sont retrouvées à Cologne pour célébrer le quinzième anniversaire de la fondation de ce parti. Dimanche, des manifestants ont occupé des bureaux d'organisations kurdes interdites en même temps que le PKK. Quelques incidents ont eu lieu à Francfort.

De leur côté, les autorités suisses ont expulsé un responsable kurde et refoulé ces derniers jours plusieurs dirigeants d'organisations kurdes. Le responsable de la police fédérale, Urs von Danicken, a déclaré vendredi redouter désormais un afflux de militants du PKK sur le territoire helvétique.

Dans le sud-est anatolien turc à majorité kurde, une dizaine de syndicalistes britanniques, ainsi qu'un Français et un Danois, qui enquêtaient sur les droits de l'homme dans la région de Bismil, l'un des points chauds de la guérilla, ont affirmé avoir été arrêtés vendredi et retenus plus de vingt-six heures par les autorités turques, juste après avoir visité *« un village brûlé par l'armée »*. Ils ont dénoncé dimanche, à leur retour à Londres, les graves violations des droits de l'homme perpétrées, selon eux, contre la population kurde de Turquie. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Cinq morts dans un bombardement sur Sarajevo

Cinq personnes ont été tuées et cinq autres grièvement blessées, dimanche 28 novembre, dans un bombardement sur le centre de Sarajevo, tandis que la radio bosniaque annonçait la poursuite d'une intense activité militaire serbe sur plusieurs fronts de Bosnie-Herzégovine, particulièrement dans le nord-est de la République.

Cependant, un important convoi d'aide humanitaire est arrivé dimanche à Sarajevo, apportant notamment le premier chargement de fuel dans la capitale bosniaque depuis près de quatre mois, a annoncé Ray Wilkinson, un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ce convoi avait été bloqué plusieurs jours par les Serbes bosniaques à Zvornik (nord-est de la Bosnie-Herzégovine, à la frontière avec la Serbie). – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Juppé : « Un petit espoir » de succès

Alain Juppé a *« un petit espoir »* que la démarche adoptée par l'Union européenne, sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne, en vue de tenter de régler les conflits yougoslaves, aboutisse. Dans un entretien que publient *les Echos* lundi 29 novembre, le ministre français des affaires étrangères évoque toutefois un possible désengagement international.

« Si les protagonistes refusaient, après un nouvel hiver au cours duquel nous sommes prêts à maintenir un effort humanitaire très important, il faudrait en tirer les conséquences. On ne pourrait pas indéfiniment dépenser des centaines de millions de dollars, laisser sur le terrain des milliers d'hommes si les belligérants refusaient tout règlement politique », déclare M. Juppé, ajoutant que *« si, à la fin de l'hiver, une fois de plus, notre initiative avait échoué, nous ne resterions pas indéfiniment dans le statu quo »*.

EUROPE

ESPAGNE

Des dizaines de milliers de Basques ont manifesté contre l'ETA

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté, samedi 27 novembre à Bilbao, après la mort d'un membre de la police autonome basque tué par l'organisation séparatiste ETA.

MADRID

de notre correspondant

Une fois encore, les Basques sont descendus dans la rue pour dire non à la violence de l'ETA. *« Pour la paix, avec la Ertzaintza »* (police autonome) telle était l'inscription figurant sur la banderole de tête de la manifestation qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes, samedi 27 novembre, dans les rues de Bilbao. La capitale de la Biscaye a célébré ce jour là les obsèques d'un sergent-major de la Ertzaintza, Joseba Goikoetxea, cible, lundi 22 novembre, de deux tireurs de l'ETA alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture. Ce policier est mort après cinq jours de coma.

Cet homme de quarante deux ans s'était illustré dans la lutte anti-terroriste en participant activement au démantèlement d'un réseau d'extorsion de fonds de cette organisation. Militant du Parti nationaliste basque (PNV), il a été la première victime, au sein de la police autonome, de l'organisation indépendantiste, illustrant ainsi une nouvelle dérive du mouvement. La réaction de la population a également démontré que la question basque prend petit à petit les allures d'une guerre civile.

Appels au crime

L'attentat contre le sergent-major a soulevé une immense indignation dans la communauté basque contre *« la barbarie de l'ETA »* mais aussi contre toute les organisations qui lui servent de relais, notamment Herri Batasuna (HB), considéré comme le bras politique du groupuscule terroriste et le journal *Egin*, pro-indépendantiste et utilisé par l'ETA comme boîte aux lettres, véhicule de revendications et instrument de campagne. Les attaques de ce quotidien contre le sergent-major ont été qualifiés de véritables appels au crime.

Au lendemain de l'attentat, des affiches ont été placardées sur les murs de Bilbao avec ce slogan : *« Egin désigne, HB charge, ETA exécute »*. José Luis Corcuera, ancien ministre de l'intérieur, s'est déclaré partisan d'interdire *Egin* tandis que le porte-parole du gouvernement basque a décidé de ne plus répondre aux questions des représentants de ce journal. Trois ministres basques ne fourniront plus d'informations à *Egin*. Le ministre de l'intérieur basque, Juan Maria Atuxta, a demandé aux lecteurs de ne plus l'acheter et à ses employés de se rebeller contre la ligne éditoriale. Il est cependant peu probable pour l'instant que les autorités espagnoles interdisent *Egin*. il paraît aussi impensable que HB soit déclaré illégal, comme quelques voix l'ont réclamé. A quoi bon créer des martyrs, dit-on au gouvernement? A quoi bon susciter des polémiques inutiles?

MICHEL BOLE-RICHARD

SOMMET FRANCO-ALLEMAND : croissance et emploi au menu des discussions. – Le sommet franco-allemand de deux jours qui devait s'ouvrir mardi 1er décembre à Bonn sera l'occasion pour François Mitterrand et Helmut Kohl de coordonner leur action en vue du prochain conseil européen qui aura lieu à Bruxelles les 10 et 11 décembre. *« Au premier rang des discussions, il faut placer la croissance économique, la compétitivité et l'emploi (...) La population attend que les chefs d'Etat et de gouvernement s'attellent résolument à ce problème »*, souligne un document préparatoire du gouvernement allemand. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Colombie : l'encombrant Pablo Escobar

La famille du baron de la drogue a cherché, sans succès, à s'installer en Allemagne tandis que de nouvelles révélations embarrassent le président Gaviria

BOGOTA

de notre envoyé spécial

L'Allemagne a refusé dimanche 28 novembre d'accueillir quatre membres de la famille du trafiquant de drogue colombien Pablo Escobar qui étaient arrivés le même jour à l'aéroport de Francfort. Les demandes de visa de trois mois présentées par l'épouse, la fille, le fils et la belle-fille de Pablo Escobar ont été rejetées en raison des « troubles à l'ordre public » que leur présence pouvait entraîner. Les autorités allemandes cherchaient lundi une destination pour ces quatre personnes.

L'épisode de Francfort relance les spéculations sur une nouvelle reddition du parrain du cartel de Medellin, en cavale depuis le 22 juillet 1992. C'était la principale condition mise par le *capo* le plus recherché de la planète : que le gouvernement colombien garantisse la sécurité de sa femme, Maria Victoria, et de ses deux enfants, Juan Pablo et Manuela, menacés de mort par différents groupes armés clandestins financés par les très nombreux adversaires de l'ennemi public numéro un.

Les proches de Don Pablo – *comme tout le monde l'appelle en Colombie* – étaient depuis seize mois cloîtrés dans un immeuble de luxe du quartier résidentiel du Poblado à Medellin, protégés par vingt-cinq gardes du corps des services spéciaux du gouvernement. L'immeuble lui-même est encerclé par trois cordons successifs de policiers. Ces grands moyens ont paru insuffisants aux autorités. Trois membres importants du cartel ont été assassinés récemment à Medellin par des « inconnus » et deux autres tués par la police. Enfin, la découverte récente de restes humains dans le parc de la prison dite de haute sécurité d'Envigado, où Pablo Escobar a passé treize mois après sa première reddition en juin 1991, semble confirmer les accusations du groupe clandestin anti-capo des PEPES (sigle en espagnol pour « poursuivi par Pablo Escobar ») : le parrain aurait effectivement fait assassiner des *« traîtres »* dans sa résidence-prison. Un délit qui s'ajoute aux treize accusations de meurtres réunies contre lui par le procureur De Greiff, et qui ranime, bien sûr, les désirs de vengeance de ses anciens associés.

La famille Escobar a été conduite samedi à l'aéroport international de Medellin à quelque 30 kilomètres du centre sous très haute protection : deux hélicoptères survolaient le convoi de vingt véhicules blindés. A Bogota, une centaine de policiers ont escorté la famille jusqu'à un avion en partance pour Francfort. Juan Pablo et Manuela avaient déjà fait cette année une tentative de sortie plus discrète *via* le Chili. Indésirables, ils avaient dû revenir à Medellin. Une mésaventure qui risque fort de se reproduire.

Des complicités au plus haut niveau

Plus personne ne doute, en tout cas, à Bogota que les importantes complicités dont bénéficie le parrain à tous les niveaux de l'appareil d'Etat expliquent l'incapacité apparente des forces de l'ordre à le capturer. Des milliers de soldats et des policiers d'élite sont engagés dans une traque interminable qui maintient la tension dans la capitale de l'Antioquia et indispose la population. Tous les lieutenants de Pablo Escobar qui s'étaient enfuis avec lui en juillet 1992 se sont rendus, ont été capturés ou tués, mais le *capo* court toujours. Même poursuivi, il garde beaucoup de moyens. Un exemple : grâce à son intervention, une grève des ouvriers d'une usine d'assemblage automobile (d'une grande marque étrangère) d'Envigado a été stoppée net. Le médiateur de cette étonnante démarche était l'un des avocats proches du pool de défenseurs de Don Pablo et également conseiller juridique de l'ambassade occidentale intéressée. Il a depuis, il est vrai, perdu ce dernier poste.

Comment s'étonner de cet épisode rocambolesque puisque le procureur général, Carlos Gustavo Arrieta, déclare froidement que *« la guérilla et les trafiquants de drogue ont infiltré tous les organes du gouvernement à 95 % »*. *« La corruption*, ajoute-t-il, *est présente partout, et pas seulement dans mon service. Nous, en tout cas, nous faisons face. »* La police secrète vient de révéler que deux des gardes du corps de M. Arrieta appartenaient aux commandos urbains de la guérilla!

Autre révélation, gênante celle-là, pour le président Gaviria lui-même : selon Mauricio Vargas, son ministre de l'information jusqu'en mai 1992, le président avait, en 1991, accepté sans sourciller toutes les conditions posées par Escobar pour se rendre, conditions transmises à la présidence par le Père Garcia Herreros, l'homme de liaison, décédé depuis, avec le trafiquant.

« J'ai donné ma parole, dit le prêtre au président. *Pablo ne veut pas n'importe quoi : il est habitué au confort. » « Ne vous faites pas de souci*, rétorqua M. Gaviria, *tout est prêt à Envigado. »* Les télévisions grand écran, les télécopieurs, les ordinateurs, les téléphones portables, sans parler des portes, en réalité largement ouvertes sur la campagne environnante, et des visites sans restriction *ni* contrôle : M. Gaviria a toujours affirmé qu'il ignorait tout du scandale de la prison d'Envigado, rejetant la faute sur des subordonnés, civils et militaires.

Les confidences de Mauricio Vargas, actuel directeur de l'hebdomadaire *Semana*, détruisent brutalement la thèse officielle sur *« le refus de négocier avec Escobar »* et sur sa reddition, présentée à l'époque *« comme un des grands succès de la lutte contre les trafiquants »*. Elle relance aussi la polémique actuelle sur les rumeurs de négociation avec le cartel de Cali, dénoncé maintenant aux Etats-Unis comme le principal pourvoyeur de cocaïne. Selon ces rumeurs, les modifications du code de procédure pénale proposées par le gouvernement auraient pour but de trouver un *« arrangement »* avec les dirigeants du cartel de Cali, dans le collimateur des services américains de lutte contre la drogue. Depuis, les truands de Medellin sont sur la défensive. Coïncidence? Daria Londano, vice-président du Parlement de Bogota, a été assassiné l'autre semaine à Medellin. Un groupe clandestin, jusqu'alors inconnu, a revendiqué ce meurtre, qui a choqué toute la classe politique. Son mot d'ordre : *« Mort aux amis du cartel de Cali. »*

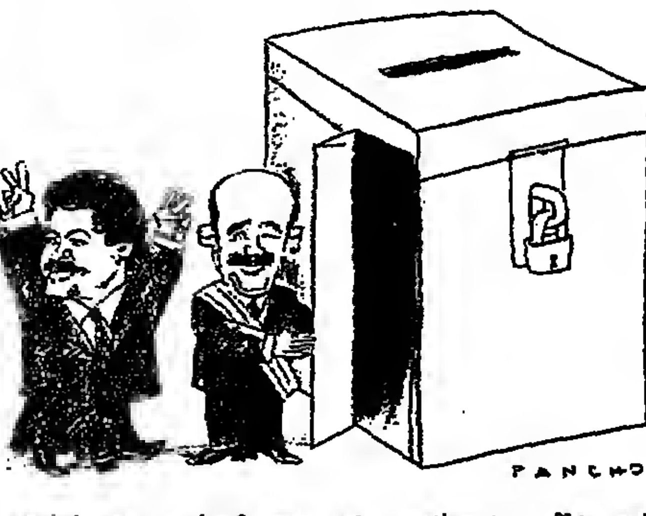
MARCEL NIEDERGANG

MEXIQUE

Le parti au pouvoir choisit Luis Donaldo Colosio comme candidat à l'élection présidentielle de 1994

Confirmant les rumeurs, mais devançant les échéances qu'il s'était lui-même fixées, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929, a annoncé, dimanche 28 novembre à Mexico, que l'actuel ministre du développement social, l'économiste Luis Donaldo Colosio, âgé de quarante-trois ans, serait son candidat à l'élection présidentielle du 21 août 1994.

M. Colosio est considéré comme le garant de la continuité de la politique de modernisation économique du président Salinas, symbolisée par l'adhésion du Mexique au traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada dont l'entrée est vigueur est prévue pour le 1er janvier. Selon un rituel en vigueur depuis plusieurs décennies, le président du PRI, Fernando Ortiz, a *« révélé »* le nom du candidat *« sélectionné »* par les différents secteurs du parti – paysans, ouvriers, députés, femmes, jeunesse – en raison de *« sa trajectoire politique*, [de] *son engagement social et* [de] *son expérience au sein du PRI qui en font le candidat de l'unité et de l'espoir »*.



Les Mexicains ne sont pas dupes. Ils savent parfaitement que le candidat a été en fait choisi par M. Salinas, qui, selon un communiqué officiel, a téléphoné à M. Colosio pour le *« féliciter »* et souhaiter la ratification de sa candidature lors de la prochaine convention du parti. Contrairement au Parti d'action nationale (PAN, conservateur), dont le candidat à la présidence, Diego Fernandez de Cevallos, a été élu le 21 novembre dans le cadre d'un processus démocratique, les militants du PRI ne présenteront sans doute pas d'autre candidat et se borneront à ratifier le *dedazo* présidentiel (le fait de « désigner du doigt » son successeur).

Les commentateurs de la presse mexicaine, qui rivalisent tous les six ans pour tenter de découvrir le « dauphin » caché, présentaient depuis longtemps M. Colosio comme le favori de M. Salinas. Mais la prudence et le souci de respecter les formes d'un système qui, selon une proportion de plus en plus importante de Mexicains, donne au chef de l'Etat un pouvoir exorbitant et contestable, avaient conduit les médias à jouer le jeu en évoquant, jusqu'à la dernière minute, l'existence de sept candidats officiels.

Une ascension fulgurante

Outre M. Colosio, deux autres personnalités faisaient figure de favoris : le maire de Mexico, Manuel Camacho, et le ministre des finances, Pedro Aspe. Celui-ci était le candidat des milieux économiques et bancaires, mais son attitude quelque peu aristocratique aurait été un handicap au cours de la campagne électorale qui s'annonce aussi difficile que celle de 1988 pour le PRI (l'opposition estime que M. Salinas a gagné grâce à la fraude et que sa formation n'a eu de cesse de manipuler les résultats électoraux pour assurer la victoire de ses candidats aux nombreux scrutins régionaux organisés depuis 1988).

Quant à M. Camacho, ami de jeunesse de M. Salinas et médiateur apprécié par l'opposition pour apaiser les tensions électorales, son indépendance d'esprit pourrait être à l'origine de sa défaite. La plupart des commentateurs estiment en effet que le choix de M. Colosio s'expliquerait par le désir de M. Salinas de se perpétuer au pouvoir par l'intermédiaire d'un dauphin influençable et disposé à poursuivre la « révolution » économique amorcée en 1988 (les mêmes commentateurs rappellent cependant que tous les présidents sortants agissent ainsi mais finissent par se faire à l'idée qu'ils ne sont plus au pouvoir).

Le ministre du développement social doit en effet une grande partie de son ascension fulgurante au chef de l'Etat actuel. Tous deux appartiennent à la même génération et ont fait des études universitaires aux Etats-Unis. M. Salinas appelle M. Colosio à ses côtés dès 1980 au ministère du plan et du budget. En 1988, celui-ci dirige la campagne électorale de M. Salinas qui, devenu chef de l'Etat, le nomme à la présidence du PRI.

En avril 1992, il lui offre un ministère qui gère le principal programme d'aide sociale du gouvernement, « Solidarité », chargé de limiter les effets de la politique d'ajustement néolibérale. Ce portefeuille stratégique a permis à M. Colosio de consolider sa position auprès de l'électorat.

B. de la G.

HONDURAS

Elu président, Carlos Reina promet une « révolution morale » contre la corruption

TEGUCIGALPA

de notre envoyé spécial

La victoire, dimanche 28 novembre à l'élection présidentielle, du candidat de l'opposition libérale, Carlos Reina, confirme que le processus démocratique, engagé au Honduras depuis 1980, est désormais consolidé. Les principaux acteurs politiques, y compris l'armée qui exerça le pouvoir de 1963 à 1980, ont aussitôt accepté le verdict des urnes. Après dépouillement d'un peu plus de 80 % des bulletins, les libéraux ont obtenu 53,25 %, le Parti national 42,71 %, le Parti d'innovation et d'unité 2,80 % et les démocrates-chrétiens 1,9 %.

Tout avait plutôt mal commencé, la campagne électorale ayant été marquée par un interminable flot d'invectives proférées par les deux principales formations politiques, le Parti national et le Parti libéral. Pendant que le candidat « nationaliste », Oswaldo Ramos, dénonçait les relations de M. Reina avec les *« communistes »*, celui-ci ridiculisait son adversaire, régulièrement qualifié de *« clown »* dans les publicités télévisées des libéraux.

Les aspects folkloriques de la campagne ont fait place à une certaine tension à la suite de l'assassinat, quatre jours avant le scrutin, d'un ancien militant communiste, tué en plein jour dans une rue de San-Pedro-Sula, la capitale industrielle du pays. Visiblement préoccupés, les candidats se sont empressés d'affirmer que ce crime n'avait rien à voir avec les élections.

Deux thèses s'affrontent cependant à ce sujet : Rigoberto Quezada aurait été victime d'un règlement de comptes entre divers groupuscules de gauche, divisés sur le thème de la lutte armée, affirment les uns; les autres soutiennent qu'il est tombé sous les balles d'un « escadron de la mort » contrôlé par l'armée, le *« bataillon 3-16 »*, qui serait à l'origine de la disparition de plus d'une centaine de militants de gauche au cours des années 80.

Par un curieux hasard, ce meurtre est survenu le jour de la publication du dernier rapport d'Americas Watch. L'organisation de droits de l'homme basée aux Etats-Unis souligne les progrès réalisés dans ce domaine par le gouvernement du président Rafael Callejas qui a mis fin à l'impunité des militaires impliqués dans des meurtres de droit commun et a permis le retour au Honduras de plus de cent cinquante militants de gauche exilés, y compris des guérilleros repentis.

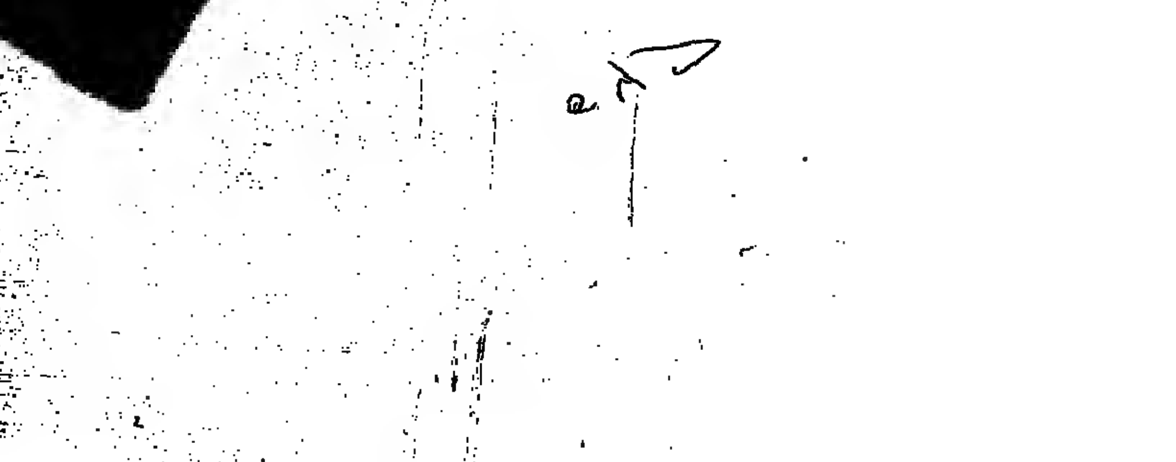
Tenir compte « des masses appauvries »

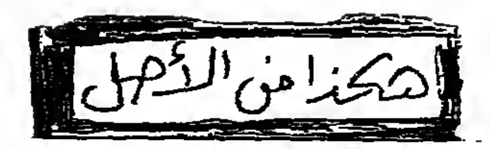
L'arrivée au pouvoir de M. Reina, qui prendra ses fonctions en janvier, devrait contribuer à réduire les tensions sociales, aggravées par les mesures économiques néolibérales adoptées par M. Callejas, depuis 1990, pour assainir les finances du pays. *« Cette année, nous aurons un taux de croissance économique de près de 6 %, ce qui constitue un record historique*, affirme le président Callejas. *La proportion de pauvres a certes augmenté (plus de 70 % des cinq millions d'habitants) mais c'est un phénomène temporaire. »*

Ce n'est pas l'avis des électeurs qui ont été davantage séduits par le discours des libéraux offrant un adoucissement de ces mesures. *« Nous sommes d'accord avec l'économie de marché*, souligne M. Reina, *mais nous voulons lui donner un visage humain en tenant compte de la situation des masses appauvries. Nous sommes disposés à payer la dette extérieure (environ 3,6 milliards de dollars) mais il ne faut pas que cela affecte la situation sociale ni n'entrave le développement du pays. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

PANAMA : le chanteur Ruben Blades est candidat à la présidence. – Le chanteur de salsa et acteur de Hollywood Ruben Blades est devenu dimanche 28 novembre, le candidat officiel de son mouvement Papa Egoro (Mère Terre, en langue indienne) pour l'élection présidentielle de mai 1994. Agé de quarante-cinq ans, Ruben Blades, formé à l'université Harvard, est en tête dans la plupart des sondages. – *(Reuter.)*





PROCHE-ORIENT

Alors que la situation se dégrade sur le terrain

Les négociations israélo-palestiniennes achoppent toujours sur l'essentiel

Tandis qu'une confusion grandissante règne dans les territoires occupés, où un membre du groupe armé des Faucons du Fatah a été tué et plusieurs Palestiniens ont été blessés durant le week-end, les pourparlers israélo-palestiniens sur l'autonomie devraient reprendre mardi 30 novembre en Egypte.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« La date du 13 décembre n'est pas sacrée », a répété dimanche, 28 novembre, Haïm Ramon, ministre de la santé. Cette date, à laquelle, seloo la déclaration de principe signée le 13 septembre, l'armée israélienne doit *« commencer »* son retrait des enclaves palestiniennes de Gaza et de Jéricbo, pourrait oe pas être respectée. Reprenant *grosso modo* l'argument développé à la veille du week-end par le chef de l'exécutif, M. Ramon, l'un des proches d'Itzhak Rabin, a expliqué qo'à son avis, *« même si un accord n'est pas conclu à la date prévue, il le sera une, deux ou trois semaines plus tard, ce n'est pas une tragédie »*.

Uo autre ministre, Yossi Sarid (environnement) a renchéri : *« de toute façon, la date-butoir c'est le 13 avril et non le 13 décembre »*. De fait, c'est bien à cette date qu'aux termes de la déclaration de Washington, les forces israéliennes devront avoir *« conclu »* leur retrait militaire.

Le problème est qu'en attendant la situation, sur le terrain, se détériore. A Gaza, des manifestations, certes moins violentes et moins importantes que les jours précédents, se sont encore prodoites samedi et dimanche faisant plosieurs blessés par balles du côté palestinien. Et puis uo autre homme a été tué dans des conditions bizarres.

Agé de vingt ans, Mahmoud Khaled Abou Rich appartenait jusqu'à récemment au groupe armé des Faucons du Fatah. Bénéficiaire, comme une trentaine de ses compagnons d'armes, d'une amnistie nominative décrétée par l'armée, il s'était rendo aux soldats il y a tout juste quelques jours. Après un bref interrogatoire, il avait été remis en liberté. Pourquoi a-t-il été tué dimanche par une unité spéciale de l'armée israélienne ? S'agit-il d'une bavure ? Mystère.

Mystère aussi pour ce qui concerne l'arrestation, à Gaza toujours, d'une trentaine de militants du Fatah. Après la mort de deux chefs Intégristes du Hamas la semaine dernière, la révélatioo, dimanche, de la capture, il y a plus de deux semaines, de quatre autres activistes armés de la même organisation, certains, dans les territoires, commenceot à se poser de sulfureuses questions. L'armée israélienne a certes mis ces derniers temps les bouchées doubles pour capturer le maximum d'activistes recherchés avant son retrait. Mais la multiplication des « coups de chance » des unités spéciales, ces dernières semaines, contre des *« terroristes »* recherchés parfois depuis plusieurs années, commeoce à paraître suspecte à beaucoup.

Trois points de divergence

Certains Palestiniens, membres de l'opposition laïque à l'accord conclu avec Israël par M. Arafat, se demandeot ouvertemeot si une sorte de collaboration entre les services de sécurité des deux parties signataires n'a pas déjà commencé. Zeev Schiff, le célèbre commentateur militaire, oe va pas jusqu'à émettre cette hypothèse, mais il remarquait tout de même que les récents succès des unités spéciales (quatre recherchés abattus en vingt jours) *« arrangent tout le monde »*. Pour le chroniqueur, *« les dirigeants du Fatah, au fond, sont bien conscients que nous nettoyons le terrain pour eux avant de transférer les pouvoirs à leur police »*.

Voilà pour ce que serait le non-dit des choses. Devant les caméras de télévision, en revanche, la gesticulation diplomatique est plus que jamais de mise. Aucun des accords pratiques qui doivent être conclus entre les négociateurs avant la passatioo des pouvoirs civils aux Palestiniens et la mise en œuvre du retrait israélien o'a encore été signé.

Dimanche, une persoonalité de l'« intérieur », Zyad Abou Zyad, membre de la délégatioo officielle des oégociateurs, a annoncé la *« suspension »* de sa participation aux discussions avec Israël. Motif : *« il était entendu que les prisonniers* (10000 au moins) *seraient progressivement libérés. »*

« Cela, a expliqué M. Zyad à Jérusalem, *nous a été promis le 28 octobre (...). Le 17 novembre, les Israéliens se sont déclarés prêts à libérer seulement 3 283 prisonniers en trois groupes distincts. Et puis la semaine suivante, plus rien. Sur ordre de M. Rabin, les négociateurs n'avaient plus l'autorisation d'aborder cette question. C'est intolérable. »* Evoquant ootamment le sort de 22 prisonniers *« gravement malades »*, il n'a pas caché qu'il était lui-même soumis *« à la pression constante des familles des détenus »*, lesquelles exigent l'arrêt des pourparlers s'il n'y a pas de progrès sur cette question humanitaire.

M. Rabin, pour sa part, est soumis à la pression des colons juifs et de la droite, qui réclament la même chose tant qu'il ne sera pas mis fin au terrorisme et à la violence. Mais le premier ministre o'a jamais caché non plus que la question des prisonniers était, elle aussi, oégociable, et largement liée aux progrès éventuels dans les autres sphères de discussion. En clair, les marchandages continuent.

Soufflant alternativemeot le chaud et le froid, Yasser Arafat, tout au long du week-end, a accusé les Israéliens de *« poser de nouvelles conditions »*, de ne pas se cooformer à la déclaratioo de priocipes signée le 13 septembre, bref, d'adopter une *« attitude négative »* et de mettre en danger tout le processus de paix. Pour lui, comme pour Fayçal Husseini, son homme lige à Jérusalem, la date du 13 décembre *« doit être respectée »*.

Outre les détenus, les oégociations buteot toojours sur trois points d'une importance capitale : 1) La superficie qui sera allouée à l'enclave autonome de Jéricho; 2) Le nombre de soldats et les lieux qu'ils occuperont à Gaza et à Jéricho pour assurer la protection des colons juifs; 3) Le contrôle que les Palestiniens entendent obtenir pour un ou plusieurs passages frontaliers avec l'Egypte et la Jordanie.

Après avoir estimé, samedi à Stockholm, que les oégociations étaieot eotrées daos une *« impasse »*, le chef de l'OLP a déclaré le lendemain, d'Helsinki, qu'il voulait bien *« donner une nouvelle chance à la paix »*. En d'autres termes, les discussions, qui se poursuivent depuis plusieurs semaines à huis clos eo Egypte, devraient reprendre mardi.

PATRICE CLAUDE

Tournée de M. Rabin en Europe. – Pour demaoder uoe aide de l'Uoioo européenne au processus de paix et une place de choix pour soo pays dans le système économiqoe des Douze, le premier ministre israélien, Itzhak Rabio devait entreprendre, lundi 29 oovembre, une tournée le coodnisaot soccessivemeot à Paris, Rome, Bruxelles, Bonn et Londres. Le ministre des affaires étrangères, Shimoo Pérès, s'était reodu la semaioe dernière en Grèce qui assurera à partir du 1er janvier la présidence de l'UE. – *(AFP.*

LIBAN : raid israélien contre une base du FDLP. – Des hélicoptères israéliens ont effectué, dimanche 28 novembre, un raid contre uoe base du Front démocratique de libération de la Palestioe (FDLP) dans le camp de réfugiés d'Aïn El Hélouê, au sud du Liban. Selon uo porte-parole de l'armée, la base a été détruite. Des sources palestiniennes sur place ont fait état de trois blessés civils. – *(AFP.)*

ASIE

INDE

Recul des hindouistes aux élections partielles

Les élections qui ont successivement eu lieu en novembre dans six États de l'Inde sont marquées, selon les premiers résultats connus, portant sur quatre de ces scrutins, par un recul de la formation hindouiste BJP et de médiocres résultats pour du Parti du Congrès du premier ministre M. Rao.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Le résultat le plus net est qne le Parti du peuple iodien (BJP) perd sa majorité eo Uttar-Pradesh : victorieux dans cet État, le plus peuplé do pays, en 1991, la formatioo oationaliste hindoue laisse la majorité à une alliance de deux partis de centre gauche qui défendent la cause des musulmans, des basses castes et des iotouchables. Le Coogrès essuie en Uttar-Pradesh ooe véritable déroute, oe remportant que 25 des 351 sièges de l'État.

Au Rajasthan, où la lutte s'annooçait serrée entre Congrès et BJP, le parti hindouiste reste le plus important, mais il ne dégage pas de majorité absolue. Les nationalistes devraient être eo mesure de former un gouvernement, mais le Congrès pourrait l'en empêcher co s'alliant avec des indépendants.

En Himachal-Pradesh, petit État do Nord, le Congrès remporte sa seule victoire. Il évince le BJP, dont les dix-mois mois au pouvoir ont laissé des souvenirs médiocres aux électeurs. A Delhi, enfin, fief nationaliste traditionnel, le BJP remporte une écrasante victoire. Pour les leaders du BJP, il est symboliquement important de gagner les élections dans la capitale de l'Union indienne, alors que le Congrès est majoritaire à l'assemblée oationale. Les résultats du Madya-Pradesh, lui aussi tenu par le BJP, ne devraieot être connus qoe mercredi. Uo autre petit État du oord-est, le Mizoram, a voté samedi.

Les conséquences de l' « affaire d'Ayodhya »

Plus que les modestes résultats du Coogrès, qui o'était pas au pouvoir dans ces États, c'est le revers essuyé par le BJP qui retient l'attentioo : depuis 1989, la formation de la droite hindoue avait le vent en poupe. En 1991, elle était devenue la plus grande formation de l'opposition. Après l' « affaire d'Ayodhya », il y a un an, quand ooe mosquée fut détruite par une foule de fanatiques hindous, les gouvernements BJP avaient été « démissionnés » par le pouvoir central en Uttar-Pradesh, au Rajasthan, en Himachal Pradesh et au Madhya-Pradesh. Les leaders du Parti du peuple indien fureot accusés par le goovernement d'être responsables de ce drame, qoi avait eoflammé de grandes villes du pays eo uoe des plus terribles orgies de violeoces communautaires enregistrées depuis l'iodépendance.

Que le BJP se soit mootré iocapable de l'emporter eo Uttar-Pradesh, où se situe Ayodhya (1), tend à prouver que certaios électeurs hiodous oot refusé, cette fois, de céder aux sirènes d'un parti qui joue sur les teosions confessioooelles à des fins nationalistes. Ce scrutio suggère aussi que les hiodous oot, souvent, davantage voté pour les partis qui défendaient les intérêts de leurs castes que pour une formation, le BJP, qui prétend parler au nom de la nation hindoue. Quant aux musulmans, choqués après Ayodhya et déçus de l'attitude d'un Coogrès incapable de les protéger, ils auroot donné leurs voix à d'autres formations défendant le prioeipe d'uoe République multi-confessionnelle.

Le parti de M. Rao a réussi à limiter les dégâts. Il parvieot à reveoir au pouvoir daos au moins uo des quatre États, le plus petit il est vrai, où le BJP détenait la majorité. Il reste que, pour une formation qui dirige le pays, la prestation n'est pas des plus brillantes. Ces élections étaieot considérées par certains comme une sorte de référendum pour uo chef de gouvernemeot affaibli depuis Ayodhya. Mais le Coogrès a, dès dimanche, serré les rangs autour de M. Rao, à qui il a renouvelé sa confiance.

BRUNO PHILIP

(1) Construite au XVIe siècle par l'empereur musulman Babour, la mosquée d'Ayodhya se trouverait à l'emplacement de la naissance de Ram, l'un des héros les plus populaires du panthéon hindou.

15 morts dans des combats au Cachemire. – Les autorités de New-Delhi ont envoyé dimanche 28 novembre des renforts dans la ville de Sopore, à 50 km à l'ouest de Srinagar, capitale de l'Etat du Cachemire, où des combats entre soldats indiens et séparatistes musulmans avaient fait la veille 15 morts chez les rebelles. Les forces de l'ordre avaient encerclé Sopore vendredi et eotrepris de fouiller les maisoos pour en déloger les rebelles, déclenchant des affrontements. L'opératioo est survenue dix jours après la fin pacifique du siège de la mosquée d'Hazratbal, à Srinagar. – *(AFP.)*

TAÏWAN

L'opposition stagne aux élections locales

Le Kuomintang, parti nationaliste au pouvoir à Taïwan, est sorti vainqueur des élections locales organisées dans l'île samedi 27 novembre, mais il enregistre un déclio de son iofluence. Il arrive en tête dans 15 municipalités ou comtés, sur 23, ce qui est supérieur aux projections. De 53 % des voix, score obtenu lors du précédent scrutin, il est tombé oettemeot sous la barre des 50 % (47 %).

Cette médiocre performance est occultée par la déception que connaît son adversaire, le Parti démocratique progressiste (DPP), qui n'emporte que 6 mairies ou comtés, alors qu'il eo avait 7 auparavant, et en escomptait de 11 à 13. Le DPP a pourtant recueilli le plus fort pourcentage de voix de ses sept ans d'histoire, avec 41,5 % (contre 37,5 % au précédeot scrutio). Endossant la responsabilité de ce relatif échec, le président du DPP, Hsu Hsin-linag, a démissionné dimanche. Il a été remplacé à titre intérimaire par Shih Ming-teh, cinquante-deux ans.

Uoe troisième formation, le Nouveau Parti chioois, formée de dissidents du Kuomintang, a recueilli 3,07 % des suffrages. Les indépendants, pour leur part, en ont eu 8,43 %. Quelque 70 % des 10,8 millioos d'électeurs oot voté. Les élections locales étaient l'avant-dernière étape du processus de démocratisatioo de Taïwan, commencé en 1987, avec la levée de la loi martiale. Uoe présidentielle doit avoir lieu au suffrage universel, en principe en 1996. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

CÔTE-D'IVOIRE

Roland Gbagbo réclame un gouvernement de transition en cas de vacance du pouvoir

ABIDJAN

de notre correspondant

Alors que la dégradation de l'état de santé du président Félix Houphouët-Boigny continue de provoquer des spéculations sur la succession de ce dernier, la convention extraordinaire du Front populaire ivoirien (FPI), la principale formation de l'opposition, a demandé samedi 27 novembre, l'instauration d'un gouvernement de transition *« qui ne doit pas excéder douze mois »*. Le parti dirigé par Roland Gbagbo a fixé trois objectifs à une telle équipe gouvernementale : la convocation immédiate d'une assemblée constituante *« en vue de l'élaboration d'une nouvelle Constitution »* ; la relance de l'économie, et l'organisation d'élections *« justes et transparentes »*. M. Gbagbo a réaffirmé l'hostilité de son parti à l'application de l'article 11 de la Constitution, aux termes duquel le président de l'Assemblée nationale accède à la magistrature suprême en cas de vacance du pouvoir (*le Monde* du 27 novembre). *« Cet article introduit dans notre droit une succession de type héréditaire et monarchiste »*, a-t-il déclaré.

A la tribune du modeste cinéma qui accueillait la convention, le charismatique chef de l'opposition a lancé sous les applaudissements : *« Oui ! Nous voulons aller aux urnes pour que le peuple désigne lui-même son guide. »* Il a également révélé devant ses militants avoir rencontré le premier ministre, Alassane Dramane Ouattara, et le président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bedié.

Par ailleurs, visiblement inquiet des risques de crise, le gouvernement français a dépêché à Abidjan deux hauts fonctionnaires : Antoine Pouillieute, directeur de cabinet du ministre de la coopération, et Jean-Marc de la Sablière, directeur de l'Afrique au Quai d'Orsay. Ils se sont entretenus samedi avec le premier ministre et le président de l'Assemblée nationale. Les deux émissaires français n'ont fait aucune déclaration.

JEAN-KARIM FALL

NIGÉRIA

Le général Abacha écarte ses concurrents et muselle ses adversaires politiques

En dix jours, le nouveau chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha, a réussi à éliminer ses ennemis les plus dangereux au sein de l'armée, tout en muselant en douceur l'opposition politique la plus bruyante, celle qui déclarait *« inviolable »* le scrutin présidentiel du 12 juin, lequel a été annulé.

LAGOS

de notre correspondante

La télévision nigériane a annoncé sans commentaires, samedi 27 novembre, la mise à la retraite, *« avec effet immédiat »*, de dix-sept officiers de l'armée, dont neuf généraux. Le général Abacha, qui assume les fonctions de ministre de la défense, a ainsi expulsé sans ménagement le dernier carré de fidèles au président Ibrahim Babangida, dont il fut lui-même, pendant huit ans, le bras droit.

Exemplaire est le limogeage de l'ancien chef du renseignement militaire, le très redouté général Halilu Akilu, dont le nom reste attaché aux abus de pouvoir du précédent régime. A tort ou à raison, l'opinion publique le soupçonne d'avoir commandité l'assassinat, par lettre piégée, en 1986, d'un journaliste d'opposition. Parmi les officiers écartés figure le commandant en chef de l'ECOMOG (la force d'interposition africaine au Libéria), le général John Shagaya, ainsi que le général Adetunji Olurin, l'un de ses prédécesseurs à ce poste sensible.

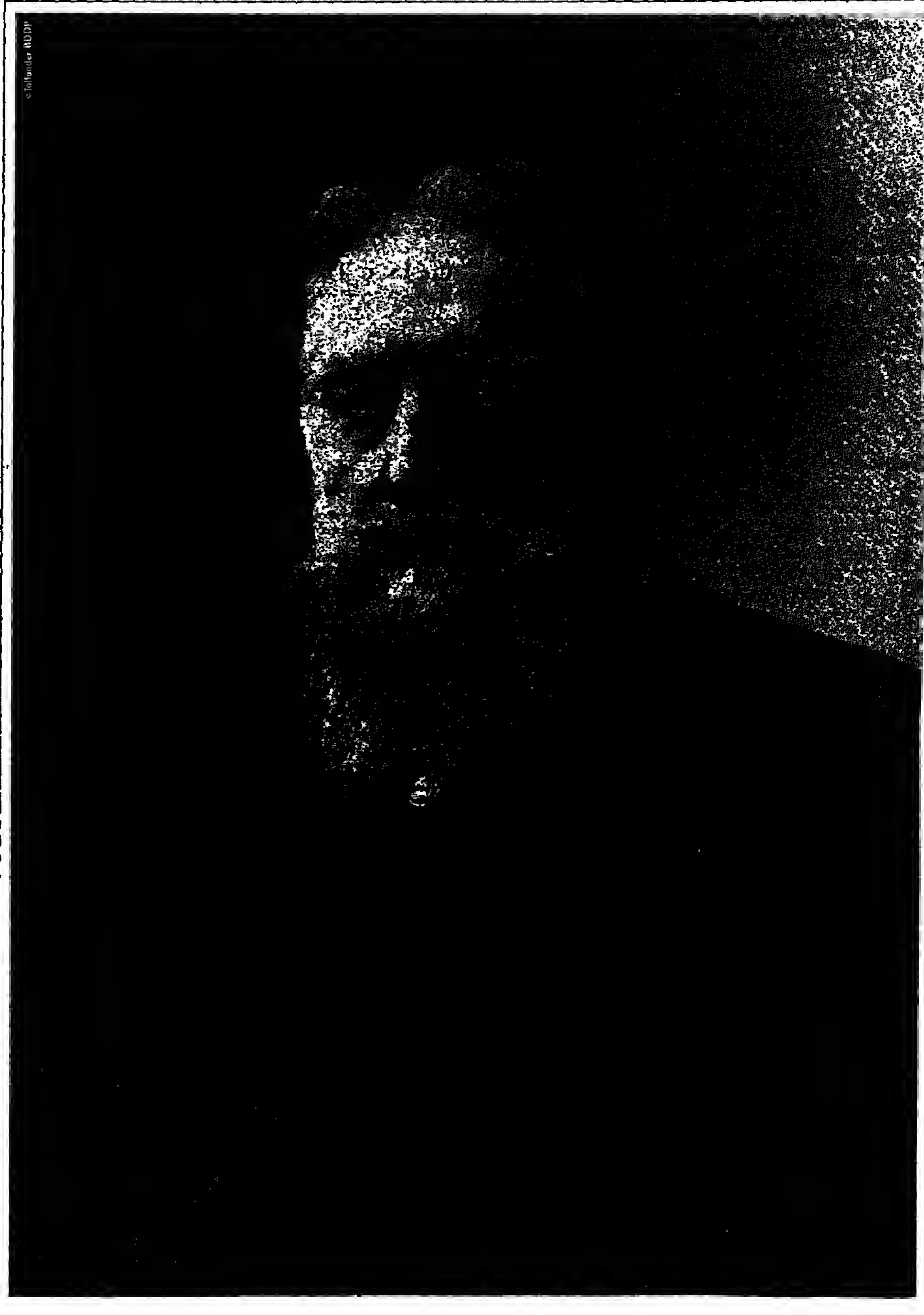
Une opinion fataliste

La purge touche de plein fouet l'ancienne « garde rapprochée » du président Babangida *et des officiers* qui contrôlaient des postes-clés de la logistique militaire dans le centre et le nord du pays. L'opinion publique ne peut qu'applaudir la chute d'hommes qui s'étaient notoirement enrichis grâce à leurs positions de gouverneurs militaires dans les Etats de la Fédération. Mais le fait que cette purge descende jusqu'au grade de capitaine montre aussi la relative fragilité du nouveau chef de l'Etat, qui se tient d'ailleurs prudemment à l'écart de la capitale fédérale, Abuja, œuvre du président Babangida qui avait emménagé il y a deux ans dans une villa présidentielle « de haute sécurité ». Depuis dix jours, la caserne de Dodan Barracks, à Lagos, est redevenue le centre de la vie politique nigériane.

Sur ce front, le général Abacha a opéré une brillante manœuvre. La composition du Conseil exécutif fédéral, appelé à gouverner sous la férule des militaires, est un chef-d'œuvre du genre. Chacun des trente Etats de la Fédération et les principaux groupes ethniques y sont représentés ; on y retrouve, à parts égales, les dirigeants des deux partis politiques – la Convention nationale républicaine et le Parti social-démocrate – qui avaient disputé l'élection présidentielle du 12 juin, avec un quarteron de technocrates aux postes-clés de l'économie : Donald Etiebet conserve le portefeuille du pétrole tandis que Kalu Idika Kalu, un adepte des médecines amères du *FMI*, retrouve celui des finances, dont il avait eu la charge au début de l'administration Babangida.

Enfin, le général Abacha a pu enrôler des personnalités qui se trouvaient à l'avant-garde du combat pour la légalité républicaine, tel l'ancien président du Sénat, Iyorchia Ayu, qui se voit confier le portefeuille de l'éducation. Il s'agit de persuader une opinion, à la fois fataliste et inquiète, que le nouveau régime respectera, sinon la lettre, du moins « l'esprit » du vote exprimé le 12 juin, tactique qui a laissé l'opposition pratiquement sans voix. Hormis les grands écrivains Wole Soyinka et Chinua Achebe, et l'Organisation pour les libertés civiques (CLO), l'un des principaux mouvements de défense des droits de l'homme, peu de gens ont osé critiquer jusqu'alors le « coup » du général Abacha.

MICHÈLE MARINGUES



MAROC

L'opposition dénonce l'omnipotence du ministre de l'intérieur

RABAT

de notre correspondante

Le Parlement a adopté, samedi 27 novembre, par 202 voix contre 118 – 13 députés n'ont pas pris part au vote – le programme du gouvernement de Karim Lamrani, formé le 11 novembre. L'Union socialiste des forces populaires (USFP) et le parti de l'Istiqlal, entre autres, qui avaient refusé de participer au gouvernement, ont rejeté ce que le numéro deux de l'USFP, Mohamed El Yazghi a qualifié *« de déclaration empreinte de généralités et de vagues promesses »*.

Appuyant les récentes et très sévères critiques portées par Khalid Jamaï, rédacteur en chef de *l'Opinion*, organe du parti de l'Istiqlal, sur l'omnipotence du ministère de l'intérieur – critiques qui lui avaient valu d'être convoqué par Driss Basri, ministre d'Etat à l'intérieur et à l'information –, Mohamed Boucetta, premier secrétaire du parti de l'Istiqlal, a dénoncé *« la mainmise du ministère de l'intérieur – sous la couverture de la décentralisation et de bien d'autres choses –* [qui] *va en s'étendant, de sorte que nous avons aujourd'hui soixante ou soixante et un gouvernements sous la présidence des gouverneurs et des préfets, coiffés par le « chef des chefs »*, à savoir M. Basri.

M. El Yazghi a estimé, pour sa part, qu'il n'y avait pas de décentralisation et qu'au contraire *« c'est la centralisation qui se renforce de jour en jour »*. *« Nous assistons*, a-t-il dit, *à la confiscation par le ministère de l'intérieur des prérogatives des autres départements ministériels et entreprises publiques. Bientôt nous n'aurons plus besoin au Maroc d'un premier ministre. »*

Dans une longue intervention, M. Basri a assuré que les récentes élections législatives *« se sont déroulées dans la légalité et la transparence totales »*. Il s'est prévalu de témoignages d'organisations internationales, notamment américaines, *« louant le développement de la démocratie au Maroc »*. Il a aussi fourni un certain nombre de données chiffrées qui montrent, selon lui, que la décentralisation est une réalité.

MOUNA EL BANNA

COMORES : les élections législatives fixées aux 12 et 19 décembre. – Les élections législatives, déjà reportées à quatre reprises, auront lieu les 12 et 19 décembre, selon un décret présidentiel publié, vendredi 26 novembre, à Moroni. Le gouvernement avait dissous la commission nationale électorale et nommé un nouveau bureau, tandis qu'un nouveau découpage électoral était décidé. Seize partis avaient alors annoncé qu'ils s'opposeraient *« par tous les moyens »* à l'organisation du scrutin dans ces conditions. Le chef de l'Etat a finalement décidé de mettre en place une autre commission électorale, dont la composition convient à l'opposition. – *(AFP.)*

GABON : irrégularités avant l'élection présidentielle. – Les autorités gabonaises ont annoncé, samedi 27 novembre, la suspension de la distribution des cartes d'électeurs dans la capitale, le temps de vérifier des irrégularités, sans que la date de l'élection présidentielle, fixée au 5 décembre, en soit pour autant modifiée. Le ministre de l'administration territoriale a déclaré qu'*« une commission groupant des fonctionnaires et des représentants de l'opposition devra être mise sur pied afin de procéder à l'examen et à la constitution des listes électorales dans la capitale »*. Il a précisé que plusieurs personnes avaient été blessées, vendredi, à Libreville, lors d'affrontements entre des opposants et des partisans du président Omar Bongo, qui sera confronté à treize candidats. – *(Reuter.)*

TCHAD : maintien de l'aide française. – Michel Roussin, ministre français de la coopération, a signé, samedi 27 novembre, à N'Djamena, trois conventions de financement d'un montant global équivalant à 48,9 millions francs. *« La situation financière du Tchad est préoccupante. Il faut éviter à tout prix d'atteindre le point de rupture qui verrait l'Etat ne plus pouvoir payer ses dettes intérieures et extérieures »*, a dit le ministre, tout en ajoutant que *« le développement du Tchad passe aussi par une évolution de ses institutions politiques, par une démocratisation de sa vie publique et par un Etat de droit retrouvé »*. – *(Reuter.)*

TUNISIE : le syndicat des étudiants dénonce « le rétrécissement des libertés ». – A l'ouverture, à Tunis, du congrès de l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET), son secrétaire général, Naoufal Ziadi, a dénoncé, samedi 27 novembre, le *« rétrécissement des libertés sous prétexte de lutte contre le courant fondamentaliste »* musulman. Il a protesté contre *« la présence permanente de la police »* dans l'enceinte des facultés, et *« la multiplication des interdits »* sur les activités syndicales. L'UGET est l'unique syndicat d'étudiants depuis la suspension, en mars 1991, de l'Union générale tunisienne des étudiants (UGTE), à coloration islamiste. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Militants racistes et guerriers zoulous manifestent côte à côte

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La «nouvelle Afrique du Sud» que les formations engagées dans le processus constitutionnel appellent de leurs voeux, recouvre parfois de surprenantes réalités. Samedi 27 novembre, à Vereeniging, petite ville située à une soixantaine de kilomètres au sud de Johannesburg, quelque trois cents militants néo-nazis du Mouvement de résistance afrikaner (AWB) ont défilé aux côtés de deux cents guerriers zoulous du parti Inkatha de Mangosuthu Buthelezi. Les manifestants entendaient exprimer leur volonté de s'opposer *«au Congrès national africain* (ANC) *et à ses alliés du Parti communiste* (SACP)*»*.

A cheval, le chef de l'AWB, Eugène Terreblanche, ouvrait la marche, entouré des membres de sa «garde d'acier», armés et *vêtus de leur uniforme noir*. Derrière s'avançaient les troupes, selon un rituel conforme à celui *des défilés de l'Allemagne nazie*. Enfin venaient les combattants zoulous, vêtus, eux, de peaux de bête et armés de *sagaies* et de massues. Quelques militants de l'Inkatha arboraient le drapeau de l'AWB, *copie à peine retouchée* de la bannière hitlérienne. Parvenus au centre de la ville, les responsables de la manifestation ont signé un pacte, se promettant mutuelle assistance en cas d'*«agression»* de la part de l'ANC. L'AWB, *qui a une longue* habitude de l'entraînement militaire, aurait déjà commencé à former les militants zoulous du Transvaal.

Bien qu'associé au Mouvement de résistance afrikaner au sein de l'Alliance de la liberté (FA), jamais *l'Inkatha, dont le chef*, Mangosuthu Buthelezi, ne peut être soupçonné de complaisance à l'égard de l'apartheid, n'avait osé manifester publiquement aux côtés de ces champions du racisme que sont les partisans d'Eugène Terreblanche. *Manifestement mal à* l'aise, la direction du mouvement a aussitôt condamné une initiative qui relèverait, selon elle, de la seule décision de ses dirigeants locaux. Quoi qu'il en soit, l'affaire témoigne de la confusion politi*que dans laquelle se* trouve l'Inkatha, tiraillé entre le désir de participer aux prochaines élections et la tendance à se replier sur son pré carré du Natal pour défendre, au besoin par les armes, *«l'intégrité et le territoire de la nation zouloue»*.

Six conditions pour aller aux élections

Le chef Buthelezi a, ces derniers temps, multiplié les décla*rations* belliqueuses... et ambiguës. La semaine dernière, au cours d'une réunion publique *tenue* à Durban, il écartait *toute* possibilité d'aller à des élections qui légitimeraient une Constitution qu'il combat. Mais, aussitôt, il annonçait que le comité central de son parti se réunirait rapidement pour décider de la marche à suivre. Quelques jours plus tard, à Vryheid, dans le nord du Natal, il répétait son opposition à cette Constitution, porteuse, selon lui, de guerre civile. *«Bien que l'Inkatha* n'appelle pas à la guerre, *affirmait-il encore, on ne peut prédire ce que feront ses partisans lorsqu'ils s'apercevront qu'ils ont été trahis par le Parti national* – formation du président De Klerk – *et par l'ANC.»*

De telles déclarations signifient*elles que l'Inkatha ne participera* pas aux élections? Même les lieutenants de M. Buthelezi n'osent l'affirmer, réduits qu'ils sont à tenter de deviner ce que leur chef a vraiment voulu dire. Il est de notoriété publique que l'appareil du parti brûle de se lancer dans la bataille électorale. Depuis plusieurs semaines, l'Inkatha, qui a *déjà engagé* à l'*étranger des spé*cialistes de la communication et mis en place son organigramme de campagne, prépare ses affiches et lève des fonds. Mais la décision finale appartient au chef d'un parti qui n'a jamais *brillé par ses méthodes démocra*tiques.

Or, les visiteurs qui, ces derniers jours, ont rencontré M. Buthelezi dans sa capitale d'Ulundi ont trouvé un homme indécis devant un futur incertain. Il y a quelques jours, Oscar Dhlomo, ancien *secrétaire général* de l'Inkatha, laissait entendre que M. Buthelezi pourrait mettre fin à sa carrière politique, *abandonnant* à d'autres la responsabilité d'une campagne qu'il n'approuve pas. Samedi, à Vryheid, le chef zoulou lui-même n'a pas écarté cette possibilité, déclarant : «Si *le moment* [est] *venu que quelqu'un d'autre que moi prenne la direction du parti, qu'il en soit ainsi.»*

Cependant peu d'observateurs de la scène politique sud-africaine pensent que le chef Buthelezi soit homme à passer la main. Mais ses déclarations répétées contre un processus désormais irréversible l'*ont* mis dans la position inconfortable de devoir trouver un moyen de se rallier aux nouvelles règles du jeu, sans paraître trop se *renier*. Dimanche, le comité central de l'Inkatha a semblé faire une ouverture. Dans un communi*qué, il ne parle plus de* l'abandon d'une Constitution jugée inacceptable, mais pose six conditions pour aller aux élections ; toutes impliquent une *révision* de certaines dispositions du texte, afin de renforcer les pouvoirs des *futures régions dans un sens plus* fédéral.

GEORGES MARION

ALGÉRIE

Quarante-trois personnes tuées en six jours

Quarante-trois personnes – quatorze agents des forces de l'ordre, dix-sept civils et douze islamistes – ont été tuées en une semaine, selon un décompte établi par l'AFP. Au nombre de ces victimes, figurent notamment neuf policiers tombés, mercredi dernier, dans une embuscade qui leur a été tendue à El Harrach, dans la banlieue est d'Alger.

D'autre part, le ministère des affaires religieuses a dénoncé, dimanche, dans un communiqué, le fait que *«les mosquées sont devenues la cible d'actes de profanation (vols, incendies, assassinats) qui portent atteinte à la dignité de l'imam et au caractère sacré»* des lieux de culte. Plusieurs imams, *rétribués par* l'Etat, ont été assassinés au cours des derniers mois, certains à l'intérieur même des mosquées.

Aucune information n'était disponible, lundi 29 novembre, sur le sort de Mohamed Bouslimani, membre fondateur et président de l'association caritative islamique El Irshad Wal Islah (Guidance et Réforme), enlevé, vendredi, à Blida, par quatre hommes armés dont on ignore l'identité.

De son côté, le journal iranien *Kayhan*, organe des islamistes radicaux, a accusé, samedi, la France *«d'avoir déclaré la guerre aux musulmans»*, notamment algériens. Il a indiqué qu'elle devait donc s'attendre *«à des actes de représailles de la part des musulmans dans le monde»*. – *(AFP.)*

CONGO

Le gouvernement et l'opposition s'engagent à mettre fin aux tueries

Le gouvernement et l'opposition sont parvenus, samedi 27 novembre, à un accord susceptible de régler la grave crise qui a éclaté, au début du mois, dans les quartiers sud de Brazzaville. Dans un communiqué, le général Raymond Damase N'gollo, ministre de la défense, médiateur entre la Mouvence présidentielle et la Coalition de l'opposition, a annoncé que *les* deux parties s'engageaient unanimement à mettre fin *«aux tueries, aux séquestrations arbitraires et aux enlèvements»*. Au total, au moins 42 personnes ont été tuées dans ces affrontements, selon un bilan de source hospitalière.

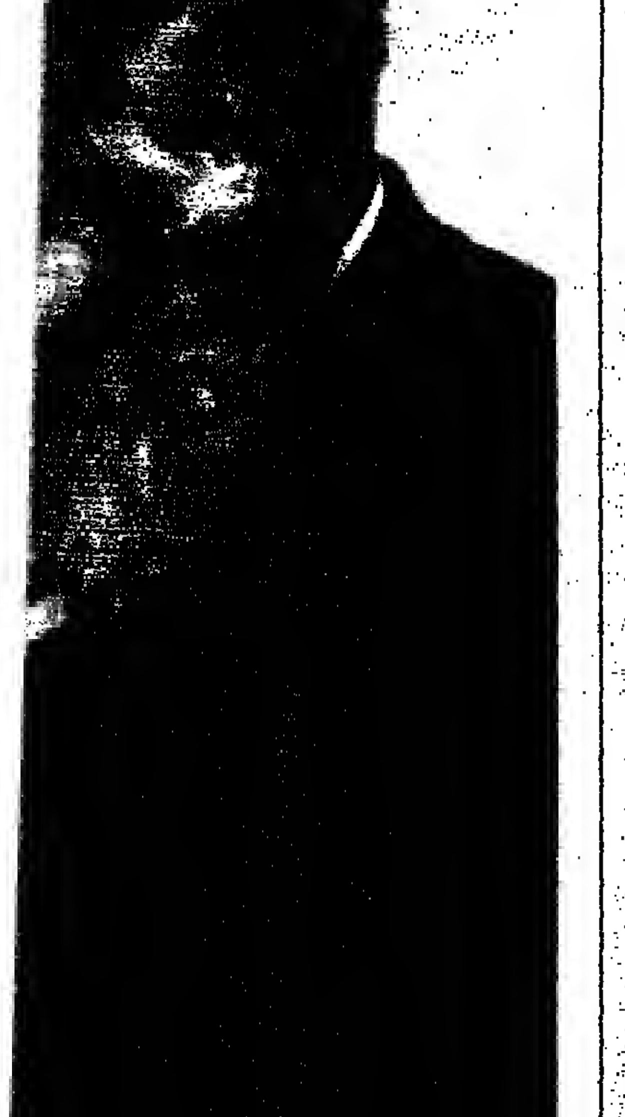
Le premier ministre, Jacques Joachim Opangi Opango, s'est engagé à retirer les forces de l'ordre déployées dans les quartiers *«sensibles»*, à condition que le calme revienne préalablement. L'accord prévoit aussi la mise en place de *«piquets de sécurité composés d'élus locaux et de la force publique»*. De son côté, le principal dirigeant de l'opposition, Bernard Kolelas, a invité ses partisans, dimanche, au cours d'une allocution télévisée, à *reprendre le travail*. – *(AFP.)*

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU se résigne à différer le référendum d'autodétermination

Dans un rapport publié, vendredi 26 novembre, et adressé au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU estime que le référendum d'autodétermination que l'ONU souhaite organiser au Sahara occidental ne pourra avoir lieu avant le milieu de l'année prochaine, au *plus tôt*.

M. Boutros-Ghali souligne qu'il est *«à l'évidence impossible»* d'organiser le référendum, comme prévu, à la fin de l'année, *«au vu des difficultés qui restent à régler»* avec le Maroc et le Front Polisario. Des efforts *«continueront d'être déployés pour amener les parties à des pourparlers directs dans des conditions mutuellement acceptables»*, précise M. Boutros-Ghali qui présentera dans les prochains mois un rapport avec *«un calendrier détaillé»*. – *(AFP.)*



EN BREF

CHINE : le dissident Zheng Xuguang interpellé par la police. – Un dissident chinois, Zheng Xuguang, engagé dans un mouvement récemment fondé pour demander davantage de démocratie, a été interpellé par la police samedi 27 novembre à Pékin et conduit dans un endroit inconnu, ont indiqué ses amis. Cet ancien dirigeant étudiant du «printemps de Pékin» de 1989 est l'un des animateurs d'un groupe né à Xian, dans le centre du pays, qui a récemment annoncé, avec les contestataires pékinois de la Charte pour la paix, le lancement d'un mouvement élargi en faveur des droits de l'homme. M. Zheng est âgé de vingt-trois ans. – *(AFP.)*

ESTONIE : renvoi du ministre de l'intérieur. – Le président estonien, Lennart Meri, a limogé, dimanche 28 novembre, son ministre de l'intérieur, Lagle Parek, pour son incapacité à enrayer la montée de la criminalité, a indiqué un communiqué de la présidence. Une cinquantaine d'attentats à la bombe ont eu lieu dans le pays depuis le début de l'année. *(Reuter.)*

HONGKONG : pas d'accord aux négociations sino-britanniques. – La Chine et la Grande-Bretagne n'ont toujours pas abouti à un accord sur l'avenir politique de Hongkong à l'issue de leur dix-septième série de négociations qui s'est achevée samedi 27 novembre dans la capitale chinoise, a indiqué le négociateur britannique, Christopher Hum. Londres a proposé une nouvelle rencontre, mais aucune date n'a été fixée.

ITALIE : arrestation de l'un des commanditaires présumés de l'assassinat du député européen Salvo Lima. – Un chef de clan présumé de la Mafia sicilienne, soupçonné d'avoir été l'un des instigateurs de l'assassinat, le 12 mars 1992, du député européen démocrate-chrétien Salvo Lima, a été appréhendé, a annoncé, samedi 27 novembre, la police italienne. Francesco Onorato était recherché depuis plus d'un an. Salvo Lima, proche de l'ancien président du Conseil Giulio Andreotti, avait été fréquemment cité comme l'un des *intermédiaires* de la *Mafia* avec le monde politique italien. M. Andreotti, qui avait été le seul homme politique à assister à son enterrement, a toujours défendu sa mémoire, niant toute relation entre Salvo Lima et la Mafia. – *(AFP.)*

■ **SEMAINE CRUCIALE.** C'est une semaine cruciale qui s'engage pour les négociations du Cycle de l'Uruguay eu GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Les négociateurs de l'Union européenne et ceux des Etats-Unis se retrouveront les 1er et 2 décembre à Bruxelles.

■ **L'UDF PREND DATE.** La négociation du GATT donne l'occasion à l'UDF de faire entendre un point de vue différent de celui du RPR. Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, Charles Millon ont plaidé, dimanche 28 novembre, pour le signature d'un accord. La confédération centriste et libérale, qui se veut avant tout militante de l'Europe, n'exclut pas de défendre cette cause eux élections européennes de juin prochain, puis à l'élection présidentielle.

■ **UN «PAPIER» LE 6 DÉCEMBRE.** Dans une interview aux *Échos*, lundi 29 novembre, Alain Juppé confirme que Paris souhaite être en possession du projet d'accord le 6 décembre. *«Si le 6, il n'y a pas un papier sur lequel on puisse discuter (...), il est impossible, à mes yeux, de conclure le 15»*, déclare le ministre des affaires étrangères. Il estime que le création d'une organisation mondiele du commerce est eu cœur de le négociation.

Le débat sur le GATT

La France veut convaincre ses partenaires de sa détermination

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Inquiétude et méfiance sont perceptibles du côté français alors que s'engagent les deux dernières semaines de négocietions du GATT. Le gouvernement a le sentiment de jouer gros, mettant en cause tout à la fois les intérêts économiques du pays, sa politique européenne et l'unité de la majorité. Même nuancé, l'optimisme distillé à Bruxelles après la rencontre, la semaine dernière à Washington, entre Sir Leon Brittan et Mickey Kantor, les deux négociateurs européen et américain, les préoccupe plus qu'il ne les rassure. Du côté de la Commission européenne, porte-parole des Douze, on a fait état d'une bonne ambiance, de progrès, mais sans guère préciser davantage. On laisse entendre également qu'il ne devrait pas y avoir rupture à cause de l'agriculture, sauf si les Etats-Unis cherchaient un alibi pour ne pas conclure, en faisant porter le chapeau aux Européens; que les deux responsables des négociations, à peu de chose près, ont déjà en poche les scénarios permettant de compléter, et par là même de rendre acceptable pour tous, le pré-accord de Blair House...

Les Français, confiants dans le talent de négociateur de M. Brittan, mais modérément rassurés quant à ses intentions, ne veulent pas se laisser endormir. *«Cela n'a pas du tout bougé du côté américain, surtout dans le cas de l'agriculture. On nous laisse entendre que les Etats-Unis pourraient accepter une clause de paix* [l'engagement de ne plus harceler la politique agricole commune, PAC] *rédigée de façon plus satisfaisante pour l'Union européenne; ou encore que les engagements concernant la réduction en volume des exportations subventionnées pourraient être «lissés», autrement dit allégés, par rapport à ce qui était initialement prévu, au cours de la première année d'application de l'accord. C'est tout à fait insuffisant. Il faut qu'il soit clair que, faute de mouvement significatif sur l'agriculture, il y aura rupture»*, explique, quelque peu nerveux, un haut fonctionnaire français.

Le gouvernement français a réussi depuis l'été à calmer le jeu, à modérer les réactions des organisations professionnelles ou celles des éléments les plus désireux d'en découdre au sein de sa majorité parlementaire. En apaisant ainsi les passions, n'a-t-il pas fait passer auprès de ses partenaires de l'Union et de ceux du GATT un faux message? Celui qu'à condition d'obtenir quelques compensations pour sauver la face il était bien décidé, quoiqu'il arrive ou presque, à signer le 15 décembre.

«Le monde paysan et le monde politique font confiance au gouvernement, mais le feu couve sous la cendre», avertit-on à Paris. Autrement dit, pas question, dans l'ultime phase du cycle de l'Uruguay, d'être payé en monnaie de singe! Selon la Commission européenne, le premier bilan de la mise en œuvre de la réforme de la PAC confirme l'analyse selon laquelle l'accord de Blair House n'impliquera pas, par rapport à celle-ci, de contraintes supplémentaires.

Les Français n'en sont toujours pas convaincus. Ils craignent de se retrouver dans quelques années avec des excédents considérables de céréales, interdits à l'exportation, et de devoir alors étendre la jachère obligatoire. Ils font remarquer que des secteurs qui se sont beaucoup développés à l'exportation ces dernières années, tels les volailles ou les fromages de qualités courantes, vont particulièrement souffrir avec des risques de catastrophes régionales (la volaille en Bretagne par exemple). Bref, tout en étant conscients que l'opération en cours au GATT consiste à discipliner les échanges plus qu'à les libéraliser, et qu'elle comporte donc une certaine dose de sacrifice pour tous, ils entendent y regarder de près afin de limiter les dégâts.

Pour y parvenir – François Mitterrand et Edouard Balladur en sont l'un et l'autre persuadés –, il convient de rester maître du déroulement de la négociation. Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères, l'a confirmé dans son entretien aux *Echos*, lundi 29 novembre : *«Un nouveau rendez-vous à douze aura lieu le 6 décembre. Si, le 6, il n'y a pas un papier sur lequel on puisse discuter, je dis très clairement qu'il est impossible à mes yeux de conclure le 15. Parce que* [entre-temps], *il faut que nous ayons des concertations à la fois à douze et en France.»* Un tel calendrier est-il réaliste? Les dossiers litigieux sont, il est vrai, nombreux, mais les difficultés, après sept ans de débat, étant bien cernées, il n'est pas besoin de journées de palabres pour arbitrer.

Succès à porter au crédit du gouvernement Balladur, la France, depuis la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze du 20 septembre, n'est plus isolée. Mais cette solidarité communautaire est fragile et, pour la raffermir, les Français comptent sur l'Allemagne. On connaît l'importance que le gouvernement ainsi que les milieux économiques d'outre-Rhin attachent à une conclusion heureuse du cycle de l'Uruguay. La solidarité franco-allemande risque donc de se trouver mise à rude épreuve lors du sommet qui se tiendra mardi 30 novembre et mercredi 1er décembre à Bonn.

PHILIPPE LEMAITRE

CLÉS/ *Déclarations*

En évoquant, dimanche 28 novembre, «l'irresponsabilité de certaines déclarations» *à propos du GATT, qui M. Giscard d'Estaing* pouvait-il viser? On a l'embarras du choix.

■ **M. Mitterrand.** Le 25 octobre, le président de la République déclarait : *«Les Américains sont, pour la France, aujourd'hui, une difficulté importante. C'est vrai que, dans les rapports entre les autres pays et la France, ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui se distinguent par leur dureté dans la négociation commerciale, souvent par une sorte de diktat qui n'est pas supportable.»*

■ **M. Balladur.** Devant le Sénat, le 18 novembre, le premier ministre lançait une mise en garde très nette : *«Nous n'entendons pas être mis, le 14 décembre dans l'après-midi, en position d'accepter ou de refuser dans les deux heures qui suivraient, un accord qui nous serait apporté tout ficelé.»* Le 9 novembre, déjà, il relevait qu'*«aucune discussion agricole sérieuse n'a encore eu lieu entre la Commission* [de Bruxelles] *et les Etats-Unis»*.

■ **M. Juppé.** Le 5 novembre, à la télévision, le ministre des Affaires étrangères déclarait que *«si les choses continuent ainsi et si l'on ne se met pas d'accord, on verra qui en porte la responsabilité»*. Le 21 septembre, il estimait que *«les oukazes américains ne sont pas une méthode de discussion internationale»*.

■ **M. Chirac.** *«Il y a bel et bien une exception territoriale française, et nous en sommes collectivement dépositaires. On ne négocie pas son identité comme une marchandise»*, déclarait le président du RPR, le 21 octobre.

■ **Et les autres...** Le 17 octobre, Philippe de Villiers, député (UDF) de la Vendée, qualifiait de *«contresens historique»* les accords du GATT. Un mois plus tôt, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, estimait qu'il *«ne faut pas craindre d'aller jusqu'à la crise»* dans les négociations avec les Etats-Unis.

Brice Lalonde plaide en faveur d'un accord

BORDEAUX

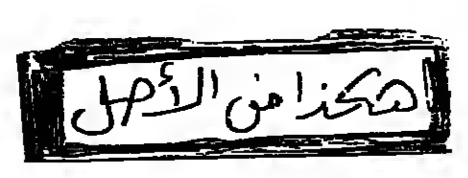
de notre correspondant

Brice Lalonde s'est prononcé en faveur d'une signature des accords du GATT, samedi 27 novembre à Bordeaux, où, dans le cadre d'un «tour de France» organisé par Génération Ecologie, il participait à un débat sur ce sujet en compagnie de Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, et de Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*.

Le président de Génération Ecologie, chargé d'une mission par le premier ministre sur les relations entre le commerce et l'environnement, a notamment affirmé : *«J'ai beaucoup travaillé ce dossier, dans lequel j'étais parti avec l'idée de le critiquer. J'ai changé d'avis, car il vaut mieux qu'il y ait une règle du jeu. Il est anormal qu'on nous parle d'un complot international contre la France et l'Europe. Il faut, plutôt, se demander si une partie du débat actuel n'est pas provoquée par des adversaires de l'Europe, par une volonté de dramatiser un certain affaiblissement de la France.»*

A propos du volet agricole, l'ancien ministre de l'environnement a estimé que *«le GATT vise à interdire les subventions qui empêchent les pays les moins riches d'accéder au marché»*. *«Ne confondons pas le débat actuel avec la critique d'une politique agricole qui a ruiné les agriculteurs, la terre et les pays du tiers-monde*, a-t-il ajouté. *Ce n'est pas le GATT qui a fait cela.»*

P. C.





Le Pentax ESPIO 115 est le seul appareil à avoir reçu deux récompenses. C'est normal, il est nettement au-dessus du lot.

Élu "Compact européen de l'année" et meilleur appareil compact par la TIPA. Les professionnels de la photo ont rarement des coups de cœur pour les appareils compacts. Aussi, lorsque l'un d'eux est consacré à 2 reprises, c'est forcément qu'il sort du lot. Par sa compacité: l'ESPIO 115 est le plus petit, le plus maniable et le plus solide de tous les compacts. Par ses performances techniques: sa focale la plus longue du marché, le silence de son zoom motorisé, son mode panoramique... Enfin, sa mesure de lumière extrêmement perfectionnée sur 6 zones de l'image permet la plus grande exigence du photographe, quel que soit le film utilisé. Des appareils Pentax ont été très souvent primés ces dernières années. C'est peut-être parce que Pentax innove constamment dans l'art de prendre de meilleures photos. Mais le plus grand succès Pentax est certainement le fait que ses compacts zoom sont les plus vendus dans le monde.





PENTAX

PENTAX ESPIO 115. BIEN PLUS QU'UN COMPACT.

Les débats au sein de la majorité

M. Millon demande que le gouvernement engage des réformes

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 28 novembre, a demandé au gouvernement d'engager des réformes. «*L'Histoire ne repasse jamais les plats*, a-t-il rappelé. *Il y a, aujourd'hui, une majorité extraordinaire, qui est décidée à faire des réformes. Cela vaut le coup, pour le gouvernement, de passer un accord avec* [elle] *et de lui dire : on y va !*» «*Depuis huit mois*, a continué le député de l'Ain, *le premier ministre et son gouvernement ont remis de l'ordre. Nous arrivons, aujourd'hui, à une seconde étape, qui doit consister à engager des réformes.*»

Le président du conseil régional Rhône-Alpes a évoqué, ensuite, les négociations du cycle de l'Uruguay, en déclarant : «*Nous avons le choix entre un repli sur soi, qui serait synonyme de régression, et une ouverture équilibrée, qui serait signe d'expansion et de création de richesse. Si le gouvernement veut aller à la négociation armé d'un vote, je le comprendrai très bien*, a précisé M. Millon, qui regrette que l'on ait trop joué, *depuis un certain nombre de mois, sur l'émotivité nationaliste*».

M. Millon a évoqué les prochains rendez-vous électoraux. A propos des élections européennes, il a émis le souhait que l'UDF «*ne renie pas un iota de ses convictions européennes*». Le président du groupe UDF a souhaité que le RPR «*s'aligne*» sur les positions de l'UDF. Il a affirmé *qu'en* cas de désaccord «*de fond*», «*ce seront les Français qui trancheront*» entre deux listes. Le député de l'Ain estime, enfin, que l'UDF doit être représentée à l'élection présidentielle.

M. Giscard d'Estaing dénonce «l'irresponsabilité de certaines prises de position» sur le GATT

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a conclu, dimanche 28 novembre, les assises nationales des Clubs Perspectives et Réalités en indiquant que si l'UDF «*soutient l'action du gouvernement*», elle entend cependant «*exercer son droit à la réflexion sur tous les grands sujets qui préoccupent les Français, de l'emploi à l'Europe*». «*L'action de l'UDF a exercé une influence bénéfique sur deux sujets récents (...) : elle a ramené le débat sur le GATT à une tonalité plus raisonnable (...) ; elle a fait écarter, par son vote unanime, l'illusion* [que la semaine de trente-deux heures] *serait la réponse appropriée à la montée du chômage.*»

Après avoir redit que «*l'Union de l'Europe est, aujourd'hui, en danger*» et que «*ce n'est pas le moment de mettre son drapeau dans sa poche ni de renoncer au combat*», M. Giscard d'Estaing a déclaré que la mise en place de la monnaie unique pour 1999 doit rester «*prioritaire*», au même titre «*la réforme des institutions*». Le président de l'UDF a émis le souhait que le gouvernement parvienne «*à un bon accord sur le GATT*». «*L'intérêt bien compris de la France est que la négociation en cours aboutisse à une conclusion positive*, a-t-il dit, *c'est souhaitable pour nos intérêts économiques et pour l'image de la France*», ternie, selon lui, par «*des déclarations excessives, qui ont fait de la France le «mouton noir» de la négociation*». Le député du Puy-de-Dôme a dénoncé «*l'irresponsabilité de certaines prises de position*» qui «*a abouti à ce résultat lamentable : s'il y a échec, et même si la responsabilité en revient à d'autres, c'est à la France que cet échec sera imputé*». M. Giscard d'Estaing a évoqué la situation de l'emploi en déclarant : «*Nous ne pourrons pas rester, sans risque d'explosion, dans la situation actuelle.*» «*Aucune des solutions que nous pouvons imaginer n'aura de sens tant que l'activité économique n'aura pas repris*, a-t-il dit.

M. Barre n'exclut pas d'être candidat à la prochaine élection présidentielle

Raymond Barre, député (apparenté UDF) du Rhône, n'a pas exclu, dimanche 28 novembre, sur France 2, d'être candidat à l'élection présidentielle de 1995. «*Je suis un homme libre et je ne m'interdis jamais rien*», a-t-il déclaré à «L'heure de vérité». «*Je suis un homme raisonnable, j'examine les conjonctures et me détermine en fonction des conjonctures ; donc rien, avec moi, n'est jamais exclu*», a-t-il ajouté. «*Si le premier ministre estime que la situation est telle qu'il peut être candidat*, a estimé M. Barre à propos de M. Balladur, *il décidera lui-même d'être candidat. S'il va demander l'autorisation, personne ne la lui donnera !*»

M. Barre a évoqué la polémique sur le Conseil constitutionnel, en regrettant «*les critiques du premier ministre*» et le fait que «*le président du Conseil constitutionnel soit sorti de sa réserve*». L'ancien premier ministre a ajouté que le président de la République aurait dû intervenir pour dire «*qu'on ne met pas en cause une décision du Conseil constitutionnel*», au lieu de dire simplement «*que la controverse était close*».

Regrettant, à propos des négociations du GATT, que «*la France donne l'impression d'être frileuse, de se replier sur elle-même*» et «*de vouloir imposer à ses partenaires des solutions dont on sait qu'elles ne sont pas des solutions valables à long terme*», M. Barre a déclaré «*indispensable*» que «*l'on puisse arriver à un accord convenable, qui ait l'effet psychologique que tout le monde attend*». Le député du Rhône a évoqué la situation économique. «*Je crois que la récession s'est arrêtée*, a-t-il dit. *Nous sommes, aujourd'hui, sur un plateau, et j'ai peur que ce plateau ne dure assez longtemps, parce qu'il y a une conjoncture internationale qui ne s'améliore pas, parce qu'il y a, en France, une réticence des consommateurs et une absence d'investissements de la part des entreprises.*»

Lors d'un colloque consacré à «Georges Pompidou et l'Europe»

M. Chirac rappelle que la construction européenne est «vitale»

Le colloque consacré à «Georges Pompidou et l'Europe» (le Monde du 27 novembre) publiera prochainement l'ensemble des nombreux témoignages et contributions qui ont été présentés par des universitaires et par des collaborateurs de l'ancien chef de l'Etat. Chacun a décrit des points particuliers de l'action du président défunt, pour souligner sa volonté de faire progresser la construction européenne tout en demeurant fidèle aux principes généraux posés par le général de Gaulle dès les débuts de la V[e] *République, lorsque, après son retour au pouvoir en 1958, il avait fait ratifier le traité de Rome.*

C'est pourquoi M. Chirac, prononçant le discours de clôture, s'en est tenu à l'esprit général du comportement de M. Pompidou, pour qui «*les nations européennes étaient historiquement ensemble porteuses d'une culture, d'une civilisation et d'un message qui devait être donné au monde*». En développant ces thèmes, l'ancien premier ministre a souligné, comme l'avait fait avant lui M. Balladur, que l'identité européenne et l'identité nationale sont compatibles. «*Au premier rang des principes gaulliens*, a-t-il affirmé, *la primauté est donnée, en toute circonstance, à l'intérêt national*», mais il a ajouté : «*Au cœur de la pensée gaullienne, la conscience d'une idée européenne, toujours à construire, plonge ses racines dans notre histoire commune.*» A propos de l'œuvre de Georges Pompidou, il a souligné : «*C'est lui qui a été l'initiateur de la conférence de La Haye, dont devait sortir, notamment, l'entrée, devenue inévitable, de la Grande-Bretagne dans la Communauté. C'est lui qui a senti la nécessité d'aller au-delà du Marché commun et de s'engager sur la voie de l'union économique et monétaire. C'est lui, enfin, qui a œuvré pour une véritable coopération politique des Etats membres, afin que la Communauté ne soit pas uniquement économique.*»

Se référant au double héritage gaulliste et pompidolien, M. Chirac a décrit les lignes de force d'une politique «*pragmatique et ambitieuse*», deux termes utilisés par M. Balladur, en estimant compatibles «*une construction européenne vitale*» et «*l'autorité nécessaire des gouvernements pour la conduire vers son destin*».

ANDRÉ PASSERON

COMMENTAIRE

«Devoir d'impertinence»

QU'A donc gagné l'UDF aux dernières élections législatives ? Un groupe unique et pléthorique à l'Assemblée nationale, une présence massive au gouvernement. C'est beaucoup. C'est peu. Au-delà du confort des apparences, la confédération reste l'obligée d'un RPR plus puissant encore, qui tient les manettes et qui en est, déjà, à chercher le nom du candidat, forcément issu de ses rangs, qui succédera à François Mitterrand.

Liée par la solidarité gouvernementale que la cohabitation, fût-elle douce, rend obligatoire, l'UDF dispose d'une liberté de parole «*supervisée*», comme le dit Raymond Barre de la liberté d'action d'Edouard Balladur. Vidée de ses forces vives par la formation du gouvernement, qui a décapité, comme à dessein, les directions du PR et du CDS, ses deux principales composantes, l'UDF ne s'exprime que par les voix de Charles Millon, Valéry Giscard d'Estaing et René Monory, auxquels s'est adjoint, dimanche, Raymond Barre. Les uns et les autres sacrifient plus que volontiers au «*devoir d'impertinence*», rappelé par Hervé de Charette en tant que responsable des Clubs perspectives et réalités, mais, pour l'instant, l'UDF se contente de toussoter. Les bémols ne sont jamais assourdissants.

Vont-ils le devenir ? Après qu'a été exprimé avec une fermeté inhabituelle le souhait, rappelé sur tous les tons, dimanche 28 novembre, de voir le gouvernement revenir à plus de raison dans les négociations du cycle de l'Uruguay, voici venir maintenant le temps de l'Europe. Fière de son engagement pour la construction européenne, alors qu'il paraît aujourd'hui passé de mode, l'UDF bombe le torse. A moins d'un engagement du RPR en faveur de l'application des accords de Maastricht et de la monnaie unique en 1999, il n'y aura pas de liste unique de la majorité. Chacun sous sa bannière et à Dieu va!

Voire. Il faudra, alors, aux responsables de l'UDF beaucoup d'énergie pour résister au premier ministre, qui ne se fera pas faute, sous couvert de la politique européenne qu'il mène et que l'UDF approuve, de montrer du doigt la division, ce qu'il fait déjà, par précaution, dès que l'occasion s'en présente.

Au moins l'Europe peut-elle constituer un meilleur levier que la date des municipales de 1995, dont le RPR, contrairement à l'UDF, souhaite le report. L'unanimité de l'UDF pour des élections en mars pourrait subir quelque dommage, puisque nombreux sont, au PR notamment, ceux qui jugent dérisoire de chicaner ainsi le président du RPR, lequel ne tient pas à ajouter à une campagne présidentielle nationale une campagne municipale à Paris. Hostile au maintien, Charles Millon assure, de son côté, que des municipales placées avant la présidentielle favoriseraient une candidature unique de la majorité à cette élection, alors qu'il tient, lui, à ce que l'UDF soit présente à ce rendez-vous capital.

En fait, l'UDF veut voir dans le temps son meilleur allié. Que celui-ci s'accompagne d'une persistante dégradation de l'économie, comme la redoutent MM. Barre et Giscard d'Estaing, à nouveau côte à côte, et le jeu politique pourrait alors prendre une configuration plus intéressante, en tout cas plus ouverte qu'à présent.

GILLES PARIS

Le retour de Malthus

Suite de la première page

Ironie de l'histoire, le sénateur Arthuis, qui s'est fait connaître par un rapport destiné à contrer les délocalisations, vient de bénéficier d'un investissement d'une société de Hongkong dans son département de la Mayenne. Enfin, les ménages français épargnent ce qu'ils peuvent, plutôt que de se préoccuper de relancer la consommation, par peur du présent, avec son cortège de chômeurs «en fin de droits» et de SDF...

Qu'il paraît loin le temps béni où l'Europe était décrite, aux Etats-Unis, comme la superpuissance en gestation, comme la figure de proue du progrès. Voilà l'Europe aujourd'hui en panne, menacée de l'intérieur, guettée par le recul, sinon par la dislocation, au moment où l'ensemble Asie-Pacifique s'organise, au moment où, surtout, l'Amérique lui rend les armes en jetant les bases d'une organisation régionale. Quel contre-sens pour ceux qui, aujourd'hui, reprennent le fil tentateur du «*compromis protectionniste*» à la française, selon l'expression de Pierre Rosanvallon, qui, sans remonter à la Restauration ni à Jules Méline, a toujours su satisfaire une bonne partie du patronat, des syndicats et des partis (à commencer par le PCF), au service de corporatismes qui ne sont pas seulement agricoles, mais dont le coût, en subventions de toutes sortes, est soigneusement dissimulé, alors que son évolution serait rapidement intenable !

Historiquement, la répudiation de cette constante pratique des compensations nationales date de mars 1983, n'en déplaise à ceux qui expliquent que la gauche a desservi le pays. Il est normal qu'aujourd'hui les excès du libéralisme et du libre-échangisme, compris comme un nouveau «*rule America*», nourrissent une nostalgie du protectionnisme, et de ses deux acolytes, l'inflation et la dévaluation. Il est naturel que la droite y soit particulièrement sensible, car elle est naturellement proche des lobbies patronaux et agricoles. Il est sain que le débat ait lieu, et que l'UDF, du moins ceux qui n'ont pas peur de la représenter, MM. Giscard d'Estaing, Barre et Millon, choisisse de défendre son identité en réaffirmant qu'elle se situe dans le camp de l'ouverture et du risque. Il va être temps, enfin, qu'Edouard Balladur choisisse le sien.

Moment décisif, pour le premier ministre, qui n'est pas sans rappeler le rendez-vous de la gauche avec l'Histoire il y a dix ans. Le problème était alors pour elle et le premier ministre de l'époque de faire accepter une contrainte extérieure à une majorité qui n'en voulait pas. La difficulté est de même nature, à ceci près que l'attitude de l'UDF place heureusement M. Balladur en position d'arbitre. Mais, là où Pierre Mauroy avait la chance de devoir affronter, parmi les siens, une opposition explicite, qui se rassemblait le soir dans le bureau de François Mitterrand, Edouard Balladur se trouve face à une opposition diffuse. En clair, peut-il prendre le risque d'être désavoué par un Jacques Chirac déjà en campagne pré-présidentielle ? La France avait, en 1983, un partenaire fiable, et qui était disposé à exercer la pression nécessaire pour la conduire sur le bon chemin amicalement. Mais les Etats-Unis ne sont pas l'Allemagne : ils sont dirigés par des gens qui non seulement ne nous comprennent pas, mais surtout sont principalement tournés vers leur propre front intérieur, et vers l'Asie quand ils regardent à l'extérieur.

Si bien qu'à certains égards la tâche d'Edouard Balladur est aujourd'hui plus délicate : hier, le pays, au fond, n'avait pas le choix, sauf à se choisir un destin albanais : il était, du fait de sa situation financière, dans la nasse ; demain, dès la négociation conclue, chacun va se livrer à des comptes d'apothicaires pour savoir si le premier ministre doit ou ne doit pas signer. Elle est aussi à moins longue portée car, dans les affaires de commerce international, un cycle de négociations succède toujours à un autre. En tout cas, le voilà au pied du mur, celui que dresse sa propre majorité. Il n'y a pas meilleur test pour qui voudrait, légitimement, un jour prochain, représenter un pays, et non plus son parti.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Invité du «Forum RMC-l'Express»

M. Lellouche (RPR) met des conditions à une éventuelle candidature de M. Balladur

Un député chiraquien et un ministre RPR ont évoqué, dimanche 28 novembre, la préparation de l'élection présidentielle au sein du mouvement néogaulliste. Invité du «Forum RMC-*l'Express*», le conseiller diplomatique de Jacques Chirac et député (RPR) du Val-d'Oise, Pierre Lellouche, a déclaré que le premier ministre sera jugé sur son bilan «*dans un an et demi*». «*Si la France est redressée et si, effectivement, il jouit d'une popularité politique et dans l'opinion considérable, je crois qu'il sera candidat*», à l'élection présidentielle, a dit M. Lellouche, qui a assuré avoir «*complètement confiance dans l'œuvre de redressement*» du gouvernement.

Ce proche du maire de Paris a ajouté : «*Si ce n'est pas le cas, je crois que, lui-même, il cédera la place à Jacques Chirac, étant donné que Jacques Chirac est le patron du RPR, qu'il a une immense expérience politique et les capacités d'être président de la République.*» En tout état de cause, M. Lellouche a exclu un «*scénario à la Giscard-Chirac*» entre MM. Balladur et Chirac. «*Nous verrons quelles sont les chances de l'un et de l'autre*», a-t-il dit, assurant que les deux hommes «*régleront*» la question «*entre eux, entre amis et à l'amiable*».

Au micro de Radio-J, Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a déclaré qu' «*il y a, à l'évidence, deux hypothèses de travail*» au RPR et il s'est montré «*convaincu, qu'au début de l'année 95, les choses se régleront d'abord entre eux deux* [MM. Balladur et Chirac] *et, ensuite, en fonction de la situation politique*». Réaffirmant que «*l'élection présidentielle, c'est toujours la rencontre, à un moment donné, entre une opinion et un homme*», M. Perben a précisé : «*La vie publique est faite d'incertitudes, de combats, d'ambitions. Chacun sait que Jacques Chirac est le candidat naturel du RPR, il s'y prépare à l'évidence, mais les circonstances peuvent l'amener à faire autre chose.*»

Devant le CRIF

Le premier ministre réaffirme son engagement contre le racisme

Sur l'agenda du premier ministre, la journée du samedi 27 novembre restera comme un modèle d'œcuménisme... Au lendemain du sommet franco-italien, à Rome, Edouard Balladur et son épouse ont été reçus le matin, au Vatican, par le pape Jean-Paul II. Entretien particulier et discret, photo officielle, visite privée de la chapelle Sixtine, émotion devant son *Jugement dernier* – «*C'est une des plus belles choses que l'on puisse voir*» –, le premier ministre a confié qu'il avait été «*heureux de revoir le pape*». «*Quand il était venu à Lyon, en 1987*, a-t-il rappelé, *j'avais déjà eu l'honneur de l'accueillir. Le Saint-Siège représente, dans le paysage du monde, une force considérable, spirituelle et morale, mais une force.*»

A Paris, le soir, M. Balladur a participé au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui s'apprête à célébrer son cinquantième anniversaire. En présence du ministre de la culture, Jacques Toubon, de nombreux autres élus de la ville de Paris et des représentants des trois autres cultes, le président du CRIF, Jean Kahn, a évoqué la crise de la société française et «*l'obligation d'éthique*» incombant particulièrement à la communauté juive de France. «*C'est pourquoi*, a-t-il souligné, *le CRIF s'engage, lorsque les griffes de la crise que nous traversons actuellement viennent déchirer le tissu social de notre pays, faisant apparaître des boucs émissaires : l'étranger, le réfugié, le différent, celui qui n'est pas comme tout le monde. C'est pourquoi le CRIF fait entendre sa voix lorsque des politiciens dévoyés, regroupés dans un parti dont nous voulons espérer qu'il restera isolé et minoritaire, tentent d'exploiter la part d'ombre, qui est en chacun de nous, pour faire jouer les tristes instincts de l'exclusion.*»

«*Ce devoir du souvenir et, aussi, de la morale incombe également à l'Etat*», lui a répondu M. Balladur. «*Sachez*, a-t-il déclaré, *que vous trouverez toujours mon gouvernement à vos côtés pour dénoncer les thèses révisionnistes, toujours pour dénoncer les théories racistes.*»

DOM-TOM : les sénateurs adoptent le budget présenté par M. Perben. – Le Sénat a commencé l'examen de la seconde partie du projet de loi de finance pour 1994, consacrée aux dépenses, en adoptant, dans la nuit de vendredi 26 à samedi 27 novembre, le budget des DOM-TOM, présenté par Dominique Perben. Les crédits ont été votés par la majorité RPR-UDF. Le PC et le PS ont voté contre. Au cours de la discussion, deux sénateurs de la majorité, Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) et Roger Lise (Un. centr., Martinique), ont exprimé leur soutien à Eric Boyer (RPR), président du conseil général et sénateur de la Réunion, poursuivi pour une affaire de corruption et détenu depuis le 25 août.

La réunion du conseil national

La nouvelle majorité des Verts doit encore compter avec les amis de M. Waechter

Le conseil national inter-régional des Verts s'est réuni, samedi 27 et dimancha 28 novembre à Paris, pour élire la nouvelle direction du mouvement écologiste, dont il n'a pu désigner qua neuf membres sur onze. L'ancien chef da file das Verts, Antolne Waechtar, a menacé da quitter la mouvement si son courant n'est pas représenté correctement dans la direction, qui doit être complétée en janviar prochain. Bien que devenu minoritaire, l'ancien candidat à l'élection présidantielle de 1988 continue de représenter à lui seul un enjau.

Les Verts commencent à être prudents. S'il leur arrive encore de diffuser des documents internes au contenu ahurissant (1), ils savent que la première réunion du conseil national inter-régional (CNIR), qui suit leur assemblée géoérale annuelle, est toujours des plus mouvementées. Pour la première fois, ils ont done interdit l'accès des caméras de télévision dans la salle, et plusieurs d'entre eux songent de plus en plus sérieusement à entamer leur principe absolu de transparence en fermant la porte, dans l'avenir, aux journalistes. A défaut de pouvoir eux-mêmes se corriger, ils pourraient, ainsi, corriger le reflet de leur propre image.

Ces ardents partisans de la représentation proportionnelle que sont les Verts ont toujours, en effet, quelque difficulté à l'appliquer à l'intérieur de leur mouvement. En 1991, déjà, Dominique Voynet en avait fait les frais. En 1992, c'était au tour d'un proche d'Antoine Waechter, Jean-Louis Vidal, ancien conseiller de Paris. Cette fois encore, les délégués du CNIR ne sont donc pas parvenus à élire tous les membres do collège exécutif, la direction nationale des Verts.

Il est vrai qu'après l'assemblée générale de Lille, qui avait vu l'émergence d'une majorité composite autour de Dominique Voynet, Andrée Buchmano et Dominique Plancke (*le Monde* du 16 novembre), l'exercice o'était pas facile. Le collège exécutif, réduit à dix postes par souci d'efficacité, laissait peu de marge pour la représentation des diverses sensibilités. Surtout, si M. Waechter et ses amis ont perdu la majorité, ils disposent toujours d'une minorité de blocage. Or celle-ci est renforcée par le fait que la majorité requise pour l'élection au collège exécutif est de 60 %.

Au premier tour de scrutin, samedi, deux des animateurs de la nouvelle majorité, Yves Cochet et Andrée Buchmann, étaient ainsi battus après avoir recueilli plus de 57 % des suffrages exprimés. M. Waechter était, en revanche, réélu triomphalement à son poste de porte-parole avec 83,6 % des voix, tandis que Mme Voynet n'obtenait que 62,7 % des suffrages. Le nouveau chef de file des Verts avait clairement souhaité que son ancien rival reste présent au collège exécutif. Elle avait été entendue par ses amis, alors que ceux da M. Waechter continuaient de mener une bataille à retardement contre les candidats issus de la majorité de Lille. Mme Buchmann, coupable de s'être détachée de la «famille waechterienne», allait même devoir attendre le troisème tour de scrutin pour être élue. Pour favoriser cette électioo, Mme Voynet a même dû consentir, entre-temps, à laisser trois places à la minorité dans un collège porté de dix à onze membres.

La dissidence des «indépendants»

L'habituel moment de tension, propre aux réunions bimestrielles du «parlement» des Verts, est fioalement survenu dimanche après-midi, à l'annonce des résultats du poste de délégué à la formation : Gérard Monnier-Besombes, l'un des principaux animateurs des Verts de Provence-Alpes-Côte d'Azur, devenu le véritable «patroo» de la minorité, n'était pas élu. *«Vous n'avez pas joué le jeu»*, lançait M. Waechter à l'adresse de la majorité. Puis, observant que les télévisioos avaient enfin été autorisées à entrer dans la salle, il revenait soudain vers la tribune, arrachait le micro des mains d'une déléguée et affirmait : *«Si le contrat n'est pas respecté, je donnerai ma démission du mouvement.»*

C'est précisément ce que souhaite une partie des «Verts indépendants», adversaires déterminés de tout rapprochement avec la gauche. Dans l'intervalle des deux séances du CNIR, ceux-ci ont rencontré des anciens des Verts, regroopés dans la Confédération des écologistes indépendants (CEI), et des représentants de divers groopes régionaux. Ensemble, ils appellent à des Assises de l'écologie indépendante, en février prochain, à Compiègne, pour préparer éventuellement une liste aux élections européennes. S'ils doivent quitter les Verts, ils préféreraient le faire en compagnie du «leader historique» qu'est encore M. Waechter. Pour mieux pousser ce dernier à l'épreuve de force, certains d'entre eux ont même participé à la non-élection de M. Monnier-Besombes.

En janvier prochain, le véritable *casus belli* que constitue la représentation de la mioorité dans la direction d'un mouvement de cinq mille six cents adhérents sera donc l'enjeu de nouvelles tractations.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Le dernier exemple en date en est fourni par un «document de travail» – c'est-à-dire non encore ratifié par les Verts – de la «commission animaux». Outre l'interdiction progressive de la fabrication de foie gras, il y est proposé d'instituer un statut pour les chats errants et de créer une caisse de retraite pour les animaux du spectacle. Moins drôle est cette précision sur les droits de l'animal, dont les commissaires des Verts veulent changer le statut juridique : *«Une personnalité animale s'apparente juridiquement à la personnalité d'handicapés mentaux ou à celle d'enfants, en ce sens que la notion de droits n'implique pas, pour eux, de devoirs correspondants.»*

Le nouveau collège exécutif

Le nom des nouveaux membres du collèga axécutif est suivi d'une lettre symbolisant leur appartenance aux différentes sensibiltéa représentées, avant lea synthèses, à l'assembléa générale de Lilla. Pour la majorité : B, motinn Voynet; G, motion Plancke; I, motion Buchmann; pour la minorité : D, motion Waechter; K, motion Monnier-Besombes.

Porte-parola : Andréa Buchmann (I), Yves Cochet (B), Dominique Voynet (B), Antoine Waechter (D).

Secrétaire national : Dominique Plancke (G). Secrétaires nationaux adjoints : Geneviève Andueza (D et K), Marie-Françoise Mendez (B).

Trésorier : Gérard Galtier (G). Déléguée au programme : Marie-Hélène Aubert (B).

Deux postes de déléguéa restent à pourvoir pour la formation et la communication.

REPÈRES

EXTRÊME DROITE

M. Le Pen lance un «appel à la jeunesse»

Devant quatre cents militants at sympathisants, Jean-Maria le Pen a lancé, samedi 27 novembre à Paris, *«un appel à la jeunesse»* au terme de la première convention nationala du mouvemant de jeunes du Front natlonal. Quelques dizaines d'anciens ont grossi les ranga da ce rassemblement qui, selon les organisateura, devait accueillir *«plus da mille délégués, repréaentant toutes les provinces de France»*, afin da permettre au Front national de la jeunesse (FNJ) da montrer qu'il est *«le fer de lance de la jeunesse»*.

Au terme de daux heures da débats aur l'amploi, sur l'immigration et sur la aida, Samual Maréchai, directeur du FNJ, a assuré aux participants que le Front national ast *«l'incarnation du mouvement national eocial populaire»*, dont *«le combat ne trouvera son aboutissement que le jour où Jean-Marie Le Pan s'installera à l'Elysée»*.

LE PROJET DE BUDGET

Le Sénat adopte les crédits de l'équipement

Le Sénat a adopté, dimanche 28 novamhre, an premièra lacture, les crédits du logement préaantés par le ministra Hervéda Charetta, pula l'ansemhla des erédits du minletère de Bernard Bosson (équipement, tranaports et touriame). Ceux-ci comprenant l'urbanisma, la mar, la transport aérien, la météorologie, les transporta terrastraa, les routes, la sécurité routière et la touriama; ils ont été votéa, au scrutin public, par la RPR et l'UDF, alors que le PS et le PC se prononçaient contre.

Seuls les crédits du tranaport aérien ont fait l'objet d'un amendament déposé par Sarge Vinçon (RPR, Cher) et Ernest Cartigny (Rase. dém., Salna-Saint-Denis) et adnpté enntra l'avis du gouvarnamant. Cet amendement vise à réduire da 10 millions de francs las autorisations da programme et les crédits de paiement consacrés aux études et recherche de base.

Alors que les socialistes n'ont pas encore déterminé s'ils participeraient au vote

M. Barre juge inutile la levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie

Raymond Barre a déclaré, dimanche 28 oovembre, que la procédure de vote de l'Assemblée nationale sur la demande de la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, fixée ao 7 décembre, ne lui *«paraît pas normale»*. Il a ajouté : *«A dix jours de la fin de la session, je ne vois pas pourquoi l'Assemblée nationale aurait à intervenir dans cette affaire. Que les magistrats prennent leurs responsabilités !»* L'ancien premier ministre, qui participait à «L'heure de vérité» sor France 2, s'est proooocé *«contre le système de l'immunité parlementaire»*, avant d'observer : *«On voit bien que cela devient tout à fait ridicule. C'est un jeu où chacun se renvoie la responsabilité.»*

Ioterrogé, d'autre part, sur le rôle dn maire de Lyon, Michel Noir, dans l'affaire Botton, le député (appareoté UDF) du Rhône a répondu : *«Des instructions sont ouvertes. Attendons le résultat. Qui dit que M. Noir est coupable? Moi, je ne jette jamais la pierre avant de savoir exactement ce dont il s'agit.»*

Invité de l'émission «Repères» sor Fraoce 3, dimanche, Michel Rocard a déclaré que les socialistes *«hésitent encore»* entre le vote contre la levée de l'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône et la oon-participatino au vote, en précisant qu'ils cherchent *«l'argument qui sera le mieux compris de l'opinion publique»*.

«Un conflit commercial classique»

Le premier secrétaire du PS a expliqué : *«Juridiquement, la levée de l'immunité, c'est exclusivement donner à un juge le droit de mettre* [M. Tapie] *en prison. Ce qui n'aurait de sens que si l'on avait peur qu'il ne fuie ou qu'il ne s'en aille. Ce n'est pas son tempérament (...). Nous sommes dans un conflit commercial classique, pas devant une affaire à la Médecin. Dieu merci!» «On va voter sur l'immunité quinze jours avant que l'immunité ne serve plus à rien, puisque la session sera interrompue»*, a-t-il cootioué, avant de lancer : *«Qu'est-ce que cette dramatisation politicienne?»* et de dénoncer *«cette curée, cette mascarade»*.

D'autre part, Jean-Jacques Keronrédan, conseiller municipal de Rennes, a décidé de quitter le MRG, dnot il est membre du comité directeur et président de la fédération de Bretagne. Dans une lettre ouverte adressée à Jeao-François Hory, présideot du mouvement, M. Kerourédan lui reproche de ne manifester *«aucune considération pour ses fédérations régionales»* et de *«donner à Bernard Tapie le rôle de leader, porte-parole et faire-valoir»* du parti. Avant d'estimer qne *«la démocratie interne au MRG semble de plus en plus mise au rancart»*, il affirme : *«Le populisme, fût-il prétendument de gauche, me paraît fort dangereux pour la démocratie. Il est, pourtant, fort bien représenté par Bernard Tapie au sein du MRG. Et ailleurs. Ce n'est pas avec cela que se reconstruit le «grand parti radical» (...). La politique est, d'abord, un vrai débat d'idées et de convictions (...) et non un spectacle, sous prétexte qu'il faut médiatiser à tout crin le parti : vu sous cet angle, mieux vaudrait Madonna que Bernard Tapie.»*

La démission de Jean Fournet-Fayard et la crise des instances dirigeantes du football français

■ **DÉMISSION.** Président de la Fédération française de football depuis neuf ans, Jean Fournet-Fayard a demandé au conseil fédéral exceptionnel, réuni le 29 novembre pour tirer les conséquences de l'élimination de la France de la Coupe du monde 1994, de le décharger de ses fonctions « avant de remettre son mandat présidentiel à ses électeurs lors de la prochaine assemblée fédérale du 19 février 1994 ». Ancien président de l'UEFA, Jacques Georges a été élu parmi les sept membres du bureau fédéral comme président intérimaire.

■ **GROUPE DE TRAVAIL.** Un groupe de travail devait être mis en place pour élaborer un plan de restructuration du football français et définir le profil du nouveau sélectionneur national.

CLÉS/ Hommes

Plusieurs personnalités pourraient jouer un rôle majeur dans la réorganisation du football français.

■ **Fernand Sastre.** – Secrétaire général (1969), puis président de la fédération française de football (1973-1984), cet ancien conservateur des hypothèques, âgé de soixante-dix ans, est co-président du comité d'organisation de la Coupe du monde 1998 aux côtés de Michel Platini. Fernand Sastre, qui a rédigé un rapport alarmant sur la situation du football français en 1989, est également vice-président du Comité national olympique et sportif français.

■ **Noël Le Graët.** – Président d'un modeste club de deuxième division, l'En avant Guingamp, il succède, en octobre 1991, à Jean Sadoul, décédé, qui avait régné sur la Ligue française de football pendant près d'un quart de siècle. A son arrivée, la situation est catastrophique. Au cours des années 80, les affaires se sont multipliées et le déficit global des clubs atteint un milliard de francs. Noël Le Graët, cinquante-deux ans, affirme son intention d'assainir les comptes d'un sport gangréné par la surenchère financière.

■ **Michel Hidalgo.** – Agé de soixante ans, il entraîne les Bleus de 1978 à 1984, au « bon vieux temps » des Michel Platini, Alain Giresse et Jean Tigana, champions d'Europe en 1984. En 1986, il abandonne le poste de Directeur technique national (DTN) de la FFF pour devenir directeur général de l'Olympique de Marseille, poste qu'il occupe jusqu'en 1991.

■ **Michel Platini.** – Après des débuts à Nancy, il fait les derniers beaux jours de l'AS Saint-Etienne de 1979 à 1982. Transféré à la Juventus de Turin en 1982, il est, avec l'équipe italienne, finaliste de la Coupe d'Europe en 1983 et vainqueur de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe contre Porto en 1984, puis de la Coupe d'Europe des clubs champions contre Liverpool en 1985, à l'occasion d'un match qui tournera à la catastrophe dans le stade du Heysel, à Bruxelles. Sous le numéro 10 de l'équipe de France, Michel Platini fut demi-finaliste de la Coupe du monde 1982, champion d'Europe en 1984 et troisième de la Coupe du monde 1986. Sélectionneur de l'équipe de France de 1988 à 1992, Michel Platini, trente-huit ans, est co-président du comité d'organisation de la Coupe du monde 1998.

■ **Jacques Georges.** – Agé de soixante-dix-sept ans, ce Vosgien, ancien industriel du textile, a été président de la Fédération française de football (1968-1972) avant d'être élu à la présidence de l'Union européenne des associations de football (UEFA) de 1983 à 1980. Vice-président et membre du comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA), il préside la commission finances et technique de cet organisme.

Fédération-Ligue : la querelle de famille

Entre la Fédération française de football (FFF) et la Ligue nationale (LNF), le malentendu est aussi vieux que le couple, condamné à s'entendre par un mariage de raison et séparé de corps. Fondée en 1906, la Fédération, installée avenue d'Iéna, a reçu du ministère de la jeunesse et des sports une délégation de pouvoir pour « *organiser, développer et contrôler la pratique du football* » en France. En son sein, la Ligue, domiciliée boulevard de Courcelles, est chargée de gérer le football professionnel et d'organiser les championnats de première et de deuxième division.

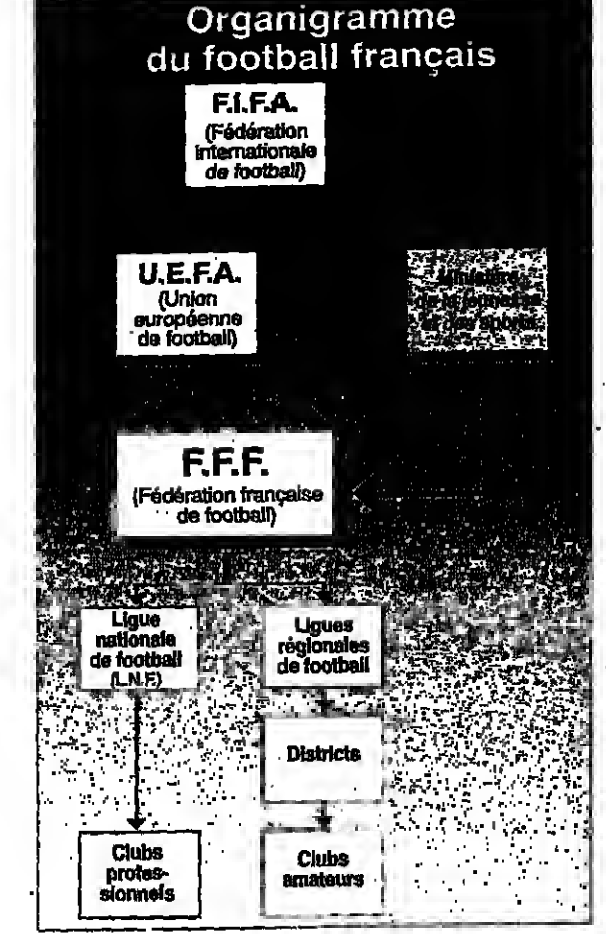
Chacune joue donc un rôle distinct, établi par une convention entre les deux personnes morales. Mais les querelles se cristallisent souvent autour du rejeton du couple, l'équipe de France, dont la Fédération a la garde. Au sein de la Ligue, les présidents de club ont souvent fait remarquer qu'il payaient une pension suffisante, en faisant vivre l'ensemble du football français, pour avoir le droit de se mêler davantage des affaires des sélections nationales. Les professionnels renâclent devant le fait de devoir fournir à l'équipe de France leurs meilleurs joueurs, sans avoir à se faire prier, et de les récupérer parfois en mauvais état.

Déjà, lors de la succession de Michel Platini au poste de sélectionneur, Noël Le Graët avait fait savoir que les choses ne se dérouleraient plus désormais sans son avis. Depuis les deux zéros pointés de la fin du parcours éliminatoire pour la Coupe du monde 1994, les membres de la Ligue considèrent que l'enfant a été trop mal élevé pour le laisser davantage dans le giron fédéral. Dans le chantier de reconstruction du football français, la question de la tutelle de l'équipe de France sera donc posée.

Mais au-delà de la sélection, c'est toute l'organisation du football qui doit être modernisée. Le football professionnel supporte de plus en mal d'être placé sous la responsabilité d'une fédération où les amateurs dictent leur loi. L'écart entre les deux mondes s'est transformé en gouffre ces dernières années. Et le temps semble révolu où Jean Sadoul et Fernand Sastre se lançaient dans des disputes homériques pour finir par convenir qu'ils ne pouvaient que s'entendre. Les professionnels, qui ont appris à compter en millions de francs, réclament désormais leur autonomie. « *On s'est aperçu depuis longtemps*, expliquait récemment Fernand Sastre au quotidien *l'Equipe*, *qu'il n'y a pas d'unité de direction. La Fédération intervient de son côté et la Ligue du sien, et l'on ressent clairement un malaise qui ne date pas d'hier et d'une défaite en Coupe du monde face à Israël ou à la Bulgarie. Le football français ne donne pas l'image d'une cohérence pourtant nécessaire.* »

Un rééquilibrage nécessaire

Noël Le Graët a laissé entendre qu'il faudrait profiter de la crise pour rééquilibrer les rapports entre professionnels et amateurs, tout en évitant un conflit ouvert. « *Le nouvel organigramme qui pourrait être mis en place ne sera pas une OPA du football professionnel sur le football amateur*, a indiqué le président de la Ligue. *Il s'agit de présenter un schéma qui puisse être accepté par toutes les familles du football, dans lequel tout le monde aura une responsabilité, afin d'éviter une guerre.* »



M. Le Graët, nouvel homme fort au sein du football français, s'est donc rallié aux propositions de Fernand Sastre, qui devrait fournir le canevas des futures réformes. L'ancien président de la FFF a pris le parti inverse de ce qu'il proposait dans son rapport de 1989. A l'époque, il préconisait le renforcement de l'autorité de la Fédération sur la Ligue.

Quatre ans plus tard, l'idée est de créer une Ligue amateur, aux côtés de la Ligue professionnelle, qui garderait ses attributions. La Ligue amateur gérerait les championnats régionaux, corporatifs et de district, les jeunes et les compétitions féminines. Les deux entités seraient coiffées par un comité exécutif d'une douzaine de membres, qui ne représenterait plus que l'ossature dirigeante de l'ancienne Fédération. Les membres des deux Ligues y seraient représentés à part à peu près égales. Le comité exécutif aurait la responsabilité directe de toutes les sélections nationales, de la direction technique, de la Coupe de France, de l'arbitrage et du contrôle de la gestion des clubs. Mieux équilibré entre ses deux composantes, le football français ne risquerait plus, dans ce scénario idéal, d'être l'otage d'une de ses deux familles.

« *Mais les structures ne seront que ce que seront les nouveaux hommes mis en place. Leur bon fonctionnement dépendra davantage de la volonté de chacun* », dit un observateur du football français. Les amateurs de l'avenue d'Iéna n'accepteront sans doute pas facilement de voir une part importante de leur pouvoir rognée. De même, la Ligue devra-t-elle à terme aller jusqu'au bout de son désir d'autonomie et abandonner le bricolage qui règne encore dans le football français. « *Il faut imposer l'image du football professionnel avec un logo, des actions de marketing, comme l'ont fait les Américains avec leur basket notamment*, constatait Michel Hidalgo dans l'hebdomadaire *France-Football*. *Il faut vendre le championnat, lui donner une audience. Il faut vingt clubs qui soient vingt entités économiques.* »

J. Fe.

L'image ternie

Suite de la première page

« Les Bleus » ont perdu la veille en Norvège leur premier match de l'« après-Platini » et leurs chances de qualification pour le championnat d'Europe allemand de 1988. Le même jour, l'équipe olympique, battue en Suède, rate l'occasion d'aller défendre sa médaille d'or de 1984 à Séoul. Pour la première fois depuis les sombres années 60, les équipes de France abordent une saison sans ambition ni objectifs. Cette absence en annonce d'autres.

Mais pourquoi s'inquiéter de ce mardi noir ? Les instances du football n'ont-elles pas signé dans la foulée des contrats de droits de retransmission avec TF 1 et Canal Plus, qui doivent leur assurer la somme record de 200 millions de francs. Les années Fournet-Fayard deviennent aussi des années-télé, pendant lesquelles les joueurs prendront de plus en plus leurs aises sur le petit écran. Chacun y trouvera son compte : aux diffuseurs, l'audience ; aux clubs, les recettes qui masquent largement les places vides dans les gradins.

L'année 1987 invente un dangereux système de vases communicants. Tout se passe comme si l'argent affluait dans le football au rythme où l'élite du ballon rond dégringolait de ses sommets. Jamais les bailleurs de fonds n'ont paru si empressés et généreux. Jean-Claude Darmon, devenu l'homme incontournable des finances fédérales, peut estimer, du haut de ses 230 millions de budgets publicitaires rapportés par l'équipe de France, que les mauvais résultats des Bleus n'auront pas de conséquences néfastes. Les possibilités offertes aux annonceurs ne cessent de s'étendre. La promotion ne se contente plus de panneaux ou de maillots, mais prend ses quartiers dans les loges louées à l'année et les clubs de sponsors.

En ces temps d'insouciance, le football français achève sa révolution culturelle à marche forcée. Jean-Luc Lagardère, le premier, s'est lancé dans l'aventure d'un Matra-Racing cousu d'or avant de capituler. Dans la foulée, Bernard Tapie rebâtit l'Olympique de Marseille à coups de millions. Ces deux-là ont construit leurs clubs avec des fonds privés. Mais les autres, qui tentent de ne pas lâcher prise face à cette nouvelle concurrence, se lancent dans la course aux subventions, comme Claude Bez aux Girondins de Bordeaux. Les mairies garantissent des emprunts de plus en plus importants.

Des intermédiaires indélogeables

Le football français prend des airs de Wall Street. Les présidents de clubs s'improvisent golden boys, spéculent sur les victoires à venir, construisent les budgets sur les gains futurs et rêvent de cartes de visites aussi prestigieuses que celles des clubs italiens. Les joueurs étrangers ne viennent plus seulement de Yougoslavie, mais sont importés à grands frais des meilleurs championnats mondieux. Les masses salariales explosent, les dettes se font gouffres. Les joueurs surcotés se persuadent que leurs qualités sur le terrain correspondent à leur valeur marchande. Le marché juteux attire les intermédiaires, qui s'installent au centre du système, dans une position dont personne ne pourra plus les déloger. Coupé des réalités dans sa bulle financière, dans ses écrans de télévision, le football français ne voit pas venir le krach.

Qui le préviendrait ? Le duo Sadoul – Fournet-Fayard laisse faire et touche les dividendes de l'opulence. Le vrai pouvoir a de toute manière changé de mains. Il appartient aux présidents des clubs. Le football français vit à l'heure de la rivalité Bez-Tapie, qui se battent pour obtenir la place de maître absolu. M. Fournet-Fayard reconnaîtra implicitement son impuissance lors de sa première grosse bévue, en se laissant imposer Claude Bez comme intendant de l'équipe de France, en novembre 1988.

Nouvelle date-clé, où la route cahotante de la sélection nationale croise le chemin tortueux du président de la Fédération. Par un match nul à Chypre, les Bleus ont définitivement compromis leur accession au Mondiale italien de 1990. Henri Michel est remplacé par Michel Platini au poste de sélectionneur, seule incursion jusqu'à ce jour d'un membre de la génération bénie à des responsabilités fédérales. Mais la personnalité consensuelle de Michel Platini – même imposée par quelques puissants groupes de pression – ne fait pas oublier l'aveu de faiblesse du choix de Claude Bez, doublé d'une première gaffe médiatique lorsque M. Fournet-Fayard s'étend sur la « *loyauté* » de l'homme à moustaches.

Quelques mois plus tard, le président des Girondins de Bordeaux sera le premier à payer les arriérés des années-frie, condamné par l'endettement phénoménal de son club et des malversations qui le conduiront quelque temps en prison. La chute de Claude Bez annonce une série d'affaires sans précédent dans le football français qui, jusqu'alors, n'avait guère vu jaillir de mauvaises surprises que de la caisse noire de Saint-Etienne et de la double billetterie du PSG.

Les dessous de la fête

De Toulon à Marseille, en passant par les contrôles fiscaux dans une dizaine de clubs, chaque jour apporte sa révélation. Les scandales frôlent même la Fédération en touchant à la personne symbolique des années d'opulence de Jean-Claude Darmon, un temps mis cause. La vague d'euphorie se retire rapidement et découvre les dessous de la fête, les sociétés-taxis, les fausses factures, les comptes à l'étranger et les intermédiaires rémunérés illicitement.

Effaré par un endettement global estimé aux alentours du milliard de francs, Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, tente bien de pousser Jean Fournet-Fayard vers la sortie. M. Bambuck dresse un constat alarmiste qui le conduit, dès 1989, à demander un rapport à Fernand Sastre. Il se déclare « *préoccupé par la dégradation de l'image du football français à la suite des mauvais résultats des équipes de France, des difficultés rencontrées par les clubs français en Coupe d'Europe, des affaires largement diffusées par la presse, d'un certain laxisme dans la conduite et le contrôle du football de haut niveau* ». A quelques nuances près, quatre ans plus tard, ces termes décrivent parfaitement les contours de la crise actuelle.

Entre-temps, M. Fournet-Fayard s'est maintenu coûte que coûte à son poste. Les recommandations de Fernand Sastre fixant de nouvelles règles du jeu pour le football hexagonal, et notamment une restructuration des compétitions nationales, sont restées pratiquement lettres mortes. Les soupçons sur les pratiques de l'OM, mis au jour dans un rapport de la Commission nationale de discipline, n'ont pas été suivis d'effets.

La catastrophe de Furiani

Sourd à ces nouvelles sirènes d'alarme, le football français claudique vers de nouvelles catastrophes. Seule l'arrivée de Noël le Graët à la tête de la Ligue après le décès de Jean Sadoul, en octobre 1991, semble faire souffler un peu d'air frais. Le nouvel homme fort de la Ligue parle d'assainissement, de moralisation du milieu, s'en prend au rôle des intermédiaires. Jean Fournet-Fayard se met au diapason. Le printemps 1992 se présente mieux, avec une équipe de France enfin qualifiée pour une phase finale, celle du championnat d'Europe en Suède.

Las, une catastrophe, une vraie, vient ruiner les espoirs de Jean Fournet-Fayard, et souligne une nouvelles fois le laxisme d'un football qui ne sait se refuser aucun excès. Cédant aux pressions venues de Corse, la Fédération laisse se dérouler à Bastia, une demi-finale de Coupe de France, compétition dont elle a la responsabilité. Le 5 mai 1992, une tribune mal montée du stade de Furiani s'effondre, faisant quatorze morts et des centaines de blessés.

A la responsabilité morale de la Fédération, M. Fournet-Fayard, un temps inculpé avant de bénéficier d'un non-lieu, ajoutera des paroles maladroites : « *J'affirme que toutes les garanties de sécurité avaient été remplies* », explique-t-il. Le football français paye ce soir-là ses outrances dans le sang. Un mois plus tard, l'équipe de France, conduite par Michel Platini, est éliminée de l'Euro suédois par le Danemark et, une nouvelle fois, ramenée de force à son vrai niveau. Celui d'une puissance moyenne du football européen, qui se croit autorisée à tutoyer les plus grandes équipes alors qu'elle s'est simplement laissée griser par son niveau de vie.

Jean Fournet-Fayard et le football français se verront pourtant offrir une triple occasion de redorer leur blason. En juillet 1992, la France obtient l'organisation de la Coupe du monde 1998. L'équipe de France se lance peu après dans une campagne de qualification pour la Coupe du monde 1994, qui devient au fil des mois une fructueuse chasse aux points. En mai 1993, l'Olympique de Marseille décroche enfin le Graal d'une victoire en Coupe d'Europe. Le football français peut se croire enfin adulte, doté d'un patron enfin devenu chanceux, de deux occasions sûres, en 1994 et 1998, de fêter cette nouvelle maturité et d'un trophée comme première récompense.

Triple déconvenue. La Coupe du monde 1998 tourne au feuilleton comique dans sa recherche d'un site pour le Grand Stade. Dur rappel aux réalités d'un sport qui attire devant les postes de télévision, mais n'est jamais parvenu à remplir ses stades. Les autorités du football international froncent les sourcils. Elles hausseront vraiment le ton lorsqu'elles apprendront dans quelle affaire de corruption l'OM est soupçonné d'avoir trempé. Le football français qui croyait s'en être sorti est alors rattrapé par les années de laisser-faire, qui ont mis à mal sa moralité.

D'un coup de pied de dernière minute, le Bulgare Kostadinov a annihilé, après une défaite contre Israël, les derniers espoirs de rédemption, la dernière occasion d'échapper à un examen de conscience. Ramené à son vrai niveau, le football français, coincé entre son bon plaisir et sa réalité, a fini d'expier par un coup du sort ses années Fournet-Fayard. Sur les décombres, la place est libre pour reconstruire.

JÉRÔME FENOGLIO

RUGBY

L'Angleterre bat la Nouvelle-Zélande 15-9

Une défaite pédagogique

L'Angleterre a battu la Nouvelle-Zélande (15-9), samedi 27 novembre au stade de Twickenham, pour le second test-match de la tournée des All Blacks dans les îles britanniques. Une surprise pour les All Blacks qui avaient écrasé l'Écosse huit jours plus tôt (51-15).

Les Anglais possèdent un pack éteignoir, une redoutable machine à effacer le talent, à gommer le génie. Le rugby explosif et jaillissant produit par les All Blacks depuis le début de leur tournée dans les îles britanniques s'y est émoussé. On le croyait pourtant inoxydable depuis les victoires néo-zélandaises sur l'Australie et l'Afrique du Sud cet été. Les Ecossais, humiliés à Edimbourg lors du premier test, étaient même prêts à jurer qu'il était surnaturel, ce rugby venu de l'autre bout du monde. Quinze Anglais qui ne croient pas aux fantômes se sont chargés de lui redonner une dimension humaine.

Maintenue par les bras musculeux de Dean Richards, la mêlée n'a guère frémi sous la poussée noire. A la touche, malgré l'absence de leur bon géant Martin Bayfield (2,08 m), les Anglais ont joué au chat et à la souris avec Ian Jones, le longiligne preneur de balles néo-zélandais. Sur les mauls et en mêlées ouvertes, ils ont manœuvré habilement, alternant ruse tactique et force pure. Enfin, lorsque les coups de pied de Rob Andrew ne suffisaient pas à écarter le danger, la défense se montrait, selon le mot de Geoff Cooke, le manager anglais, *«proche de l'héroïsme»*.

Cette équipe de la Rose que l'on craignait affaiblie par les départs de Winterbottom, Dooley, Probyn, Webb et les blessures de Morris et Guscott, est ressortie de l'épreuve riche de promesses pour son avenir. Dans l'euphorie de la victoire, le capitaine Will Carling évoquait déjà la Coupe du monde de 1995 dont l'Angleterre rêve de récupérer l'organisation en cas de récusation de l'Afrique du Sud. Pour les Néo-Zélandais, lancés dans la reconquête d'un titre mondial perdu en 1991, la défaite de Twickenham n'est qu'un simple contre-temps : *«L'équipe a appris le goût de la défaite, cela fait partie de la formation»*, commentait, un brin pédagogue, l'entraîneur Laurie Mains.

Il est vrai que les All Blacks sont eux aussi en pleine reconstruction. Sur les quinze joueurs présents sur la pelouse de Twickenham, il n'y avait que quatre «survivants» de la campagne perdue de 1991. Le renouvellement complet d'une génération ne se fait pas sans difficulté: alors que les nouveaux venus ne sont pas encore au faîte de leur art. Témoin le jeune Jeffrey William Wilson, auteur de trois essais pour sa première sélection contre l'Ecosse, qui semble devoir symboliser la nouvelle vague néo-zélandaise.

Les fées se sont donné rendez-vous autour de son berceau, il y a vingt ans, du côté d'Invercargill. Vif comme le vent qui balaie cette région sauvage, il courait déjà le 100 m en 11 secondes à seize ans, lançait le poids assez loin pour devenir champion de Nouvelle-Zélande cadets de la discipline, et se faisait remarquer sur les terrains de basket. Aujourd'hui, il est aussi talentueux avec une batte de cricket qu'avec un ballon de rugby, et il n'a pas encore choisi entre ces deux sports. Vivra-t-il son avenir sportif tout de blanc vêtu avec l'équipe nationale de cricket ou bien en noir avec la sélection de rugby?

La mode de la polyvalence

Les responsables de cette dernière le courtisent discrètement. Surnommé «Golden», au moins autant pour l'abondance de ses dons que pour la couleur de sa chevelure, le blond jeune homme n'a cependant pas encore fait oublier John Kirwan, l'indéracinable ailier des Blacks depuis 1984. Samedi, il n'a jamais pu déborder son vis-à-vis et n'a guère été créatif dans la relance. Pis, il a failli dans la mission de buteur que son entraîneur lui avait confiée en l'absence de Matthew Cooper, le successeur de Grant Fox. Remplacer simultanément Kirwan et Fox relevait de la gageure pour ce débutant. Mais personne n'a songé à lui faire porter la responsabilité de l'échec. Victoire ou défaite, le rugby s'assume collectivement en Nouvelle-Zélande.

C'est dans l'orientation du jeu au pied que l'absence du génial Grant Fox s'est faite le plus durement sentir. Il aurait été si simple de lober la défense anglaise qui, disposée à plat, pouvait prendre les Blacks à la gorge! Mais Marc Ellis, le nouvel ouvreur, est plus habile dans le jeu à la main que dans la distribution au pied. En cherchant sans cesse leur salut dans les percussions au ras des mêlées, les All Blacks ont produit un jeu stéréotypé, d'autant moins efficace que, contrairement à leur habitude, ils ont commis de nombreuses maladresses, rendant inexplicablement les ballons à l'adversaire.

Le rugby néo-zélandais est un rugby de patience, le genre d'ouvrage qu'on remet sur le métier aussi souvent que nécessaire. Samedi, les All Blacks ont sans doute cru pouvoir user les Anglais et revenir au score en fin de match. Mais leur jeu a manqué de l'essentiel : le rythme. Leur harmonie collective s'appuyait naguère sur une spécialisation à outrance des postes. Aujourd'hui, l'arrière Timu est un ancien ailier, l'ouvreur Ellis est trois-quart centre de formation, Brooke est un numéro 8 reconverti flanker, etc. En cédant à la mode de la polyvalence, les All Blacks ne sont-ils pas en train de perdre un peu leur âme?

JEAN-JACQUES BOZONNET

BASKET-BALL

L'Elan béarnais bat Dijon (107-95)

Mal d'Amérique

Vainqueur de Levallois (83-69), Cholet a conservé, samedi 27 novembre, à l'issue des matches aller de la phase qualificative, la première place du classement du championnat de France de basket-ball, suivi d'Antibes et Limoges. La performance de la soirée a été réalisé par l'Elan béarnais, qui a battu le club de Dijon en dépassant la barre des cent points (107-95). Sixièmes ex aequo avec les Dijonnais, les vice-champions de France, qui renouent depuis peu avec la victoire, semblent avoir oublié leurs mésaventures de début de saison.

PAU

de notre envoyée spéciale

Samedi, 23 heures. Trois silhouettes émergent dans le brouillard palois. Howard Carter, Harold Pressley et Marcus Webb échangent leurs impressions du match en plaisantant, heureux d'avoir joué un si bon tour à Dijon. Ils viennent de marquer, à eux trois, 73 des 107 points de la victoire béarnaise. Ils savent qu'ils ont bien fait leur travail. Ils sont heureux puisqu'ils y ont ajouté le spectacle. Agressifs et puissants, ils ont enflammé le public de leurs smashes et de leurs coups de gueule contre l'arbitre et les adversaires; adroits, ils ont marqué d'insensés paniers à trois points, offrant un vrai match de basket, dont le score fleuve, peu fréquent en championnat de France, est le meilleur témoignage.

Howard, Harold et Marcus sont venus pour cela ; flanquer la fièvre au tableau de marque et chauffer la salle. Petits frères de Magic Johnson ou de Michael Jordan, ils sont là pour donner un parfum américain au basket français. Howard Carter vit à Pau depuis huit ans. Il s'y est marié et a pris la nationalité française. Harold Pressley et Marcus Webb viennent tout juste d'atterrir. Ils sont les dernières recrues du club, qui entend bien les garder après avoir connu une série de déconvenues. Avant eux, l'Elan béarnais aura tenté d'engager quatre Américains, dont les caprices ont enrayé le début de saison.

Premier épisode. Le départ du pivot-phénomène engagé en septembre 1992, le Roumain de 2,32 mètres Gheorge Muresan, parti à Barcelone pour trois ans, avec un contrat de 4,5 millions de francs à la clef, et celui du deuxième étranger, l'Américain Orlando Philips. L'Elan béarnais recrute avec des ambitions : celle de se venger du titre perdu de champion de France, face à Limoges, et celle de briller en Coupe d'Europe, dans le sillage du champion de France.

Pour engager un joueur américain mercenaire tournant en Europe, ou vedette dans son pays, les Palois font appel aux agents qui leur vendent les meilleurs «produits», avec CV et cassette vidéo des meilleurs matches à l'appui. On choisit donc, tout d'abord, une paire qui coûtera 500 000 dollars par an au club (près de 3 millions de francs) : Ian Lockhart, qui a brillé dans le club espagnol de Valladolid et à Cholet, et Mike Schlegel.

Du premier, on espère un grand et beau joueur : c'est un homme démotivé, empâté de 10 kilos, qui arrive à Pau. Ian Lockhart s'est marié et sa femme ne s'acclimate pas au Sud-Ouest. Il sera licencié pour deux fautes professionnelles : non-participation à l'entraînement et absence pour la photographie de groupe, si chère aux partenaires, qui doivent faire grise mine. Le deuxième, aussi, se morfond à Pau. Son épouse n'a pas supporté le climat et la ville, préférant l'air espagnol.

Un préjudice grave

«Nous n'avons pas subi de pertes financières», assure Pierre Seillans, président de l'Elan béarnais. Lockhart a touché 20 000 dollars pour le mois passé à Pau. Pour le second, qui a joué trois mois, le club a négocié une sortie de contrat peu onéreuse. Schlegel touchera cinq mois de salaire et partira grossir les rangs des Estudiantes de Madrid.

Jusque-là, rien de très grave. Les clubs sont habitués aux frasques des transferts. Après tout, aucun agent, aucune cassette ne peut prévoir la réaction d'une vedette américaine qui déboule dans une bourgade française. Faire des repérages reviendrait trop cher à un club. L'Elan béarnais, sans doute échaudé, loue alors les services d'un joueur qui travaillera à durée déterminée : Brian Shorter disputera six matches avec le club.

Car il faut faire vite. L'Elan béarnais dispute, en effet, le championnat d'Europe et doit trouver deux pointures américaines pour espérer conquérir le titre. Vient, alors, un habitué de l'Europe, Harold Pressley, et une perle rare, Terry Catlege, un ancien de la NBA, la prestigieuse ligue professionnelle américaine. Il vit en Floride, il est une star, mais vient juste d'être licencié de la ligue. En attendant son retour, outre-Atlantique, il se décide à prendre quelques «vacances en France». Il n'y restera que quelques semaines, tombé, tout à coup, dans l'anonymat, frustré, aussi, du peu de vie nocturne offerte par la cité. Il reprend l'avion en catimini. Shaun Vandiver restera, quant à lui, deux jours, le temps pour les médecins de le déclarer inapte en raison d'un genou fortement endommagé.

Si cette valse des Américains à Pau fait rire le Landerneau du basket, elle constitue un préjudice très grave pour le club, affligé, de plus, par les blessures de trois joueurs français, Didier Gadoux, l'un de ses meilleurs éléments, Valéry Demory et Sébastien Gomez. Terry Catlege ayant déserté après que le club eut commencé la compétition en championnat d'Europe, l'Elan béarnais ne peut plus le remplacer par un autre étranger. Le règlement est formel : un joueur étranger ne peut être remplacé qu'en cas de décès. *«Cela nous impose donc de revoir nos ambitions européennes à la baisse*, explique Pierre Seillans. *Nous venons d'entamer des poursuites pour rupture de contrat. Nous avons une bonne arme contre lui. Aujourd'hui, Catlege ne peut jouer ni aux Etats-Unis ni en Europe, sans obtenir une lettre de sortie de notre part. Il devra la payer très cher.»*

Réapprendre des choses élémentaires

Dernier venu, Marcus Webb n'ira donc pas défendre les couleurs de sa nouvelle formation en championnat d'Europe. C'en est à pleurer. L'Américain, s'est, en effet, révélé, samedi, comme le meilleur marqueur de l'équipe, lui offrant 26 points musclés, juste devant Howard Carter (25 points) et Harold Pressley (22 points). *«Le plus difficile*, note Michel Gomez, l'entraîneur de l'Elan béarnais, *c'est d'adapter les nouveaux joueurs à une équipe. A cause de cela, nous ne sommes que sixièmes au classement général du championnat de France. A chaque fois, il a fallu refaire les gammes. Après Gheorge Muresan, qui avait fixé le jeu et ralenti le rythme, nous voulions trouver un autre jeu, une philosophie plus débridée. Tout a été entravé par ces allers et venues. Nous devrions en être à une période où l'on devrait affirmer ce jeu, inventer des finesses, nous en restons à réapprendre les choses élémentaires. Par exemple, nous possédons actuellement six structures de jeu, Marcus Webb en connaît deux ou trois. Pour ceux qui ont toujours été là – Thierry Gadoux ou Carter, – il faut avoir beaucoup de patience pour accepter de rabâcher.»*

L'équipe vice-championne de France vise aujourd'hui la quatrième place du classement. Elle lui permettrait de jouer les phases finales et lui laisserait, ainsi, la possibilité de récupérer son titre de champion de France, en mai. Samedi, après deux mois de déprime et trois défaites à domicile, l'Elan béarnais s'est pris à espérer en son avenir, en jurant, bien sûr, qu'on ne l'y reprendra plus.

BÉNÉDICTE MATHIEU

SKI ALPIN

Coupe du monde

Le 45ᵉ titre de Vreni Schneider

Vreni Schneider a ajouté dimanche 28 novembre un quarante-cinquième titre à son palmarès en remportant le slalom de Santa-Caterina (Italie) et en s'imposant comme la reine incontestée de la discipline. La Suissesse, qui a signé le meilleur temps des deux manches (1 min 38 s 93), a devancé Anita Wachter de 91 centièmes de secondes. L'Autrichienne aura été l'autre vedette du week-end. Gagnante, vendredi, du premier géant, deuxième du second, samedi, derrière sa compatriote Ulrike Maier, elle occupe la tête de la Coupe du monde de ski devant Vreni Schneider.

Déception pour Carole Merle. Samedi, la Française, championne du monde de la discipline, avait terminé sixième du slalom géant. Confirmation, pour Sophie Lefranc. Deuxième du géant de Sölden, en octobre, elle a pris la huitième place de celui de Santa-Caterina. Dimanche, Patricia Chauvet a enlevé la sixième place du slalom.

Quatrième du slalom géant de Park City, remporté par l'Autrichien Guenther Mader qui a devancé l'Italien Alberto Tomba de deux centièmes de secondes, le Français Franck Piccard, occupe la première place du classement provisoire de la Coupe du monde. – *(AFP, Reuter.)*

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première phase
(treizième journée)

Limoges b. *Antibes	86-74
Gravelines b. *Montpellier	88-67
Lyon b. *Châlons	82-76
*Pau-Orthez b. Dijon	107-95
*Villeurbanne b. Sceaux	86-65
Racing-PSG b. *Le Mans	87-71
Cholet b. *Levallois	83-69

Classement. – 1. Cholet, 26 pts ; 2. Antibes, 24 ; 3. Limoges, 22 ; 4. Racing-PSG et Villeurbanne, 21 ; 6. Dijon et Pau-Orthez, 20 ; 8. Montpellier, 19 ; 9. Lyon et Gravelines, 18 ; 11. Sceaux et Levallois, 17 ; 13. Le Mans et Châlons, 14.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(dix-neuvième journée)

*Angers b. Caen	2-0
*Metz et Monaco	1-1
*Lyon b. Strasbourg	2-1
*Auxerre b. Lille	5-0
*Lens b. Bordeaux	1-0
*Paris-SG b. Saint-Etienne	1-0
*Cannes b. Toulouse	2-1
*Le Havre et Nantes	0-0
*Sochaux b. Montpellier	2-1
Marseille b. *Martigues	3-0

Classement. – 1. Paris-SG, 29 pts ; 2. Bordeaux, 25 ; 3. Monaco et Marseille, 23 ; 5. Auxerre, 22 ; 6. Nantes et Cannes, 21 ; 8. Montpellier et Strasbourg, 20 ; 10. Sochaux, 19 ; 11. Lyon, 18 ; 12. Saint-Etienne, Metz et Lens, 17 ; 15. Martigues, 16 ; 16. Lille, Le Havre et Caen, 15 ; 19. Toulouse, 13 ; 20. Angers, 12.

Deuxième division
(vingt-troisième journée)

*Rennes b. Rouen	1-0
*Bastia b. Red Star	1-0
*Valenciennes b. Sedan	2-1
*Niort et Nice	0-0
*Valence b. Le Mans	1-0
*Mulhouse b. Istres	-0
*Nîmes b. Alès	1-0
*Dunkerque et Bourges	1-1
*Saint-Brieuc b. Nancy	2-1
*Charleville et Gueugnon	0-0
*Beauvais et Laval	1-1

Classement. – 1. Nice, 32 pts ; 2. Rennes, 30 ; 3. Bastia, 28 ; 4. Nancy et Beauvais, 26 ; 6. Nîmes, Niort et Saint-Brieuc, 25 ; 9. Red Star, Sedan et Valenciennes, 24 ; 12. Mulhouse, Charleville et Dunkerque, 23 ; 15. Laval, Rouen et Alès, 22 ; 18. Gueugnon, 21 ; 19. Valence, 17 ; 20. Bourges et Le Mans, 15 ; 22. Istres, 14.

GYMNASTIQUE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Elodie Lussac a enlevé, dimanche 28 novembre, à Paris, son premier titre de championne de France de gymnastique. La championne d'Europe juniors avait creusé l'écart dès les imposées. Au terme de la compétition, elle devance Eleonore Couffe, treizième aux derniers championnats du monde de Birmingham. La surprise est venue de Laure Gely. Deuxième à l'issue des imposés, cette toute jeune fille a terminé troisième.

Chez les messieurs, Fabrice Guelzec, tenant du titre, a abandonné, samedi, victime d'une tendinite à l'épaule. La victoire est revenue à Patrice Casimir. Ce Réunionnais de vingt et un avait été champion de France en 1990, mais avait cédé le pas à la suite d'une opération au tendon d'Achille du pied droit et de nombreuses blessures.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(huitième journée)

POULE 1

*Bègles-Bordeaux b. Nice	13-0
*Bayonne b. Brive	21-3
*Périgueux b. Rumilly	15-9
*Castres b. Montferrand	51-10

Classement. – 1. Bègles-Bordeaux, 20 pts ; 2. Castres et Montferrand, 18 ; 4. Bayonne, Brive et Rumilly, 16 ; 7. Nice et Périgueux, 12.

POULE 2

Grenoble b. *Dijon	9-7
*Auch b. Mont-de-Marsan	44-6
*Tarbes b. Stade toulousain	34-20
*Dax b. Valence-d'Agen	61-0

Classement. – 1. Grenoble, 20 pts ; 2. Stade toulousain et Dax, 19 ; 4. Tarbes, 18 ; 5. Auch, 17 ; 6. Mont-de-Marsan, 13 ; 7. Dijon, 12 ; 8. Valence-d'Agen, 10.

POULE 3

*Nîmes b. Lourdes	19-6
*Agen b. Graulhet	36-22
*Bourgoin b. Pau	16-10
*Narbonne b. Biarritz	16-10

Classement. – 1. Agen, 19 pts ; 2. Narbonne, 18 ; 3. Biarritz, 17 ; 4. Bourgoin, Nîmes, Lourdes et Pau, 16 ; 8. Graulhet, 10.

POULE 4

*Colomiers b. Lyon OU	47-13
*Montpellier et Perpignan	6-6
*Racing CF b. Béziers	34-6
*Toulon b. SBUC	36-3

Classement. – 1. Toulon, 20 pts ; 2. Perpignan, 19 ; 3. SBUC, 18 ; 4. Colomiers et Racing CF, 16 ; 6. Montpellier, 16 ; 7. Béziers, 14 ; 8. Lyon OU, 10.

VOLLEY-BALL

Tournoi de qualification de Tunis

Battue, dimanche 28 novembre, par le Canada (3 sets à 1), lors de la dernière journée du tournoi de qualification de Tunis, l'équipe de France masculine de volley-ball ne participera pas au championnat du monde, qui se disputera en Grèce du 28 septembre au 8 octobre 1994.

■ **ENQUETE A VITRY-SUR-SEINE.** Après le meurtre d'un clochard, le 29 octobre dernier, l'enquête se poursuit à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour déterminer la responsabilité exacte des trois enfants impliqués, âgés de huit à dix ans, qui avaient été mis en examen vendredi 26 novembre (*le Monde* daté 28-29 novembre). Le juge d'instruction chargé de l'affaire a réclamé à la presse une plus grande discrétion. Un autre sans domicile fixe, présent sur les lieux du drame, a été lui aussi mis en examen

■ **DELINQUANCE ET BANLIEUES.** Un rapport sur la délinquance des mineurs dans les banlieues, signé par cinq députés de la majorité, a été rendu public lundi 29 novembre. Demandé par Pierre Méhaignerie, il avait été remis au garde des sceaux jeudi 25 novembre. En raison de l'émotion suscitée par le verdict du tribunal anglais de Preston condamnant deux enfants assassins à une peine de durée illimitée, M. Méhaignerie avait demandé de surseoir à la publication de ce rapport qui préconise des mesures d'*« éloignement »* des *« cas lourds »* de délinquance.

Après la mise en examen des trois enfants de Vitry-sur-Seine

Le juge d'instruction demande à la presse de ne pas contrarier l'enquête

Serge Portelli, le juge d'instruction de Créteil chargé du dossier relatif au meurtre d'un sans domicile fixe auquel ont participé trois enfants âgés de huit à dix ans, le 29 octobre à Vitry-sur-Seine (*le Monde* daté 28-29 novembre), a souhaité, dimanche 28 novembre, que *« les journalistes ne contrarient pas* [l'enquête] *en entrant directement en contact avec les enfants »*. La révélation – un mois après les faits – de ce faits divers avait conduit des organes de presse, dont *le Journal du dimanche*, à publier les témoignages de l'un des enfants mis en cause et de sa mère, ainsi que de « SDF » habitués des lieux du crime. Considérant que de tels *« contacts sont particulièrement perturbants pour des enfants fragiles »*, le magistrat a indiqué que les journalistes *« risquent d'empêcher une évolution sérieuse de leurs problèmes, mais aussi une action éducative, primordiale en l'espèce »*.

La retenue dont fait preuve la justice s'explique d'abord par la nature d'un dossier criminel dans lequel la responsabilité principale du meurtre n'est pas, en l'état actuel de l'enquête, clairement établie. Un autre « SDF », avec qui les enfants s'étaient liés d'amitié, a été mis en examen pour *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, et écroué.

Des juridictions spéciales

Au moment du drame, ce « SDF » avait frappé la victime au cours d'une querelle de clochards. Ce serait sur ses injonctions que les enfants avaient ensuite roué de coups la victime tombée à terre. Aussi les trois mineurs ont-ils été mis en examen pour le même chef de poursuite que leur « ami ». Laissés en liberté, ils ont été remis à leurs parents. L'enquête devra encore établir qui, des enfants ou de l'adulte, a ensuite traîné le corps de la victime avant de le jeter dans un trou.

La prudence judiciaire se trouve aussi renforcée en raison de l'application du droit pénal des mineurs. Reposant sur l'ordonnance du 2 février 1945 relative à *« l'enfance délinquante »*, la justice des mineurs interdit toute incarcération d'enfants de moins de treize ans. Des juridictions spéciales – le tribunal pour enfants ou la cour d'assises des mineurs – prononcent à leur encontre des *« mesures de protection, d'assistance et d'éducation »*, voire, *« si les circonstances et la personnalité du délinquant leur paraîtront l'exiger »*, une condamnation pénale à condition que le mineur ait plus de treize ans. Les mineurs de moins de treize ans échappent donc à toute sanction pénale. La justice des mineurs prévoit, à leur égard, de s'entourer de garanties et de respecter une période d'observation avant de prendre, par exemple, la décision d'un placement en internat. Il est clair, enfin, que la justice est soucieuse de préserver au maximum le secret de l'instruction dans des dossiers mettant en cause des enfants.

Dans un rapport

Cinq députés

Un rapport rédigé par cinq députés de la majorité à la demande de Pierre Méhaignerie (1), rendu public lundi 29 novembre, s'inquiète du *« sentiment d'impunité »* qui règne dans les banlieues et préconise une réforme de la justice des mineurs. Il propose notamment d'instituer une mesure d'*« éloignement »* destinée à couper de leur milieu des jeunes *« très ancrés dans la délinquance »*.

Des mineurs délinquants narguant leur victime, des policiers découragés, des juges pour enfants et des assistantes sociales isolés et submergés dans des quartiers où la référence à la loi s'estompe : tel est le constat justifiant le rapport que cinq députés de la majorité, élus de banlieues difficiles, ont rendu public, lundi 29 novembre, après l'avoir remis, le jeudi précédent, à Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. Les auteurs du rapport considèrent *« la situation du mineur ou du jeune majeur multirécidiviste »* comme l'une des réalités *« très préoccupantes »* des banlieues et proposent d'*« adapter »* la justice des mineurs.

Leur constat n'est guère encourageant, mais il paraît réaliste. Les juges pour enfants sont surchargés de dossiers d'*« enfants en danger »*. Ils n'interviennent plus suffisamment, du point de vue pénal, alors que dans certaines cités où *« des zones de non-droit sont soumises à la loi des bandes*, se développe *« une économie parallèle liée au trafic de drogues »*. Quant aux assistantes sociales, elles *« n'interviennent plus autant que par le passé sur les secteurs, dans les familles »*, car elles sont *« retenues dans leur bureau »* pour aider à remplir les dossiers de demande de RMI ou d'allocations. *« L'action sociale tend à se réduire à des offres et des prestations de service au détriment de la relation sociale, de l'écoute des familles et des jeunes »*, déplore le rapport.

Une coopération enseignants-magistrats

Cet *« appauvrissement des filtres de régulation sociale »* aboutit à la saisine systématique du juge pour dénouer des situations qui auraient pu être réglées *« en amont »*. Pour remédier à cette situation, les cinq députés auteurs du document préconisent donc un renforcement de la politique d'action sociale et de *« pré-*

Une pétition en Haute-Savoie après l'assassinat d'une fillette

60 000 signataires réclament une peine de prison maximale incompressible

ANNECY

de notre correspondante

Mille cinq cents personnes se sont rassemblées, vendredi 26 novembre à Douvaine, près de Thonon (Haute-Savoie), à l'initiative de l'Association de défense des victimes innocentes, née après le viol et l'assassinat, le 26 juillet dernier, de la petite Jessica dans le village de Vacheresse. Au cours de cette réunion, le résultat d'une pétition, signée par 60 000 personnes, réclamant l'établissement d'une peine maximale *« réellement incompressible »* et la surveillance des *« assassins récidivistes en liberté »* a été rendu public. Disparue à la fin d'une kermesse, Jessica avait été retrouvée morte près de la caravane d'un repris de justice condamné à la réclusion à perpétuité pour le meurtre de sa femme en 1964 et libéré douze ans plus tard grâce à des remises de peine.

« Pourquoi la recrudescence des meurtres d'enfants ? », interrogeaient les affiches disposées dans la salle des fêtes de Douvaine. La plupart des intervenants (juge, avocats, expert psychiatre et responsables d'association) ont soutenu le projet de loi du garde des sceaux, M. Méhaignerie. Ce texte qui prévoyait d'infliger une *« perpétuité réelle »* aux criminels d'enfants vient d'être amendé par les sénateurs, qui souhaitent que la peine incompressible soit réduite à trente ans.

« Pour les meurtriers d'enfants, des personnes âgées et handicapées, je suis pour une peine inexorable de trente ans après laquelle un collège d'experts psychiatres devrait se prononcer sur une éventuelle libération du condamné et renvoyer la décision devant la Cour de cassation », a déclaré Pierre Mazeaud, le député RPR de la circonscription, président de la commission des lois, appelé à examiner mardi 30 novembre le projet remanié par les sénateurs.

Au cours de la réunion publique, un militant du Front national a exprimé le souhait d'un référendum portant sur le rétablissement de la peine de mort pour les meurtriers d'enfants. Au cours d'un « sondage », réalisé à main levée par le journaliste Jean-Claude Bourret, animateur de la soirée, le public se montrait d'abord majoritairement pour la loi Méhaignerie, puis pour le rétablissement de la peine capitale.

VÉRONIQUE SAVIUC

Le rapport des docteurs Zeiller et Lainé sur la criminalité des enfants et adolescents

« Une courte période de débordement pulsionnel »

Dans un rapport sur « la morbidité psychopathologique des enfants et adolescents criminels » (1), les docteurs Bernard Zeiller et Tony Lainé concluaient déjà, en 1991, à l'issue de seize entretiens cliniques, qu' *« on ne trouve aucune préméditation froidement élaborée dans l'évocation de leur crime* (par les enfants et adolescents) *mais, au contraire, une conscience relativement nette et quasi-constante de l'origine psychique de leurs difficultés. L'acte criminel s'inscrit dans une courte période de débordement pulsionnel »*.

« Le jeune établit-il toujours un lien entre ses difficultés psychologiques passées ou actuelles et son acte criminel ? », se demandent les chercheurs. *« Soit la réponse semble affirmative, mais on ne peut exclure ce qui reviendrait à une rationalisation de la part du mineur ; soit le déni, notamment dans les affaires d'infractions contre les mœurs, semble concerner la réalité même de l'acte ; soit enfin, le crime semble s'inscrire dans une sorte de parenthèse sans lien avec le passé. »*

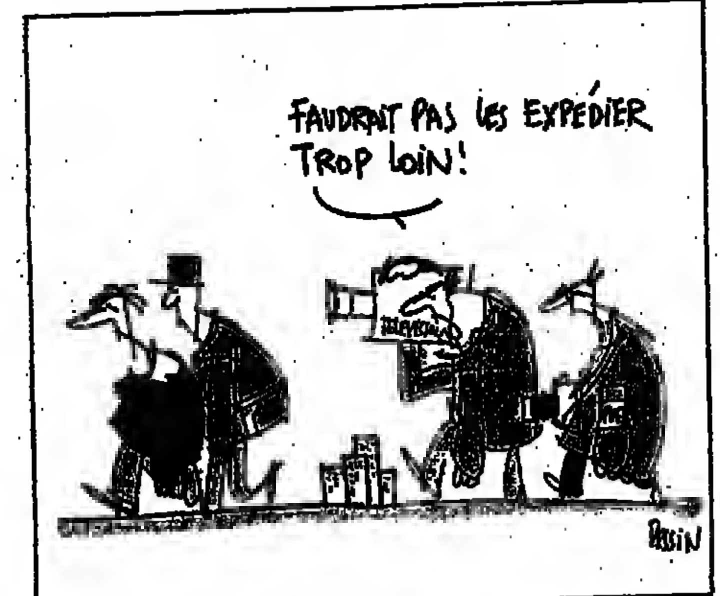
Chez les adolescents rencontrés, *« rien n'indique, sauf peut-être pour les cas d'homicides, qu'ils aient eu préalablement conscience de la distinction entre délit et crime. Le code pénal est la loi écrite par les adultes. La gravité de sa transgression n'est pas immédiatement accessible à l'adolescent et ce d'autant plus que cette loi ne lui a jamais été dite (et redite) dans son entourage familial et social »*.

(1) Rapport de recherche effectué après des entretiens cliniques avec 16 jeunes choisis parmi 106 mineurs ayant été jugés entre 1984 et 1985. Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM, unité 69), Montrouge 1991 (*« le Monde Sciences-Médecine »* du 3 mars 1993).



remis au garde des Sceaux

de la majorité proposent des mesures d'éloignement des jeunes délinquants



sence sur le terrain» confiée aux conseils généraux par les lois de décentralisation. Ils suggèrent une meilleure coopération entre les conseils généraux, les magistrats, la police, les intervenants sociaux et les établissements scolaires. Les critères de saisine du juge pour enfants pourraient être précisés, afin de bien dissocier les interventions purement sociales, des décisions pénales auxquelles la priorité devrait être donnée.

Dans les commissariats de police, les services spécialisés dans les affaires de mineurs devraient être *«renforcés et généralisés»*, ajoutent les auteurs de ce document. Des représentants d'associations de locataires ou des animateurs locaux pourraient être reconnus comme porte-parole auprès du tribunal et du commissariat. Des conventions entre juridictions et établissements scolaires pourraient aussi inciter les chefs d'établissement à signaler aux parquets les violences, rackets et trafics de drogue *«que les enseignants ont encore du mal à signaler au magistrat»*.

L'intervention de la justice elle-même devrait être plus rapide et *«visible»*, estiment les députés, qui préconisent un *«traitement en temps réel»* des procédures pénales. Le mineur, sa famille, éventuellement la victime, devraient être reçus par le juge des enfants dans le mois suivant l'acte délictueux. Pour que les mesures décidées par le magistrat soient mises en œuvre immédiatement, le rapport exige des recrutements pour la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ, ex-éducation surveillée) et un redéploiement de ses moyens *«dans les secteurs les plus sensibles»*.

Il se prononce pour la poursuite et l'amplification des mesures prises par les précédents gardes des sceaux, en vue de favoriser la justice de proximité dans les cités d'habitat social : intervention d'un médiateur, obligation faite au mineur délinquant de réparer le dommage causé à sa victime ou à la collectivité, implantation de maisons de justice plus accessibles que les palais de justice. Quant à la palette des mesures éducatives qui constituent la réponse judiciaire à la délinquance des mineurs, elle devrait être élargie, avec des placements possibles dans des entreprises d'insertion et le développement de *«chantiers humanitaires»*.

Placement dans des foyers spécialisés

Le rapport des cinq députés entend proposer des *«réponses nouvelles»* à la situation des *«cas lourds»* de jeunes *«qui mettent en échec toutes les institutions et troublent fortement la paix sociale»*. Les cinq députés signataires proposent l'institution d'une mesure dite d'*«éloignement»*, consistant à placer le jeune délinquant hors de son quartier, dans *«un foyer se situant à une distance suffisante pour éviter* [son] *retour sur le quartier le soir même et le soustraire à la vie de la cité, mais assez proche pour permettre le maintien des relations avec l'environnement social et familial»*.

La restauration de centres fermés, du type des «maisons de correction» d'antan, n'est pas suggérée. Les jeunes *«les plus difficiles»* pourraient être placés dans l'un des trois *«pôles»* de foyers préconisés, selon la durée de la mesure. Dans l'esprit des auteurs du rapport, il s'agit de créer une sanction intermédiaire entre la prison et les mesures éducatives actuelles (suivi par un éducateur, placement dans une famille ou un foyer).

Mais leur texte reste extrêmement flou sur la nécessité de créer ou non des structures nouvelles, telles que les «maisons de l'espoir» proposées hier par Pierre Cardo. Le député (UDF) des Yvelines avait estimé que les actuels centres ouverts et internats étaient une *«réponse insuffisante»* aux comportements délinquants du *«noyau dur»* des banlieues et suggéré la création de structures au régime plus strict.

Les cinq députés insistent, d'autre part, sur la présence de plus en plus marquée de troubles psychiatriques chez les jeunes : *«Trop «fous» pour les structures socio-éducatives, pas assez pour les structures de soins, ces jeunes sont renvoyés d'une institution à l'autre»*. Leur rapport demande la mise en œuvre d'une circulaire de Bernard Kouchner qui préconisait, en décembre dernier, des actions de prévention psychiatrique chez les enfants et adolescents.

Au total, ce rapport prudent ne fait que relancer le débat sur le traitement de la délinquance juvénile. Les propositions concernant l'action des services sociaux, l'accélération de la justice, l'attention portée à la réparation des victimes et à la re-socialisation des délinquants s'inscrivent dans la continuité de la politique des gouvernements de gauche.

La continuité est moins évidente en ce qui concerne la proposition d'éloignement des mineurs, la seule vraiment novatrice, qui reprend un projet annoncé en avril dernier par Simone Veil et correspond à une revendication d'élus confrontés à la déstabilisation de quartiers entiers par quelques individus. Mais, si une telle mesure peut, à court terme, permettre de ramener le calme, rien ne dit que cette nouvelle forme de relégation, si elle n'est pas accompagnée de solides mesures éducatives, porte durablement ses fruits.

PHILIPPE BERNARD

(1) Françoise de Veyrinas (UDF, Haute-Garonne, rapporteur), Pierre Cardo (UDF, Yvelines), Jean-Pierre Delalande (RPR, Val d'Oise), Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) et Eric Raoult (RPR, Seine-St-Denis).



La suite du débat sur la «perpétuité réelle»

Les personnels de direction FO demandent à être associés à la politique pénitentiaire

Le congrès du Syndicat national pénitentiaire des personnels de direction Force ouvrière, syndicat majoritaire parmi les personnels de direction, s'est achevé jeudi 25 novembre en présence du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie.

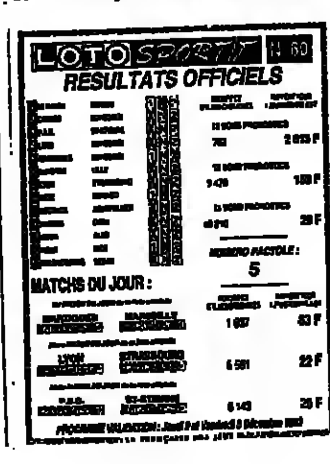
Lors des mouvements de surveillants qui avaient ébranlé le monde pénitentiaire en 1992, le syndicat des directeurs de prison Force ouvrière avait traversé une passe difficile. Un an plus tard, les plaies semblent pansées : au cours d'un congrès dit de *«renouveau»*, les directeurs de prison FO ont accueilli parmi eux les attachés d'administration, les chefs de service pénitentiaire, les directeurs techniques et les chefs de services d'insertion et de probation qui peuvent désormais adhérer au syndicat. Dénonçant l'*«incohérence»* de la politique pénitentiaire, l'insuffisance du dialogue social et la centralisation excessive de l'administration, le secrétaire général, Michel Beuzon, demandait à ce que le syndicat soit associé à la définition de la politique pénitentiaire.

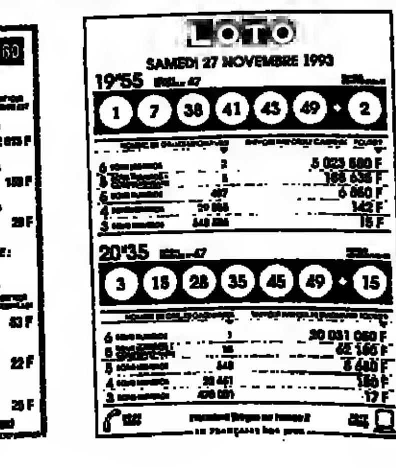
Face à Pierre Méhaignerie, les personnels d'encadrement des prisons, qui recevaient pour la première fois de leur histoire un garde des sceaux, n'ont pas caché leurs inquiétudes : *«Nous constatons ces dernières années une absence de réflexion sur la gestion de l'exécution de la peine*, notait ainsi Patrice Gaquière, le directeur du centre pénitentiaire de Clairvaux. *La dernière réforme, celle qui introduisait le principe de la diversification des régimes de détention et de la spécialisation des établissements, date de 1975 ! Ne pas réagir dès maintenant conduira inéluctablement à une implosion du système dans la mesure où les études dont nous disposons font état de 70 000 détenus avant la fin du siècle...»* Le projet sur la perpétuité réelle nourrissait cette inquiétude.

Sur la «perpétuité réelle» et les difficultés nées de la multiplication des longues peines, le garde des sceaux affirmait partager les soucis de ses interlocuteurs. *«Ce texte s'inscrit dans un ensemble sur la prévention de la récidive*, a-t-il affirmé. *Nous allons continuer à améliorer la santé en prison – un crédit de 68 millions de francs a été prévu pour cela – et étudier la possibilité de créer des structures à mi-chemin entre la prison et l'hôpital.»* Convaincu par les mérites de l'aménagement du territoire, Pierre Méhaignerie a également promis d'engager une politique de déconcentration : l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), qui se trouve actuellement à Fleury, serait bientôt délocalisée.

A. Ch.

MARSEILLE : Treize personnes mises en examen après le coup de filet dans les milieux de la pègre. – Treize personnes, dont le «parrain» actuel du milieu marseillais, Jacques Imbert, ont été mises en examen, samedi 27 et dimanche 28 novembre, pour association de malfaiteurs et placées sous mandat de dépôt. Ces développements judiciaires font suite à l'arrestation d'une trentaine de personnes, lors du vaste coup de filet policier lancé dans les milieux de la pègre de Marseille (*le Monde* daté 28-29 novembre).





JUSTICE

En attendant la demande d'extradition adressée par la France

L'avocat de Jacques Médecin sollicite la mise en liberté de l'ancien maire de Nice

Après avoir entendu Jacques Médecin, lundi 29 novembre en fin de journée, le juge d'instruction uruguayen devait se prononcer sur le maintien en détention de l'ancien maire de Nice ou sur sa mise en liberté conditionnelle, dans l'attente de la demande d'extradition adressée par le gouvernement français.

PUNTA-DEL-ESTE

de notre envoyé spécial

A l'heure du déjeuner, deux Jeep, dont une immatriculée dans les Alpes-Maritimes, s'arrêtent devant la préfecture de police de Maldonado, petite ville uruguayenne du bord de mer qui jouxte Punta-del-Este. Un couple avec un enfant, avec pour simple bagage un sac plastique, entre rapidement dans le bâtiment. A l'intérieur, Jacques Médecin attend l'arrivée de sa fille, de son gendre et de son petit-fils, aujourd'hui accompagnés de deux amis, pour fêter l'anniversaire de son aînée.

Depuis son emprisonnement, jeudi 25 novembre, le rituel du déjeuner et du dîner est pratiquement le même. *« La nourriture est apportée à chaque repas par un membre de sa famille, en provenance de son domicile »*, explique l'un de ses gardiens en précisant que Jacques Médecin *« n'a pas souhaité avoir la télévision et la radio, et passe sa journée à lire dans les deux petites pièces et le cabinet de toilette »* de sa « cellule spéciale ». *« Un appartement sobrement aménagé qui a déjà servi à héberger des délinquants en attente d'extradition »*, précise le garde.

Le juge de Maldonado ne devait décider que lundi, en fin d'après-midi, la durée de sa détention ou, espère son avocat Dani Castellanos, *« son éventuelle mise en liberté conditionnelle ou son assignation à résidence »*. Une mesure conservatoire en attendant que soit transmise par Paris sa demande officielle d'extradition, et qu'elle soit appréciée, sur le fond, par le juge uruguayen.

Un sévère retournement

C'est un sévère retournement pour Jacques Médecin, dont la situation s'était pourtant régulièrement améliorée depuis 1990. A son arrivée à Punta-del-Este, le « fugitif » avait été accueilli avec un certain embarras par presque tout ce que la ville compte d'autorités. L'idylle commencée deux ans auparavant avec son homologue de l'époque, Benito Stern, est finie. Les projets d'investissement dans un palais des congrès n'ont plus cours. L'architecte urbaniste, qui avait été *« surpris par la liberté de gestion des maires de France, et séduit à l'idée de faire sortir Punta-del-Este de l'artisanat »*, se félicite alors *« d'avoir décroché à temps »*.

Le mensuel *Punta News*, jadis lyrique sur *« le maire de luxe, celui que l'on nomme le père du tourisme en France, et qui a fait de sa ville la capitale de l'Europe du Sud »*, n'indique, à cette date, la démission du maire de Nice et son arrivée en Uruguay que par une nouvelle brève et sans commentaire. Le nouveau maire de Punta-del-Este ne retrouve *« aucun papier concernant un éventuel jumelage »* et l'ancien responsable de la ville, Benito Stern, ne parle plus que de *« relations très formelles »*.

Malgré cet accueil réservé, et grâce aussi à l'appui de quelques amis sûrs et fidèles qu'il compte dans la région, Jacques Médecin s'attache à soigner son image. Après le premier bulletin d'information télévisé faisant état d'un possible mandat d'arrêt international – quelques semaines après son arrivée, – il adresse par télécopie au présentateur de la chaîne 2, Jorge Rabunel, un texte manuscrit de trois pages en espagnol réfutant le qualificatif *« tout à fait erroné d'ultra conservateur puisque j'appartiens au centre droit »*. S'estimant *« victime des attaques systématiques de la presse de gauche »*, il met en garde le journaliste contre *« une dépêche de l'agence gouvernementale française AFP »*, en concluant : *« Il est très important pour moi que cette chère ville – Punta del Este – puisse connaître la vérité alors que ma réputation est en jeu »*.

Jacques Médecin s'installe peu à peu. Lors de sa première saison d'été austral, en janvier 1991, il ouvre une petite boutique dans un centre commercial de la rue principale de Punta del Este. Derrière sa presse à imprimer, il vend lui-même des tee-shirts qu'il dédicace, à l'occasion, aux touristes français ou aux amis. Il monte ensuite un commerce d'antennes paraboliques et de gadgets électroniques importés, ou s'associe, plus récemment, avec un constructeur brésilien de maisons préfabriquées en bois pour en développer l'exportation.

Dans le même temps, il multiplie les opérations immobilières en achetant des terrains, en revendant ses boutiques, ou en faisant construire des maisons. Son actuelle résidence, dénommée *« île Saint Jacques »* est une somptueuse villa située dans un quartier chic de la cité balnéaire, celui dit du *« coin de l'Indien »*. Une imposante bâtisse de brique et de bois, moderne et traditionnelle à la fois, avec une allée pavée conduisant à l'escalier monumental et à une entrée où trône, derrière une baie vitrée, un ours empaillé. L'ensemble de la demeure, et son terrain attenant de quelques milliers de mètres carrés, est estimé par une agence immobilière *« à près de deux millions de dollars »*.

Cet exil doré et cette émigration apparemment réussie sont entrecoupés de fréquents voyages en Argentine et au sud du Brésil. Une pétition d'hommes d'affaires de la région commence à circuler pour critiquer le traitement infligé à un homme *« qui n'est coupable d'aucuns méfaits sur notre territoire »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

FAITS DIVERS

Une grenade en cadeau

CASTRES

de notre correspondant

Militaire au régiment d'infanterie de marine du Pacifique, et en permission à Mazamet où il réside, Aldo Toscano, trente ans, voulait participer à sa façon à l'inauguration d'un fast-food de Castres, samedi 27 novembre. Arrivé au volant de sa Jeep, il a fait une entrée très remarquée, brandissant une grenade qu'il déclarait offrir en cadeau au patron, mi-surpris mi-inquiet de cette intrusion. Pour rassurer tout le monde, le passionné de matériel militaire s'écriait : *« Ne vous inquiétez pas, elle est neutralisée... »* Mais lorsqu'il tire sur la goupille, une fumée s'échappe de l'engin, à la stupéfaction des trente personnes présentes dans l'établissement. La déflagration arrachait alors la main droite du collectionneur imprudent, blessant une dizaine de consommateurs. La fouille de la Jeep devait révéler la présence d'un arsenal : fusil de guerre, lance-roquettes, et deux autres grenades, dont une quadrillée. L'ensemble de ce matériel avait bien été démilitarisé, sauf la grenade cadeau...

J.-P. B.

Lors de son vingt-septième congrès

Le Syndicat de la magistrature dénonce la « chasse aux sorcières » menée par le gouvernement

Le vingt-septième congrès du Syndicat de la magistrature (31 % des voix aux élections professionnelles), qui a eu lieu du 26 au 28 novembre au palais de justice de Paris sur le thème de l'insécurité, a vigoureusement critiqué les lois « répressives » adoptées depuis quelques mois et dénoncé la « chasse aux sorcières » menée par le gouvernement.

Huit mois après le retour de la droite au gouvernement, le Syndicat de la magistrature (SM) avait décidé de débattre de l'« insécurité » : insécurité suscitée par les textes *« répressifs »* adoptés depuis plusieurs mois par le Parlement ; insécurité liée à la délinquance. *« Sur ce dernier sujet, nous avons nettement évolué depuis le milieu des années 1970*, note Maurice Zavaro, ancien secrétaire général du SM. *En 1975-1976, nous considérions que le sentiment d'insécurité était manipulé et était l'instrument d'un discours politique destiné à homogénéiser une société secouée par la crise. »*

Julien Dray, député socialiste de l'Essonne, a évoqué les difficultés croissantes des cités de son département. *« En cinq ans, dans ma circonscription, la situation s'est énormément dégradée*, affirme-t-il. *A la Grande-Borne, une cité de 15 000 habitants, la police ne peut plus intervenir la nuit sans appeler des renforts, car sinon, elle se fait « caillasser » par les jeunes »*. Au risque de froisser certains des magistrats présents, Julien Dray, provocateur, s'est dit converti aux mérites de la présence des commissariats dans les cités. *« Il faut bien sûr recruter des travailleurs sociaux et clarifier la politique de la ville, mais il faut aussi implanter la police dans ces quartiers*, explique-t-il. *A Grigny, j'ai besoin d'un véritable commissariat ouvert toute la nuit. »* Soucieux de développer des réponses judiciaires qui ne se résument pas à la répression, certains magistrats ont dénoncé le taux de classement sans suite des plaintes : actuellement, près de 75 % des procédures sont classées par le parquet. D'autres ont plaidé en faveur du développement des maisons de justice et de la médiation pénale. *« L'insécurité engendre de véritables souffrances sociales*, souligne Didier Peyrat, substitut à Pontoise. *L'intervention du juge doit se recentrer sur cette masse de petits litiges qui ne reçoivent pour l'instant pas de réponse judiciaire. Les maisons de justice peuvent peut-être nous aider à lutter contre cette délinquance qui fait d'énormes dégâts sociaux. »*

Le débat sur la toxicomanie a réservé lui aussi quelques surprises. Après une discussion où s'exprimait notamment Francis Caballero, avocat et président du Mouvement de la légalisation contrôlée (MLC), le Syndicat de la magistrature se prononçait en faveur de la dépénalisation de l'usage de stupéfiants *« en privé et ne nuisant pas à autrui »*. Aux termes des débats, il invitait les magistrats *« à ne plus poursuivre devant les tribunaux correctionnels les personnes interpellées pour simple usage »* et à donner des instructions aux officiers de police judiciaire afin que les toxicomanes ne soient plus inquiétés *« du simple fait de la détention d'une seringue »* et que les programmes mis en place pour préserver leur santé ne soient plus *« gênés »*.

L'« affaiblissement » du droit

Le congrès du Syndicat de la magistrature a également permis de faire un premier bilan de l'action du gouvernement. Inquiet face à l'*« affaiblissement du droit »*, le secrétaire général, Alain Vogelweith, dénonçait ainsi la prolifération des contrôles d'identité, la fragilisation du statut des étrangers, le manque d'ambition de la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature et la logique d'« élimination » contenue dans le projet de perpétuité « réelle ». L'essentiel des débats était pourtant consacré au projet de mutation du procureur général de la cour d'appel de Nîmes, Monique Guemann. Cette figure-symbole du Syndicat de la magistrature, qui faisait partie ces dernières années des militants les plus critiques envers la gauche, a raconté à la tribune ses contacts avec le cabinet du garde des sceaux.

« J'ai été convoquée le 6 novembre par le directeur de cabinet de M. Méhaignerie, notait-elle. *Il m'a dit qu'il avait des choses désagréables à me dire et il m'a proposé trois postes : avocat général à Paris, avocat général à Versailles ou conseiller à la Cour de cassation. J'ai demandé si j'avais commis une faute professionnelle ou un manquement à la loyauté. Il m'a répondu non et il m'a donné trois jours pour répondre. J'ai écrit le lendemain pour confirmer que je souhaitais rester à mon poste et demander une audience au garde des sceaux, mais je n'ai pas eu de réponse. J'ai ensuite eu un nouveau coup de téléphone du directeur de cabinet qui m'a demandé une nouvelle fois de choisir entre les trois postes. J'ai refusé, mais j'ai appris le soir même que j'étais l'heureuse élue du ministère de la justice pour un poste d'avocat général à Paris que je n'avais pas demandé et pour lequel il y avait déjà soixante-dix candidats. »*

A en croire les témoignages recueillis par le SM, Monique Guemann ne serait pas la seule à être menacée. Frédéric Nguyen, juge d'instruction à Paris, affirmait qu'une quinzaine de syndiqués était visés, tandis que la présidente, Béatrice Patrie, dénonçait les *« sollicitations pressantes »* dont certains procureurs font actuellement l'objet. Ce récit laissait les magistrats italiens présents au congrès pantois. *« Une telle situation serait inimaginable en Italie*, soulignait Mario Vaudano, procureur de la République à Aoste. *Le ministère public bénéficie là-bas de véritables garanties. L'opération « Mains propres » ou la lutte contre la Mafia sont le fruit de cette culture d'indépendance du parquet. »*

La « fonctionnarisation » du ministère public

Le cas de Monique Guemann posait clairement le problème du statut du parquet. *« Nous nous dirigeons droit vers une fonctionnarisation du ministère public*, affirmait Robert Gelli, procureur adjoint à Aix-en-Provence. *Le code de procédure pénale prévoit que le garde des sceaux peut adresser des instructions dans les affaires individuelles, même si elles sont « écrites et versées au dossier » ; la réforme du CSM consacre la séparation entre le siège et le parquet et la chancellerie a préparé un avant-projet de loi permettant au ministre d'adresser des « instructions » de politique pénale. Elle se lit également dans les faits : j'ai le sentiment que l'action publique dépend de plus en plus étroitement de l'activité policière. Il ne peut y avoir de justice indépendante sans parquet indépendant. »*

Le Syndicat, qui abordait longuement et publiquement le problème du statut du parquet pour la première fois, avouait cependant ne pas avoir de *« corps de doctrine »* sur ce sujet. Ces dernières années, la réflexion sur le ministère public s'est en effet développé pour l'essentiel au sein de Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (MEDEL), association créée en 1985 à l'initiative du SM. Au mois de janvier, cette organisation européenne a adopté à Palerme un statut du juge européen qui précise que *« l'autonomie du ministère public constitue un instrument fondamental de l'indépendance du pouvoir judiciaire »*. Le congrès, qui a appelé à l'organisation d'une *« semaine d'informations et d'actions »* en soutien à Monique Guemann, a finalement décidé de reprendre ces orientations.

ANNE CHEMIN

SOLIDARITÉ

Succès de l'opération du 27 novembre

Les banques alimentaires ont collecté 2 800 tonnes de denrées

« La mort de plusieurs personnes sans domicile fixe (1), *les rigueurs de l'hiver et certaines images-choc ont provoqué un sursaut salutaire »*, a estimé Bernard Dandrel, président de la Fédération des banques alimentaires (FBA), après le succès de l'opération organisée, samedi 27 novembre, dans l'ensemble de la France : 2 800 tonnes de denrées non périssables – soit 300 tonnes de plus que l'an dernier – ont été collectées par quelque 2 000 bénévoles (dont beaucoup d'étudiants) sur les parkings de supermarchés et à l'entrée de grands magasins, de mairies et d'écoles.

La FBA, qui a évalué, après enquête, à 500 000 le nombre de personnes qui souffrent de malnutrition en France, doit remettre cette collecte à plus de 3 000 associations locales, qui redistribueront les produits (boîtes de conserves, riz, pâtes, huile, café, chocolat, lait en poudre, aliments pour bébés, etc) aux plus déshérités sous forme de colis ou de repas.

Les « tickets-service » de la Fondation de France

D'autre part, la Fondation de France, grâce à 3 millions de francs de dons, a lancé une opération baptisée « tickets de la solidarité ». 150 000 « tickets-service », d'une valeur unitaire de 20 francs, vont être remis aux associations en contact avec les personnes et familles les plus démunies. Utilisables dans tous les cafés, fast-foods et boulangeries, ils permettront aussi d'acheter, dans les grandes surfaces et les supérettes, des produits alimentaires (à l'exception de l'alcool) et des produits d'hygiène corporelle. La Fondation de France continue de recueillir des dons pour espérer doubler le nombre de ces tickets.

(1) Un homme âgé de trente-cinq ans, sans domicile fixe (SDF), a été retrouvé mort, le 26 novembre, dans un bâtiment désaffecté de Montpellier (Hérault), victime d'une congestion pulmonaire. Cela porte à douze, dont dix SDF, le nombre des personnes mortes de froid en France depuis le 19 novembre.

► **Fondation de France, Opération tickets de la solidarité, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.**

BIBLIOGRAPHIE

Associer la nature et le progrès

ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT
de Sophie Deraime.
Le Monde Editions-Marabout.
180 p., 37 F.

Sauf cataclysme, la planète Terre devra supporter sept milliards d'êtres humains en 2010 et dix milliards en 2050, contre cinq milliards et demi actuellement. Cette donnée essentielle, qui apparaît peu, aujourd'hui, dans les débats internationaux, conditionne pratiquement toutes les prévisions socio-économiques mondiales, comme le montre Sophie Deraime dans *Economie et Environnement*. Un « poche » pertinent, dont les démonstrations argumentées et les constats chiffrés facilitent, dans un style clair, l'approche didactique.

« L'homme moderne a divorcé de son environnement. Sa vie concurrence de plus en plus celle du milieu naturel. Pressé de progresser, il bouleverse les équilibres, oubliant qu'ils sont le fruit d'une évolution de trois milliards et demi d'années » : l'auteur illustre cette prise de conscience en inventoriant les causes des catastrophes majeures survenues depuis vingt-cinq ans, en situent les dangers et les menaces à terme (effet de serre, déforestation, pollution des eaux, etc.) et en faisant la genèse du mouvement écologique.

Au-delà de ces perceptions, il devient vital d'établir de nouvelles fondations à la croissance économique au Nord, d'inventer de nouveaux modes de développement au Sud et de poser les bases d'un nouvel ordre écologique mondial. Comment ? L'auteur présente des éléments de réponse, dont les moindres ne sont pas l'expansion des énergies renouvelables, l'effacement de la dette du tiers-monde ou la restauration des solidarités dans le « village planétaire ».

Penser globalement et agir localement, comme le prônent les tenants du développement durable, en dépassant l'antinomie, redevenue à la mode, entre protection de la nature et progrès technologique. Deux valeurs qui peuvent et doivent, au contraire, s'imbriquer pour nourrir dix milliards de bouches dans à peine plus d'un demi-siècle.

M. C.

En attendant la rénovation des locaux de la rue d'Ulm

L'Ecole des arts décoratifs s'installe à Ivry

Richard Peduzzi, directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) a inauguré, vendredi 26 novembre, les locaux de transition qui doivent permettre d'attendre la rénovation de ceux de la rue d'Ulm. Dans les bâtiments restaurés de la Manufacture des Œillets, située à Ivry-sur-Seine, les élèves vont côtoyer d'autres professionnels des arts.

Les locaux de la rue d'Ulm, trop petits, délabrés, doivent être remodelés et agrandis par l'architecte Philippe Starck, dont le projet a été choisi au début de l'année par un jury quasi unanime. Une entreprise à la fois mesurée et hardie qui permettra de donner à la prestigieuse Ecole des arts décoratifs un instrument à ses mesures en 1997. En attendant, les élèves gagnent la petite couronne pour s'installer à Ivry.

Avec l'installation programmée de l'Ecole du Louvre dans le Pavillon de Flore, avec la reconquête progressive des espaces de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA), ou encore avec le développement régulier de l'Ecole nationale supérieure du patrimoine (ENSP), c'est tout le dispositif national d'enseignement artistique et d'histoire de l'art qui se trouvera ainsi peu à peu renforcé, à proximité des musées et bibliothèques où les étudiants pourront trouver les sources et les compléments des enseignements qu'ils reçoivent.

Il faut ici regretter l'abandon par la Ville de Paris du projet d'Ecole municipale des beaux-arts qui aurait permis de doter la capitale d'un lieu d'enseignement complémentaire de l'ENSBA, et dont le projet améliorait à maints égards le principe des écoles existant déjà en province.

Dans ce contexte, l'inauguration de locaux provisoires de l'ENSAD n'est pas neutre et la présence de très nombreuses personnalités du monde des arts, des arts graphiques, de la scénographie, soulignait l'intérêt d'une entreprise qui va bien au-delà d'une simple rénovation des locaux de la rue d'Ulm. Symbolique, en effet, est le choix de la Manufacture des Œillets à Ivry, exceptionnel exemple d'architecture d'inspiration américaine, construit entre 1890 et 1912, et entièrement restauré par l'architecte Jean-Loup Roubert. Un travail difficile, attentif, sur un bâtiment qu'il y a peu de temps encore, les paresses municipales auraient sans doute laissé détruire aux fins de quelque opération de promotion immobilière.

Les jeunes élèves de l'ENSAD se sont, jusqu'à nouvel ordre, déclarés heureux de cette mini-délocalisation qui, sans les éloigner exagérément de leurs attaches parisiennes naturelles, leur livre des espaces à la fois lumineux, hauts sous plafonds, bien adaptés à la diversité de leurs travaux, et liés d'inhabituelle façon à des moments peu connus de l'histoire de l'architecture, notamment de l'architecture industrielle. Dans une autre partie de la manufacture, une immense verrière précédée d'une façade « Beaux-Arts », le théâtre du Châtelet a trouvé un lieu pour ses répétitions, tandis que d'autres espaces seront régulièrement l'occasion d'expositions.

Mélange des genres

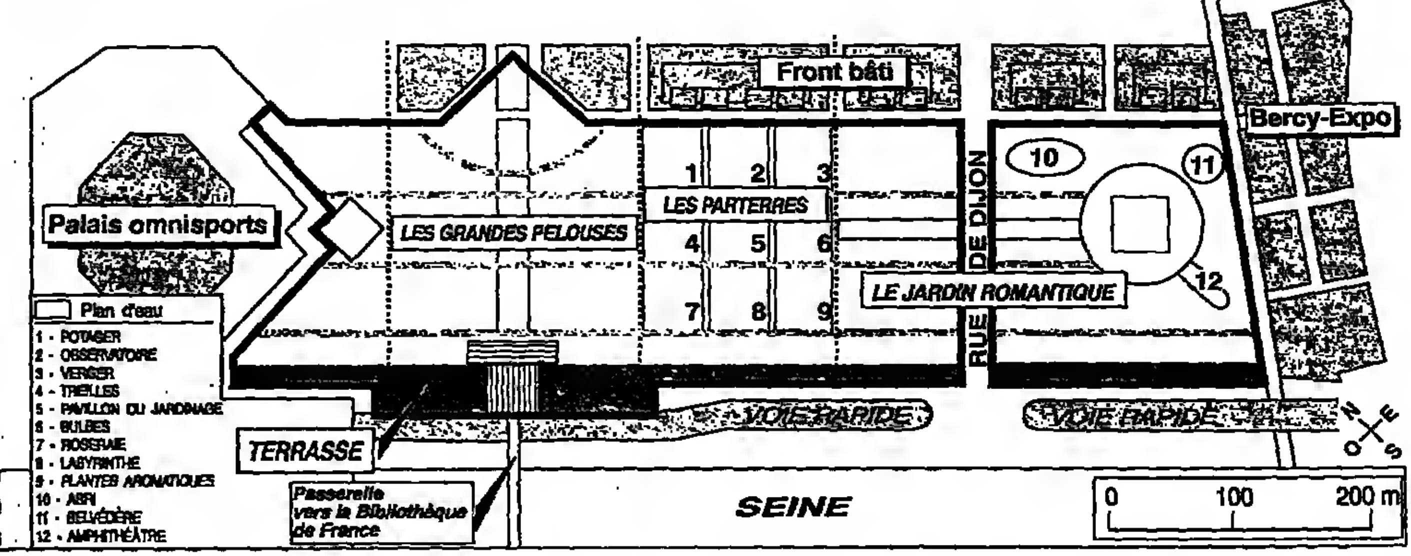
Le mélange des genres (théâtre, opéra, arts décoratifs, arts plastiques, etc.), sous la houlette ou avec la complicité de Richard Peduzzi, probablement le décorateur français le plus connu, est évidemment détonant. Inévitablement, en effet, des images d'écoles prestigieuses, comme le Bauhaus, viennent à l'esprit. Mais, sans aller jusqu'à rêver du renouveau désormais utopique de telles structures, on imagine assez bien, lorsque l'ENSAD aura réintégré la rue d'Ulm, la création d'une école où seraient enseignés, dans leur pluralité contemporaine, les multiples arts du spectacle. Une école telle que le directeur de l'ENSAD la rêvait déjà lorsqu'il travaillait à Nanterre.

Rarement en tout cas, l'occasion aura été ainsi offerte à la capitale, ou plus exactement au Grand Paris, de donner toute sa force et sa cohésion à l'enseignement et à la mise en valeur des arts décoratifs, fleuron souvent méconnu de la culture française, comme aux arts du spectacle, auxquels manque certainement aujourd'hui un enseignement en prise avec les réalités de la scène.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Un vallon discret à l'orée de la capitale

Le dernier grand jardin de Paris est en chantier à Bercy



Les premières pelouses du futur parc de Bercy (douzième arrondissement) ont été récemment présentées par Jean Tiberi (RPR), premier adjoint au maire de Paris, Jacqueline Nebout (UDF-rad.), adjoint chargée des espaces verts, et Paul Pernin (UDF-CDS), maire de l'arrondissement. Trois hectares de pelouses seront accessibles au public au printemps prochain.

Dix ans presque jour pour jour après que Jacques Chirac l'eut promis aux Parisiens, voici enfin le parc de Bercy, ou au moins ses verdures initiales. Trois hectares de pelouses au gazon déjà dru, sur lequel, l'été prochain, les enfants pourront s'ébattre à l'ombre de quelques platanes rescapés. Telle est la première tranche de ce que Mme Nebout, réaliste, appelle *« le dernier grand jardin de la capitale »*. Il est probable en effet que, à moins d'un bouleversement des plans de Seine-rive gauche, on ne trouvera plus jamais, dans Paris *intra muros*, treize hectares à verdir d'un seul tenant.

Le plan a été dessiné par l'architecte Marylène Ferrand, assistée de deux paysagistes, Yann Lecaisne et Philippe Raguin. Le territoire sur lequel leur imagination s'est déployée était à la fois riche d'histoire et grevé de lourdes servitudes. Jadis, sur ces bords de Seine de la commune de Bercy, accostaient les gabares chargées de futailles. L'endroit, qui avait été une résidence châtelaine, devint le plus vaste marché aux vins d'Europe avant d'être annexé par la capitale en 1860.

On y venait le dimanche flâner en famille. Il en reste deux cents platanes vénérables, des kilomètres de chaussée pavée et quelques pavillons qui seront restaurés. Un bel endroit pour y tracer un parc dans le prolongement des talus gazonnés du Palais omnisports. Mais l'espace, séparé de la Seine par une voie rapide et traversé par la rue de Dijon, serait invivable en raison du vacarme et des gaz d'échappement des voitures. Solution inspirée par les Tuileries : le jardin sera bordé de ce côté-là, et sur neuf cents mètres, par une terrasse de six mètres de haut et de quatorze mètres de large, sur laquelle seront plantés des tilleuls.

Sous le jardin, on pourra loger des parkings (quatre-vingts cars et trois cents voitures), des locaux techniques, les réserves du Musée Carnavalet, des boutiques et des sanitaires. Entre le jardin et la terrasse, la transition se fera par des talus et des escaliers. De là-haut, on aura accès directement à la passerelle enjambant la Seine vers la Bibliothèque de France. Quant à la rue de Dijon, on la franchira en quatre points, par des passages souterrains et des passerelles.

Une marqueterie de parterres

Ces handicaps étant ainsi partiellement levés, les concepteurs ont organisé le long quadrilatère des anciens entrepôts en trois séquences. D'abord, en partant du Palais omnisports, s'étendent les pelouses, ponctuées de neuf kiosques. Puis, vient une marqueterie de parterres entourant un pavillon. Potager, verger, treilles, roseraie, carré de plantes aromatiques, espace réservé aux bulbes en seront les éléments.

Dans le pavillon, les Parisiens trouveront, en 1995, une sorte d'école permanente du jardinage donnant des conseils, fournissant des fiches sur les plantes d'appartement, enseignant les techniques de greffe et même analysant les échantillons de terre qui lui seront apportés. Une orangerie et un vieil entrepôt à vins transformé en salle d'exposition compléteront les parterres.

Au-delà de la rue de Dijon, et jusqu'au seuil du vaste ensemble commercial de Bercy-Expo (*le Monde* daté 27-28 septembre), sera aménagé ce que les architectes ont improprement appelé un jardin romantique. Il ne le sera guère, puisque ses allées sont à angle droit, mais leur quadrillage sera « assoupli » par un canal, un bassin circulaire entourant une île, une grotte, un belvédère, un amphithéâtre et quelques autres fantaisies paysagères. Cette dernière tranche, comme la longue terrasse aux tilleuls, sera accessible au public à la fin de 1996.

Le vaste chantier entamé depuis le début de cette année va donc durer trois ans encore. Il nécessitera l'apport de plus de soixante mille tonnes de terre végétale, car les sols de remblai dont s'accommodaient les pinardiers sont exécrables. Là-dessus seront plantés mille deux cents arbres nouveaux (tilleuls, saules, chênes, tulipiers de Virginie, bouleaux, cèdres du Liban, arbres de Judée) et plus de vingt mille arbustes. Ils pousseront au moins à l'abri du vent.

Encadré d'un côté par la terrasse aux tilleuls, de l'autre par le monumental Centre culturel américain et une falaise d'immeubles hauts de trente mètres, au nord par le Palais omnisports et au sud par l'énorme Bercy-Expo, le nouveau jardin ressemblera à un vallon discret, engoncé entre des collines de béton à l'orée de la capitale. Son devis, lui, ne passera pas inaperçu. Avec ses 400 millions de francs, il bat même tous les records.

MARC AMBROISE-RENDU

L'air de Paris inquiète les écologistes

Les élus de Génération Ecologie s'inquiètent de la pollution atmosphérique en Ile-de-France et demandent à la fois la mise en place d'un plan d'alerte et une limitation de la circulation automobile dans la capitale. Mardi 23 novembre, c'étaient les élus Verts qui protestaient de la dégradation, certains jours, de la qualité de l'air parisien. D'après le réseau de surveillance de l'air en région parisienne « Airparif », le niveau de référence moyenne en matière de dioxyde d'azote a été largement dépassé, jeudi 25 novembre, sur 14 des 17 sites d'observation. Un niveau de 418 microgrammes par mètre-cube a été atteint à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) pour un seuil de référence européenne de 200 microgrammes. De même, les niveaux de dioxyde de soufre ont été supérieurs aux normes définies par l'OMS (125 microgrammes par mètre-cube sur 24 heures) sur quatre des 21 sites.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

ALADDIN. Film américain de John *Musker* et *Ron Clements*, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; *UGC Normandie*, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; *UGC Gobelins*, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; *Miramar*, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES. Film canadien de Mark Achbar, Peter Wintonick, *Francis Miquet et Katherine Asals*, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FAUT-IL AIMER MATHILDE ? Film franco-belge d'Edwin Baily : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

FERDYDURKE. *Film franco-britannique-polonais* de Jerzy Skolimowski, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; *Gaumont Ambassade*, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

LE FILS DU REQUIN. Film franco-belge-luxembourgeois d'Agnès Merlet : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

GRAND BONHEUR. Film français d'Hervé Le Roux : *Europa Panthéon* (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

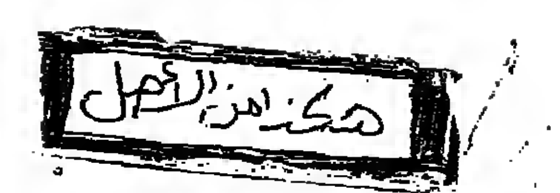
GUELWAAR. *Film sénégalo-français* d'Ousmane Sembène : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'HONNEUR DE LA TRIBU. Film franco-algérien de *Mahmoud Zemmouri* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

MAUVAIS GARÇON. Film *française* de Jacques Bral : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; *Gaumont Opéra Français*, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; *Pathé Clichy*, 18e (36-68-20-22).

LA PRÉDICTION. Film franco-russe d'*Eldar Riazanov*, v.o. : Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAHIR. Film *français* de Radu Mihaileanu : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; *Elysées Lincoln*, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



DANSE

PHILIPPE DECOUFLÉ, à la Maison de la danse de Lyon

Les rêves de tous les jours

LYON

de notre envoyée spéciale

Après le triomphe de ses mises en scène des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques d'Albertville (février 1992), Philippe Decouflé se sentait l'âme d'un débutant pour aborder la mise en chantier de son nouveau spectacle : *Petites Pièces montées*, en réalité sa septième chorégraphie *(le Monde-Arts et spectacles* du 4 novembre). Présentée en avant-première à Chambéry, sa création est actuellement acclamée à la Maison de la danse de Lyon. La salle applaudit à la fin de chaque séquence. Comme à la parade ou à Guignol.

Philippe Decouflé nous transporte dans une maison, où des hommes et des femmes, qui ne se savent pas observés, vaquent à leurs occupations quotidiennes. Pour tout décor, quatre pylones d'acier, traversés par un praticable qui, à gauche, débouche des coulisses à mi-hauteur de la scène, et se termine, à droite, par un escalier. Conçu par Jean Rabasse, cet ensemble, placé au fond du plateau, délimite des niveaux et des espaces, qui incarnent les lieux du rêve, où le corps peut voler, où rien ne lui est impossible. Ils sont éclairés à contre-jour ou baignent dans des lumières opalescentes. Les scènes réalistes sont placées, le plus souvent, à l'avant-scène. Un fauteuil et un canapé suffisent à les cadrer. Elles sont vivement éclairées, les costumes en sont colorés. C'est aussi à l'avant-scène que les personnages commentent l'action.

Mais à quel univers appartient la femme qui, tête la première, glisse, ondulante, le long du fauteuil, avant de disparaître dans une trappe? Où situer la danseuse qui fait de la barre fixe à dix mètres du sol? Entre le lieu du rêve et celui du réel existent des passages. Chaque séquence rencontre son double inversé, qui se déroule simultanément ou en différé. *Petites Pièces montées* est un assemblage de commentaires dansés sur le plaisir de prendre ses désirs pour la réalité.

Decouflé connaît les lois qui régissent les mouvements du danseur attaché. Figures géométriques des corps suspendus aux filins ou aux barres. Corps reliés à des élastiques, riches de rebonds à l'infini et obligés à une danse en rappel perpétuel. L'équilibre se trouve en triomphant des contraintes extérieures. Le chorégraphe, adepte du spectacle total, s'essaie sans complexe à la comédie. Une tête surgit du plancher. C'est un clown qui se moque de ce qui se passe derrière lui. Deux têtes lui succèdent pour raconter une rocambolesque histoire de chat. Les bégaiements des récitants, et les sanglots qui s'ensuivent, font crouler la salle de rire.

La lumière d'Eric Wurtz métamorphose les corps. Il est de mèche avec le chorégraphe pour se jouer de nos perceptions. Ensemble, ils n'arrêtent pas de nous «faire marcher». Tout comme la musique nomade de Joseph Racaille qui court d'un air d'accordéon à une mélodie tzigane. Un franc cha-cha est l'occasion d'une danse lente, aux gestes d'odalisque, interprétée par les danseuses en collants de dentelle noire. Les costumes, porteurs d'effets d'optique participent de cette accumulation d'illusions. Ils sont signés Philippe Guillotel. Decouflé a gardé, au complet, l'équipe gagnante des J.O.

La *Troisième Gnossienne* d'Eric Satie, enregistrée, non sans chic, par les carillons de Chambéry, soutient le final de *Petites Pièces montées*. La silhouette d'une danseuse, suspendue à l'envers, accrochée au centre même de la construction d'acier. Sa jupe ne se retrousse pas, elle reste, à l'inverse, bien droite, triangulaire : quelques lignes austères en hommage à Oscar Schlemmer, artiste du Bauhaus, aimé du chorégraphe.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Compagnie DCA/Philippe Decouflé : jusqu'au 4 décembre, 20 h 30 (le 1er décembre à 15 heures), Maison de la danse de Lyon, au Théâtre du VIIIe, 8, avenue Jean-Mermoz, 69008 Lyon. Tél. : 78-75-88-88. A Paris, au Théâtre de la Ville du 6 au 22 janvier 1994. Tél : 42-74-22-77.

PHOTOGRAPHIE

HERBERT LIST, au Musée national des monuments français

La Grèce entre maniérisme et surréalisme



Berger devant une chapelle à Chora-Sfakion en Crète — HERBERT LIST

Contrairement aux romantiques du XIXe siècle, peu d'artistes des années 30 ont fait le voyage de Grèce. Les avant-gardes avaient l'œil ailleurs. Les photographes notamment préféraient la ville, l'objet utilitaire, le site industriel, le chemin de fer, l'avion ou le paquebot. On trouve bien chez les surréalistes quelques références à l'antiquité grecque, mais point besoin de faire le voyage : le Louvre suffisait largement.

Et Herbert List est arrivé. Ce photographe allemand *(1903-1975)* fils d'un riche négociant de café, était proche des avants-gardes, des surréalistes notamment, mais son amour pour la Grèce était encore plus grand. Il parcourt le Péloponnèse et les îles entre 1937 et 1939, prenant des milliers d'images. Il avait un livre en tête, qui devait être publié par Charles Peignot, célèbre éditeur de Arts et Métiers graphiques. Mais la guerre arriva.

Un demi-siècle plus tard, les éditions du Chêne ont repris le projet, relayé par une exposition au Musée national des monuments français. Etonnantes photos qui oscillent entre surréalisme et maniérisme, documentaire et fiction. Entre la volonté de l'auteur de donner une image exhaustive du pays (les principaux sites et monuments y sont) et celle de laisser libre cours à son inspiration.

Les photos sont regroupées par lieu : Athènes, Sounion, Corinthe, Olympie, Delphes, Délos, Crète, Santorin... L'Acropole, le Temple de Zeus à Olympie, le Temple de Poséidon au Cap Sounion sont décrits avec une virtuosité rare, mais aussi avec un respect qui frise l'académisme. Masses de pierre blanche, perspectives pures de colonnes, compositions picturales de vestiges, îles lumineuses en plans lointains, ciels d'un gris velouté, contrastes de lumières et d'ombres.

Quelques images viennent rompre un propos harmonieux et distancié : des portraits serrés de bergers crétois, étonnament «habités», fragiles ; une vue en contre-plongée sur un mât de bateau ; quelques natures mortes (bouteille et verres, bocal avec poisson rouge). Et surtout des apparitions de personnages quasi mythologiques (sans visage) dont les positions et les vêtements renvoient aux statues millénaires.

Herbert List trouve en Grèce un terrain idéal pour ses obsessions surréalistes. Si les figures humaines semblent parfois pétrifiées dans le marbre, les statues, elles, pourraient bouger, reprendre vie sous l'objectif. Comme ce «jeune homme» nu, accoudé à un mur, des grains de sable sur la chute de reins.

Maniérisme-surréalisme ne font pas, *a priori*, bon ménage. Le contraste, maîtrisé par List, donne toute sa valeur à cette œuvre. Il est également rare qu'un auteur de talent, convaincu de la justesse d'une esthétique (le surréalisme), s'en éloigne momentanément, au hasard d'une rencontre, d'un site révélé, par amour pour une terre. C'est tout le charme de la photographie.

MICHEL GUERRIN

▶ «Le rêve antique», Musée national des monuments français, Palais de Chaillot, 1, Place du Trocadéro, 75116, Paris. Tél. : 44-05-39-10. Jusqu'au 17 janvier. Outre la Grèce, cette exposition (quatre-vingts tirages originaux) présente le travail d'Herbert List sur les destructions de Munich après 1945.

▶ «Herbert List, Lumière sur la Grèce», texte de Hugo von Hofmannsthal, Chêne, 164 pages, 498 francs.

MUSIQUE

ROLAND de Lully, au Théâtre des Champs-Elysées

Exhumation pour un public furieux

Depuis 1755, date de sa dernière remise, comme l'on disait à l'époque, *Roland* de Lully n'a pas été représenté à Paris – ni ailleurs, semble-t-il. Cette tragédie lyrique en cinq actes et un prologue est l'avant-dernier ouvrage du musicien du Roi-Soleil. Philippe Quinault en a composé les vers à partir du *Roland furieux* de l'Arioste publié en 1516. Un texte qui a inspiré de nombreux musiciens – peut-être l'un de ceux qui ont donné lieu au plus grand nombre d'adaptations pour l'opéra. Steffani, Alessandro Scarlatti, Haendel, Vivaldi, Piccinni, Haydn comptent au nombre des compositeurs célèbres qui ont mis Roland le furieux en musique. Aussi le public est-il venu nombreux pour assister à cette exhumation, troisième et dernière production du cycle Lully initié par Alain Durel, le directeur du Théâtre des Champs-Elysées.

Ce public n'a oublié ni *Atys* (production de l'Opéra de Paris), ni *Alceste*, ni *Armide* (présentés ici même). Trois ouvrages qui ont fait franchir le Rubicon au répertoire lyrique baroque, élargissant son public à celui de l'opéra traditionnel plutôt privé de grandes et belles voix à Paris, ces dernières années. Sur le «papier» tout a été mis en œuvre pour que cette recréation de *Roland* soit exemplaire. Le musicologue Jean Duron et l'Atelier d'études et de recherches du Centre de musique baroque de Versailles ont réalisé une nouvelle édition spécialement pour cette production. Chanteur réputé jusque dans le répertoire français (on lui doit de belles interprétations des *Leçons de Ténèbres* de Charpentier et des airs de Lambert, le beau-père de Lully) et excellent chef d'orchestre, René Jacobs est aux commandes du Concerto Köln, l'un des meilleurs ensembles baroques du moment. Elève de Giorgio Strehler, le metteur en scène Gilbert Deflo a déjà travaillé deux fois avec Jacobs, remportant de grands succès pour *le Couronnement de Poppée* et *le Retour d'Ulysse* de Monteverdi (productions de l'Opéra de Montpellier). La distribution a été réunie par Jacobs lui-même. La présence de José Van Dam en *guest star* intrigue, au milieu d'une troupe de chanteurs baroques.

Pourtant, lorsque le rideau tombe, le 26 novembre, plus de trois heures après s'être levé, une bronca furieuse couvre les applaudissements. Elle n'épargnera que José Van Dam, Claire Brua, Véronique Gens et Gilles Ragon. Comme souvent, les siffleurs font aussi peu de cas des mois de travail du chef, des musiciens et des chanteurs que de la difficulté de trouver le ton juste dans une telle œuvre, diablement plus difficile à monter qu'un opéra italien du dix-neuvième siècle.

C'est vrai, Ann Panagulias et Harry Nicoll sont médiocres dans les rôles d'Angélique et de Médor. Sur eux reposent l'essentiel de l'édifice, et ils chantent faux presque sans discontinuer. N'aurait-il pas mieux valu les remplacer par Gens et Ragon? Ces deux chanteurs, admirables, n'ont hérité que des personnages secondaires de Thémire et d'Astolphe. Van Dam est acclamé bien que sa placidité ait réduit la grande scène de la folie du héros à un monologue statique et bien trop intériorisé pour que l'on croie à la fureur du neveu de Charlemagne impuissant devant l'amour d'Angélique et de Médor. La force de son chant, sa présence physique auront vaincu les réticences.

Un champ d'expériences

René Jacobs est conspué. Il ne dirige pas, il bat la mesure, jusque dans les récitatifs où il dénie aux musiciens et aux chanteurs la capacité de s'écouter pour mieux s'unir. Et si le Concerto Köln est impeccable techniquement, il est privé de basses. Le pragmatisme, dont les meilleurs musiciens font preuve à l'occasion, a manqué à René Jacobs, qui aurait dû renforcer les instruments graves de l'orchestre, voire ajouter une contrebasse à l'instrumentation originelle. L'absence de fondations déséquilibre la musique de Lully, empêche les dessus de chanter librement tout en poussant le chef à prendre des tempos trop rapides et des libertés avec la conduite rythmique aussi frustrantes que déstabilisatrices pour les chanteurs. Passée l'ouverture, on a curieusement l'impression d'écouter un accompagnement qui ne participe en rien à l'action. Or, William Christie et Philippe Herreweghe l'ont montré, la musique de Lully est plus que cela. Son efficacité dramatique, la limpidité de son harmonie, sa fusion avec le vers français et sa fausse simplicité exigent de la part du chef liberté d'allure et générosité.

Les tragédies lyriques de Lully sont d'abord du théâtre. Les mots, prolongés par la musique, composent un univers de sentiments contradictoires, mêlant la magie, le charme, à la détresse humaine, le pouvoir de commander aux hommes et l'incapacité à faire plier les âmes. Il faut que ces textes soient mis en scène, qu'ils se déploient dans un espace à la fois évocateur et irrationnel. D'autant que le livret de Quinault est édifiant : la raison de Roland doit vaincre ses passions. Gilbert Deflo est resté très en-deçà de ces exigences. Le plus souvent figés au premier plan, les chanteurs ne sont pas dirigés. Si leur diction est le plus souvent impeccable, elle apparaît vide de sens.

Leurs costumes ne les aident pas davantage que les toiles peintes de William Orlandi, qui les entourent : couleurs fades, coupes ridicules (Médor, qui est un guerrier maure, porte un casque qui ressemble à un entonnoir), nuages laiteux, natures mortes de papier peint à trois sous. Ce *Roland* fait riche ruiné qui jette ses derniers feux. Les ballets de Nadejda Loujine sont comiques. Gestes mal synchronisés, attitudes équivoques – les danseurs semblent sortir du Paradis Latin. Recruté pour l'occasion, le Chœur du Théâtre des Champs-Elysées fait peine à entendre. Les voix sont mal appariées et quelques timbres acides s'en détachent. En sortant de cette représentation, il est impossible de se souvenir du moindre vers, bien que tous soient d'une beauté, d'une symétrie qu'on pensait inaltérables.

On comprend la réaction d'une partie du public du Théâtre des Champs-Elysées. On ne l'accepte pas pour autant : l'opéra baroque reste, jusqu'à preuve du contraire, un champ d'expériences musicales et théâtrales. Il y a un monde entre l'échec de ce *Roland* de Lully et ces «grands» concerts symphoniques où le «grand» répertoire est régulièrement massacré, devant des salles réjouies, par des chefs et des orchestres qui n'ont même pas pris la peine de travailler. Alors, faut-il aller voir cette exhumation de *Roland?* La réponse est oui, sans hésitation.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochaines représentations les 30 novembre, 2, 4, 7 et 8 décembre, à 19 h 30. Le spectacle s'achève vers 22 h 45. De 80 F à 570 F. Tél. : 49-52-50-50. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Métro Alma-Marceau.

ROMÉO ET JULIETTE de Gounod, au Capitole de Toulouse

La leçon du page

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Léontina Vaduva et Roberto Alagna possèdent les moyens et le physique dont on peut rêver pour incarner les amants de Vérone dans l'opéra de Gounod. La voix de l'une allie la puissance et la pureté, celle de l'autre la luminosité et la vaillance. La représentation commence sous les meilleurs auspices : les chœurs du Capitole disent très bien le prologue. Entrent Tybalt (Richard Troxell) et Pâris (Jean-François Gardeil) – on déchante un peu – bientôt suivis de Michel Trempont, dont on connaît les qualités dans les rôles comiques, mais qui n'a pas la stature du comte Capulet : même s'il y a quelque chose de clairement dérisoire dans son rôle, il y faut une autorité et un souffle sans lesquels la musique ne trouve pas son compte.

C'est bientôt le tour de Mercucio (Andrew Schroeder) de chanter ces couplets qui sont l'une des perles de la partition. Non seulement on n'en comprend pas un mot, mais l'orchestre, bousculé, suit sans grâce. Certes, la Gertrude d'Isabel Garcisanz n'est pas la grosse nourrice qu'on attend, mais comme elle est aussi charmante que sa maîtresse, on ne lui en fera pas grief. La célèbre valse que lui chante Juliette est parfaitement maîtrisée à défaut d'être bien intéressante. Gregorio survient. Il n'a que deux phrases à dire, mais quel aplomb ; enfin un baryton! C'est Yves Bisson.

Voici le madrigal (*«Ange adorable»*), premier duo que Roméo et Juliette chantent ici à genoux, les mains jointes ; on attend mais il ne se passe rien, ou des galanteries sans enjeu. Dans sa cavatine du deuxième acte (*«Ah ! lève-toi, soleil!»*), Roberto Alagna semble ignorer tout des demi-teintes : de l'éclat, mais pas d'émotion ; il réserve cela pour le cinquième acte, c'est trop loin. Quant au rapport, toujours si éloquent chez Gounod, entre la syntaxe de la phrase et la respiration de la mélodie, il n'en tire aucun parti, comme s'il ne savait pas ce qu'il chante. La réponse de Juliette est plus sentie, et le duo, quoique un peu extérieur, a du panache.

Au troisième acte, on découvre que Pierre Thau, qui fut un grandiose Frère Laurent, ne l'est plus au même degré et, comme la mise en scène de Nicolas Joël continue à ronronner et que l'Orchestre du Capitole ne rend justice à la partition que quand Michel Plasson s'en occupe spécialement (quand les chanteurs se taisent), un ennui sournois s'insinue. La toile retombe. Elle se relève sur le page Stephano qui lance aux Capulet sa chanson de défi. Ces couplets sont la clé du drame et voici que Marie-Ange Todorovitch les dit avec une musicalite parfaite. C'est bien comme cela qu'il faut chanter Gounod.

A partir du quatrième acte, les décors de Carlo Tommasi quittent l'impersonnalité des gris. La chambre de Juliette, par la chaleur des murs de brique, la chapelle avec son retable, puis la crypte au contre-jour fuligineux permettent enfin de rêver un peu. A onze heures du soir, c'est bien le moins. *L'Air du philtre*, que Léontina Vaduva chante dans sa version intégrale avec un brio remarquable, toute sa scène avec le Frère Laurent, puis sa fausse mort, sont très convaincants. Le dernier acte, où le ténor cesse de monter sur ses ergots, apporte cette émotion qui ne peut naître tant que l'un des partenaires s'occupe trop de montrer sa belle voix.

GERARD CONDÉ

▶ Prochaines représentations les 3, 5 et 7 décembre au Capitole de Toulouse, tél. : 61-23-21-35. Puis à Paris, au printemps, à l'Opéra-Comique.

CULTURE

THÉÂTRE

ANTIGONE de Sophocle, à Tours

Enfants de Lacan et de Pierrot le Fou

TOURS

de notre envoyé spécial

Après Claudel et Brecht, Gilles Bouillon présente Sophocle à ses spectateurs du Centre dramatique régional de Tours. Il a choisi *Antigone*. Le décor (coin d'un mur quelconque), les costumes (tenues actuelles de tous les jours), la traduction de Bernard Pico (un français d'aujourd'hui, prosaïque), rapprochent de nous la Grèce antique comme si Créon ou Tirésias étaient vus au téléobjectif et surtout comme s'ils s'exprimaient en privé, sans l'appareil de l'Histoire, sans celui de la fable éternelle, sans celui non plus du théâtre.

Ainsi, les paroles étant ce qu'elles sont, en toute franchise, au pied de la lettre, il apparaît que Créon est un gouvernant sensible avant tout au fait qu'il est, lui, le responsable. Il reconnaît que la paix, la sécurité du pays, l'obligent à imposer des lois, qui sont justes ou qui ne le sont pas. Tout signe de mécontentement, en ville, lui paraît l'amorce d'une insurrection. Son défaut majeur est de croire que tout un chacun est prêt à se vendre, à trahir en échange d'argent. Personnellement il n'est pas un sauvage, il accepte les réflexions, presque les insolences, d'un messager, il caresse l'espoir qu'Antigone, dans la grotte où il l'enferme, saura survivre, par miracle.

Antigone est conduite par l'idée fixe de *« faire une mort glorieuse »*, et d'agir comme il faut pour plaire aux *« dieux d'en bas »*, et à ses parents d'outre-tombe, puisqu'elle devra *« partager la vie »* de ces êtres-là bien plus longtemps que celle des gens d'ici. Elle déclare qu'elle n'aurait pas pris les mêmes risques, s'il lui avait fallu rendre hommage à la dépouille, non de son frère, mais de ses enfants ou de son mari (parce que enfants et mari, elle pouvait s'en trouver d'autres, tandis qu'avoir un nouveau frère lui était impossible puisque les deux parents sont morts) – propos très étranges, à l'allure de provocation, qui étonnaient Goethe.

Joute d'idées

L'image classique d'Antigone, héroïne se dressant contre l'abus du pouvoir, paraît ici trop simple : beaucoup d'ambiguïtés, de nuances, de contradictions, de la part de Créon et d'Antigone, se détachent avec netteté sur le fond uni et clair de cette mise en scène. Aussi bien le Chœur surprend-il lui aussi, estimant que les *« paroles insensées »* d'Antigone ont déterminé la *« folie meurtrière »* de Créon. *« Tu me sembles parler suivant la raison »*, dit le Chœur à Créon ; *« Tu es allée trop loin dans la voie de l'audace... C'est ta violence qui t'a perdue »*, reproche-t-il à Antigone, qui se rebiffe, accusant le Chœur de se *« moquer d'elle »*.

Le spectateur suit de très près, attentivement, ces joutes d'idées, d'intentions, qui recoupent des conflits de conscience et des faits historiques actuels. *« Une arrière-cour aménagée à la hâte en quartier général, pauvre huis clos pour les mesures d'urgence... Gros plans fixes de ceux qui vont mourir »*, dit Gilles Bouillon : il est suivi, au doigt et à l'œil, par sa décoratrice Nathalie Holt, par ses acteurs Catherine Fourty (une Antigone sur les nerfs), Juliette Mailhé (une Ismène spontanée, c'est le profil le plus « Sophocle » du spectacle), Loïc Houdré (un Messager moins responsable, moins réfléchi, que l'original), Gérard Touratier (un Créon plus croque-mitaine, moins partagé, que l'original), Rachid Benbouchta et Gérard Hardy (Hémon et Tirésias, conformes).

La « dérive » la plus marquée est l'interprétation du Chœur et du Choryphée : ils n'interviennent plus dans l'action, comme Sophocle l'a écrit, ils ne prennent plus à partie Antigone et Hémon, ils ne retournent pas leur veste comme font parfois les assemblées : Sophie Rohin (le Chœur) devient une intello qui pérore, et Philippe du Jannerand (le Choryphée) rase les murs, se cache de loin dans l'ombre, en proie à des soucis très noirs. Le public de Tours, fasciné, écoute Sophocle comme si cela était tout neuf. Les spectateurs sont, dans l'ensemble, aussi jeunes que les acteurs : nous sommes là, de par le choix de Gilles Bouillon, entre enfants de Lacan et de Pierrot le Fou.

MICHEL COURNOT

► Centre dramatique régional de Tours, 3, rue Léonard-de-Vinci, Tours. Tél. : 47-64-50-50. Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, 20 h 30. Jeudi 19 heures. Prix des places : 80 F.

EN BREF

ITALIE : le Musée des Offices de Florence rouvrira dans un an ses salles endommagées par un attentat. – La restauration des salles du Musée des Offices gravement endommagées par un attentat à la bombe en mai dernier sera achevée d'ici à décembre 1994, vraisemblablement pour Noël, a déclaré dimanche 28 novembre Anna Maria Petrioli Tofani, directrice du musée florentin. Le 27 mai, l'explosion d'une voiture piégée garée derrière l'aile ouest du musée avait causé la mort de cinq personnes. – *(AFP.)*

RADIO-FRANCE : Marek Janowski reste directeur musical de l'Orchestre philharmonique. – Contrairement à ce qu'il avait annoncé (*le Monde* du 11 septembre 1992), Marek Janowski ne quittera pas, en juin 1994, son poste de directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Radio-France. A l'issue d'entretiens avec Jean Maheu, président de Radio-France, le chef d'orchestre allemand a finalement décidé de demeurer à son poste, jusqu'en 1997. Cela *« dans l'intérêt de la formation et afin qu'elle poursuive une progression artistique qui l'a conduite, sous sa direction, au plus haut niveau »*, souligne la présidence de Radio-France.

FINIR, FINIR ENCORE de Beckett, à la Cité internationale

Difficultés d'être

Il y a deux grands sacs noirs posés à terre. L'un après l'autre, deux garçons s'en dégagent. L'un après l'autre, chacun à sa manière va s'habiller avec le même costume, s'empêtrer dans les pantalons, dans les manches de la veste, ce pourrait être un numéro de clown. C'en est un, imaginé par Beckett : *Acte sans paroles 2*, qui ouvre le spectacle, *Finir, finir encore*, présenté à la Cité internationale dans la mise en scène de Stéphane Verrue. Viennent ensuite trois femmes sur un banc, qui, entre elles, se chuchotent un souvenir ancien. Les mots se perdent, se noient dans les trous de mémoire : *Va et vient*. Et puis des hommes qui s'interrogent sur la pratique de la torture : *Quoi où*. Une femme dans un rocking chair se balance, se murmure à elle-même des mots jusqu'à l'extinction de sa voix, et de sa vie : *Berceuse*. Enfin, dans le noir, la fureur de parler, pour rattraper un « moi » qu'on ne reconnaît pas : *Pas moi*.

A l'exception de ce dernier « dramaticule » de Beckett, interprété par une comédienne Patricia Pekmezian, les autres pièces le sont par les membres de la compagnie de l'Oiseau Mouche, l'une des premières à avoir dépassé le rôle simplement thérapeutique du théâtre, pour les handicapés mentaux. Aujourd'hui reconnue professionnelle, subventionnée par le ministère de la culture et de la francophonie, la DRAC, et autres collectivités locales, elle invite des metteurs en scène – et non des psychiatres – à faire travailler ses comédiens. A partir de là, ce qu'ils sont hors de scène ne nous regarde pas. On devrait pouvoir assister à leurs spectacles sans s'en préoccuper. Seulement, c'est son caractère singulier qui a fait connaître la compagnie.

Des moments impressionnants

Les comédiens ne peuvent pas tout jouer, mais leur rencontre avec Beckett est naturelle, elle donne des moments d'une force impressionnante. Le lien entre un théâtre de l'aphasie et leurs difficultés d'être, de se déterminer par rapport à eux-mêmes et aux autres est viscéral. Ils apportent à ces situations minimes une terrible intensité, jusque dans les passages comiques. Le seul reproche à ce spectacle est sa composition : la succession de scènes – entrecoupées de textes dits « off » – ne forme pas un tout, et prend alors une allure un peu démonstrative. On aimerait voir une pièce entière, mêlant les comédiens de l'Oiseau Mouche à d'autres.

COLETTE GODARD

► *Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris (14e). Métro : Cité-Universitaire. Du lundi au samedi à 21 heures, relâche le mercredi. Dimanche à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Places de 55 F à 100 F. Jusqu'au 18 décembre.*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde INITIATIVES

COMMUNICATION

Le Salon international de la « High Tech » de loisirs

La console de jeux vidéo cède le pas à la machine multimédia

La console de jeux vidéo, reine du monde ludique depuis une dizaine d'années, perd de sa suprématie. Le temps d'un Salon, la voilà détrônée par les dernières nouveautés, les supports CD-ROM ou la machine multimédia, plus puissants et pluridisciplinaires.

Au royaume des jeux vidéo, le Gameboy Nintendo et la Gamegear Sega ne seront bientôt plus qu'un souvenir, tant les deux petites consoles portables apparaissent désuètes face à la nouvelle concurrence : des monstres culminant à 64 bits de puissance, comme le Jaguar d'Atari, tandis que d'autres permettent d'utiliser en même temps le texte, le son et l'image. Une évolution confirmée par la troisième édition du Salon international de la « high tech » de loisirs, Supergames, organisé par la société Showay du 24 au 28 novembre au Parc des expositions de Paris, qui a attiré plus de 70 000 visiteurs de cinq à quarante-cinq ans, dont 5 000 professionnels.

Cette vitrine des jeux vidéo, présentée à quelques semaines des fêtes de Noël, a effectué *« un virage à quatre-vingt-dix degrés »*, selon l'expression des organisateurs. L'aspect ludique de la réunion a certes été préservé. Il faut répondre à la demande d'un public d'adolescents venus très nombreux admirer et surtout essayer les machines infernales mettant en scène Terminator ou encore Indiana Jones. Joueur, ce public n'en est pas moins averti et exigeant. Les fabricants ont pu le constater. *« La console traditionnelle fait place à un intérêt pour des produits plus élaborés »*, explique un représentant du constructeur informatique IBM, présent pour la seconde année consécutive au Salon Supergames. Même son de cloche du côté des distributeurs. Chez Ludi Games, qui propose toute une gamme de jeux adaptés aux consoles Nintendo, on reconnaît que *« le marché traditionnel est en stagnation »*.

« Le soft doit suivre l'évolution technologique des machines », explique Rose-Marie David, de la société Ubi Soft, éditrice de ses propres logiciels et distributrice de licences étrangères. Selon elle, la tendance va au CD-ROM, qui se rapproche davantage du cinéma, grâce à son graphisme en 3D et au son digital, en permettant les interactivités. Ubi Soft mise beaucoup sur ce nouveau support représentant actuellement 5 % des ventes de la société. Elle propose d'ores et déjà des produits adaptés aux seuls CD-ROM, notamment un jeu inspiré d'un épisode de la « Guerre des étoiles », la série réalisée par George Lucas. Outre la présentation de logiciels mieux finis, les progrès réalisés dans le domaine des jeux vidéo consacrent également l'arrivée de nouveaux fabricants rompus aux techniques du « compact » et intéressés par le potentiel offert par ce marché.

Un graphisme très fin

Connues pour leurs activités dans le monde de l'électronique, des sociétés comme Philips ou Panasonic se lancent dans l'aventure en proposant des standards qui annihilent les performances des consoles les plus puissantes des deux géants japonais Nintendo et Sega, régnant en maîtres quasi absolus sur l'univers des jeux vidéo. Leur suprématie risque d'être sérieusement remise en cause par le CD-I (compact disque interactif) présenté par le constructeur européen, *« capable de produire une gamme de jeux d'excellente qualité »* et de lire, en plus, les CD audio et photo. Quant à Panasonic, il proposera, dans les mois à venir, le 3DO dont la puissance de travail de 32 bits, supérieure à celle de gros ordinateurs, alliée à un graphisme très fin, devrait largement améliorer la qualité de l'animation des jeux. Un seul handicap pour ces machines, leur prix, avoisinant les 4 000 francs alors que les consoles classiques coûtent moins de 1 000 francs.

Le répit sera sans doute de courte durée, d'autant plus qu'une autre menace pèse sur les consoles : l'arrivée en force des micro-ordinateurs multimédias pouvant tout faire ou presque, pour 15 000 francs. IBM, Apple, Compaq, Commodore ont saisi l'occasion du Supergames 93 pour venir présenter leur produit, l'ordinateur familial par excellence. *« Le micro-ordinateur, équipé d'un lecteur CD-ROM et de haut-parleurs, permet d'avoir accès au ludique, au culturo-éducatif et au pratique, notamment avec des logiciels adaptés à la gestion familiale »*, explique un responsable d'IBM France à propos du modèle PS/1 du constructeur, en précisant que 20 % des ventes d'ordinateurs personnels devraient se réaliser dans le domaine du multimédia cette année, un chiffre qui sera dans doute à réviser à la hausse. Les micro-ordinateurs pourraient renforcer leur position sur le marché, leurs premières activités ayant coïncidé avec l'apparition de jeux sur disquette dont la commercialisation constitue l'essentiel du chiffre d'affaires de sociétés telles que Ubi Soft.

La définition du nouveau format a une dernière conséquence qui va sans doute réjouir de nombreux parents : c'est l'évolution même des jeux, davantage orientés vers l'éducatif, et qui permettront d'apprendre en s'amusant. Les Terminator et autres monstres bagarreurs *« plus forts que toi »* qui ont fait le succès des consoles n'ont qu'à bien se tenir.

CHRYSTEL MONNARD

De TF 1 à France 3

Les chaînes de télévision investissent dans l'information régionale

Depuis cinq ans, les télévisions investissent beaucoup dans l'information régionale. Le Club de la presse de Montpellier avait organisé, vendredi 26 novembre, un débat où les représentants des chaînes nationales et locales ont exposé leurs stratégies, leurs moyens et leurs ambitions, en affirmant leur volonté de renforcer encore davantage leur présence en province.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

France 3 n'est plus aujourd'hui la seule fenêtre ouverte sur les régions. TF 1 compte actuellement treize équipes régionales permanentes et M 6 sept décrochages. France 2 possède huit bureaux locaux et un réseau important de correspondants. France 3 bénéficie désormais, avec Info vidéo 3, d'une banque d'images brutes et de magazines régionaux. Enfin, avec l'installation du câble, sont arrivées en France des chaînes locales dont la vocation est avant tout de réaliser des programmes de proximité.

Toutefois, si les chaînes ont ensemble pris conscience de l'importance d'une démarche régionale, elles n'ont pas pour autant les mêmes arguments qui la justifient. Lors du débat organisé, vendredi 26 novembre, à Montpellier, ce sont surtout les divergences de stratégie qui apparurent d'entrée de jeu.

Si, pour TF 1 et France 2, les correspondants en région dépendent d'un système centralisé qui définit leur ligne rédactionnelle et donne à leurs reportages un angle national, pour France 3 et Télésoleil, la chaîne câblée de Montpellier, il s'agit de faire une *« télévision de proximité »*. *« Notre culture consiste à ne pas être parisien,* précisa Hervé Laurent, rédacteur en chef de France 3 Languedoc-Roussillon. *L'information validée par l'AFP et diffusée sur France-Info ne nous intéresse pas. Notre but est d'informer les gens du coin, sur tout, tous les jours et à tous moments. » « A Télésoleil,* enchaîna le directeur de cette station, Alain Rodier, *nous voulons combler le déficit de l'information tout en ouvrant un espace de communication avec les gens de la ville. »* Quant aux décrochages régionaux de M 6, selon les termes de Patrick de Carolis, directeur de l'information de la chaîne, ils ne font que *« dupliquer le modèle national à l'échelon local. Notre but étant d'être au privé ce que France 3 est au public »*.

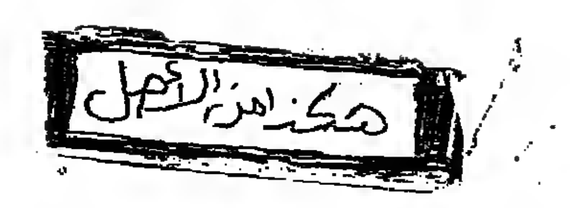
A ces vocations différentes correspondent bien évidemment des moyens différents. Un décrochage équivaut pour M 6 à une dépense de 4 à 5 millions de francs tandis que leurs bureaux régionaux coûtent dans leur totalité 20 millions de francs par an à TF 1 et 16 millions de francs à France 2. Quant à France 3, le budget moyen d'une région est de 27 millions de francs. Enfin, Télésoleil fonctionne actuellement sur un budjet de 6,5 millions de francs par an.

Mais quels que soient ses moyens, chacune de ces chaînes envisage l'avenir avec sérénité. Toutes ont des projets. Toutes croient plus que jamais aux régions. France 3 affiche, en effet, clairement son intention de lancer pour 1994 un magazine des régions, sa volonté d'augmenter la tranche d'antenne de l'information régionale et d'apporter une nouvelle articulation à son journal de « 19-20 ». M 6 espère avoir, dans les prochaines années, une quinzaine de décrochages à son actif et obtenir du Conseil supérieur de l'audiovisuel plus que les six minutes actuellement attribuées. TF 1 souhaite, elle aussi, augmenter son réseau de correspondants. *« Un projet d'autant plus important,* avança Jean-Pierre Pernaut, *qu'avec sa chaîne d'information continue, TF 1 aura, de plus en plus et de plus en plus vite, besoin d'images provenant des régions. »*

Le mot de la fin revint à Pierre-Marie Thiaville, rédacteur en chef adjoint de France 2, qui exprima ainsi sa confiance en la télévision locale : *« Plus les techniques se sophistiqueront, plus nous auront l'envie d'aller vers le plus petit. De la région, à la ville, de la ville au village, du village au hameau... ce n'est jamais fini. Car nous sommes toujours le péquenaud de quelqu'un. »*

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

VIVA : grève de la faim. – Trois des huit journalistes du magazine mutualiste *Viva* (800 000 exemplaires) ont décidé de commencer, vendredi 26 novembre, une grève de la faim. Soutenus par le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), ils s'étaient mis en grève, il y a un mois, pour protester contre le licenciement de la rédactrice en chef de *Viva*, Sylvie Espasa, accusée de *« faute grave »* par la direction alors que les journalistes estiment qu'elle *« a résisté à la caporalisation de la rédaction, prélude à la reprise en main, à des licenciements et à la liquidation du titre »*. Les journalistes grévistes (un dixième de la rédaction) ont protesté, vendredi, contre la direction qui a envoyé un huissier et deux vigiles pour leur faire quitter les bureaux du mensuel. La direction a souligné pour sa part que *« rien ne semble justifier un acte aussi extrême [la grève de la faim] alors qu'[elle] a offert d'ouvrir dès samedi 27 novembre des négociations en vue d'aboutir à une solution acceptable pour tous »*, offre actuellement rejetée.



(Publicité)

Parce que l'information n'est plus qu'un immense brouhaha,

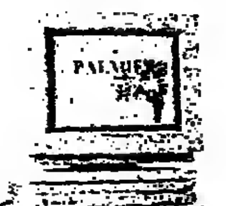
oui dis donc michel, pour mercredi c'est pas possible—j'ai tout filmé moi-même—il faudrait envoyer ce truc avant mardi—j'ai écouté son dernier disque—il faut décaler cette réunion ah oui—formidable—non—si—oui—tu l'as écouté—pas avant jeudi soir—vous prendrez quoi après ça—formidable—mais bien sûr—tu me l'enregistres—oui je ne viendrais pas—à samedi ma chérie—tout est dans cette disquette—attends je vais t'expliquer—je me suis couché tard—beau temps au sud de la Loire—vous n'avez pas aimé la fin—il suffit d'appuyer sur ce bouton là—tchao—les quinze mille francs sont automatiquement remis en jeu—il vous rappelle—c'est dans mon agenda—nous avons reçu tes photos—tu peux me télécopier ça—nous sommes en direct—un comprimé toutes les deux heures—attends, je passe sous un pont—que puis-je faire pour vous—avec notre grand témoin—ah bon— 17h24—si on enlevait toute cette partie—bien sûr—bonjour—ci-joint le compte rendu—j'ai donc pensé—je ne reviendrais que mercredi—oui évitez la porte de Clignancourt—des nouvelles de notre envoyé-spécial—nous sommes ouverts toute la semaine—des tensions sur la frontière—j'aime bien les plats cuisinés—je vous écris pour vous informer—voici les photocopies—ne perdez surtout pas cette cassette -

Devant cette avalanche d'informations qui nous submerge tous les jours, le risque est de ne plus s'y retrouver. C'est pourquoi chez Apple, nous avons cherché une solution simple qui vous permette de gérer efficacement les médias de l'écrit, du son et de l'image. Et ce afin de vous faciliter la vie.

Cette solution tient en deux initiales : AV, ce qui signifie tout simplement Audio et Vidéo.

Tout cela grâce à la nouvelle gamme des Macintosh Quadra AV* qui se décline en deux modèles, Macintosh Quadra 840 AV et Macintosh Quadra 660 AV.

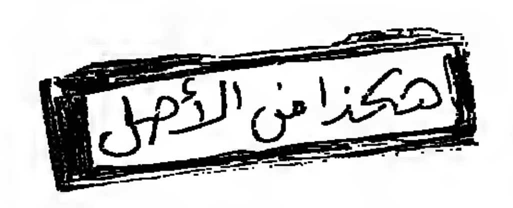
Elle présente des fonctionnalités inédites de communication, de son, de traitement d'images et de reconnaissance de la parole. Celles-ci sont rendues possibles grâce à une nouvelle architecture bi-processeur composée du 68040 et du processeur de traitement de signal (DSP) AT&T 3210.



En clair, cela veut dire qu'avec un Macintosh Quadra AV et les logiciels adaptés, vous pouvez notamment afficher ou numériser des images fixes ou des images animées en provenance de cassettes VHS, de disques vidéo, etc...

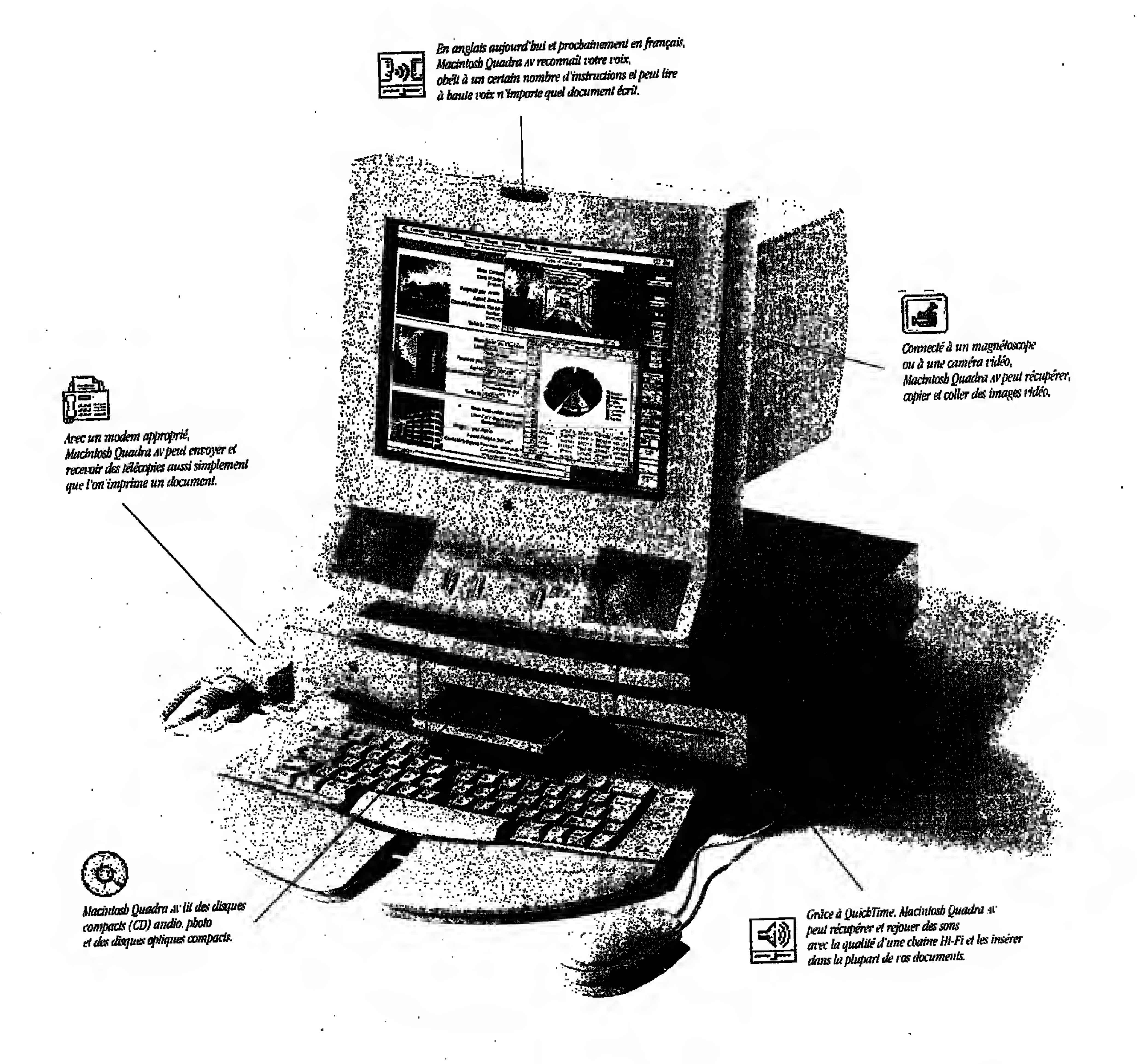
De plus, il vous est possible de créer des présentations et de les enregistrer directement sur votre magnétoscope ou votre caméscope pour une large diffusion (standards PAL et NTSC). De la même façon, vous intégrez à vos documents des sons que vous enregistrez et mixez.

Mais si vous avez la chance de posséder déjà un Macintosh, sachez que la plupart des technologies AV peuvent évidemment



(Publicité)

Apple crée les moyens d'aller à l'essentiel.





fonctionner sur les Macintosh existants.

Quelques exemples : sur Macintosh Quadra 650, vous pouvez utiliser un lecteur de Disque Optique Compact interne, connecter AppleDjinn qui permet de faire assistant téléphonique, télécopieur, Minitel, répondeur téléphonique et assure vos transferts de fichiers.

Sur Macintosh PowerBook 270c, avec Apple Remote Access, vous pouvez communiquer avec votre bureau, lire vos documents, regarder vos graphiques, consulter votre messagerie, et cela où que vous soyez en France en utilisant une prise téléphonique. Vous pouvez aussi envoyer et recevoir des télécopies grâce à Express Modem.

Avec QuickTime, vous disposez en plus des capacités multimédia qui vous permettent d'exécuter des séquences vidéo en milliers de couleurs.

Enfin, notre kit Multimédia vous permet d'équiper Macintosh LC 475 d'un haut-parleur et d'un lecteur de Disque Optique Compact. Grâce à Macintosh, vous glisserez aisément sur l'avalanche quotidienne d'informations en étant capable de recevoir, de sélectionner et d'utiliser les données provenant des médias essentiels du monde moderne.

Et si vous souhaitez toujours plus d'informations, vous pouvez consulter le revendeur agréé Apple le plus proche de chez vous ou bien taper 3615 Apple.



Apple

La controverse sur le parfum d'Yves Saint Laurent

La guerre des « champagne » approche du dénouement

■ **PROCÈS.** La société Yves Saint Laurent Parfums a-t-elle le droit de lancer un parfum « Champagne » ? Saisi par l'Institut national des appellations d'origine et par les producteurs de champagne, le tribunal de grande instance de Paris a dit non, allant jusqu'à radier le terme « champagne » de la liste des marques déposées, et ordonnant la destruction de tous les emballages et documents publicitaires du nouveau parfum. Mardi 30 novembre, c'est au tour de la cour d'appel de se pencher sur ce litige.

■ **ENJEU.** Le groupe public, qui a investi 100 millions de francs dans le lancement de ce nouveau « jus », a déjà préparé une position de repli, soigneusement tenue secrète. La fragrance resterait et le flacon ne subirait que des transformations minimes.

■ **MARQUE.** Derrière le conflit opposant les producteurs de champagne et le groupe Yves Saint Laurent, c'est l'avenir de toute la législation sur les marques et les appellations d'origine qui se joue devant les tribunaux. Les producteurs verront-ils leurs droits confirmés ou bien Yves Saint Laurent ouvrira-t-il une brèche dans laquelle d'autres pourraient s'engouffrer ?

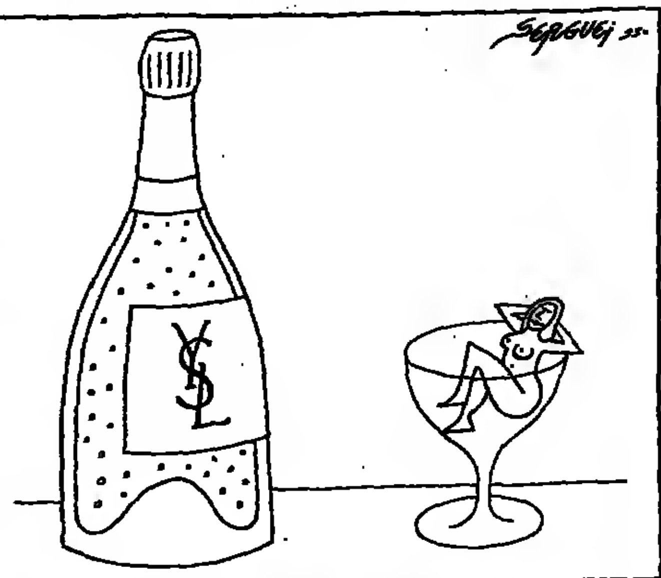


« Monsieur, les nouvelles télévisées viennent de m'apprendre le retrait de votre dernier parfum Champagne. Admiratrice de votre talent, je tiens à vous faire part de mon indignation face à cette décision de justice qui me semble anormale »... Quelques lignes hâtivement griffonnées, des messages modestes dont leurs auteurs – des femmes – se disent conscients qu'ils ne *« pèsent pas grand-chose »*. Il suffit de lire les lettres de sympathie adressées à Yves Saint Laurent pour se persuader que le procès fait par les producteurs de champagne au groupe de luxe – filiale d'Elf-Sanofi désormais – pour lui interdire de baptiser son dernier « jus » féminin Champagne, n'est pas un litige ordinaire.

Mais Elf-Sanofi et sa filiale Yves Saint Laurent Parfums savent aussi que la partie est loin, très loin même, d'être gagnée. L'audience devant la cour d'appel de Paris, mardi 30 novembre, s'annonce difficile : le tribunal de grande instance de Paris ne s'est-il pas, jeudi 28 octobre, totalement rangé aux arguments de l'impressionnante coalition des plaignants – l'Institut national des appellations d'origine (INAO), le Comité interprofessionnel des vins de Champagne (CIVC), les sociétés Lanson et Moët-et-Chandon ? Les juges n'ont-ils pas radié le mot « champagne » de la liste des marques déposées et interdit son usage au groupe public ? N'ont-ils pas ordonné la destruction de *« tous les emballages et documents publicitaires relatifs »* au nouveau parfum ?

Au siège d'Yves Saint Laurent Parfums, dans l'île de la Jatte, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), on veut pourtant encore y croire. *« Parce que c'est lui, parce que cela vient de lui, cela ne peut pas être pareil »*, estime ainsi la directrice générale de la marque, Patricia Turck-Patelier, en retraçant, avec enthousiasme et vivacité, la naissance, en septembre 1991, de cet *« acte de création exceptionnel »* : la réunion amicale animée par Pierre Bergé, alors président de la société (c'était avant la fusion avec Elf-Sanofi) et le choix de ce nom, Champagne, par Yves Saint Laurent lui-même. Un nom qui laisse les participants *« le souffle coupé, tant il allait bien à un parfum »*.

Dix-huit mois s'écoulent entre le choix du nom et le lancement. Dix-huit mois pendant lesquels les équipes élaborent un nouveau jus *« fruité, fleuri, chypré »*, comme on le décrit dans la maison, et dessinent son flacon inspiré d'un bouchon de champagne et de son muselet de fils torsadés. Dix-huit mois pendant lesquels, assure-t-on, toutes les mesures ont été prises pour se mettre en totale conformité avec la loi. *« Il ne faudrait pas croire*, plaide encore Mme Turck-Patelier, *que la société Yves Saint Laurent s'est lancée dans l'aventure en se croyant tout permis, sans connaître le dossier et sans prendre toutes les assurances nécessaires. »*



Une accusation dérisoire ?

Il y eut d'abord la conclusion d'un accord avec la maison Caron qui commercialise un parfum sous la marque Royal Bain de Champagne depuis 1943. Il y eut, ensuite, ces analyses juridiques qui donnèrent à penser que le prestige mondial de la maison Saint Laurent lui éviterait tout désagrément, tant sa notoriété donnait la garantie aux producteurs de champagne que l'image de leur produit ne serait ni *« détournée »* ni *« affaiblie »* (lire *d'autre part*). Il y eut, enfin, les discussions engagées avec les professionnels du champagne et l'INAO, et sur les résultats desquels chacun fait, depuis, une analyse opposée.

Ils ont été jugés suffisamment rassurants chez Saint Laurent pour que *« Pierre Bergé se sente en position de continuer »*. Léon Cligman, PDG de Devanlay, à qui M. Bergé avait demandé de prendre langue avec Bernard Arnault, patron du puissant groupe LVMH, n'était-il pas revenu de cet entretien avec le sentiment que ce dernier ne s'opposerait pas aux ambitions du groupe Yves Saint Laurent ? Aujourd'hui, pourtant, M. Arnault est directement partie prenante au procès par le biais de sa société Moët-et-Chandon. De là à voir dans le litige actuel, le résultat d'une manœuvre du PDG de LVMH, propriétaire par ailleurs de Dior, Givenchy et Kenzo (et de leurs parfums), pour entraver le développement d'un concurrent, il n'y a qu'un pas que certains, sur la place de Paris, franchissent allègrement. *« Cette accusation a quelque chose de dérisoire »*, dit-on à l'INAO où l'on assure, en revanche, *« avoir mis en garde les initiateurs du projet dès que nous en avons eu vent. En tant qu'établissement public, notre mission est de veiller à la défense de toutes les appellations d'origine contrôlée, tous secteurs confondus, même si l'essentiel des affaires portent sur le beaujolais, le chablis, le sauterne et, bien sûr, le champagne. Et à chaque fois, nous attaquons en collaboration avec les instances professionnelles concernées »*.

En 1984, déjà, l'INAO et le CIVC avaient contraint la Seita à retirer du commerce sa cigarette baptisée Champagne. Il y a quelques mois, ils obtenaient encore l'interdiction, en Grande-Bretagne, d'une boisson au sureau pompeusement appelée Elderflower Champagne. *« Et, au moment même où l'affaire Saint Laurent s'est déclenchée*, ajoute-t-on à l'INAO, *nous étions en train de gagner une bataille contre un fabricant coréen qui voulait baptiser de l'engrais Champagne. »* Inébranlables, l'INAO et ses partenaires repoussent toute tentative de conciliation (*le Monde* du 23 novembre) : *« Personne ne nie le prestige exceptionnel d'Yves Saint Laurent. Mais qui peut nous garantir qu'il en ira de même demain ? Nous ne pouvons pas entrouvrir la porte ! »*

Pour n'avoir pas compris – ou pas voulu comprendre – les signaux qui lui étaient envoyés, Elf-Sanofi et sa filiale Yves Saint Laurent Parfums se trouvent embarqués dans une aventure dangereuse. Cent millions de francs n'ont-ils pas été engagés dans l'élaboration et le lancement de Champagne ? Soigneusement tenue secrète, une solution de rechange est prête, qui ne nécessiterait qu'une transformation minime du flacon dont le « jus » resterait, bien sûr, inchangé. Un « jus » dont les ventes, en France notamment, dépassent toutes les prévisions. Parce qu'il a déjà conquis les femmes ? Ou parce que d'avisés collectionneurs parient, déjà, sur son interdiction ?

PIERRE-ANGEL GAY

CLÉS/ *Trois entités*

■ **Le groupe Elf-Sanofi.** C'est le 17 mai que le groupe public Elf-Sanofi, filiale d'Elf Aquitaine, a pris le contrôle d'Yves Saint Laurent. L'aboutissement d'une stratégie de vingt ans, qui avait vu la division parfums et produits de beauté, déjà détentrice d'une participation dans Yves Rocher, s'enrichir, par acquisitions ou création, de Roger et Gallet, de Stendhal, des Parfums Van Cleef et Arpels, des marques italiennes Krizia et Fendi ainsi que des Parfums Stern (marque Oscar de la Renta). Le groupe détient aussi 50 % de Nina Ricci. Le groupe Elf-Sanofi pèse en 1993, 39 milliards de francs, dont 30 % dans les parfums et les produits de beauté.

■ **Le groupe Yves Saint Laurent.** Le groupe Yves Saint Laurent est aujourd'hui divisé en deux entités distinctes : Yves Saint Laurent Parfums et Yves Saint Laurent Couture. Si la première, propriété à 100 % d'Elf-Sanofi est directement dirigée par le groupe public, la seconde dont Elf-Sanofi ne détient que 80 %, continue à être administrée par Pierre Bergé. Il a réalisé, en 1991, un chiffre d'affaires de 3,061 milliards de francs répartis entre la couture (18 %) et les parfums (82 %). Si l'on prend en compte les licences, le poids de la marque est estimé à 15 milliards, la couture générant cette fois 67 % de l'activité.

Un vol de notoriété ?

Peut-on, lorsqu'on s'appelle Yves Saint Laurent, baptiser l'un de ses parfums Champagne ? Non, répond l'Institut national des appellations d'origine (INAO), pour qui utiliser la renommée du plus célèbre des vins pétillants constitue un *« vol de notoriété »*. Non, a encore estimé, jeudi 28 octobre, le tribunal de grande instance de Paris en interdisant au groupe public de continuer à commercialiser son parfum sous ce nom. Oui, maintient Gilles Mauduit, directeur juridique d'Elf-Sanofi, en mettant en avant, tant la loi de 1990 que la réglementation européenne.

Que dit la loi ? Elle interdit d'abord, l'usage du *« nom géographique qui constitue l'appellation d'origine »* pour tout produit similaire (du vin pétillant ou du mousseux en l'occurrence). Elle frappe ensuite du même interdit l'emploi d'une appellation d'origine pour des produits différents ou des services, *« lorsque cette utilisation est susceptible de détourner ou d'affaiblir la notoriété de l'appellation d'origine »*. *« Le législateur a aménagé un espace de liberté »*, en conclut M. Mauduit, en soulignant qu'un *« parfum d'Yves Saint Laurent n'est pas un produit négatif. C'est toute la différence avec le procès perdu par la Seita et sa cigarette. »* Le tribunal de grande instance ne l'a pas suivi, estimant que *« l'emploi du terme champagne pour désigner un parfum* [était] *susceptible d'affaiblir la notoriété de l'appellation. »*

Quant au règlement communautaire de 1987, il indique qu'une appellation d'origine ne peut *« être utilisée pour la désignation et la présentation d'une boisson autre qu'un vin ou un moût de raisin (...) qu'à la condition que tout risque de confusion sur la nature, l'origine ou la provenance et la composition de cette boisson soit exclue »*. Un parfum ne peut être confondu avec du champagne, dit-on chez Elf-Sanofi en rappelant qu'un règlement communautaire est, contrairement à une directive, directement applicable en droit français. C'est pourquoi le groupe public souhaite que la cour de Paris saisisse la Cour européenne de justice au titre de la *« question préjudicielle »* (*le Monde* du 23 novembre).

En première instance, en revanche, le tribunal a qualifié de *« règlement de caractère technique »* le texte communautaire et a rappelé que les Etats de l'Union européenne conservaient *« la possibilité (...) d'appliquer des réglementations (...) plus restrictives et plus protectrices de certains droits »*...

Avec le procès Champagne, se joue donc bien, devant la cour d'appel, l'avenir de toute la réglementation française sur la protection des marques et des appellations d'origine.

P.-A. G.

SOCIAL

Selon une étude de l'UIMM

Le passage aux 32 heures dans la métallurgie ne créerait pas d'emplois

Pour ne pas s'enfermer *« dans des réponses a priori et dogmatiques »*, l'Union des industries métallurgiques et minières a commandé une étude sur les conséquences d'une réduction du temps de travail dans les entreprises industrielles, menée auprès de 47 établissements, soit près de 30 000 salariés, avant de se prononcer sur la question.

Selon les conclusions de cette étude, il résulte que le passage de 38 heures 50 à 32 heures 50, soit une réduction de la durée hebdomadaire de travail de 6 heures dans la métallurgie, sans compensation salariale ni aide de l'Etat, entraînerait un accroissement moyen des effectifs de l'ordre de 2 % seulement, contre les 18,5 % escomptés en théorie.

Les gains en emplois d'une réduction massive du temps de travail se révèlent donc minimes. Pis, cette mesure, si elle était adoptée, provoquerait des surcoûts de l'ordre de 2 % à 15 %, qui dégraderaient fortement la compétitivité des entreprises du secteur.

Trois raisons sont mises en avant pour expliquer ces effets à rebours. La réorganisation de la production engendrerait des gains de productivité de l'ordre de 6 %. L'application d'une réduction du temps de travail à certaines catégories d'employés, notamment le personnel d'encadrement, est aléatoire, voire dans certains cas impossible à réaliser.

Baisse de rémunération

Enfin, cela risque d'encourager les entreprises à développer une substitution accrue du capital au travail, par une meilleure utilisation des équipements. De plus, l'enquête révèle qu'il existe actuellement dans les entreprises rattachées à l'UIMM un volant de 6 % à 10 % de personnels en sureffectifs.

En conclusion, la formation patronale s'interroge sur *« l'opportunité d'une mesure de réduction d'horaire qui ne créerait pratiquement pas d'emplois – sauf cas particulier – tout en imposant des contraintes supplémentaires aux entreprises et une baisse de rémunération aux salariés »*. Une condamnation sans appel.

A. B.-M.



La Bourse de Tokyo au plus bas depuis un an

NIKKEI

29 nov. 16 078,71

18 août 14 309,41

1992 1993

La Bourse de Tokyo a connu lundi 29 septembre sa pire séance de l'année avec une chute de 3,9 % en moyenne de ses actions en raison de l'inquiétude des milieux d'affaires face à la mauvaise conjoncture économique nippone. L'indice Nikkei, qui avait perdu jusqu'à 1 054 points et 6,3 % de sa valeur en séance, s'est repris un peu en fin de journée pour finir la séance sur une perte de 647,66 points et clôturer à 16 078,71 points, son plus bas niveau depuis novembre 1992. La semaine dernière s'était déjà soldée par une baisse de 6,7 % de la Bourse de Tokyo, qui a perdu plus de 20 % depuis le début octobre.

Le volume d'échanges est toutefois faible (370 millions d'actions) et caractéristique d'un marché de professionnels où les opérations de contrats à terme et optionnels sur indice ont fortement pesé sur la tendance.

A Tokyo, personne n'entrevoit de reprise économique avant l'été. Les profits des grandes sociétés sont en baisse et les banques sont affectées par leurs problèmes de créances douteuses. L'absence de soutien de la cote par les fonds publics aggrave le pessimisme. Le gouvernement de coalition de M. Hosokawa est critiqué sur la faiblesse des moyens qu'il met en œuvre pour favoriser la reprise.

ÉTRANGER

Au terme d'une consultation populaire

La Suisse adopte la TVA et maintient la publicité pour le tabac et l'alcool

Appelés dimanche 28 novembre à se prononcer par référendum, les Suisses ont fini par donner satisfaction à leur gouvernement en approuvant l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) dans le cadre d'une réforme fiscale. En revanche, au grand soulagement des éditeurs de journaux, ils ont refusé d'interdire la publicité pour l'alcool et le tabac, comme le réclamaient deux initiatives populaires.

BERNE

de notre correspondant

La quatrième tentative aura été la bonne. Après avoir été désavoué à trois reprises depuis 1977, le Conseil fédéral a enfin réussi à convaincre les Suisses d'accepter la TVA, en remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) jugé obsolète. Devant répondre à quatre questions, les électeurs ont d'abord donné leur aval par 66,7 % des voix au principe de l'introduction de la TVA à un taux identique à celui de l'ICHA : 6,2 %.

La réduction du déficit budgétaire

Sujet de satisfaction supplémentaire pour le ministre des finances, Otto Stich, une majorité de 57,8 % s'est prononcée en faveur du taux de 6,5 % qu'il recommandait pour contribuer à l'assainissement des finances fédérales. Dans la foulée, les électeurs ont encore autorisé le Parlement à porter ultérieurement la TVA à 7,5 % pour financer, le cas échéant, les besoins de la sécurité sociale. Ils ont approuvé, enfin, la transformation de droits de douane sur les automobiles et les huiles minérales en impôts spéciaux.

Des partis gouvernementaux aux syndicats ouvriers et patronaux, on se félicite de ce quadruple «oui». Après avoir déjà réussi, il y a quelques mois, à faire passer une hausse du prix de l'essence, M. Stich espère ainsi trouver de nouvelles recettes pour tenter de réduire un déficit budgétaire de près de 7 milliards de francs suisses (27,6 milliards de francs). Avec un taux de 6,5 %, la TVA, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1995, devrait rapporter à la confédération 1,4 milliard de francs suisses de recettes supplémentaires. Selon le gouvernement, elle entraînerait une hausse des prix d'environ 1,8 %.

Les incertitudes économiques n'ont sans doute pas été étrangères à la netteté avec laquelle les électeurs ont rejeté, par près de 75 % de «non», les deux initiatives demandant l'interdiction totale de la publicité pour l'alcool et le tabac. Le verdict des urnes est encore plus clair qu'en 1979 où des propositions analogues avaient été refusées par 60 % des votants. La déception est vive parmi les partisans de cette interdiction qui avaient reçu le soutien des milieux médicaux. L'un de leurs principaux arguments de campagne était que près de 13 000 personnes meurent chaque année d'un excès d'alcool ou de tabac et qu'il importait de prendre des mesures préventives supplémentaires pour protéger quelque 50 000 jeunes qui, chaque année, commencent à fumer.

Tout en reconnaissant les méfaits d'une consommation abusive d'alcool et de tabac, le gouvernement et les adversaires de ces projets avaient fait valoir qu'une interdiction de la publicité n'était pas le meilleur moyen de résoudre ni de prévenir les problèmes. L'issue du scrutin a été évidemment bien accueillie par les éditeurs de journaux et les organisateurs de manifestations sportives et culturelles, tributaires de la publicité ou de contributions des fabricants de tabac et des producteurs d'alcool.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Le gouvernement ayant accordé la liberté de vote

Les Britanniques se prononcent sur le commerce dominical

Les parlementaires britanniques devaient se prononcer, lundi 29 novembre, en seconde lecture, sur le projet de loi relatif au commerce dominical. Sur ce sujet très controversé, le gouvernement a accordé la liberté de vote.

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement de John Major ne tient pas à connaître la mésaventure subie en 1986 par Margaret Thatcher. L'ancien premier ministre avait enregistré une de ses rares défaites parlementaires en voulant faire accepter une déréglementation de la loi de 1950 réglementant le commerce dominical. Alarmé par des pointages selon lesquels une quarantaine de parlementaires tories pourraient faire défection lors du scrutin final, le gouvernement a accordé à chacun la liberté de vote. Le projet de loi étendant la liberté aux magasins d'ouvrir le dimanche est très controversé, des considérations religieuses, doctrinales, sociales et... commerciales se mêlant.

S'il y a un consensus au sujet du commerce dominical, c'est sur la nécessité de réaménager une loi devenue «aberrante», puisque, selon l'exemple un peu caricatural qui est toujours cité, elle permet d'acheter des journaux pornographiques le dimanche, mais pas la Bible... Sur le plan pratique, il ne fait pas de doute que les habitudes des consommateurs sont désormais bien ancrées : 38 % des boutiques ouvrent aujourd'hui leurs portes le dimanche et, selon différents sondages, plus de 60 % des Britanniques achètent de la nourriture ce jour-là.

Fortes réticences

Enfin, deux tiers d'entre eux estiment qu'il n'y a rien de «mal» à rompre la trêve dominicale. John Major est, de notoriété publique, favorable à une totale déréglementation, qui est aussi l'option préférée des associations de consommateurs.

Politiquement cependant, une telle solution semble hors de portée, compte tenu des fortes réticences d'une partie des parlementaires. Le *lord chancellor* (garde des sceaux), lord Mackay of Clashfern, connu pour être un strict presbytérien, a fait connaître son opposition, en soulignant que le dimanche est *«une disposition divine pour le repos et le culte»*. Il rejoint le point de vue de la plupart des Eglises et des militants du mouvement Keep Sunday Special, dominé par les défenseurs des valeurs morales et familiales, et certaines associations de commerces de détail. Ces différents intérêts prônent une législation plus stricte que la loi actuelle : seules les petites boutiques et quelques magasins de bricolage et de jardinage seraient autorisés à ouvrir leurs portes le dimanche, une exception étant accordée aux magasins à grande surface les quatre dimanches précédant Noël.

La troisième solution consiste en une dérégulation limitée : pas de restrictions pour les petits commerces mais ouverture des grands magasins pendant six heures seulement le dimanche. Sur ces options se greffe la question du salaire : le syndicat des employés, USDAW, réclame un double salaire pour le travail dominical et l'association des propriétaires de commerces de détail promet seulement un salaire supérieur à la moyenne. Le gouvernement a étendu aux nouveaux embauchés le droit (reconnu au personnel existant) de refuser de travailler le septième jour. Mais, dans la pratique, les choses risquent d'être moins claires : la chaîne de supermarchés Sainsbury a fait savoir à son personnel que le fait d'accepter de travailler le dimanche aurait une incidence sur la promotion...

L. Z.

SERVICES

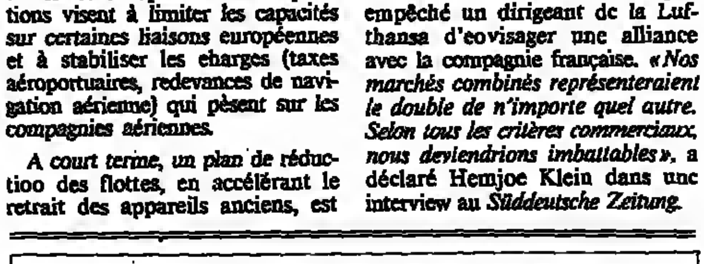
Selon le ministre des transports

Air France perdra 7,5 milliards de francs en 1993

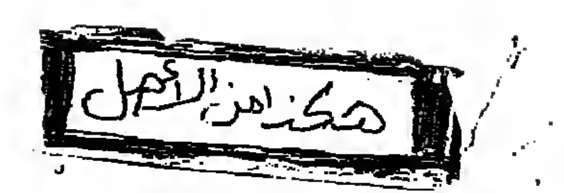
Le ministre des transports, Bernard Bosson, a évalué, samedi 27 novembre au Sénat, les pertes d'Air France à 7,5 milliards de francs à la fin de l'année. *«Air France se trouve dans une période difficile depuis 1989-1990, et ses résultats, sont, en moyenne, inférieurs à ceux de ses principaux concurrents»*, a déclaré M. Bosson qui devait présenter, mardi 30 novembre, un mémorandum sur le transport aérien au conseil des ministres européens. Ces dispositions visent à limiter les capacités sur certaines liaisons européennes et à stabiliser les charges (taxes aéroportuaires, redevances de navigation aérienne) qui pèsent sur les compagnies aériennes.

A court terme, un plan de réduction des flottes, en accélérant le retrait des appareils anciens, est envisagé pour remédier à la crise de surcapacité du transport aérien. Il faut aussi éviter que les compagnies n'entretiennent et n'exploitent leurs avions, en recourant à des équipes extérieures à l'Union européenne. Sur le moyen terme, le mémorandum propose de réfléchir à des mécanismes de sauvegarde afin d'éviter les surcapacités et les guerres de tarifs.

Par ailleurs, les pertes considérables d'Air France n'ont pas empêché un dirigeant de la Lufthansa d'envisager une alliance avec la compagnie française. *«Nos marchés combinés représenteraient le double de n'importe quel autre. Selon tous les critères commerciaux, nous deviendrions imbattables»*, a déclaré Hemjoe Klein dans une interview au *Süddeutsche Zeitung*.



CONJONCTURE : le moral des industriels continue de se redresser. – Les industriels sont moins *pessimistes* sur leurs perspectives de production et estiment globalement que l'activité s'est améliorée en novembre, selon l'enquête mensuelle de l'INSEE publiée lundi 29 novembre. Perceptible en septembre et octobre, cette amélioration masque des disparités. Les perspectives *de production* sont mieux orientées dans les biens d'équipement professionnels et dans les biens intermédiaires. Les perspectives *s'assombrissent dans* l'automobile et, dans une moindre mesure, dans les biens de consommation. L'amélioration de la production industrielle constatée en novembre est due surtout au secteur énergétique qui bénéficie de l'arrivée de l'hiver, traditionnelle période de forte consommation.



Les difficultés de la sidérurgie

Usinor-Sacilor veut accélérer son plan de suppressions d'emplois

Face à la dégradation de la conjoncture sidérurgique, le groupe public français Usinor Sacilor confirme vouloir « accélérer » en 1994 les suppressions d'emploi prévues dans le cadre de son plan emploi triennal 1993-1995. Les syndicats redoutent que cette anticipation ne débouche sur des réductions d'effectifs plus importantes que prévues.

La réactualisation des plans sociaux, prévue dans le cadre de la convention pour l'emploi, s'avère plus que jamais délicate pour Usinor-Sacilor. Alors que tout le monde s'attend à des suppressions d'emploi supplémentaires sur 1994, et alors que Francis Mer, le PDG d'Usinor-Sacilor soulignait, vendredi 26 novembre, dans *le Républicain lorrain*, que, en raison de *l'aggravation de la concurrence mondiale*, son groupe sera amené *« à faire, en 1994, encore plus d'économies et d'efforts que nous envisagions de le faire il y a deux ans »*. Aucun comité central d'entreprise extraordinaire n'a été convoqué.

« Il y a une grosse peur de l'affichage », souligne un syndicaliste, pour qui le climat, déjà tendu, s'est durci dans l'Est, à la suite de la violente manifestation des mineurs lorrains : *« Tout le monde craint que les mineurs n'entraînent les sidérurgistes dans leur sillage. »* Le ministre de tutelle d'Usinor Sacilor, Gérard Longuet, également patron de la région Lorraine, se trouve ainsi doublement exposé.

Le groupe, qui va perdre cette année 5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 70 milliards, a programmé de supprimer 8 000 emplois sur la période 1993-1995, dont 3 000 sur la seule année 1994. En fait, 1 000 à 1 500 réductions de postes supplémentaires pourraient être opérées l'an prochain. Elles affecteraient, entre autres, des postes administratifs et hiérarchiques, jusqu'à présent relativement épargnés. *« Il s'agit d'une accélération sur 1994 du plan triennal »*, souligne la direction, qui ne confirme ni n'infirme ces chiffres.

Un conflit provoqué par la démarche

« Tout dépend de nos capacités de reclassement, de la façon dont nous pourrons intégrer certaines dispositions prévues dans la loi quinquennale sur l'emploi », indique-t-on chez Usinor-Sacilor qui, par l'accord de 1990, s'est engagé à reclasser tous ses salariés. *« On nous parle d'anticipation. Mais cette accélération n'empêchera pas qu'on nous annonce à nouveau des suppressions d'emplois pour les années suivantes »*, rétorque Jean-Louis Maly, délégué CFDT pour la branche sidérurgie.

En fait, c'est surtout un conflit sur la démarche qui provoque le blocage. D'un coté, la direction du groupe compte explorer les possibilités de temps partiel, de pré-retraites progressives, de mesures d'âge anticipées avant de chiffrer ses plans sociaux 1994. De l'autre, les syndicats, et notamment la CFDT, FO, la CGC et la CFTC, qui ont ratifié l'accord de gestion prévisionnelle de l'emploi en 1990 (1), ne veulent pas engager des discussions sur ces thèmes avant de connaître les objectifs précis d'emplois à supprimer, redoutant de fournir des outils qui permettront d'augmenter les réductions d'effectifs.

Marquant leur opposition, les quatre syndicats ont décidé d'interrompre, le 8 novembre, les discussions sur deux avenants à la convention emploi. Le premier, négocié avec le GESIM (Groupement des entreprises sidérurgiques et minières), porte sur l'extension de l'article 36, qui autorise les préretraites à partir de soixante ans en cas de restructuration lourde dans un bassin d'emploi sidérurgique. Cette disposition ne joue aujourd'hui qu'en cas de fermeture totale ou partielle de sites. Il s'agit d'en trouver une utilisation plus souple. Le second avenant, discuté avec Usinor-Sacilor, concerne l'aménagement du temps de travail. Les pouvoirs publics, eux, renvoient les partenaires sociaux dos à dos, conditionnant l'examen d'une extension de l'article 36 et la participation de l'Etat à l'issue des négociations.

CAROLINE MONNOT

(1) La CGT, première organisation au niveau du groupe, a refusé de ratifier l'accord.

Spécialisé dans le financement en crédit-bail

Finabail entre au second marché de la Bourse de Paris

Après Sidel, Vilmorin et Maxi-Livres Profrance, entreprises industrielle ou de distribution, le second marché de la Bourse de Paris va accueillir, mardi 30 novembre, une *sicomi (société immobilière pour le commerce et l'industrie)* : Finabail, du groupe Percier, société spécialisée dans le crédit-bail. 307 780 actions représentant 10 % du capital seront proposées sur le marché, au prix de 160 francs par titre. Ce prix d'offre représente une décote de 30 % sur l'actif net réévalué à 230 francs par action. Avant cette introduction, *Finabail était détenue* à 25 % par le GAN-Vie, à 12,19 % par Elf Aquitaine, à 9,8 % par le Crédit mutuel.

Créée en 1987, Finabail peut se prévaloir d'une augmentation de 90 % de son résultat net ces cinq dernières années et de 65 % de son produit net bancaire. Ses ratios sont également très présentables : ratio Cook de 30 % (le minimum à respecter pour un organisme financier est de 8 %).

Si les biens qu'elle finance en crédit bail sont à 53 % des bureaux, Finabail n'a pas subi la crise de l'immobilier, selon Alain Juliard, président du directoire, qui fait valoir également les *« grandes signatures »* financées, tels Aéroports de Paris, la Banque Lazard, Mondial assistance, GTM Entrepose, le groupe Accor pour certains hôtels, Carrefour, Auchan, Leclerc pour des hypermarchés. *« Nous pensons que l'introduction sera un succès »*, a commenté M. Juliard, car le nombre réduit d'actions et le prix attractif de celles-ci devraient sans doute entraîner une large sursouscription.

F. Bn

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

VOLVO-RENAULT : deux nouveaux actionnaires du groupe suédois contre la fusion. – Deux fonds d'investissements actionnaires du groupe suédois Volvo (représentant 3,2 % des droits de vote) ont annoncé, vendredi 26 novembre, leurs décisions de voter « non » au projet de fusion avec Renault, lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 7 décembre. Ces deux actionnaires, Fond 1992-1994 (qui regroupe les anciens Fonds salariaux) et les Fonds d'investissements de la banque suédoise Foreningsbanken, détiennent respectivement 2,5 % et 0,7 % des droits de vote au sein du groupe suédois. Désormais, les intentions de vote défavorable s'élèvent à 6,8 % des voix contre 30,1 % de votes favorables.

RÉSULTATS

ADDX : léger bénéfice après la reprise de Normerel. – L'entreprise informatique française ADDX a dégagé un tout petit bénéfice sur son exercice 1992, et devrait être *« proche de l'équilibre »* en 1993, année marquée par les restructurations engagées après la reprise de Normerel, a indiqué, mardi 23 novembre, son président, Jean-François Villetard. Pour son exercice 1992, clos fin mars 1993, ADDX-Normerel a réalisé un chiffre d'affaires de 209 millions de francs et dégagé un bénéfice avant impôt de 70 000 francs. Ses effectifs sont passés de 56 à 107 personnes. Pour 1993, M. Villetard s'attend à un chiffre d'affaires *« en légère diminution »* à cause de la baisse des prix des matériels. Selon lui, le rachat à 100 % de Normerel (finalisé en mars dernier), ancienne filiale de SMT Goupil, permet à ADDX d'affirmer sa stratégie de fournisseur à valeur ajoutée pour les grandes entreprises et les administrations.

VOLKSWAGEN prévoit des pertes d'environ 2 milliards de marks en 1993. – Le président du directoire du groupe automobile allemand Volkswagen, Ferdinand Piëch, a annoncé, vendredi 26 novembre, qu'il tablait sur des pertes consolidées avant impôt d'environ 2 milliards de marks (7 milliards de francs) en 1993. La filiale espagnole de VW, Seat, doit afficher une perte opérationnelle de 1,4 milliard de marks, à laquelle s'ajoutent 600 millions en coûts de restructuration, a précisé M. Piëch, au cours d'une conférence de presse. M. Piëch a confirmé que la maison mère Volkswagen AG serait bénéficiaire. Volkswagen va réduire de 20 % les investissements prévus pour la période 1994-1998 dans le domaine de la production automobile.

ACQUISITION

NESTLÉ reprend 47 % du chocolatier polonais Goplana. – Le groupe agroalimentaire Nestlé, la voïvodie de Poznan (ouest de la Pologne) et le fabricant polonais de chocolats et de confiseries Goplana ont signé, mercredi 24 novembre à Poznan, un accord sur la reprise de 47 % du capital de ce dernier par le groupe suisse. Aux termes de cet accord, qui doit être encore entériné par le ministère polonais des privatisations, Nestlé doit débourser quelque 36 millions de dollars (208 millions de francs) pour prendre 47 % du capital de Goplana, la voïvodie gardera 47 % et 6 % des actions seront proposés au personnel de l'établissment. Goplana a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 57 millions de dollars et un bénéfice de 1,9 million de dollars. Nestlé pourrait acheter prochainement en Pologne une importante usine de produits laitiers.

CONTENTIEUX

LA GÉNÉRALE DES EAUX attaque en justice Tiru (EDF). – La Compagnie générale des eaux, actionnaire minoritaire de Tiru (filiale d'EDF réalisant dans l'incinération des déchets 559 millions de francs de chiffre d'affaires avec 580 personnes), a décidé d'attaquer en justice cette société, accusée d'avoir acheté à un prix trop élevé 25 % du capital d'ASA, numéro un autrichien du traitement des déchets ménagers. Aux termes de la transaction effectuée le 29 octobre à Vienne, Tiru et sa maison mère EDF ont acquis ASA pour un montant global de plus de milliard de schillings (525 millions de francs). ASA (325 millions de francs de chiffre d'affaires) dispose d'un réseau de filiales en Europe de l'Est qui permettra à Tiru de s'y implanter. Le capital de Tiru, où EDF est majoritaire avec 51 %, est détenu à 25 % par Lyonnaise des eaux-Dumez et à 24 % par la Générale des eaux. Toutes deux avaient voté contre ce projet au conseil d'administration de Tiru.

CRISE

L'USINE TAMBRANDS supprime 144 emplois sur 202 à Joué-lès-Tours. – Dans le cadre d'un redéploiement industriel au niveau mondial, la société Tambrands, filiale d'une société américaine, va supprimer 144 de ses 202 postes à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). La production des tampax Compak avec applicateur plastique restera en Touraine alors que celle des tampax biodégradables sera redéployée sur Tipperary et Havant, en Irlande. L'usine Tambrands, implantée en Touraine depuis *trente-trois ans*, fabriquait 500 millions de tampons périodiques par an destinés, à 80 %, au marché national. Elle avait prévu, en 1992, de doubler s surface dans la même ville mais n'a pu donner suite en raison de l'environnement concurrentiel sur le marché européen de la protection féminine. Toutefois le marché du tampon plastique apparaît comme le plus porteur actuellement. Une nouvelle fois, la ville de Joué-lès-Tours est victime de la stratégie mondiale d'un grand groupe, puisqu'elle a vu partir, en quelques années, les usines *Bull* et Baxter-Travenol. – *(Corresp.)*

PARIS, 29 novembre ↓ Repli

La tendance était légèrement baissière lundi 29 novembre à la Bourse de Paris. En repli de 0,46 % au début des échanges, les valeurs françaises n'abandonnaient plus que 0,15 % une heure et quart plus tard. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 avait un nouvel accès de faiblesse et perdait 0,5 % à 2 109,66 points.

Cela étant, la place parisienne paraissait pour le moment peu sensible au mouvement de déprime qui a secoué la Bourse de Tokyo lundi (– 3,9 %). *« A Paris, nous n'avons absolument pas les mêmes raisons de baisser qu'à Tokyo »*, a souligné un analyste, restant toutefois prudent dans l'attente des ordres passés par les opérateurs américains qui débuteront à partir de 13 heures. *« A Paris, le climat était plutôt favorable lundi avec la dernière enquête de l'INSEE dans l'industrie en novembre qui prouve que les patrons sont moins pessimistes et grâce aux prochaines anticipations de baisse de taux »*, a-t-il ajouté. De plus, selon les opérateurs, la fermeté du franc a relancé les anticipations de baisse des taux d'intérêt et cela pourrait favoriser une remontée des cours. Nombre d'intervenants estiment également que la Bundesbank pourrait faire un geste jeudi lors de la sa réunion bimensuelle.

Du côté des valeurs, on relevait à la mi-séance, parmi les plus fortes baisses, Rhône-Poulenc qui perdait 1,1 % à 148,50 francs. Parmi les *prochaines privatisées, on notait également* un mouvement de baisse sur Elf-Aquitaine *qui* perd 1,3 %, ainsi que sur l'UAP, prochaine sur la liste, qui cédait 2,5 %.

En hausse, le titre Eurodisney, fortement attaqué au cours des dernières séances, regagnait 3,6 % à 32,10 francs.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	19-11-93	26-11-93
Valeurs franç. à rev. variable	122	121,6
Valeurs industrielles	115,5	115,3
Valeurs étrangères	144,3	142,2
Pétroles-Energie	131,5	128,7
Chimie	102,8	101,9
Métallurgie, mécanique	122,6	120,4
Electricité, électronique	115,9	117,0
Bâtiment et matériaux	125,1	128,7
Ind. de consom. non alim.	119,4	119,9
Agroalimentaire	100,5	100,4
Distribution	144,1	143,5
Transports, loisirs, services	113	111,7
Assurances	144,9	142,6
Crédit banque	126,4	127
Sicomi	138,3	139,5
Immobilier et foncier	132,9	133,5
Investissement et portefeuille	142,3	141,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 826,3	4 810,5
Valeurs étrangères	4 992,7	4 920,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	605,1	603,1
Valeurs étrangères	676	666,2

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	19-11-93	26-11-93
Indice général	599,4	597,
Produits de base	536	526,4
Construction	546,8	548
Biens d'équipement	322,8	318,6
Biens de consom. durables	808,4	817,3
Biens de consom. non durables	976,2	976,8
Biens de consom. alim.	857,6	855,8
Services	598	596,8
Sociétés financières	849,9	849,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	531,1	535,9
Valeurs industrielles	594,9	591,7

Bénéfices records pour les maisons de courtage à Londres

Selon l'étude trimestrielle du London Stock Exchange, les maisons de courtage opérant à la Bourse de Londres ont réalisé ensemble des bénéfices de 573 millions de livres (une livre vaut 8,80 francs) au premier semestre 1993, grâce à la forte hausse de l'activité boursière, aux cours records atteints par les actions et à la multiplication des augmentations de capital. Au premier semestre 1992, ces bénéfices ne s'étaient élevés qu'à 131 millions de livres. Si la tendance se confirme au second semestre, les maisons de courtage pourraient dépasser pour la première fois le milliard de livres de bénéfice annuel.

Les courtiers ont notamment profité de la reprise économique qui s'est confirmée en Grande-Bretagne et du retour en force des investisseurs privés, qui ont accru leur part de marché de 14 % à 16 %, la première hausse depuis 1989.

La vigueur du marché a encouragé 67 sociétés à lancer des augmentations de capital, qui ont dépassé sept milliards de livres lors des six premiers mois, un montant supérieur à la totalité de l'année 1992. 46 sociétés ont été introduites au deuxième trimestre à la Bourse, soit la plus forte progression trimestrielle depuis cinq ans.

Le Stock Exchange a également indiqué qu'au troisième trimestre, les marchés britannique et irlandais avaient négocié pour 147 milliards de livres d'actions nationales et pour 161 milliards d'actions étrangères, en raison notamment d'un mois d'août beaucoup plus actif qu'à l'accoutumée.

Grâce à la forte progression des bénéfices, les courtiers de la City vont pouvoir renouer avec la tradition des fortes primes de Noël, qui avait fait le bonheur des *« yuppies » au milieu des années* 1980.

TOKYO, 29 novembre ↓ Nouvelle chute

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse mais nettement au-dessus de ses plus bas niveaux lundi, l'indice Nikkei des grandes valeurs ayant réussi à se rétablir au-dessus de la barre des 16 000 points. L'indice a terminé en baisse de 647,66 points (3,67 %) à 16 078,71, sa plus mauvaise clôture depuis cinquante-quatre semaines, après avoir perdu jusqu'à 6 % en début d'après-midi. Quelque 340 millions d'actions ont été traitées, volume comparable à celui de vendredi.

Les boursiers s'inquiètent de l'état de l'économie nippone et du manque d'action concrète de la part du gouvernement *pour redresser* la barre. Des rachets de découvert et des achats liés *à l'indice ont toutefois permis au Nikkei* de rebondir. Les sombres perspectives *de l'économie ont été illustrées par une* série de mauvais résultats de sociétés, notamment de la part des banques. Le recul des bancaires a pesé lourdement sur *le Nikkei et sur le Topix, dont* la chute a été plus marquée. L'indice *Topix, représentatif d'un plus grand* nombre de valeurs, a perdu 74,06 points, soit 5,2 %, à 1 350,48 points.

VALEURS	Cours du 26 novembre	Cours du 29 novembre
Ajinomoto	1 160	1 130
Bridgestone	1 240	1 230
Canon	1 340	1 300
Fuji Bank	2 010	1 780
Honda Motors	1 350	1 340
Matsushita Electric	1 320	1 300
Mitsubishi Heavy	606	598
Sony Corp.	4 630	4 590
Toyota Motors	1 660	1 630

CHANGES

Dollar : 5,9193 F ↑

Lundi 29 novembre, vers 10 h, le deutschemark s'effritait à 3,4524 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4565 francs vendredi soir. Le dollar progressait à 5,9193 francs contre 5,9150 francs (cours BdF) le 26 novembre en fin de journée.

FRANCFORT	26 nov.	29 nov.
Dollar (en DM)	1,7122	1,7162
TOKYO	**26 nov.**	**29 nov.**
Dollar (en yens)	108,52	109,29

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 nov.) ...... 6 3/4 % - 6 7/8 %

New-York (26 nov.) ...... 3 1/16 %

BOURSES

	25 nov.	26 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	584,68	597
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	2 118,40	2 120,62

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	24 nov.	26 nov.
Industrielles	3 687,58	3 683,95

LONDRES (indice « Financial Times »)

	25 nov.	26 nov.
100 valeurs	3 093,10	3 111,40
30 valeurs	2 355,20	2 369,30
Mines d'or	235,60	235
Fonds d'Etat	103,64	103,64

FRANCFORT

	25 nov.	26 nov.
Dax	2 047,71	2 047,24

TOKYO

	26 nov.	29 nov.
Nikkei Dow Jones	16 726,37	16 078,71
Indice général	1 424,54	1 350,48

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9225	5,9255	5,9685	5,9735
Yen (100)	5,4259	5,4303	5,4838	5,4912
Ecu	6,6397	6,6449	6,6363	6,6450
Deutschemark	3,4510	3,4525	3,4538	3,4578
Franc suisse	3,9470	3,9517	3,9665	3,9734
Lire italienne (1000)	3,4972	3,5011	3,4764	3,4825
Livre sterling	8,7658	8,7745	8,7919	8,8049
Peseta (100)	4,2273	4,2325	4,1989	4,2073

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 7/16	3 9/16	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/8	2 1/4	1 15/16	2 1/16
Ecu	6 7/8	7	6 5/8	6 3/4	6 7/16	6 9/16
Deutschemark	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4	5 5/4	5 7/8
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1000)	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 1/4	9 9/16	9 1/16	9 5/16	8 5/8	8 15/16
Franc français	6 11/16	6 13/16	6 1/2	6 5/8	6 1/8	6 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,42 % (2111,70)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+18,25	EDF-GDF 3%	5700	5700	—
+90,07	B.N.P. (T.P)	1099	1090	–0,82
+19,41	Cr.Lyonnais(T.P.)	1005	1015	+1
+46,14	Renault (T.P.)	2420	2410	–0,41
+52,42	Rhone Poulenc(T.P)	2520	2515	–0,20
+13,21	Saint Gobain(T.P.)	1165	1165	—
—	Thomson S.A (T.P.)	1050	—	—
–5,38	Accor 1	587	582	–0,85
+1,12	Air Liquide 1	810	808	–0,25
+18,99	Alcatel Alsthom 1	781	788	+0,92
+45,02	Alcatel Cable 1	653	649	–0,61
+38,98	Alspi 1	362	363	+0,28
+36,02	AGF(Ass.gle.Fce) 1	680	680	—
+47,91	Axa 1	1488	1488	—
–13,86	Bail Equipement 1	47	48	+2,13
+84,07	Bail Invest. 1	1165	1169	+0,34
+31,81	Bancaire (Cie) 1	518	522	+0,98
+8,55	Banque Colbert C2	151	149,80	–0,79
+6,25	Bazar Hot. Ville 2	854	880	+3,30
–1,22	Berger (M) 2	1206	1205	–0,08
+28,53	Bertrand Faure 2	500	491	–1,80
+28,74	BIC 1	1139	1135	–0,35
+27,47	BIS 1	157	156,80	–0,13
—	BNP 1	280	278,70	–0,46
–18,44	Bollore Techno.1	348,50	347,50	+0,23
–7,93	Bongrain 1	3068	3005	–2,05
+38,46	Bon Marche (Au) 1	648	640	–1,23
+16,98	Bouygues 1	868	882	+0,30
–12,38	BSN 1	846	836	–1,18
+17,65	Canal + 1	1295	1293	–0,15
+8,66	Cap Gemini Sogeti1	177	176	–0,56
+1,71	Carnaudmetalbox 1	186,20	184,10	–1,13
+57,36	Carrefour 1	3737	3720	–0,45
+18,85	Casino Guichard 1	180	178,40	–0,89
+48,99	Casino Guich.ADP 1	135	134,30	–0,52
+61,82	Castorama Dt (Li)1	801	796	–0,62
–7,44	Cazenave Part(M)2	420	435	+3,57
+24,30	C.C.F. 1	284	281,50	–0,88
+112,90	CCMC-Monegat(Ly) 2	62,80	66	+5,10
+233,33	Cegid (Ly) 1	444	440	–0,90
–25,60	Centrest (Ny) 2	31,90	30,50	–4,39
+43,15	CEP Communication1	419	418	–0,24
+47,59	Cerus Europ.Reun 1	115,10	113,50	–1,39
+56,55	Cetelem 1	1180	1180	—
+25,41	CGIP 1	1221	1199	–1,80
–11,97	Chargeurs 1	1144	1139	–0,44
+37,78	Christian Dior	323	322	–0,31
+28,23	Ciments Fr.Priv.B	330	331,50	+0,45
–3,68	Clarins 1	493,10	491,20	–0,39
–14,61	Club Mediterranee1	330,50	326	–1,36
+10,79	Colas 1	695	685	–1,01
+23,81	CGP (Papiers)(Ly)2	896	890	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
+22,77	Comptoir Moder. 1	1526	1520	–0,39
+139,34	CPR Paris.Reesc. 1	544	536	–0,52
+17,28	Credit F.France 1	1091	1108	+1,65
+35,23	Credit Local Fco 1	472,80	459,80	–2,75
+48,49	Credit Lyonn.CIP 1	881	892	+1,62
+20	Credit National 1	838	839	+0,16
+7,03	CSEE 1	552	555	+0,54
+50,97	Damart 1	4890	4895	+0,39
+36,08	Dassault-Aviation1	510	503	–1,37
+182,31	Dassault Electro 1	387	384,40	–0,67
+54,08	De Dietrich 1	1970	1960	–0,51
+0,54	Degremont 1	520	508	–2,31
–10,05	Dev.R.N-P De Cal 2	32,40	32,20	–0,62
+35,10	Dev.R.Sud-Est.Ly)2	63,50	63,50	—
+18,21	DMC (Dollfus Mi)1	222	219	–1,24
+70,28	Docks France 1	664	657	–1,05
+24,13	Dynaction 1	109,30	108	–1,19
+20,87	Eaux (Gle Des) 1	2580	2592	+0,46
–5,57	EBF (Epeda B.) 1	608	608	—
+41,41	Ecco 1	557	560	+0,54
+90,64	Eiffage(ex Fougl.)1	1118	1120	+0,09
+15,84	Elf Aquitaine 1	424,80	419,60	–1,22
–10,80	Elf Sanofi 1	935	936	+0,11
+53,15	Erap-Elf CPet 1	376	361,80	–3,83
+38,01	Eridania Beghin 1	807	806	–0,12
+75,30	Essilor Intl 1	694	700	+0,86
+158,24	Essilor Intl ADP 1	471,30	470	–0,28
+27,93	Esso 1	920	980	+6,52
+79,80	Euralrance 1	2300	2300	—
–50,07	Euro Disney 1	30,80	31,05	+3,87
+17,20	Euro RSCG W.W.	520	511	–1,73
+92,35	Europe 1- 1	1510	1510	—
+51,41	Eurotunnel 1	41,10	41,70	+1,46
—	Filipacchi Medias	796	790	–0,75
+27,22	Finextel 1	145	150	+3,45
+85,16	Fives-Lille 1	460	455,50	–0,98
+55,37	Fromageries Bel 1	5200	5250	+0,96
+4,20	Galeries Lafayet.1	1860	1835	–1,34
+63,07	GAN 1	540	538	–0,37
+33,84	Gascogne (B) 1	420	425	+1,19
+80,80	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1985	1980	–0,25
+1,61	Geophysique 1	568	568	—
–1,38	Groupe Andre S.A.	650	639	–1,69
+53,67	Groupe De La Cite1	705	710	+0,71
+39,94	GTM-Entrepose 1	496	480	–3,23
+19,60	Guyenne Gascogne 1	1785	1775	–0,56
+3,18	Havas 1	446	446,40	+0,09
–7,98	IDIA 1	219,50	219	–0,23
+93,71	Imetal 1	546	538	–1,47
–23,07	Immob.Phenix 1	123	118	–4,07
–8,18	Ingenico 1	138	135	–2,17
+54,71	Ins.Merieux Int. 1	2300	2265	–1,52
+23,57	Interbail 1	517	519	+0,39
+27,92	Intertechnique 1	484	481	–0,62
+43,82	Jean Lefebvre 1	1222	1235	+1,06
+47,20	Klepierre 1	705	700	–0,71
+8,08	Labinal 1	655	652	–0,46
+33,66	Lafarge Coppee 1	412,20	413	+0,19
+99,27	Lagardere (MMB) C1	133,90	131,80	–1,57
+118,89	Lapeyre C1	280	278	–0,71
+3,84	Lebon 2	272	270	–0,74
+18,72	Legrand 1	4758	4749	–0,19
+81,37	Legrand ADP 1	3788	3780	–0,53
+38,08	Legris indust. 1	182,10	181	–0,60
+42,95	Locindus 1	1048	1035	–0,48
+0,37	LVMH Moet Vuitton1	3730	3702	–0,75
+31,05	Spie Batignolles 1	374	365,50	–2,27
–1,42	Strafor Facom 1	555	552	–0,54
+38,27	Suez 1	334,80	340	+1,55
–7,55	Synthelabo 1	218	215	–1,38
+8,52	Thomson-CSF 1	159,80	157,80	–1,25
+32,10	Total 1	314,20	307,40	–2,10
+26,23	UAP 1	638	624	–2,19
+87,94	UFB Locabail 1	397,90	386	–2,99
+32,94	UGC DA(ex Rober)M1	229	226	–1,31
+16,80	UIC 1	525	526	+0,19
+35,04	UIF 1	637	630	–1,10
+76,12	Ito Yokado 1	285,80	275,60	–3,57
+38,51	Matsushita 1	73	70	–4,11
+28,73	Mc Donald's 1	349	345,40	–1,03
–19,21	Merck and Co 1	206	205,20	–0,39
+17,06	Minnesota Mining 1	634	646	+1,89
+43,42	Mitsubishi Corp. 1	54,30	54,50	+0,37
+33,43	Mobil Corporat. 1	451,10	447	–0,89
+13,53	Morgan J.P. 1	400	410,30	+2,58
+10,40	Nestle SA Nom.	4660	4635	–0,54
+43,65	Nippon Meat Packer	88,10	88,20	+0,12
+38,24	Norsk Hydro 1	168,40	167	–0,83
+302,90	Obsil 1	229	222	–3,05
+29,34	Petrofina 1	1610	1591	–1,18
–22,47	Philip Morris 1	330,20	333,90	+1,12
+55,50	Philips N.V 1	117,70	117,30	–0,34

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,70	9,618
CEPME 8,5% 88 CB	109,15	3,516

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eridania Beghin CI	721	721
Fidei(ex.Immofice)2	344,10	350
Finalens	350	348
F.I.P.P.	330	320
FNAC 2	2550	—
Foncière (Cie)	710	710

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo NV	548	—
Alcan Aluminium	122,70	—

Marché des Changes			Cours des billets	
Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/11	achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5,9190	5,9150	5,65	6,15
Ecu	6,6590	6,6435	—	—
Allemagne (100 dm)	346,7500	345,8500	335	358
Belgique (100 F)	16,3710	16,3115	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	308,8300	307,8700	298	319
Italie (1000 lires)	3,5065	3,4920	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,3400	87,2100	83	91
Irlande (1 iep)	8,3565	8,3340	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7960	8,7750	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4140	2,4085	2,09	3,09
Suisse (100 f)	395,3900	394,4700	383	405
Suède (100 krs)	70,6300	70,4400	66	75
Norvège (100 k)	79,7300	79,5900	76	85
Autriche (100 sch)	49,3090	49,1520	47,80	50,80
Espagne (100 pes)	4,2455	4,2370	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,3900	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4527	4,4434	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4989	5,4416	5,26	5,81

Marché libre de l'or		
Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/11
Or fin (kilo en barre)	71700	71500
Or fin (en lingot)	71450	71550
Napoléon (20f)	411	411
Pièce Fr (10 f)	355	—
Pièce Suisse (20 f)	411	410
Pièce Latine (20 f)	406	410
Souverain	518	519
Pièce 20 dollars	2530	2540
Pièce 10 dollars	1300	1235
Pièce 5 dollars	845	—
Pièce 50 pesos	2800	2840
Pièce 10 florins	423	428

Matif (Marché à terme international de France)
26 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 184 892

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,94	127,50	124,12
Précédent	127,70	127,12	123,94

CAC 40 A TERME
Volume : 40 881

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2153,50	2121	2137,50
Précédent	2148	2123	2136,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

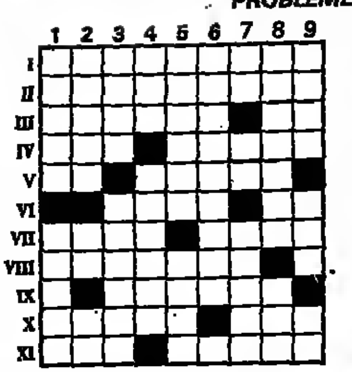
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux, Li = Lille, Ly = Lyon, M = Marseille, Ny = Nancy, Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Décès

– Est entré dans la paix du Seigneur, le 18 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-huit ans,

Pierre CAPDEVIELLE,

chevalier de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur
du foyer de charité de la Flatière.

Son épouse, Edith,
Ses enfants,
Claude à Sydney,
Anne au Plateau-d'Assy,
Patrick à Nouméa,
Martine à Washington,
Philippe à Grenoble,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

vous remercient de prier pour lui.

La messe a été célébrée dans l'intimité, à Cordon, le mardi 23 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'Emangion-Cordon,
74700 Sallanches.

– M. et Mme Willem Daniels,
ses parents,
M. et Mme Jérôme Daniels
et Arthur,
ses frère, belle-sœur et neveu,
M. et Mme Jacques Dauge,
ses grands-parents,
Les familles Daniels et Dauge,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Sophie DANIELS.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 29 novembre 1993, à 15 heures, en la collégiale Saint-Martin de Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire).

4, rue Léon-Delagrange,
75015 Paris.

– Dominique Herla-Donçot,
et ses enfants,
Clémence et Julien,
Marc Halpern-Herla,
son épouse Monique
et son fils Nicolas,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Flora HERLA,

survenu le 25 novembre 1993.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Françoise Le Goff et Patrick Le Goff,
Les familles Le Goff et Guillemot,
Les partenaires et collaborateurs du cabinet Afrique expertises,
M. et Mme Guy Caumes
et leurs enfants,
Le cabinet Ingexas,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian LE GOFF,

capitaine de frégate,
officier de réserve de l'Aéronavale,
directeur
de la société Afrique expertises,

survenu le 23 novembre 1993, à Abidjan.

Une messe est célébrée ce jour, 29 novembre, à 19 heures, en la cathédrale Saint-Paul d'Abidjan.

Un service religieux aura lieu le jeudi 2 décembre à 8 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e.

– Les familles Lustig, Rudnianski,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et oncle,

Etienne LUSTIG,

survenu le 26 novembre 1993, à l'âge de soixante-seize ans, à son domicile.

20, rue des Acacias,
75017 Paris.

– Susana Lastreto,
Alberto Lastreto,
Jacques et Marie-Ange Cammarota,
Et tous ceux qui l'ont connue et aimée à Paris, New-York, Bruxelles et Milan,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Susi PRIETO de LASTRETO,

survenu trop tôt, à Montevideo, le 13 novembre 1993, entourée des siens.

« Il y a des êtres à travers qui Dieu nous a aimés. »

Remerciements

– Claudine Lancestre
Et sa famille,
adressent leurs plus sincères remerciements aux nombreux parents et amis pour leurs témoignages d'affection et de sympathie lors du décès de

Richard LANCESTRE.

Messes anniversaires

Raymond BOURGINE,
sénateur de Paris,
fondateur du groupe Valmonde,

nous quittait le 29 novembre 1990.

Une messe du souvenir sera célébrée mercredi 1er décembre 1993, à 18 heures, en l'église de la Madeleine, à Paris-8e.

Ceux qui l'ont connu, admiré, aimé témoigneront, par leur présence ou leur pensée, leur fidélité à son œuvre.

– Une messe sera célébrée le lundi 6 décembre 1993, en l'église Saint-François-Xavier, chapelle de la Sainte-Vierge, à 18 h 45, à la mémoire de

Jean LOISY,

écrivain, dramaturge et poète,

décédé à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 6 décembre 1992.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Soutenances de thèses

– « Enfants psychotiques ; comportements de communication et environnement », par Jean-Michel Coq, sous la direction de François Vincent, le mardi 30 novembre 1993, à 15 h 30, à l'université Paris-X-Nanterre, bât. C, salle des colloques.

– M. Khalil Hamadeh soutiendra sa thèse de doctorat en droit sur : « La crise constitutionnelle libanaise : la naissance de la IIe République », le 2 décembre 1993, à 17 heures, à la faculté de droit de Sceaux, Paris-XI, salle des professeurs.

Conférences

– Au temple de l'Eglise réformée de l'Etoile, 54-56, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, métro Argentine, RER Etoile et Porte-Maillot. Conférence-débat : « Le désespoir », avec Marie Balmary, psychanalyste, et André Comte-Sponville, philosophe, mercredi 1er décembre 1993, à 20 h 30. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Communications diverses

– L'association, reconnue d'utilité publique, les Ailes brisées, pour l'entraide au profit des familles des membres des personnels navigants de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, vous invite à sa vente annuelle au profit de ses œuvres.

Cette manifestation, placée sous le patronage des plus hautes autorités, aura lieu le mardi 30 novembre 1993, de 17 heures à 20 heures, et les mercredi 1er, jeudi 2 et vendredi 3 décembre, de 14 heures à 20 heures, dans les salons de l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, Paris-8e.

CARNET DU MONDE

16, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèse étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Semaine de la bonté

Cas n° 21. – Mme V... a perdu son mari, mort à ses côtés pendant la nuit. Mme V... et ses enfants, très perturbés par cette épreuve, ont souhaité déménager au plus vite. La société HLM leur a loué un appartement. Une aide financière serait nécessaire pour la prise en charge des frais occasionnés par ce nouveau logement : déménagement, charges, première échéance de loyer. Mme V... a un petit salaire : elle fait des ménages. Une somme de 2 000 F l'aiderait financièrement et moralement.

► Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4 52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

BANDE DESSINÉE

Le dixième festival de Blois

Greg, Van Den Boogaard et Baru primés par des médailles en chocolat

Le dixième festival de la bande dessinée de Blois, « BD Boum 10 », qui avait lieu du 26 au 28 novembre, s'est terminé par la remise des prix, dimanche 28 novembre (*le Monde* daté 28-29 novembre). Il s'agit traditionnellement de médailles en chocolat puisque Blois abrite la firme de chocolat Poulain.

Philippe Bronson, président de « BD Boum », José Poulin, directeur du festival, et Martine Potut, représentante des Caisses d'épargne (partenaires traditionnelles de Blois comme elles le sont du Festival de BD d'Angoulême), ont décerné ces médailles à Michel Greg, père d'Achille Talon, pour l'ensemble de son œuvre – 41 albums vendus à 10 millions d'exemplaires –, au Néerlandais Théo Van Den Boogaard, dessinateur, affichiste, publiciste et auteur de BD (*Léon la terreur*), et à Hervé Baru (*Roulez jeunesse*, *le Chemin de l'Amérique*), dont les albums n'ont jamais battu des records de vente en France, mais qui est devenu un des rois de la BD au Japon : il collabore à *Morning*, un magazine tiré à 2 500 000 exemplaires, et travaille actuellement à un roman-BD de 200 pages, *l'Autoroute du soleil*, destinés aux lecteurs nippons. La médaille jeunesse a été donnée à Michel Plessix, et celle de la presse à l'équipe de TF 1. Le prix du meilleur scénario inédit est allé à Cédric Billoti, vingt ans, étudiant en lettres à Grenoble, dont le premier album devrait être publié chez Dargaud.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6181

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV				■					
V			■						■
VI	■	■					■		
VII					■				
VIII								■	
IX		■							■
X						■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Vraiment pour rien. – II. Peut être un symptôme de grippe. – III. Peuvent faire apparaître les veines. Un métal alcalin. – IV. Servent de fourrage. Si Dieu lui prête vie, il pourra devenir solitaire. – V. Pronom. Peuvent assommer celui qui est à découvert. – VI. Un dieu guerrier. Prêtresse qui se retrouva en sabots. – VII. Raté quand on a mal tourné. Possessif. – VIII. Un préfet les fit mettre en boîte. – IX. Donner des couleurs. – X. Dans la basse-cour. Eut une réaction très rosse. – XI. D'un auxiliaire. Après les grandes dépenses.

VERTICALEMENT

1. Tout tourne quand on est dedans. Quand elle est majeure, c'est vraiment un cas. – 2. Qui peut faire son trou. Symbole. Vaut de l'or. – 3. Valéry lui trouva beaucoup de qualificatifs. Comme de remarquables caractères. – 4. Femme de lettres américaine. Etait complétée par une salade. – 5. Se dresse sur une nappe. Nom d'une glaciation. – 6. Des artistes souvent sur le pavé. – 7. Pronom. Se met avec tout. Rejoint le Rhône. – 8. Capitale dans une île. Peut fournir des scènes pittoresques. – 9. Examen d'aptitudes. Jamais autrefois. Font un cent quand ils sont en carré.

Solution du problème n° 6180

Horizontalement

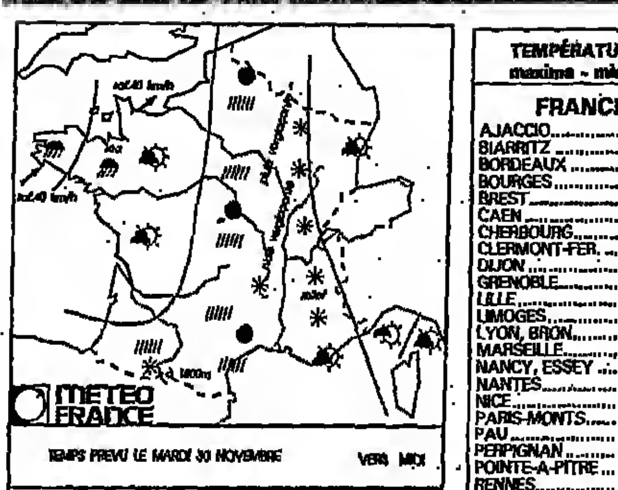
I. Dénicotiniseur. – II. Etamine. Osa. Net. – III. Vérité. Oc. Laine. – IV. Itérativement. – V. Rêne. Éraflée. Eu. – VI. Ile. Fût. Ru. – VII. Lissee. Punaise. – VIII. Is. Inédit. Acide. – IX. Sentee. Anes. – X. Eut. Scierie. – XI. Tarare. Est. Néva. – XII. Eteints. Ce. Al. – XIII. Obéi. Dot. Or. Pli. – XIV. Na. Oie. Envieuse. – XV. Londrès. Entrer.

Verticalement

1. Dévirilisation. – 2. Eté. Elise. Bal. – 3. Narines. Nérée. – 4. Imite. Situation. – 5. Cité. Fenêtre. Id. – 6. Onéreuses. Eider. – 7. Te. Art. Nô. – 8. Ota. Pincettes. – 9. Nocif. Ut. Ise. – 10. Is. Vien. Net. Ové. – 11. Salée. Aa. Crin. – 12. Américaine. Et. – 13. Unie. Usinée. Pur. – 14. Renne. Ede. Valse. – 15. Têtus. Escalier.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	14/ 4
BIARRITZ	11/ 5
BORDEAUX	4/ 1
BOURGES	-1/-3
BREST	2/ 2
CAEN	-1/-4
CHERBOURG	-1/-4
CLERMONT-FER.	5/-2
DIJON	-1/-4
GRENOBLE	3/ 1
LILLE	-2/-6
LIMOGES	6/-3
LYON, BRON	0/-2
MARSEILLE	11/ 1
NANCY, ESSEY	-3/-7
NANTES	-1/-3
NICE	15/ 5
PARIS-MONTS.	-1/-5
PAU	10/ 1
PERPIGNAN	11/ 2
POINTE-A-PITRE	31/21
RENNES	-1/-3
ST-ETIENNE	3/-3
STRASBOURG	-3/-7
TOULOUSE	5/-2
TOURS	-1/-3
ÉTRANGER	
ALGER	17/ –
AMSTERDAM	-1/-4
ATHÈNES	10/ 8
BANGKOK	32/25
BARCELONE	11/ 5
BELGRADE	0/-6
BERLIN	-1/-5
BRUXELLES	-2/-6
COPENHAGUE	1/ 0
DAKAR	25/18
DJERBA	– –
GENÈVE	1/-2
ISTANBUL	8/ 4
JÉRUSALEM	13/ 2
LE CAIRE	23/15
LISBONNE	16/15
LONDRES	2/-3
LOS ANGELES	20/14
LUXEMBOURG	-5/-7
MADRID	9/ 7
MARRAKECH	19/ 9
MEXICO	24/10
MILAN	8/-3
MONTRÉAL	12/ 1
MOSCOU	-6/-6
NAIROBI	22/15
NEW-DELHI	27/10
NEW-YORK	17/ 7
PALMA-DE-MAJ.	16/ 1
PÉKIN	7/-1
RIO-DE-JANEIRO	30/25
ROME	17/10
HONGKONG	24/19
SÉVILLE	16/10
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	0/-5
SYDNEY	23/18
TOKYO	18/ 8
TUNIS	18/11
VARSOVIE	-7/-10
VENISE	7/ 2
VIENNE	-4/-6

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-11-1993 à 18 heures TUC et le 29-11-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : pluie verglaçante. – Une perturbation pluvieuse traversera lentement notre pays : elle sera précédée de pluie verglaçante et d'un peu de neige. Elle touchera la plupart des régions, Alsace exceptée, où le ciel sera simplement nuageux.

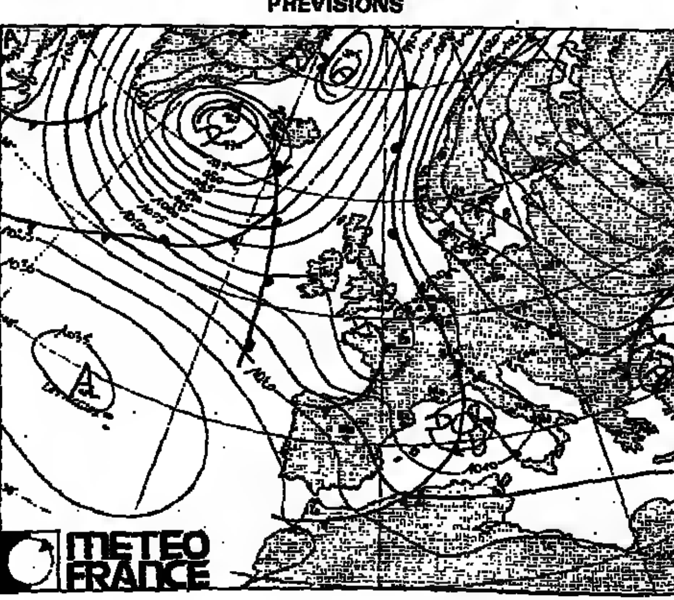
Sur le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes, elle donnera uniquement de la pluie (sur les Pyrénées, il neigera au-dessus de 1800 mètres d'altitude). Sur le Nord-Picardie, Champagne-Ardennes, le Bassin parisien, le Centre et le Massif Central, elle donnera un ciel couvert et de la pluie verglaçante jusqu'en mi-journée, puis de la pluie. Sur la Lorraine, la Bourgogne et la région Rhône-Alpes, il neigera jusqu'en plaine. Sur les régions de l'Ouest, le ciel sera nuageux, avec quelques éclaircies, et de temps à autre une petite averse.

Les températures resteront inférieures aux normales : pour les minimales, il y aura encore de fortes gelées dans un grand quart nord-est, sur le Centre, le Massif Central et la région Rhône-Alpes : – 3 à – 6 degrés en général, jusqu'à – 10 degrés localement ; les régions épargnées seront l'ensemble des régions côtières, où le thermomètre ne s'abaissera guère en dessous de 5 degrés. Les maxima seront en hausse : 10 à 15 degrés au sud d'une ligne Rennes-Nice, 4 à 7 degrés au nord, et encore seulement 0 à 2 degrés dans le Nord-Est.

Le vent de sud-ouest sur la pointe de Bretagne et le vent d'est entre la Corse et la Côte d'Azur souffleront jusqu'à 50 km/h en rafale ; ailleurs, le vent sera faible ou modéré.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS





RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 29 NOVEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Josiane Balasko.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Témoin n° 1. Présenté par Jacques Pradel.
23.00 Magazine : Faut pas pousser. Présenté par Pierre Bellemare.
0.35 Journal et Météo.
0.40 Série : Passions.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Sevran en chantant.
16.35 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : *Que le meilleur gagne* (et à 4.25).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : La Voie de l'amour. De Dino Risi, avec Carol Alt, Ethan Wayne (1re partie).
22.20 ▶ Magazine : Savoir plus. *Présenté par François de Closets.* Métro-boulot-marmots : les nouveaux choix des femmes. Invités : Mme Codaccioni, Ségolène Royal, Christiane Collange, Christine Chauvet, chef d'entreprise et présidente d'une association de femmes ; le docteur Cohen-Solal, pédiatre ; Jacques Bichot, professeur à l'université de Lyon, membre du Conseil économique et social et président de la Fédération des familles françaises. Reportages : De mères en filles, d'Anne Rongère ; La double vie de Corinne, d'Anne Rongère ; Profession : père au foyer, de Jean-Baptiste Rivoire ; L'infernale conciliation, de Marie Desmeuzes et Carole Rabichon.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : La Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Josiane Balasko, interprète du film de Jean-Jacques Zilbermann *Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes ;* Henri Grivois, psychiatre.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
18.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Michèle Morgan.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Maître-pièce,* de Daniel Radford.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : Intervista. ■■ Film italien de Federico Fellini (1986).
22.35 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Extérieurs nuits. De Matthieu Sanderson et Serge Toubiana. Entretien avec Bernardo Bertolucci ; Fellini, deux ou trois choses que je sais de lui ; Josiane Balasko ; les Rencontres de Beaune ; Entre deux rounds, à propos du film *De sueur et de sang,* de Paul Vecchiali ; Un regard de Sarajevo, de Johan Van der Keuken ; Fellini ou l'amour de la vie, dernier entretien accordé par le cinéaste en 1992 (v.o.).
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.30 Surprises.
15.40 Le Journal du cinéma.
15.45 Cinéma : Backdraft. ■ Film américain de Ron Howard (1991).
18.00 Canaille peluche

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Maïté, Michel Olivier.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Les Eaux dormantes. ○ Film français de Jacques Tréfouel (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : *American Friends.* ■ Film britannique de Tristram Powell (1991) (v.o.).
23.50 Cinéma : Psychokiller. ○ Film américain de William Lustig (1989).
1.20 Cinéma : Les Amants d'outre-tombe. ○ Film italien d'Allan Grunenwald (1965).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : La Ville Louvre. *De Nicolas Philibert (rediff.).*
18.25 Cinéma d'animation : Snark. Médiations, de Gary Hill ; Bleu, blanc, rouge, de Jean-Louis Bompoint ; En caméra portée, de Tony Hill ; *Courrier à petite vitesse,* d'Alison Snowden ; Vacances, de Zbigniew Rybczynski (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Court métrage : Cœur cherche cœur. De Henriette Kaiser.
19.45 Documentaire : Sans cœur. De Wolbert Schniaders-Kokenge.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Jour de fête. ■■ Film français de Jacques Tati (1947).
21.55 Magazine : Macadam. Ladies Night, documentaire de Wolfgang Kraesze.
22.55 Documentaire : André Chastel. Un sentiment de bonheur, d'Edgardo Cozarinsky.
23.50 Documentaire : Histoires d'amour. Le Temps pour comprendre, de Marie-Hélène Rabier, Emmanuelle Dupuis, Michel Khleifi (80 min.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Il était une fois la révolution. ■ Film italien de Sergio Leone (1971).
23.50 Informations : Six minutes première heure.
0.00 Magazine : Culture pub.
0.25 Magazine : Jazz 6. *Présenté par Philippe Adler.* Jazz Highlight 90.

FRANCE-CULTURE

20.30 Lyon face au side. Débat à l'Opéra de Lyon, en public et en direct.
21.30 Dramatique. Bonjour, Monsieur Tardieu. 2. Jean Tardieu, ou le rien est mon tout.
22.40 La Radio dans les yeux. Poésie.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Marie Gleize (Arthur Rimbaud).
0.50 Musique : Coda. Tchaïkovski et Shakespeare (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 13 mai dernier au Musée d'Orsay) :* Fantazy String Quartet op. 25, de Howells ; Prélude pour piano du Livre 2, de Debussy ; On Wenlock Edge, cycle pour ténor, piano et quatuor, de Vaughan-Williams ; Quintette pour piano et cordes en la mineur op. 84, d'Elgar, par le Quatuor Britten.
23.09 Ainsi la nuit. Par Anne-Marie Reby. Quatuor pour piano et cordes n° 1 en sol mineur op. 25, de Brahms ; Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur, de Debussy.
0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, par Xavier Prévost. La batterie sans fracas de Frank Butler, Frank Isola, en passant par Paul Motian et Bill Goodwin.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Nicolas Sarkozy (« Le club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « Francofolies-francophonie » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Mystère sur le green

MONSIEUR le président André Rousselet jouait au golf dans « Télés Dimanche », sur Canal Plus, sa propre chaîne. Pas de chance : ce jour-là précisément, il jouait tout seul. On devine pourtant entre les lignes qu'il golfait habituellement *« avec des partenaires »* dont l'identité faisait jaser, mais « Télés Dimanche », qui diffusait un portrait à la gloire de son président, ne nous précisa pas qui étaient ces « partenaires ». L'enquête devait certainement être délicate : le golfeur lui-même assura ne pas savoir à quelles activités ses partenaires de golf se livraient *« par ailleurs ».* Le mystère s'épaississait.

Une foule d'enquêteurs se pressait pourtant autour du golfeur-président, M. Rousselet venant de recevoir une sorte de « 7 d'or » américain – mais en plus sérieux, puisque décerné à New-York et que le précédent lauréat était Berlusconi, – l'équipe de ces « Emmy awards » le filmait. Quant à « Télés dimanche », elle ne filmait pas son président, non : elle filmait avec émotion l'équipe étrangère filmant son président. Ce portrait fourmillait d'ailleurs de détails étonnants : on y apprit encore, de la bouche du président, que les personnels de Canal Plus étaient des éléments remarquables, et de la bouche de certains membres de ce personnel que leur président était une sorte de fils naturel de Churchill et de Clausewitz. M. Rousselet rassura Michel Denisot : personne ne lui avait demandé la peau des « Guignols » – ouf ! Denisot ne lui demanda pas s'il avait songé à en avertir le directeur de l'antenne de Canal Plus, Alain de Greef, qui, deux semaines plus tôt, avait hurlé à la menace de censure dans la même émission « Télés Dimanche ». Le *« bras droit et probable successeur »* de M. Rousselet, Pierre Lescure, assura que le président *« aimait les bras de fer »,* et l'on déduisit de ce qui précédait qu'il devait être légèrement frustré à l'intérieur de sa chaîne.

Bref, tout eût été pour le mieux si, dans l'ombre, des méchants n'avaient rêvé d'attenter à ces personnels délicieux et à leur modeste président, en prétendant écorner les maigres profits de Canal Plus. Etait-ce possible ? Qui donc ?, s'insurgea Denisot, abasourdi. *« Des groupes de pression. »* Mais encore ? *« Des lobbys. »* *« Ceux qui interdisent à leurs collaborateurs de venir à votre émission »,* révéla enfin le président, poussé à bout par Denisot. On déduisit alors qu'il s'agissait de l'ignoble TF 1, dont le « Bébête Show » avait poussé l'outrecuidance jusqu'à *« attaquer »* Canal Plus, prétendant que le partenaire de golf caché de M. Rousselet n'était autre que le président de la République. On s'offusque de tant de malveillance, sans pourtant pouvoir s'empêcher de penser que TF 1 venait de recevoir sous nos yeux un renfort inattendu, et que le ridicule causait plus de dommages que la méchanceté.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ○ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 30 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Passions
6.28 Météo (et à 8.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.20).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Le Petit Criminel. ■■■ Film français de Jacques Doillon (1990).
22.40 Sport : Boxe. Championnat du monde IBF des poids-plume : Stéphane Haccoun (France) – Tom « Boom-Boom » Johnson (Etats-Unis), en direct du Palais des sports de Marseille.
23.50 Magazine : Le Club de l'enjeu. *Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.* Invités : Jean Ferrier, PDG de Solemat ; Michel Laclotte, président directeur du Musée du Louvre ; Jacques Sallois, président des Musées nationaux et directeur des Musées de France ; Bertrand Besse-Saige à propos du « Guerrier immobile » ; Patrice Fabre, directeur général de Fabre Domergue ; Pierre Guillen, vice-président d'UIMM ; Pierre Jocou, directeur de la qualité chez Renault.
0.25 Journal et Météo.
0.30 Série : Côté cœur.
0.55 Magazine : Reportages. Barry Fairchild, condamné à mort, de Bernard Volker (rediff.).
1.25 TF 1 nuit (et à 2.20, 2.55, 3.55).
1.30 Documentaire : Histoires naturelles
2.30 Série : Intrigues.
5.00 Musique.
5.10 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
5.30 Télématin. Journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invité : Pierre Perret.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Sevran en chantant. Avec les Chœurs de l'ex-armée rouge, Chantal Goya, Pascal Danel, Annie Philippe, Tony Game, Zina Oleg, Franck Alamo, Prudy Printemps, Josée Laurelli et les plus célèbres accordéonistes de France.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : *Que le meilleur gagne* (et à 3.45).

20.00 Journal, Météo et Journal des courses.
20.50 ▶ Téléfilm : La Voie de l'amour. De Dino Risi, avec Carol Alt, Ethan Wayne (2e partie).
22.30 ▶ Magazine : Bas les masques. *Présenté par Mireille Dumas.* 50e émission. Je me suis glissé dans la peau d'un autre. Invités : Christophe Malavoy, comédien ; Georges de Caunes, journaliste ; Günter Wallraff, journaliste-écrivain ; Anne Tristan, journaliste-écrivain. Avec un extrait du film Jean Galmot, aventurier, d'Alain Maline.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : La Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.* 2 500e numéro de l'hebdomadaire *Elle.* Invités : Murray Louis et la compagnie de danse Alwin Nikolais.
1.15 Magazine : Jamais sans mon livre.
2.10 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.25 Documentaire : Les Sept de l'Indrasan.
4.20 24 heures d'info.
4.55 Dessin animé.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Continentales. Zak (v.o.) ; A 8.20, Auslands Journal (v.o.) ; A 8.40, Oggetuige : magazine néerlandais (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Allemagne ; A 9.10, Multiplex, Ordinary People, magazine d'Afrique du Sud ; A 9.20, Orthogaffes.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Invité : Edgard Pisani.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Présenté par André Bercoff. Les effets de la pleine lune : mythe ou réalité ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Présenté par Marie-Dominique Montel. Réparations automobiles : les garagistes en question.
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
14.20 Série : La croisière s'amuse.
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : Le Fièvre de l'après-midi. Invitée : Anne Roumanoff.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Auvergne absolue,* d'Alexandre Vialatte.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Le Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Jeu : Questions pour un champion. Spécial duos, animé par Julien Lepers. Avec Louis Velle et Frédérique Hébrard ; Patrick Dupond et Fabienne Thibault ; Stone et Eric Charden ; Cendrine et Patrice Dominguez ; Denis Vincenti et Jean Roucas.
22.05 Journal et Météo.
22.35 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Dossier : Crise de 1929 aux Etats-Unis et en Europe, de Robert Mugnerot. Invité : Jacques Marseille, historien ; Séquence actualité : le chevalier au Moyen Age. Invité : Georges Duby.
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.55 Continentales.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.05* —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Magazine : *Télés dimanche* (rediff.).
9.00 Téléfilm : L'Ombre de vérité. De Kevin James Dobson.
10.30 Flash d'informations.
10.35 Cinéma : Isabelle Eberhardt. ○ Film franco-australien de Ian Pringle (1991).

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. J'ai plaidé ma cause ; Je vis chez les autres.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : American Friends. ■ Film britannique de Tristram Powell (1991) (v.o.).
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Faute de preuves. ○ Film américain de Simon Moore (1991).
17.40 Surprises.
17.50 Série animée : Souris souris.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : *Jérôme Deschamps et sa troupe.*
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Hudson Hawk, gentleman cambrioleur. ○ Film américain de Michael Lehmann (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : JFK. □ Film américain d'Oliver Stone (1991) (v.o.).
1.20 Documentaire : La Véritable Histoire de JFK. *De Danny Schechter et Barbara Kopple.* L'assassinat, le film.
2.10 Série : Le Juge de la nuit.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Tokyo-ga. ■ Film allemand de Wim Wenders (rediff.).
18.30 Court métrage : Cœur cherche cœur. De Henriette Kaiser (rediff.).
19.00 ▶ Série : The New Statesman.
19.30 Documentaire : Le Québec. De Peter Brugger.

20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. *De Daniel Leconte.* L'Amérique entre cauchemar et rêve. Invités : Toni Morrison, écrivain ; Loïc Wacquant, sociologue ; Felix Rohatyn, financier ; Susan Sontag et Ezra Suleiman, professeurs.
21.45 Soirée thématique : Anvers 1993, cité des arts et de l'argent. Soirée proposée par Jean Antoine.
21.46 Documentaire : Anvers, la cité joyeuse. De Jean Antoine.
22.30 Cinéma : Dédée d'Anvers. ■■ Film français d'Yves Allégret (1948).
0.00 Documentaire : Trois créateurs. De Jean Antoine.
0.20 Documentaire : Panamarenko, un artiste anversois.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Le circuit du vin.
14.30 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : France Gall.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Série : Les Enfants d'Avonlea. Une quarantaine. La matérialisation de Duncan. Avec Sarah Polley, Zachary Bennett.
22.45 Série : Mission impossible.
23.40 Série : L'Exilé.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Musique : Flashback.
2.00 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; Destination le monde (Les Antilles) ; World Philharmonic Orchestra ; L'Aviation du passé et du futur ; Vie quotidienne en Bretagne ; Fax'O ; Cheval mon ami (Un vieux couple à New-York).

FRANCE-CULTURE

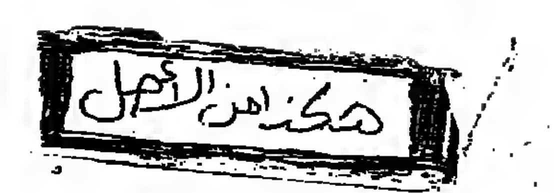
20.30 Archipel médecine. Du bon usage de... l'automédication.
21.30 Des chercheurs et des jeunes en quête d'images. A l'occasion des Ve Rencontres des clubs INSERM jeunesse, à Bayonne.
22.40 Les Nuits magnétiques. La moto, c'est pas rose, c'est pas noir.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 19 novembre salle Pleyel) :* Don Quichotte, de R. Strauss ; Nuits dans les jardins d'Espagne, le Tricorne, de de Falla, par l'Orchestre national de France, dir. manuel Galduf.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraleb. Le Trouvère (extraits), de Verdi.
23.09 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Axel Ganz (« Radiocom »).



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Blagues

Il y a quelque temps, à Bordeaux, une mystérieuse explosion de gaz avait eu lieu dans un immeuble. On vient d'apprendre qu'un homme, invité à une soirée bien arrosée, alors qu'il s'éclipsait plus tôt que les autres, avait voulu s'amuser aux dépens des couche-tard.

Il crut couper le chauffage en fermant le gaz. Il l'avait, en fait, ouvert. Trois morts.

Au cours du week-end, à Castres, un rigolo militarisé, convié à l'inauguration d'un restaurant et venu en Jeep, s'est présenté, en guise de cadeau, avec une grenade dégoupillée.

Il la croyait inoffensive, elle lui a explosé dans la main. Neuf blessés.

Qui arrêtera les incessants progrès de l'esprit français et nous protégera des ravages de l'humour?

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec John Rawls

Le philosophe américain John Rawls s'explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sur la morale et la politique, la justice et la démocratie *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie

La réunion sur les conflits dans l'ex-Yougoslavie organisée, lundi 29 novembre, à l'initiative de l'Union européenne semble mal engagée. Les Serbes de Bosnie ont annoncé qu'ils n'entendaient faire aucune concession *(page 3)*.

La famille Escobar indésirable en Allemagne

L'Allemagne a *refusé dimanche 28 novembre* d'accueillir quatre membres de la famille du trafiquant de drogue colombien Pablo Escobar *(page 4)*.

POLITIQUE

M. Waechter menace de quitter les Verts

Le conseil national inter-régional des Verts s'est réuni, samedi 27 et dimanche 28 novembre à Paris, pour élire sa nouvelle direction. Une réunion marquée par la menace d'Antoine Waechter de quitter le mouvement si son courant n'est *pas représenté correctement dans la direction* *(page 11)*.

SPORTS

Rugby : l'Angleterre bat la Nouvelle-Zélande

L'Angleterre a créé la surprise en battant la Nouvelle-Zélande (15-9), samedi 27 novembre au stade de Twickenham *(page 13)*.

SOCIÉTÉ

L'enquête sur le meurtre de Vitry-sur-Seine

L'enquête se poursuit à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) après le meurtre d'un clochard pour déterminer la responsabilité des trois mineurs *impliqués*. Le juge d'instruction chargé de l'affaire a réclamé à la presse une plus grande discrétion *(page 12)*.

CULTURE

Le chorégraphe Philippe Decouflé à Lyon

Avec l'équipe qui a participé au triomphe des *cérémonies* d'ouverture des Jeux olympiques d'Albertville en 1992, le chorégraphe Philippe Decouflé présente à la Maison de la danse de Lyon *Petites pièces montées* *(page 18)*.

COMMUNICATION

La console de jeu vidéo détrônée

Au Salon international de la «High Tech» de loisirs, organisé à Paris du 24 au 28 novembre, la console de jeux vidéo est *apparue désuète face à la concurrence des supports CD-ROM* et à l'arrivée des micro-ordinateurs multimédias *(page 19)*.

ÉCONOMIE

Yves Saint Laurent interdit de champagne

Saisi par l'Institut national des appellations d'origine et les *producteurs de champagne*, le tribunal de grande instance de Paris a ordonné la destruction des emballages et documents du parfum «Champagne» d'Yves Saint Laurent. Mardi 30 *novembre, la cour d'appel devait se pencher sur ce* litige *(page 22)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «L'Economie» folioté I à X

Demain

Initiatives

Avec la seconde cohabitation, la classe politique a multiplié les déclarations d'intentions garantissant la préservation des acquis sociaux. Dans la réalité les principes sont déjà contournés par de nombreux renoncements.

Le numéro du «Monde» daté 28-29 novembre 1993 a été tiré à 515 975 *exemplaires*

Les branquignols de la Côte vermeille

L'attentat qui a coûté une jambe à un candidat du CDS aux élections législatives près de Perpignan, avait pour origine une rivalité politique

PERPIGNAN

de nos envoyés spéciaux

Il ne se plaint pas. Il dit sa vie telle qu'elle est, simplement, avec sa voix *rugueuse* et douce de Catalan. Les dix mois d'hôpital et de rééducation, les pansements faits *sous anesthésie générale*; la syncope la première fois qu'on l'a mis debout. Ce doigt tordu qui lui fait si mal et qu'il va peut-être falloir amputer comme on a déjà amputé sa jambe. Et cette maison qu'il faudrait équiper : *«Une salle de bains adaptée, une rampe pour que je puisse circuler. Je ne sais pas où trouver les 90 000 ou les 100 000 francs nécessaires.»* Lui qui vivait les fenêtres ouvertes, il garde les volets clos. Des chats qui se bagarrent sur la terrasse, du bruit dans les branches de *citronniers* et la peur revient, incontrôlable. La certitude que s'«ils» revenaient, il ne pourrait *rien faire, juste* «leur» demander de quel côté «ils» préféreraient cogner. Il avait déjà une jambe *handicapée* après un accident au cours de son service militaire. La deuxième a été arrachée le *5 février, quand*, après deux agressions déjà, «ils» avaient cru se débarrasser définitivement de lui en faisant exploser sa voiture avec une bombe télécommandée.

Longtemps, un mystère poisseux avait *entouré* l'*attentat contre* Jean-Claude Madrénas, agent EDF, quarante-sept ans, maire de Bages (3 500 *habitants*) et candidat du CDS aux élections législatives. Le clanisme, l'affairisme, les rivalités politiques exacerbées, si enracinées dans le canton, avaient nourri les hypothèses les plus sordides ou les plus croustillantes. Affaire de femme, règlement de comptes crapuleux ou avertissement mafieux *sur* la Côte vermeille? Sûrement, Jean-Claude Madrénas, pour avoir suscité tant de haine, devait bien savoir qui lui en voulait tant et pourquoi. Ses dénégations avaient suscité l'incrédulité, davantage que la compassion. Il n'avait plus de jambe et, en plus, il avait la peste. *«C'est peut-être ça qui a été le plus dur à supporter.»*

Le neveu de Paul Alduy

Après les communiqués indignés de ses amis politiques, il avait mené, malgré tout, sa campagne électorale depuis son lit d'hôpital. Aucune locomotive n'était descendue de Paris pour le soutenir. Après son échec *prévisible* (13,3 % des voix), on lui avait même fait comprendre qu'il serait *souhaitable* qu'il abandonne ses fonctions de président départemental du CDS. Avec une *élégance certaine, il avait* cédé le pas. Il avait fallu qu'il insiste pour que soit maintenue *une garde rapprochée. Il* croyait que la police ne trouverait jamais les auteurs de l'attentat quand, il y a quelques jours, les *enquêteurs lui* ont annoncé qu'ils avaient, selon eux, bouclé l'affaire.

Au cœur de ce dispositif de haine, celui que personne n'attendait et dont bien peu, à Perpignan, parviennent à croire qu'il a pu ourdir un tel complot : Jean Xatard (prononcer «Chatard»), que ses amis appellent le «Chat». Un colosse aujourd'hui bedonnant qui avait longtemps joué les trois-quarts centre de l'équipe de rugby du Collioure Sportif, avant *de s'abîmer la santé dans* des troisièmes mi-temps trop arrosées. Un petit truand? Pas du tout. Un fils de bonne famille, qui est même le neveu de l'ancien maire de Perpignan, Paul Alduy. Dur cousinage pour Jean-Paul Alduy, qui a repris les rênes de la ville des mains de *son père en juin. Encombrant* cousin, vraiment, lorsqu'on a promis de faire souffler un air plus frais *sur Perpignan*, viciée par les «affaires».

Jean Xatard n'est pas vraiment un «*alduyste*» *pur sucre*. Si Jacqueline Alduy (l'ex-femme de Paul) l'a longtemps pris sous son aile en le faisant entrer au conseil municipal d'Amélie-les-Bains, dont elle est maire, le vilain petit canard n'a pas tardé à se rebeller contre son chaperon en se présentant contre sa tante aux cantonales, puis aux municipales. Candidat du CDS aux législatives de 1988 contre le socialiste Henri Sicre, Jean Xatard ne fait pas un mauvais score (plus de 41 % des voix), mais il est bien le seul à s'imaginer un avenir politique. Il *reste le «mouton noir»*, ingénieur de deuxième niveau (son cousin Jean-Paul est polytechnicien) que personne ne prend au sérieux. Ses fanfaronnades de comptoir, ses anecdotes farceuses sur le Tout-Perpignan politique amusent les copains, mais ça ne fait pas une vie.

Tentative d'extorsion de fonds

Qui connaît les rêves du «Chat»? Souad Maref, peut-être. Ce jeune homme sec né à *Lyon, de* huit ans le cadet de Jean Xatard, est son meilleur ami, son inséparable, son *maître à penser*, son «conseiller». Il a du charme et sait en jouer auprès de ceux qui *comptent en ville. Directeur* de la pépinière d'entreprises de Rivesaltes de 1987 à 1989, il promet monts et *merveilles à ceux qu'il côtoie*, politiques et socio-professionnels, mais il doit partir après une vilaine affaire – *étouffée – de* prêt consenti à un ami sur les finances... de la pépinière. Ses pas et son bagout le conduisent à Autun, où il est à nouveau nommé à la tête d'une agence locale de développement économique. Il continue, malgré l'éloignement, à voir régulièrement son ami Jean Xatard et à lui servir de «conseiller politique».

Aux élections législatives *de* 1993, le «Chat» a bien envie de tenter sa chance, mais il n'appartient plus à aucun mouvement politique depuis qu'il est en délicatesse avec le *CDS auprès de qui* Jacqueline Alduy, relayée par Jean-Paul, a fait le nécessaire pour que la *confiance du mouvement lui* soit retirée. C'est Jean-Claude Madrénas qui obtient l'investiture, au cours d'une *réunion publique* où Xatard tente en vain de s'imposer. Xatard est sûrement déçu, vexé, *mais* l'affaire paraît entendue. Quand, le 5 février, le maire de Bages est victime d'un attentat, Xatard n'est *suspecté* à aucun moment. Il y avait bien d'autres déçus plus *«crédibles»* que lui. D'ailleurs, à l'époque, les enquêteurs ne prennent pas au sérieux l'hypothèse d'une vengeance politique : *«On ne tue pas pour une investiture!»*, disaient-ils. La suite des événements les fait changer d'avis.

En enquêtant sur un cambriolage commis chez un expert-comptable à qui a *été dérobé le* dossier d'une société en liquidation judiciaire, ils arrêtent Jean Xatard et l'une de ses relations, François Turlais, trente-deux ans, éducateur de jeunes en difficulté. Xatard est considéré *comme* le *commanditaire* du vol, Turlais en serait l'exécutant. Le dossier aurait été utilisé comme moyen de chantage auprès d'une banque à qui Xatard devait 400 000 *francs et à qui Turlais, de* son côté, réclamait... 3 millions de dollars pour récupérer le dossier *prétendument compromettant*. Une affaire de branquignols. Les deux hommes, poursuivis pour extorsion *de fonds et* complicité, sont remis en liberté au bout de quelques semaines. Xatard tente d'intéresser la presse aux «*scandales*» politico-financiers qu'il aurait débusqués, mais, dans son rôle d'imprécateur, il ne retient l'attention de personne. Sauf la police. Car Turlais a travaillé comme *spécialiste* en explosifs dans une entreprise locale de travaux publics. C'est cela qui attire l'attention des enquêteurs, mais ils ont du mal à recueillir des preuves : on met difficilement sur écoutes des suspects dont... le téléphone est coupé.

Aujourd'hui, les enquêteurs paraissent sûrs d'eux. Les deux agressions et l'attentat contre Jean-Claude Madrénas sont des affaires *«résolues»*. Jean Xatard, dans une espèce de crime passionnel où l'amoureuse serait la politique, avait décidé d'éliminer son rival. Il avait fait appel – sur les conseils de Souad Maref – à deux des relations de ce dernier, François Turlais, qui a confectionné la bombe avec du plastic agricole, et un de ses copains, Jean-Michel Paul, un chômeur de vingt-trois ans, qui a appuyé sur la télécommande achetée dans un supermarché. *Ils* sont arrêtés tous les quatre : les deux hommes de main d'occasion auraient avoué les *faits* et *désigné* assez rapidement Xatard comme étant le commanditaire et Maref l'organisateur. Des *virements* bancaires (30 000 francs pour Paul) établiraient que Xatard les a bien payés. *Souad Maref a tenté de se* jeter par la fenêtre quand les policiers l'ont interrogé. Le «Chat», *lui, nie. Vigoureusement, en bloc.* Et charge son *«ami»* Maref, à qui il a déjà annoncé *«qu'il ne fera pas de cadeau»*.

Une histoire folle? En tout cas, Perpignan, qui devrait être soulagée – la mafia n'est pas aux portes de la ville, – est circonspecte, parce que Xatard *«paraît trop zozo pour faire un truc pareil»*, comme le souligne un homme politique local, mais aussi un peu frustré. Ce n'était donc «que» ça : *la* dérive d'un fils *de* famille paumé? La politique est-elle vraiment tombée *si bas*?

Jean-Claude Madrénas, qui ne parvient encore à se mettre debout qu'avec une canne et se déploie au prix de mille souffrances, n'arrive pas, lui non plus, à y croire tout à fait : tant *de* douleur pour prix d'une ambition déçue?

AGATHE LOGEART et JEAN-CLAUDE MARRE

Les «Faucons du Fatah» reprendraient la lutte contre les Israéliens à Gaza

Un membre de l'organisation des «Faucons du Fatah», dans la *bande de Gaza*, a *annoncé, lundi* 29 novembre, que ces derniers reprendraient la lutte armée contre les militaires israéliens. *«Nous avons mené aujourd'hui trois attaques contre des objectifs israéliens à Khan Younès et nous allons poursuivre nos attaques contre les soldats jusqu'à la fin de l'occupation de la bande de Gaza»*, a *affirmé* ce militant, dont le visage était caché par un keffieh, lors d'une conférence de presse. – *(AFP.)*

Attentat contre EDF en Haute-Corse

Une puissante explosion a provoqué, dans la nuit du 28 au 29 novembre, *de très importants* dégâts matériels dans les locaux d'EDF à Ghisonaccia, à 15 kilomètres au sud d'Aléria (Haute-Corse). Cet *attentat*, qui n'aurait pas un caractère politique, ne portait aucune signature et *n'avait pas été revendiqué lundi* matin. On peut cependant observer que le site de Serra-di-Fiumorbo, près de Ghisonaccia, a été choisi récemment pour accueillir la future centrale EDF au gaz, au détriment du site de *Lucciana, près de Bastia*.

L'industriel indien J. R. D. Tata est mort

J. R. D. Tata, qui avait fait de son entreprise familiale Tata Sons Ltd le plus gros conglomérat indien, est décédé à Genève dans la nuit du 28 au lundi 29 novembre, a indiqué sa société, dont le siège est à Bombay. J. R. D. Tata était âgé de *quatre-vingt-neuf ans. Jehangir* Ratan Dadabhai Tata, plus connu sous ses initiales J. R. D., avait, en *particulier, fondé la première* compagnie aérienne indienne. Il avait dirigé Tata Sons Ltd pendant plus de cinquante ans. Il avait démissionné de son poste de président du conglomérat en mars 1991, au profit de l'un de ses neveux, Ratan Tata.

Le groupe Tata emploie plus de 250 000 personnes et a un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars. Il fabrique des produits allant des cosmétiques à l'acier en passant par l'électro*ménager, les camions et les voitures*. Le groupe possède aussi une chaîne hôtelière et a des *intérêts dans des domaines aussi* divers que l'informatique, le thé, les produits chimiques, ou le *bâtiment.* – *(AFP.)*

Laissant espérer une reprise des discussions sur la question cambodgienne

Le roi Sihanouk reçoit un émissaire khmer rouge à Pékin

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Alors qu'un de leurs dirigeants, Khieu Samphan, se rendait à Pékin, dimanche 28 novembre, pour une audience avec le roi du Cambodge Norodom Sihanouk, qui se fait soigner dans la capitale chinoise, les Khmers rouges se sont déclarés, pour la première *fois*, prêts à reconnaître le gouvernement de Phnom-Penh, traité jusqu'à présent de *«fantoche du Vietnam»*. Même s'il n'est que tactique, ce changement de ton laisse entrevoir au moins une reprise des discussions entre les autorités élues du Cambodge et les hommes de Pol Pot.

Le roi Sihanouk avait, le 22 novembre, proposé aux Khmers rouges des postes de co-ministres et co-secrétaires d'Etat, en échange d'un cessez-le-feu, de l'ouverture de leurs zones et de la réintégration de leur guérilla dans l'armée. Il avait, pourtant, jeté l'exclusive sur les principaux dirigeants du mouvement : Pol Pot, Ieng Sary, Ta Mok et Nuon Chea.

Le premier président du gouvernement, le prince Norodom Ranariddh, avait aussitôt déclaré que les Khmers rouges ne pourraient occuper que des postes de sous-secrétaires d'Etat; leur offrir des responsabilités plus importantes serait aller contre la Constitution, puisqu'ils n'ont pas de représentants à l'Assemblée, faute d'avoir participé au scrutin de mai. Le prince Ranariddh, fils du roi, semble avoir eu satisfaction au moins sur un point : que les Khmers rouges cessent *de* qualifier de *«fantoche»* son gouvernement, formé, pour l'essentiel, d'une coalition entre le FUNCINPEC (royaliste) et le Parti du peuple (néo-communiste, au pouvoir jusqu'aux élections de mai).

«A l'écart de la loi»

De plus en plus isolés, les Khmers rouges ont saisi la perche ainsi tendue par le roi. Et c'est pour en discuter que Khieu Samphan, leur diplomate le plus chevronné, s'est rendu à Pékin. Celui-ci s'est déclaré prêt à renouer le dialogue avec le prince Ranariddh. Mais un communiqué officiel publié dimanche à Phnom-Penh accuse les Khmers rouges de s'être *«placés à l'écart de la loi»*. Cette formulation laisse penser que toute négociation, le cas échéant, sera ardue.

Le gouvernement n'a apparemment pas l'intention de laisser les Khmers rouges utiliser le dialogue pour tenter de se donner une légitimité. A Phnom-Penh, ainsi que l'a souligné l'accueil réservé à plus de deux mille Khmers rouges récemment ralliés au gouvernement, le climat est plutôt à une «paix des braves». On s'y méfie d'éventuelles manœuvres de Pol Pot et Khieu Samphan pour reprendre pied sans offrir de concessions.

JEAN-CLAUDE POMONTI



Le Monde



Quand le Koweït liquide



Le KIO, antenne financière de l'émirat, s'apprêterait à vendre les participations qu'il détient dans des multinationales, estimées entre 30 et 40 milliards de dollars. Depuis la guerre du Golfe, le Koweït est devenu emprunteur...

page III



L'argent du sida



Une bagarre mondiale oppose deux laboratoires produisant l'AZT, médicament anti-sida : l'anglais Wellcome et le canadien Apotex. La France n'autorise que le plus cher des deux, note Philippe Simonnot.

page VIII

La question agricole au GATT



Deux points de vue sur le débat le plus aigu du GATT, l'agriculture : Gordon Rausser souhaite un accord qui permette d'améliorer les politiques nationales, Etienne Lapèze défend la position de la FNSEA.

page IX

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Bourgognes en solde

Les grands crus sont victimes de la récession. Pourtant, la consommation repart très fort, mais surtout pour les vins modestes

CLAC! D'un coup sec, le commissaire-priseur abat son marteau d'ivoire pour adjuger le trente-huitième et dernier lot, deux pièces de corton-vergennes blanc de la cent trente-troisième vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune. Cette vente, très médiatisée, qui se tient traditionnellement le troisième dimanche de novembre, était présidée cette année par l'acteur-chanteur Lambert Wilson.

Les talents multiples de l'artiste n'y peuvent rien : dès les premières enchères, les prix commencent à baisser, et l'on voit les mines s'allonger jusqu'au verdict final, 21 % de baisse, qui viennent s'ajouter à des reculs de 13 % en 1992, 30 % en 1991 et 20 % en 1990.

La déception est amère, car tout le monde ou presque dans la profession, viticulteurs, négociants... et journalistes, attendait une stabilisation des prix, et, pourquoi pas, un soupçon de remontée. N'avait-on pas, les mois précédents, enregistré de fortes hausses sur les vins régionaux de bas de gamme, grâce à un retour de la demande et à un déstockage massif? Mais voilà, les acheteurs, venus de France et du monde entier, n'ont pas été très enthousiastes pour toute une série de raisons.

François Renard

Lire la suite page VII

VIOLENCES, DÉFICITS, ENDETTEMENT, CHÔMAGE

L'Algérie asphyxiée



TUDOR BANUS

Malmenée par des décennies de planification socialiste, cassée par la chute des cours du pétrole, étranglée par les échéances de sa dette, l'économie algérienne n'allait déjà pas bien. La violence liée à la montée de l'intégrisme achève de la désorganiser. Et le traitement de cheval infligé de juillet 1992 à août 1993 par le gouvernement Abdesslam pour honorer, coûte que coûte les échéances de la dette n'a rien arrangé, au contraire, en asphyxiant littéralement l'activité. Chômage, inflation, déficits publics, pénurie de devises, troubles sociaux, l'Algérie cumule désormais tous les ingrédients d'un véritable désastre économique. Pour l'éviter il faudrait s'ouvrir à l'économie de marché et rééchelonner la dette... au risque d'aggraver encore les tensions sociales.

Lire page V les articles de notre envoyé spécial Jean-Pierre Tuquoi

POUR DEVENIR UN CENTRE MONDIAL

Mode : le Japon fait ses griffes

Menacée par la hausse du yen, l'industrie nippone du textile-habillement se recentre sur le haut de gamme : fibres « techniques » d'un côté, mode et création de l'autre. Une menace pour les griffes européennes

C'EST dit et c'est écrit. Noir sur blanc. Contrairement à une image plaisamment répandue, le Japon a le mérite de la franchise. Et ne fait pas mystère d'une politique industrielle affichée et revendiquée. Dans tous les secteurs, y compris ceux où ses grands concurrents l'attendent le moins. Dans l'industrie du textile et de l'habillement, par exemple, dont les entreprises ont été touchées de plein fouet par la hausse du yen déclenchée par les accords du Plaza en 1985.

Renoncer? Abandonner aux pays en développement ces industries traditionnelles, comme ont fait certains Etats d'Europe du Nord? Laisser les seules lois du marché jouer, comme l'a décidé une Grande-Bretagne dont l'industrie textile, autrefois prestigieuse, n'est plus que l'ombre d'elle-même? Le Japon et son puissant MITI (ministère du commerce international et de l'industrie) en ont décidé autrement. En 1992, ils ont élaboré, avec une quarantaine d'entreprises du secteur, un projet de développement devant faire du pays, à plus ou moins long terme, un des centres mondiaux de la mode.

« Face au développement de la Chine et des autres pays d'Asie, le Japon doit se recentrer sur la production haut de gamme et donc se mesurer avec l'Europe, affirmait ainsi, l'an dernier, au *Journal du textile*, Satoshi Kusakabe, responsable de la division textile du MITI. *Notre seule ressource est de miser sur les technologies d'avant-garde, où nous avons déjà obtenu d'excellents résultats. »*

MICROFIBRES • Priorité est donnée à la création dans le pays, d'ici à la fin de la décennie, de six grands centres de production : Osaka pour les tissus de coton et les lainages, Okuriku, pour les synthétiques, et Tokyo pour la maille, l'habillement et la mode. Tokyo où le MITI projette de créer un Institut de la mode réservé aux seuls étudiants diplômés. A l'étranger, les délocalisations vers les pays en développement vont de pair avec les implantations en Amérique ou en Europe. Depuis, récession oblige, des investissements ont été revus à la baisse ou différés. Mais l'objectif, lui, ne paraît pas avoir changé.

Privilégiant la mode, le Japon n'a pas pour autant déserté l'industrie, jouant même – comme dans l'automobile – des transplants pour conquérir l'Europe. *« Les fabricants nippons n'ont pas cherché à envahir massivement le marché*, explique un professionnel, *mais ont plutôt privilégié les créneaux spécialisés comme celui des microfibres et des nouveaux tissus imitant la soie. »* C'est Toray Industries, le numéro un mondial du secteur avec 53 milliards de francs de chiffre d'affaires et vingt-cinq mille salariés, qui choisit de compléter sa tête de pont européenne – la SOFICAR (Société de fibres de carbone SA), en Aquitaine, dont il détient désormais 70 % aux côtés d'Atochem – en reprenant, en 1989, le britannique Samuel Courtaulds, devenant ainsi l'un des fournisseurs de Marks and Spencer. C'est encore le groupe Unitika, qui s'associe, en 1991, avec le français DMC pour investir 520 millions de francs dans une usine de microfibres polyester dans laquelle, une fois n'est pas coutume, le groupe nippon est minoritaire. Ce sont encore les groupes Teijin, un industriel, et Itoshu, une maison de commerce, qui s'apprêtent à investir avec l'italien Mantero 360 millions de francs dans une nouvelle usine de tissage, teinture et finissage.

Pierre-Angel Gay

Lire la suite page IV

ENVIRONNEMENT

Canal + recycle ses décodeurs

Trois millions de petites boîtes noires permettant de capter en clair la chaîne cryptée sont envoyées à la casse. Leur recyclage n'est pas une mince affaire

« CHADÉC» («changement des décodeurs») : ainsi les services techniques de Canal+ ont-ils baptisé le vaste opération lancée à la fin de 1990 qui consiste à remplacer, zone d'émetteur par zooe d'émetteur, les trois millions de décodeurs obsolètes mis en service avant janvier 1991 (sur uo parc actuel de 3 700 000). Progressivement, les Syster («Système terrestre»), plus performants, succèdent donc aux Discret 11, qui avaient fait leur temps. Surtout, le nouveau système a été conçu pour lutter plus efficacement cootre le piratage : *« Jusqu'à preuve du contraire*, affirme Roger Steck, chef du département logistique technique à Canal+, *personne n'a réussi à décrypter le «Syster», beaucoup plus musclé.»*

« D'ici à la fin 1995, assure Roger Steck, *tous les abonnés auront goûté les joies et délices du Syster.»* Actuellement, d'après Canal+ qui se charge de récupérer et de stocker les anciens modèles, neuf cent cinquante mille décrypteurs ont déjà été changés. La chaîne cryptée s'est donc retrouvée avec une montagne de décodeurs sur les bras : *« En volume, ça représente de quoi remplir les trois étages du siège actuel de la chaîne »*, raconte Roger Steck. La question du sort des décrypteurs était dooc massivement posée, d'autant qu'il n'était pas question, image de marque de la chaîne oblige, d'aller les jeter au fond d'une décharge.

Y a-t-il une vie après le décryptage pour les mystérieuses boîtes noires ? C'est la question que pose, dès 1991, la chaîne d'André Rousselet à l'Agence nationale pour la récupératioo et l'éliminatioo des déchets (ANRED). Finalement, une vingtaine d'eotreprises répondent à l'appel d'offres lancé par Canal+. *« Nous avons eu des propositions complètement loufoques*, se souvient Roger Steck : *stocker les décodeurs dans des containers qu'il aurait fallu immerger discrètement, ou les envoyer dans les pays de l'Est !»*

La chaîoe cryptée a finalemeot coofié le marché du recyclage de ses décodeurs à la société Démovale (Démontage et valorisatinn électronique), joint-venture née en mars 1993 de la volonté de deux grandes sociétés de mettre en commun leur savoir-faire respectif : la SARM, filiale d'Onyx, branche «transfert, tri et valorisation des déchets» de la Compagnie générale des eaux (elle-même actionnaire de la chaîoe), d'une part, et Général électronique, d'autre part,



société de maintenance de matériel grand public (Mioitels, fax...), qui assure depuis cinq ans le service après-vente des décodeurs de Canal+. *« Nous sommes la première société en France spécialisée dans le traitement des produits électroniques en fin de vie»*, claironne Alain Vachette, responsable commercial à Démovale, doot l'usine de Beauvais, inaugurée le 13 octobre deroier, devrait pouvoir recycler 800 000 décrypteurs par an.

« Plutôt que de «dépecer» les décodeurs à la main, solution qui eût été trop coûteuse en main-d'œuvre, nous avons créé un petit robot, une emboutisseuse, qui les démonte pièce par pièce», explique Alain Vachette. Dès lors, la phase recyclage peut commencer : du cordon Péritel, que l'no broie pour en retirer le cuivre, au plastique ABS du capot, des circuits imprimés, *« valorisés dans un four et recyclés en produits abrasifs»*, au transformateur électrique, rien oe se perd, pas même les vis ! Chaque année, le démantèlement des décrypteurs devrait donc produire 600 toones de plastique ABS, 410 tnnnes de circuits imprimés, 250 tonnes de transformateurs et 110 tonnes de de cordnns secteur ! A charge pour Démovale de revendre les sous-produits.

NOTE SALÉE • Seule solution pour éviter la mise eo décharge, le traitement Démovale coûte à Canal+ 5 francs par décodeur. Sans compter les coûts de transport, que la chaîne évalue à 20 francs par appareil, ni les « frais commerciaux » (mailing, récupération et manutention...), évalués à 100 francs l'unité. Soit au total 135 francs par décodeur. Sachant que trois *millions* de *décrypteurs seront* recyclés, la facture globale de l'opération s'élève donc, d'après les chiffres communiqués par Canal +, à 405 millions de francs, répartis, il est vrai sur plusieurs exercices budgétaires. A ceux qui trouveraient la note trop salée, Roger Steck répond d'une questioo : *« Imaginez-vous Canal + abandonnant ses vieux décodeurs dans la nature ? »*

Chez Démovale, où les préoccupations écologiques de Canal+ ont permis de créer dix emplois, Alain Vachette se félicite de travailler pour *« un client aussi prestigieux qui montre l'exemple»*. Une vraie référence pour Démovale, qui n'entend pas en rester là : il est vrai que le marché du recyclage des vieux téléphones, fax, Minitels et autres terminaux électroniques a de quoi ouvrir l'appétit tant il s'annonce prometteur...

Philippe Baverel

HUMEUR • *par Josée Doyère*

Dames d'œuvres

ILS sont bien, *Simone Veil et* Hervé de Charette. Moi, je les trouve très bien. La première a dit que l'abbé Pierre a raison, qu'il faut mettre en œuvre de *« grands programmes de logements sociaux en France »*. Le second, que *« 21 hectares de terrains publics seront libérés pour la construction prochaine de logements sociaux à Paris dans le cadre d'une politique contractuelle engagée avec le maire de Paris »*. On respire. Voilà enfin des gens sérieux !!!

Il y a quand même un hic. Les *« grands programmes de logements sociaux »*, il y a des décennies qu'ils reviennent dans les déclarations et les discours des ministres de droite ou de gauche qui se sont succédé... et qu'ils s'intensifient, soit quand l'hiver se fait rigoureux, soit quand les bagnoles crament dans les grands ensembles des banlieues. Dire que ces projets mirifiques ont vu le jour serait être inconsidérément optimiste. Pourtant, il en faut, des logements sociaux, si l'on en juge par les files d'attente dans les organismes d'HLM, à Paris comme en province. On a enfin pris conscience que le problème quantitatif du logement n'était pas résolu. Au moment où les *« initiatives »* se multiplient pour créer des emplois grâce à du temps partiel, à la semaine de quatre jours, tout cela se traduisent par une diminution des ressources des familles, ça urge sacrément de leur donner la possibilité d'être logé décemment pour des sommes compatibles avec leurs revenus. Il y faut certes de l'argent, mais il y faut aussi de l'imagination et de l'obstination.

Quant aux *« terrains publics »* dans Paris, laissez-moi rire. C'est devenu un serpent de mer, qui surgit de la marée médiatique chaque fois qu'un malheureux crève de misère et de froid sur le pavé de la capitale.

Et à Paris il y a, *au bas* mot, 40 000 familles qui sont en mal d'un logement HLM. *« Prioritaires »* qu'elles sont, ces familles. Ça leur fait une belle jambe de le savoir. Et vous croyez vraiment que la RATP, la SNCF et les autres vont lâcher leurs terrains comme ça ? On leur demande d'équilibrer leurs comptes, alors elles vendront ces fameux terrains *« au prix du marché »*, comme on dit. Et à Paris, le mètre carré au sol n'est pas donné... Une fois récupérés – si on les récupère – ces fameux terrains, *vous croyez vraiment* qu'on y logera les plus fauchés, ceux qui ont tout juste le SMIC, *le* RMI ou *le chômage pour* vivre ? Moi, je voudrais bien. Mais je n'y crois pas vraiment.

Alors quoi ? J'en ai assez d'entendre les mêmes discours sans qu'une volonté politique suffisante se manifeste. Alors, qu'on se taise, de grâce, quand la misère et le froid tuent, à notre porte. Loger les plus fauchés, soyons clair, ça *n*'intéresse personne, sauf quand il se met à geler à pierre fendre, et ça n'arrive pas tous les ans. Il faut dire qu'à court terme ce n'est guère rentable, le logement social. C'est juste bon à des attendrissements et des actions de dames d'œuvres, comme au dix-neuvième siècle. Dès que le redoux viendra, on parlera d'autre chose, et le logement restera notre honte. ■

LA COTE DES MOTS

Bearish, bullish

« Pour la seconde fois en quinze jours, un sérieux coup de froid a glacé les places boursières européennes » (le *Monde*, 24 novembre 1993). Encore un coup des « ours » (...polaires) ? C'est-à-dire de ces spéculateurs qui vendent des titres – qu'éventuellement ils ne possèdent pas vraiment – parce qu'ils croient en une baisse des cours... ? Pas essentiellement, semble-t-il.

Pourquoi ce surnom d'« ours » ? Eh bien, cela remonte aux nombreux combats opposant des ours à des taureaux, joutes qui étaient très populaires aux Etats-Unis. Par comparaison, outre-Atlantique, on appela donc *« bears »* (« ours ») ces financiers jouant la baisse et *« bulls »* (« taureaux ») ceux qui au contraire achetaient des actions en pariant sur un marché à la hausse. D'où les adjectifs *bearish* et *bullish*, qu'on peut remplacer respectivement par *à la baissse, baissier*, et par *à la hausse, haussier*... même si l'on y perd la métaphore animalière !

Dans *la Planète Bourse de bas en hauts* (1), il est précisé que le sobriquet *« bears »* rappelle les *bear skin robbers*, les voleurs de peaux d'ours qui vendent cette peau avant d'avoir tué l'animal.

Faut-il faire des « ours » (les *baissiers*) des pessimistes et des « taureaux » (les *haussiers*) des optimistes ? Il serait sans doute simpliste d'établir une telle distinction excessivement manichéenne. Car des deux côtés on espère tirer des bénéfices à plus ou moins long terme...

Jean-Pierre Colignon

(1) De Michel Turin, Gallimard, coll. « Découvertes » (« le Moode de l'économie » du 26 octobre).

LIVRES

Le défi des démographes

Comment répondre aux questions de la société en restant fidèle à la rigueur scientifique ? Trois tentatives inachevées

ARITHMÉTIQUE DE L'HOMME
de Jacques Véron, Seuil, 250 pages, 140 F.

LA PLANÈTE AU VILLAGE
d'Hervé Le Bras, Datar/Éd. de l'Aube, 226 pages, 120 F.

L'EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE
d'Albert Jacquard, Flammarion, coll. « Dominos », 130 pages, 39 F.

LES chercheurs eo sciences sociales sont souvent agacés par les questions que la société, les médias, les politiques leur posent, qu'elles soient absurdes, ou qu'ils ne puissent y répondre. Les démographes sont particulièrement sollicités parce que leur discipline paraît pouvoir enfermer en chiffres précis la naissance, le développement et la mort des individus et des sociétés. Pour la raison même que les problèmes sont aussi économiques et politiques, la *« science de la population ne peut rester dans sa tour d'ivoire »*, comme dit Jacques Véron au début de son *Arithmétique de l'homme*. Ce qui le mène à une réflexion critique sur les chiffres et les concepts.

Il débusque d'abord erreurs et ambiguïtés : fausses relations entre mariages et naissances, abstraction de la « durée de vie moyenne » (vers 1730 en France, la durée de vie moyenne pouvait être de 25 ans, l'âge au mariage de 27 ans, et la durée moyenne du mariage de 17 ans !), paradoxes de la *« croissance zéro »* qui peut nécessiter de brusques variations de la fécondité, etc. L'examen concerne aussi les démographes : Jacques Véron souligne, sans polémique les « glissements » normatifs ou idéologiques, à propos du *« niveau de remplacement des générations »* ou de l'*« explosion démographique »* ; il met en garde la démographie contre la tentation d'ignorer la complexité sociale... De ce crible émergent quelques réflexions plus larges. Que signifie, par exemple, le vieillissement de nos sociétés ? L'âge, souligne Jacques Véron, est *« multidimensionnel »* : c'est une donnée chronologique, biologique (la fécondité des femmes évolue avec leur âge), mais aussi sociale. Il sert à définir des rôles sociaux : les rapports entre époux dans le mariage (la différence d'âge entre époux est nécessaire à la polygamie) ou le rapport au travail (*on parle de population « en âge de travailler »*). Mais ces frontières évoluent. Ainsi le moment de la retraite relève d'abord d'un choix politique et éventuellement de calculs économiques : la démographie n'en fournit que le cadre.

Les évolutions de la famille et de la fécondité ne sont pas moins complexes. Faut-il voir dans la baisse de la fécondité en Europe au cours des dernières décennies un désintérêt pour l'enfant, comme le pensait Philippe Ariès, ou une « dérive » de l'intérêt pour l'enfance né au siècle précédent ? L'allongement des études et le développement de l'activité professionnelle des femmes sont-ils cause de la baisse de la fécoodité ? Mais celle-ci se constate dans des pays à faible taux d'activité féminine, et, de toute façon, il faut savoir si les femmes réduisent leur fécondité pour pouvoir travailler ou parce qu'elles travaillent.

« ZOOM » • Faut-il alors voir dans cette évolution la conséquence d'un ensemble de facteurs (mode d'habitat, nature du travail, transformation des relations familiales) ou, *plutôt*, comme y incline l'auteur, la traduction d'un changement de système, une nouvelle révolution, la généralisation du travail féminin, la fréquence des divorces, l'usage systématique des contraceptifs, la multiplication des naissances illégitimes, formant *« une seule et même réalité, considérée de diverses manières »* ?

C'est aussi de causalité que veut parler Hervé Le Bras dans *la Planète au village*. Esprit brillant, parfois paradoxal, porté à la réflexion politique comme aux analyses méthodologiques les plus techniques, l'auteur utilise un zoom inversé, du plus lointain (la population mondiale), au plus proche (le village) pour faire émerger des déterminants.

Avant de se livrer à une longue étude géographique, cartographique même, du développement des agglomérations en France, il trouve dans l'évolution de la population mondiale (le *« défi africain »*), la marque de l'économie, et dans les avatars de la fécondité en Europe, le rôle du politique. La situation de l'Afrique, à l'écart des centres de développement de la nouvelle *« économie monde »* explique la croissance rapide de la population du continent. Après les frontières entre les Etats, c'est la division politique entre l'Est et l'Ouest qui a déterminé l'histoire de la mortalité et celle de la fécondité dans les pays européens.

Albert Jacquard est plus direct. Dans *l'Explosion démographique*, après avoir passé en revue quelques outils des démographes (recensements, tables de mortalité, tables de fécondité...), conformément à la règle de la nouvelle collection « Dominos », il lance un appel.

La croissance de la population des pays pauvres, dit-il, sera insupportable – pour eux d'abord, pour le reste du monde ensuite – si elle n'est pas encore ralentie, si les pays riches ne modifient pas leur consommation d'énergie, qui risque d'épuiser les ressources de la planète et de dégrader son climat. Il faut agir d'urgence pour faire échapper le tiers-monde au cercle vicieux de l'appauvrissement.

Toutes ces *mises au point* et mises en garde sont instructives et souvent convaincantes. Mais le lecteur reste sur sa faim. Vieillissement des sociétés, évolution de la famille et de la fécondité, croissance de l'Afrique méritent plus.

Plutôt que de multiplier les aperçus et les précautions, pourquoi ne pas s'y attaquer de front, en présenter une analyse, en indiquant au passage ce que la science peut affirmer et ce qui reste de l'hypothèse ? Démographes, encore un effort !

Guy Herzlich

NOTES DE LECTURE

UNE FISCALITÉ INTELLIGENTE POUR DEMAIN
de Firmin Oulès. Etab. Emile Bruylant, rue de la Régence, 67-1000 Bruxelles, 356 pages, 250 F.

Firmin Oulès avait succédé à Léon Walras et à Vilfredo Pareto à la chaire d'économie politique de l'université de Lausanne. Cet ouvrage, publié après sa mort, survenue le 10 septembre 1992, est le dernier d'uoe longue série, au terme d'une vie consacrée à la recherche économique, mais également à l'analyse philosophique et politique.

On y trouvera une revue des doctrines économiques et fiscales (par exemple l'impôt sur le capital de Maurice Allais ou la taxe à la défeose de Nicholas Kaldor), et une analyse simple et convaincante des défauts et qualités des impôts existants. Ensuite, one étude extrêmement détaillée de la fraude fiscale, qui met en relief les ioégalités devant celle-ci. Il est à craindre qu'elle oe défavorise les plus démunis, plus que les progressivités *ne les favorisent*... Dès lors, une véritable réforme devrait inciter au maximum d'honnêteté. C'est un impôt généralisé sur la consommation qui est proposé, solution qui favoriserait par nature l'épargne, et qui, modulée en fonction des biens, ne dérogerait pas aux principes de justice.

B. Ma.

LA SYSTÉMIQUE SOCIALE
de Jean-Claude Lugan. PUF, coll. « Que sais-je ? », 130 pages, 40 F.

Si, pour utiliser une citatioo de l'auteur, *« l'analyse de système peut parfois, mais de façon extraordinairement impressionnante, ne servir à rien »*, ce livre aide certainement à débroussailler l'oo des champs conceptuels les plus riches des sciences sociales. Car le *« système »* n'est rien de moins qu'une théorie formelle du réel social qui évite l'analyse purement empirique, d'une part, l'analyse eo termes de lois historiques ou d'évolution, d'autre part, à la manière de Marx, Durkheim ou Parsons. Pour le systémisme, entre le tout et la partie, il n'y a pas de prééminence épistémologique.

Le mérite de Jean-Claude Lugan est de partir de concepts difficiles, comme l'entropie ou les structures dissipatives, de les développer de façon très pédagogique, pour arriver à la modélisation des systèmes complexes, telle qu'elle apparaît dans les travaux de H. A. Simon, Jean-Louis Lemoigne et Edgar Morin. Ce n'est pas chose simple que de les rendre abordables. Dans ses développements sur l'analyse cognitive, le modèle structuro-fonctionnaliste, le systémisme entropique, l'ouvrage ne méconnaît pas les limites du concept de système, même s'il reprend, *in fine*, la profession de foi optimiste d'Edgar Morin : *« Distinguer sans disjoindre, associer sans identifier ou réduire. »* Le systémisme, conclut Jean-Claude Lugan, ouvre aussi la voie à la prospective et préfigure une réunification des scieoces sociales. Un livre de lecture facile sur un sujet difficile.

B. Ma.

AGENDA

MARDI 30 NOVEMBRE. Bruxelles. Réunion du comité monétaire de l'Union européenne.
Bonn. Sommet franco-allemand (jusqu'au 1er/12).

MERCREDI 1er DÉCEMBRE. Bruxelles. Entretieo entre Jacques Delors, Warren Christopher et Willy Claes sur le GATT.
Europe. Journée d'action de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) contre l'accord du GATT.

JEUDI 2 DÉCEMBRE. Bruxelles. Conseil extraordinaire des ministres des affaires étrangères de la CEE sur le GATT.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE. Genève. « Marche mondiale », manifestation des agriculteurs pour obtenir la suspension des négociations du GATT.
Bruxelles. Réunion spéciale des ministres des finances des Douze sur le livre blanc sur l'emploi.

LES SUITES DE LA GUERRE DU GOLFE

Quand le Koweït liquide...

Difficultés financières ou manœuvres de politique interne ? Le Kuwait Investment Office, antenne financière de l'émirat pétrolier, s'apprêterait à vendre son portefeuille financier, estimé entre 30 et 40 milliards de dollars

LONDRES
correspondance

LA rumeur s'est répandue dans la City en un week-end : le Kuwait Investment Office (KIO), antenne financière de l'émirat pétrolier, s'apprêterait à céder ses participations, parfois importantes, dans des multinationales occidentales... Quand devrait intervenir cette « vente du siècle », cette liquidation tous azimuts de l'un des plus beaux portefeuilles financiers an monde, pesant encore entre 30 et 40 milliards de dollars (1) ? Selon des sources londoniennes « dignes de foi », l'opération devrait avoir lieu an cours des trois prochaines années, à raison de 60 millions de dollars par mois, en moyenne.

Dans un premier temps, les managers écossais de St Vedast House, l'anonyme siège social du KIO blotti à un jet de pierre de la cathédrale Saint-Paul, doivent discrètement se débarrasser des actifs facilement mobilisables : l'immobilier à Londres, New-York et Paris, les dépôts bancaires, et les réserves d'or et de devises. La cession de titres de compagnies arabes de taille moyenne suivrait, préparant le terrain à la liquidation des actifs industriels on financiers en Occident. On parle de BP, de Daimler-Benz, de Hoechst... La désignation, début novembre, d'un nouveau patron du KIO, un banquier d'affaires koweïtien, l'annonce du projet de fusion de l'office londonien et de son autorité de tutelle, la Kuwait Investment Anthority (KIA), soulignent la volonté du gouvernement de l'émirat de se sépnrer de ses investissements dans les grands groupes européens, indique-t-on dans la City.

Une chose est claire : cette compagnie d'investissement qui fnt jadis un acteur majeur sur toutes les grandes places de la planète, n'est déjà plus que l'ombre d'elle-même. *« Ce n'est plus qu'une simple courrole de transmission, un organisme qui gère les investissements stratégiques. Le KIO* n *cessé toute transaction boursière. La moitié du personnel est partie, et ceux qui sont restés ne sont pas les plus brillants »*, explique un banquier familier du KIO.

COURROIE • Signe des temps, la Kuwait Petroleum International (KPI), filiale européenne de la compagnie pétrolière nationale, semble avoir été soumise au même régime. L'antenne de Bond Street, devenue an fil des rachats de réseaux une véritable compagnie européenne intégrée du puits à la pompe, a subi des pertes *« substantielles »*, comme l'explique pudiquement un expert de l'or noir : *« Le nouveau ministre des hydrocarbures veut rétrécir le domaine d'activités du KPI. Le négoce pétrolier a été abandonné. Des stations-service, une raffinerie, sont à vendre. »*

Si aucun chiffrage précis n'existe, on estimait à 100 milliards de dollars la cagnotte accumulée par l'émirat à la veille de l'invasion irakienne, en août 1990. Les investissements et avoirs koweïtiens à l'étranger avaient été toutefois drastiquement réduits après la libération du pays, en février 1991. Le chef de l'Etat, l'émir Jaber, avait été contraint de puiser dans ce trésor « dormant » géré depuis Londres, pour régler ses engagements à l'égard des membres de la coalition « Tempête du désert », qui avait chassé les troupes de Saddam Hussein. Obligations, investissements au Japon, et participation dans la Midland Bank ont ainsi été vendus.

Le KIO a été obligé ensuite de contribuer au financement de la reconstruction, et à la création d'une nouvelle armée. Les généreuses indemnités versées aux ressortissants restés sur place pendant le conflit, notamment les fonctionnaires, le moratoire sur les dettes contractées entre 1990 et 1991, et la piètre performance économique, provoquée notamment par l'exode des cadres et travailleurs palestiniens, ont fortement grevé le budget. Depuis le conflit, le Koweït est devenu un gros emprunteur sur les marchés internationaux des capitaux.

En outre, l'office londonien a souffert des détournements de fonds commis par certains de ses dirigeants.

En particulier ceux du groupe Torras, responsables d'importants investissements en Espagne, mis en cessation de paiements l'an dernier (*le Monde* du 23 février). Une banqueroute spectaculaire, dont l'ardoise estimée à 20 milliards de francs français, a entraîné le limogeage du patron de la KIA, Abdullah El Gabandi.

Certains voient derrière ces rumeurs persistantes de désinvestissement les retombées des élections législatives d'octobre 1992 à Koweït, et l'entrée de l'opposition au gouvernement. Les nouveaux dirigeants, députés d'opposition représentant la bourgeoisie montante de l'émirat, sont constamment en guerre contre les anciens, proches de la famille régnante des Al Sabah.

Bon nombre de spécialistes de la place de Londres restent toutefois réservés quant à l'ampleur de la crise financière du Koweït.

« Il existe certains problèmes de liquidités à court terme. Mais à long terme, les perspectives sont loin d'être alarmistes. Avec une production pétrolière quotidienne de deux millions de barils, pour une population réduite à six cent mille habitants, l'émirat devrait s'en sortir sans devoir se séparer des bijoux de la couronne », estime Angus Hidley, journaliste à au *Middle East Economic Digest*, publié à Londres.

Reste que la politique, et non plus les considérations purement financières, guide désormais la stratégie de l'Etat rentier.

Marc Roche

(1) 1 dollar vaut environ 5,93 francs.

PORTRAIT

Nicolas Orlowski : souplesse oblige

La sous-traitance poussée au maximum : une formule efficace dans la promotion du luxe comme ailleurs

SYMPATHIQUE ? Non. Modeste ? Pas vraiment. Poli ? Tout juste. Mais direct, efficace en diable, et surtout très pressé. Car à vingt-neuf ans, Nicolas Orlowski n'a pas une minute à perdre s'il veut sortir de la niche qu'il s'est taillée dans l'empire doré du luxe, devenir, comme il l'avoue, un *« passage obligé »*, et, à terme, réussir un *« gros coup »* en devenant à son tour un des grands du secteur.

Pas de doute : ce petit jeune homme aux dents longues, à peine diplômé d'une médiocre école commerciale et déjà patron, est de la race des vrais entrepreneurs, des bâtisseurs d'empire, les Bleustein-Blanchet, les Boussac, les Dassault. Son créneau : la promotion des industries du luxe par des expositions mettant en contact direct la clientèle potentielle et les produits : « Recevoir » pour les arts de la table, « Ecriture » pour les stylos, « Montres et collections » pour l'horlogerie, etc. Un *« concept »* qu'il a inventé. Beaucoup moins cher que la publicité et apparemment beaucoup plus payant, puisque, depuis sept ans, la liste de ces manifestations de prestige n'a cessé de s'allonger, et le chiffre d'affaires de Nicolas Orlowski SA de gonfler d'au moins 20 % l'an.

Tant et si bien que notre Rastignac du luxe a élargi son domaine aux médias. Il a d'abord lancé une *Lettre d'information sur les activités du luxe*, puis un mensuel, *Profession luxe*, destiné aux professionnels, et enfin, tout récemment, un magazine qui cette fois s'adresse au grand public : *Plume*. Incontournable, c'est son mot.

Son dernier coup ? Une *« opportunité conjoncturelle »*, c'est-à-dire une occasion créée par la crise : la reprise comme exploitant d'un hôtel particulier, magnifiquement situé au coin du rond-point des Champs-Elysées et de l'avenue Montaigne, où il organise, bien sûr, des expositions *« de prestige »*, ajoutant un fil à sa toile d'araignée.

Il y a vingt ou trente ans, Nicolas Orlowski aurait déjà présidé, comme ses célèbres prédécesseurs au même âge, un beau petit groupe de 80 salariés. C'est d'ailleurs, approximativement le nombre de personnes qu'il reconnaît faire travailler pratiquement à temps plein. Mais on est en 1993. Et sa société n'emploie, en direct, que... 11 personnes, y compris son épouse ! Le reste ? 70 pigistes, vacataires, travailleurs *« indépendants »* payés en honoraires, et autres *« sous-traitants amis »*... Bref ce qu'on nomme dans le jargon social des *« précaires »*.

EXTERNES • *« Je suis plutôt un solitaire »*, avoue-t-il, pour une fois un peu gêné. Solitaire peut-être, mais surtout prudent. Les grosses structures, ce n'est pas son style. Trop rigides, trop lourdes, financièrement. Elles exigent des assises qu'il n'a pas – *« j'ai démarré sans patrimoine, avec un Macintosh »* –, ou un endettement qu'il refuse : *« Je n'ai pas un sou d'emprunt même à court terme, d'ailleurs je ne connais pas mon banquier ! »* Toutes ses opérations, dit-il, sont financées d'avance, et ses bénéfices réinvestis dans les nouveaux « coups ». *« Un salarié direct*, explique-t-il, *c'est 500 KF* – il parle en kilofrancs (mille francs) – *par an. Si je les perds, tous mes autres produits les perdent aussi !* La recette-miracle : *« Un interne, quatre externes »*, ou sept, ou dix... *« En fait, je n'investis pas ! »*

Une vraie stratégie. Et payante. Dommage, c'est vrai, pour la stabilité de l'emploi, mais tant mieux pour l'activité... et pour Nicolas Orlowski, qui avoue gagner *« ce que gagne un cadre sup' »*, le train de vie en plus, payé par la société. *« C'est un mode de vie jouissif*, dit-il. *Je dirige une PME, je bricole, je m'amuse, et l'entreprise se valorise. »* Mais tout a ses limites. *« Il existe un cap dans la prise de risque*, admet-il. *Mon rêve, c'est un jour de faire un gros coup dans le luxe. Là, il faudra emprunter, s'engager. Mais mes activités sont une formidable école d'apprentissage pour passer le cap ! »* Rastignac, Paris t'attend !

Véronique Maurus

POUR DEVENIR UN CENTRE MONDIAL

Mode : le Japon fait ses griffes

Suite de la page 1

Ce sont, enfin, des fileteurs comme Kondo Cotton Spinning, Kurabo ou encore Tsusuki, qui se déploient de la péninsule Ibérique à l'Autriche en passant par l'Ecosse... L'air est connu et la démarche n'étonne guère.

Plus surprenant, en revanche, est le véritable engouement des groupes nippons de confection ou de distribution ou, encore, des grandes maisons de commerce japonaises, pour les griffes européennes. Un virage dicté par le marché nippon, que les professionnels s'accordent à dater en 1957, lorsqu'un certain Pierre Cardin partit enseigner quelques mois dans l'archipel et, comme le dit joliment l'une de ses plus fidèles collaboratrices, Yoshi Takata, *« éveilla Kenzo à la mode occidentale »*. Kenzo et... beaucoup d'autres, si l'on en juge par l'habitude prise, depuis, par les femmes japonaises de se vêtir Agnès B ou APC, de se nouer Hermes autour du cou et, encore, d'accrocher Vuitton à leurs épaules.

« Pour un Japonais, explique Jean Monin, le représentant à Tokyo du DEFI (Comité – français – de développement et de promotion du textile et de l'habillement), *un vêtement de marque étrangère est un bon produit. »* Résultat : l'archipel est devenu extraordinairement friand de griffes. *« Bien plus que les Etats-Unis, le Japon est un pays de mode »*, ajoute Stéphane Wargnier, directeur du département marketing et gestion de l'Institut français de la mode (IFM).

> **Les Nippons seraient passés maîtres dans la prise de contrôle de marques à très forte notoriété ou à fort potentiel parce que jeunes et peu coûteuses.**

RÉUSSITE • Un constat et une analyse implicitement partagés par Pierre Cardin, lorsque celui-ci estime *« qu'au départ, les groupes japonais ont surtout investi pour protéger leurs marchés »*. Ils y ont plutôt bien réussi. Rares sont les européens qui ont choisi la voie, escarpée, de l'exportation et du contrôle direct de leur circuit de distribution. Tous, ou presque, ont opté pour le système de licences adopté, dès l'origine, par Pierre Cardin : la création est européenne, la fabrication et la distribution japonaises.

« Pendant vingt ans, explique ainsi le directeur du groupe Courrèges, Christian Delahaigue, *nous avons été des exportateurs purs et durs. Nous vendions dans le monde entier des produits conçus par nous-mêmes. Jusqu'au jour où les Japonais se sont aperçus qu'ils fabriquaient aussi bien que nous. Certains de nos concurrents ayant adopté le système des licences, nous sommes devenus 40 % plus chers. »*

POT DE FLEURS • Aujourd'hui, l'élève dépasse souvent le maître. Efficaces, présents, riches – au moins jusqu'à l'actuelle récession, – apportant dans leur escarcelle le premier marché étranger des griffes européennes, les licenciés japonais savent se rendre indispensables.

Au risque de créer une réelle dépendance ? *« On assiste de plus en plus à des transferts de technologie »*, constate un spécialiste du Japon, avant d'ajouter, non sans brutalité : *« La marque européenne n'est plus qu'un alibi. Le créateur sert de pot de fleurs. »*

Bref, les Japonais seraient désormais passés maîtres dans la prise de contrôle de marques à très forte notoriété ou à fort potentiel parce que jeunes et peu coûteuses. Des prises de contrôle, progressives et amicales, leur permettant de prendre le pouls du marché tout en se constituant un capital d'image. En fait, l'aboutissement logique d'une longue et fructueuse collaboration. *« Sankyo Seiko a mis vingt ans pour s'emparer de la marque britannique Daks Simpson*, s'alarme un spécialiste. *Vingt ans pendant lesquels Sankyo Seiko, détenteur de la licence au Japon, a porté Daks Simpson au sixième rang des marques les plus vendues dans l'archipel, derrière Hanae Mori, Chanel, YSL, Cardin et Burberry's, mais devant Ungaro et Ralph Lauren. »*

BRITISH • Des opérations dont certains redoutent qu'elles ne se généralisent. N'a-t-on pas vu en 1990, en Grande-Bretagne encore, le numéro un de l'habillement nippon, Renown, lancer une OPA amicale sur le confectionneur Aquascutum, pourtant typiquement « british » ? N'a-t-on pas vu, outre-Manche toujours, le groupe nippon Aeon prendre une part, minoritaire certes, de Laura Ashley, mais s'accompagnant d'une prise de contrôle à 100 % de la filiale japonaise commune et à 48 % de la filiale américaine ? En France même, n'a-t-on pas assisté, en 1990, à la prise de contrôle de la société Jean-Louis Scherrer par le groupe Seibu, en compagnie du... français Hermes – que le japonais distribue au Japon ? N'a-t-on pas vu Nissho Iwaï acquérir 18,3 % de Balenciaga, en mai 1991, pour 90 millions de francs aux termes d'un accord faisant du japonais le copropriétaire de la marque au Japon ?

N'a-t-on pas assisté, enfin, au déploiement tous azimuts du puissant groupe industriel nippon Kashiyama, qui, en mettant la main sur l'italien Gibo, s'est retrouvé titulaire de licences de marques aussi différentes que Dirk Birkembergs ou Jean-Paul Gaultier.

La remarque agace au siège du styliste parisien, où l'on rappelle que Kashiyama n'a jamais été actionnaire de la société, qu'il est loin d'être le seul licencié de la marque et que le Japon ne représente que 10 % de son chiffre d'affaires, loin – une fois n'est pas coutume – du poids de celle-ci aux Etats-Unis. Sans doute...

Mais lorsqu'il s'est agi pour la société de lancer un parfum, elle a choisi le groupe nippon Shiseido, déjà détenteur de la licence parfum d'Issey Miyake.

Le Japon, partenaire dominant ? *« La faute à qui ?* rétorque Donald Potard, le président du directoire de Jean-Paul Gaultier. *Si ce n'est à la mollesse de la plupart des industriels français, préférant le jeu et le court terme. Les Japonais, eux, savent ce qu'investir à long terme veut dire : payer des droits d'entrée, donner des minima garantis, investir en royalties et en dépenses publicitaires. Or, plus on monte dans le haut de gamme, plus le retour sur investissement est long »*.

FRANCHISE • Le propos a le mérite de la franchise. Il n'en rend pas le constat moins inquiétant... *« Ne parlons pas d'une perte de contrôle »*, plaident souvent les grands stylistes et les grands couturiers, en rappelant qu'idées et modèles demeurent l'apanage de Paris. Et de Milan. A la mondialisation de la production – et des capitaux – s'opposeraient ainsi la localisation de la création.

Une localisation à laquelle rendrait hommage, deux fois l'an, le rite des défilés du Louvre, auxquels viennent assister journalistes et photographes du monde entier. Ne s'amuse-t-on, parfois, à rapprocher leur nombre – deux mille – avec celui – six mille – des envoyés spéciaux en dernier G 7 (le sommet des sept pays les plus industrialisés) à Tokyo ?

La comparaison est plaisante. Le propos rassurant. Mais c'est sans doute faire peu de cas du talent véritable ayant permis l'émergence de certaines marques purement nippones (1). Hanae Mori, la pionnière, a fait école : d'Issey Miyake à Yohji Yamamoto, en passant par... Comme des garçons. Surtout, ce serait négliger les efforts considérables de formation consentis au Japon. Non seulement les grandes écoles de mode comme Bunka Fukuso (dix mille étudiants) ou Mode Gakuen (six mille) y sont en plein essor, mais les projets de centres professionnels y abondent.

> **“Les Japonais savent ce qu'investir à long terme veut dire : payer des droits d'entrée, donner des minima garantis, investir en royalties et en dépenses publicitaires.”**

A Paris, il faudra attendre 1995 pour que s'ouvre le premier établissement capable d'accueillir mille étudiants, sur sept étages, au 128, rue de Rivoli. Montant de l'investissement : 400 millions de francs, entièrement financés par... Mode Gakuen, justement. Cela s'appelle le coup de pied de l'âne. Ou la cerise sur le gâteau.

Pierre-Angel Gay

(1) Kenzo, le plus connu des créateurs japonais, fait partie du groupe français LVMH, aux côtés de *Dior, Givenchy et Lacroix*.

Le samouraï Courrèges

Courrèges doit tout au Japon. Sans la fidélité de ses clients nippons, le groupe, trente-deux ans cette année, n'aurait sans doute pas survécu quand la minijupe et les petites bottes blanches qui l'avaient rendu célèbre, passèrent de mode... à Paris. *« Aujourd'hui encore*, reconnaît son directeur, Christian Delahaigue, *le Japon pèse 65 % de l'activité* du *groupe. »* Loin devant l'Europe (15 % à 18 %), l'Amérique (5 % à 6 %) ou le reste de l'Asie. *« C'est même à l'Extrême-Orient*, poursuit-il, *que nous devons d'avoir porté, en dix ans, de 10 à 100 millions de francs le chiffre d'affaires français de notre maroquinerie. Notre clientèle japonaise, qui voyage beaucoup, aime acheter à l'étranger des produits que notre licencié nippon ne fabrique pas. Ce que nous faisons en Asie nous permet de reprendre de la vigueur en France. »*

L'idylle, pourtant, n'a pas toujours été si parfaite. Lorsqu'en 1983, Itokin, un groupe de prêt-à-porter d'Osaka, reprend à L'Oréal 75 % du capital de la branche couture du groupe Courrèges, s'ouvre une période d'incompréhension et d'instabilité. Non que le groupe nippon se désintéresse de l'affaire – au contraire, il la renfloue consciencieusement et délègue à sa tête les deux fils de son propre président, – mais la greffe ne prend pas et débouche sur des démêlés judiciaires qu'André Courrèges, sans se démonter, qualifia dans l'hebdomadaire *Paris-Match* de *« Pearl-Harbor personnel »*... En octobre 1987, les Japonais gagnent un arbitrage qui fait perdre à André Courrèges la propriété des marques, avant que le couturier n'obtienne la mise sous administration provisoire de la société (« le Monde Affaires » du 18 mars 1989).

Comme dans les meilleures *happy* ends, le conflit s'achève par la mise en place d'un nouvel actionnariat, français cette fois, mais aussi – et cela se sait moins – par le maintien de fructueuses relations avec... Itokin. *« Celui-ci est toujours notre licencié prêt-à-porter* et *bijoux fantaisie au Japon »*, reconnaît Christian Delahaigue, en évaluant le poids d'Itokin à 12 % environ la griffe dans l'archipel. Un poids non négligeable, à rapprocher du nombre de sociétés nippones – 38 au total – avec lesquelles Courrèges est en contact.

MORAL • *Rue François-Ier* à Paris, au siège – blanc, transparent, inondé de lumière, – de la célèbre maison, l'arrangement semble, en tout cas, avoir redonné un moral de samouraï. En mai, André Courrèges mettait à profit le désengagement de L'Oréal de Courrèges Parfums pour reprendre 10 % du capital de cette société, aux côtés du suisse Burrus (62 %) et d'un groupe d'investisseurs. En septembre, il renforçait son contrôle sur son groupe – dont le chiffre d'affaires (activité de gros) atteint *désormais 2 milliards* de francs hors parfum et architecture – en rachetant à Épargne Partenaires, 16 % de sa maison de couture, Courrèges SA. Le couturier détient maintenant 100 % de Courrèges Design, le *holding* propriétaire de la marque, 100 % de Courrèges Hommes et 85 % de Courrèges SA.

Le redressement de la maison de couture (45 % du chiffre d'affaires) est sensible : les 10 millions de francs de pertes de 1989 se sont muées *en 8,3 millions* de *bénéfices* l'année dernière. La pérennité de la griffe semble assurée, depuis qu'André Courrèges, soixante-dix ans, a fait appel à Jean-Charles de Castelbajac pour *« collaborer »* à sa collection de *prêt-à-porter féminin* printemps-été 1994.

Et la maison accélère le développement d'une activité qui s'annonce prometteuse : onze salons de beauté sur les soixante projetés sont déjà *ouverts en France* et *six* sur cent vingt au... Japon.

P.-A. G.

Le pionnier Cardin

Lorsque Yoshi Takata décide, au début des années 50, de quitter le bureau de l'AFP au Japon pour découvrir Paris, elle ne sait pas encore que sa vie entière va basculer. *« Je décide de faire un reportage sur Pierre Cardin, il me demande de faire des photos de mode au pied levé. Je suis restée. »* Une rencontre inopinée, mais décisive, puisque Yoshi Takata organisa le premier voyage du couturier au Japon. On est en 1957, et Pierre Cardin enseigne, pendant quelques mois, à la célèbre école de mode Bunka Fukuso. Un triomphe. Aujourd'hui encore, l'école récompense, chaque année, les meilleurs *dessins de mode d'un prix portant* le nom du couturier.

Trente-six ans après, le Japon occupe toujours une place à part dans l'empire Cardin. Un empire immense, né d'une stratégie de licences, *mise au point* au début des années 60. Le couturier abandonne les fameux patrons papier cédés par tous les couturiers d'alors à leurs acheteurs. Il se met en quête de fabricants et de distributeurs locaux. *« Ce qui est fait localement est vendu localement »*, *devient une devise maison*. Les transactions se font en monnaie locale, et les bénéfices, souvent, sont réinvestis sur place.

VIERGES • Pierre Cardin démarche le monde. L'aventure chinoise débute en 1978 (100 000 *costumes* à sa griffe et fabriqués localement par l'italien GFT y seront vendus cette année, dans 70 points de vente à Pékin, Shanghaï ou Canton). Les portes de l'URSS s'ouvrent en 1986, année où le couturier *signe* un *accord de* licence avec... 32 usines réparties dans tout le pays (*le Monde* du 10 avril 1986). Distribués jusqu'ici par la chaîne de grands magasins Goum, les produits Pierre Cardin seront *vendus, dès le mois prochain*, dans une toute nouvelle boutique ouverte à son nom à Alma-Ata, la capitale du Kazakhstan.

Les 14 et 16 novembre, Pierre Cardin était au Vietnam, l'un des derniers *« territoires vierges »*, comme on le qualifie dans la maison.

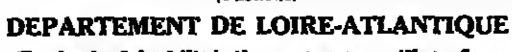
Aujourd'hui, en effet, l'empire repose sur un réseau serré de 840 licenciés (35, *par exemple*, pour les seules chemises) couvrant 130 pays et collant à la politique du couturier grâce aux... 20 000 croquis quittant chaque année ses bureaux parisiens. Vingt mille croquis destinés, *bien sûr*, à devenir vêtements ou accessoires, mais aussi papier peint, canapés ou encore motifs de carreaux pour salles de bain. Décidément insatiable, *Pierre Cardin* est, en effet, le premier des *couturiers à avoir* apposé son nom et sa griffe sur des produits toujours plus diversifiés.

L'empire Cardin emploie, aujourd'hui en France 17 dessinateurs et 600 salariés. Mais ce sont 190 000 *personnes* qui, dans le monde, travaillent pour une marque générant 12 milliards de francs de chiffre d'affaires au détail, c'est-à-dire 6 milliards aux prix de gros sur lesquels sont appliqués des taux de royalties allant de 5 à 12 % selon les produits. Le *résultat est là*, même si cette expansion a son prix : une qualité inégale, parfois, selon les pays et les produits.

« Le but n'*est pas que les Français achètent du Pierre Cardin à l'étranger »*, commente-t-on *au siège, tout* en reconnaissant que la marque peut avoir, selon les endroits, un positionnement différent.

Mais comment pourrait-il en être autrement quand Pierre Cardin, lui-même, se fait *contradictoire ? Ne vient-il pas*, d'un même souffle, de signer *un accord avec Carrefour pour* vendre ses parfums en grande surface, et d'annoncer que ses défilés de haute couture seront désormais réservés à ses clientes ? *« Pour nous protéger du pillage* et *recréer une certaine confidentialité »*, laisse-t-il tomber.

P.-A. G.



PERSPECTIVES

VIOLENCES, DÉFICITS, ENDETTEMENT, CHÔMAGE

L'Algérie asphyxiée

Le traitement infligé à l'économie jusqu'en août 1993 pour honorer les échéances de la dette a achevé d'étouffer l'activité. Une « autre politique », urgente pour éviter le désastre, passe par un rééchelonnement de la dette, jugé politiquement inacceptable...

ALGER
de notre envoyé spécial

C'EST une baraque de chantier banale avec vue imprenable sur l'autoroute qui ceinture l'agglomération algéroise. Le président-directeur général de COSIDER en e fait son bureau. Non que l'entreprise publique dirigée par Abdelhamid Taright soit eu bord de la faillite. COSIDER e pignoo sur rue, emploie près de 9 000 salariés et gagne de l'argent. Pourtant, le PDG, flanqué de ses proches collaborateurs, e préféré déserter le siège social de Blida, un bastion du Front islamique du salut (FIS) à une heure de voiture d'Alger, et se rapprocher de la capitale. Le bureau d'Abdelhamid Taright ne paie pas de mine. Mais la firme est à l'abri des « barbus ».

Heureuse précantioo qui illustre la montée d'une violence à laquelle n'échappent plus les entreprises algériennes. Usine de matériel hi-fi incendiée, fabrique de chaussures détruite, cimenterie attaquée... Ces derniers temps, la liste des « crimes économiques » n'en finit pas de s'allonger tandis que le racket prend des proportions inquiétantes. Est-il le fait d'islamistes à court d'argent où d'un banditisme classique tirant profit de la priorité accordée par les forces de l'ordre à la lutte anti-islamiste ? Sa prolifération a, en tout cas, amené les dirigeants des grandes entreprises à réagir, sur les conseils du ministère de le défense.

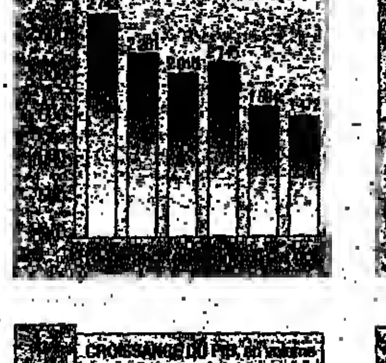
DÉGÂTS • *« Nous leur avons conseillé de payer leurs employés par chèque ; et si ce n'est pas possible, de ne plus verser de liquide à date fixe ou de verser des acomptes étalés sur le mois »*, raconte un jeune militaire. *« Il y a un créneau pour les sociétés de surveillance. Les militaires à la retraite devraient en créer »*, ironise un chef d'entreprise.

L'économie algérienne o'avait pas besoin de ces ennuis supplémentaires. Malmenée par des décennies de planification socialiste, elle a toujours été en piteux état. Le bilan de l'agriculture est là pour le prouver : elle affiche les rendements les plus faibles du Bassin méditerranéen et n'assure que 1 % des besoins alimentaires du pays, contre 70 % pour le Maroc voisin !

Le traitement infligé, de juillet 1992 à août 1993, à ce corps malade par le premier ministre, Belaïd Abdesslam, a bien failli l'achever. Rarement autant de dégâts auront été commis en un laps de temps aussi bref. Exemple édifiant : les mésaventures de Metalsider, l'une des rares entreprises privées algériennes d'envergure. Spécialisée dans la fabrication de ronds à béton (il s'agit des tiges d'acier ntilisées pour la construction), l'usine de Metalsider, en attendant l'achèvement d'une aciérie électrique au printemps prochain, fonctionnait à partir de billettes d'acier importées.

Encore fallait-il pouvoir financer leur importation. Ce qui était une opération banale est devenu un casse-tête à partir de l'entomne dernier et la mise en place par Belaïd Abdesslam d'un comité chargé de distribuer les précieuses devises. Privé de financement du jour an lendemain, le laminoir de Metalsider a réussi à vivre un temps sur ses stocks de billettes. Depuis le 23 octobre, l'installation est à l'arrêt. Et près de 400 salariés ont été mis au chômage jusqu'à janvier prochain, le temps de réactiver les circuits d'importation de billettes – avec le feu vert du nouveau gouvernement.

SACRIFICES • En fait, ce n'est pas le secteur privé qui e été malmené par l'ancien chef du gouvernement, mais le pays tout entier. Dans nombre d'entreprises publiques, le chiffre d'affaires ne suffit pas à couvrir le paiement des salaires. Le budget de l'Etat affiche un déficit abyssal (de l'ordre de 50 % des recettes budgétaires en 1993). Et les importations se font au compte-gouttes. De janvier à septembre 1993, celles d'acier ont été plus que divisées par deux par rapport à l'année précédente. Même chose, murmure-t-on, pour le ciment. Moyennant quoi, dans cette Algérie où le secteur de la construction est *« une priorité »*, il feut huit ennées en moyenne pour construire un logement ! *« Plus de 90 % des requêtes qui m'étaient adressées concernaient le logement »*, note un ancien député de le capitale. Tous ces sacrifices pour échapper au rééchelonnement de la delte... Depuis des années, sa (di)gestion douloureuse dicte les choix économiques de l'Algérie, divise la classe dirigeante, et nourrit des débats passionnés. Mais jusqn'ici le dogme officiel – honorer les échéances quoi qn'il en coûte – o'e jamais été remis en cause en dépit du fardean qo'il implique. Deux chiffres le résument : le remboursement de la dette absorbe 75 % des recettes tirées des hydrocarbures (12 milliards de dollars par an en moyenne) – la seule richesse algérienne à s'exporter. De mémoire de banquier, aucun entre pays au monde ne consent nn tel effort (1).

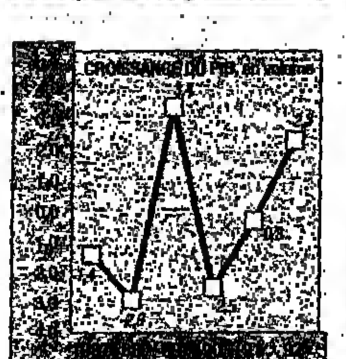


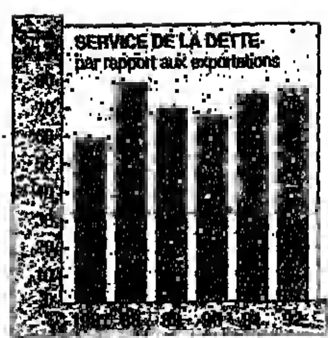
DETTE EXTÉRIEURE, en % du PIB

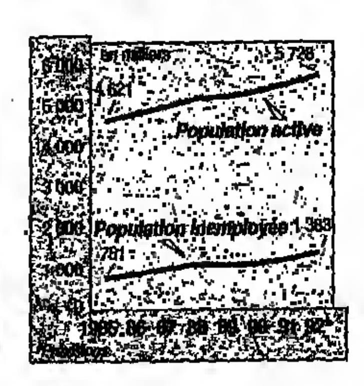
41 – 53,3 – 50,4 – 68,4

POPULATION ACTIVE, en millions

4,9 – 5,7 – 8,1







BAZAR • Autre facture incontournable, les importations agroalimentaires. L'Algérie, qui e le douteux privilège d'être l'un des plus gros importateurs mondiaux par tête d'habitant (phénomène qui nourrit une corruption très répandne parmi la classe dirigeante), consacre bon an mal an 2 milliards de dollars à sa facture alimentaire. Seuf à accroître la dette du pays, ne restent donc qne 2 milliards de dollars pour moderniser l'équipement des usines, les approvisionner en matières premières et acheter à l'étranger des *biens de consommation*.

L'enveloppe est insuffisante. D'où une industrie qui toorne depuis des années, selon les chiffres officiels, à la moitié de sa capacité, fante, entre antres, de pièces détachées. D'où également l'essor prodigieux du marché parallèle. Des médicaments aux pièces de rechange automobiles en passant par les matériaux de construction, toute une partie du commerce et, eu-delà, de la vie économique de l'Algérie échappe au contrôle de l'Etat. *« L'énergie et l'agriculture mises à part, le marché informel pèse autant que le marché officiel »*, assure nn diplomate. *« Le pays tout entier est devenu un gigantesque bazar. Le marché informel est un pouvoir économique. Demain, ce sera un pouvoir politique »*, affirme de son côté un ancien ministre.

L'Algérie de l'an 2005 sera aussi désemparée que celle de 1994. A ceci près que le pays comptera 50 % d'habitants de plus.

A ce sombre tablean inutile d'opposer les lendemeins qui chantent. Témoin la remarquable étude – « Algérie 2005 » – réalisée par l'Inslitut des études stratégiques globeles (INESG) sur laquelle ont planché à l'eutomne des économistes de sensibilités politiques éloignées. Premier constat : les recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures *« risquent d'être en deçà des niveaux initialement prévus »*. En l'an 2000, elles ee dépasseront sans doute pas leur nivean actuel sauf envolée – peu probable – des cours du brut. Certes, rappelle le rapport, *« à partir de 1996 »* les exportations gazières seront multipliées par deux avec le mise en service d'un gazoduc Algérie-Maroc-Espagne et le doublement de celui qui relie l'Algérie à l'Italie *via* la Tunisie mais *« il y a risque, en l'absence de nouvelles découvertes, de ne pas être en mesure d'augmenter davantage les exportations »*. Quant au pétrole, ses réserves s'épuisent au fil des années et, si rien n'est fait *« au début du siècle prochain »*, l'Algérie pourrait être contrainte d'importer du brut pour approvisionner ses raffineries.

Dans le même temps, souligne le rapport, *« la structure de nos importations et le niveau élevé de leur couverture en crédits (40 % à 50 %) rendent difficilement envisageable [...] une réduction significative du ratio du service de la dette. [...] Pour les années à venir,* [le service de la dette] *s'élèvera en moyenne à près de 8 milliards de dollars. »*

Bref, l'Algérie de l'an 2005 sera eussi désemparée que celle de 1994. A ceci près que le pays comptera 50 % d'hebitents de plus (36 millions). Les conséquences d'un tel accroissement démographique donnent le vertige : pour simplement maintenir le taux de chômage à son niveau actuel (officiellement 20 % de la population ective), il feudra créer chaque année près de 240 000 emplois. L'Algérie « heureuse » des années Boumedienne n'a jamais pu en offrir plus de 100 000 nouveaux par an...

De même, pour seulement éviter une dégradation de la situation de l'habitat (ectuellement 7,7 personnes pour un logement), l'Algérie devra construire 107 000 logements snpplémenteires par an. En 1993, le parc immobilier du pays ne s'est accru que de 30 000 unités !

TRANSITION • *Le désastre* est tel que chacun à Alger est convaincu de la nécessité d'une « rupture » avec le dirigisme d'antan. Mais si l'économie de marché est désormais plébiscitée par l'ensemble de le classe politique, la transition entre les deux systèmes effraie par ses risques de déstebilisation. La première étape d'« nne autre politiqne » consisterait à négocier un rééchelonnement de la dette pour étaler son remboursement et obtenir le déblocage de crédits promis par les institntions internationales.

Le schéma suppose un eccord préalable avec le Fonds monétaire international (FMI) essorti d'engagements économiques précis de la part de l'Algérie. Et notamment celui de dévaluer le dinar, la monneie algérienne. Le FMI, selon différentes sources, sonhaite une dévaluation de près de 80 % (soit moins que ne le voudrait un alignement sur le taux du dinar au marché noir).

Pour le FMI, l'intérêt d'uoe dévaluation est clair : donner un conp de fonet aux exportations, rendre plus attractif l'investissement étraoger et remplir les caisses de l'Etat (par le simple jeu de la couversion en dinars de recettes pétrolières eocaissées en dollars). Le schéme serait imparable s'il ne recélait nne bombe sociale. Mécaniquement, la dévaluation va en effet renchérir d'autant les importations algériennes. Au premier rang desquelles les produits alimentaires de base.

CAPITAUX • Mais les financiers algériens répugnent à négocier un rééchelonnement de la dette pour nne autre raison : elle entraînerait *de facto* le fin des crédits bencaires privés. Alger craint en particulier de se couper du Japon, *« le seul pays*, fait-on valoir à le Banque d'Algérie, *dont on est certain qu'il sera durablement exportateur de capitaux »*.

Aussi l'Algérie, tout en étant fevorehle à la conclusion d'un eccord rapide meis pas trop contraignant avec le FMI, souhaite-t-elle éviter un rééchelonnement. La clé, dit-on, à Alger est entre les mains de Paris, le plus gros créancier public de l'Algérie. *« Pour boucler 1994*, assure un financier, *il nous manque 1,5 milliard de dollars. La France, notre premier partenaire commercial, doit nous aider et nous octroyer des crédits non liés, assortis d'un délai de grâce de trois ans pour le remboursement. »*

Mais la décision ne peut être qne politique et Paris, jusqu'ici, fait la sourde oreille. Des crédits supplémentaires, fait-on observer, ne feraient que reporter les échéances. *« Ce serait rendre un mauvais service aux Algériens »*, lâche un haut fonctionnaire.

Heureuse surprise, la gestion parcimonieuse du gouvernement Ahdesslam a permis à l'Algérie d'engranget snffisemment de devises pour être à l'abri jusqu'eu printemps prochain. Si le calendrier politique est respecté, une nouvelle équipe gonvernementale aura d'ici-là pris les commandes du pays. Et avec elle viendra peut-être le temps de l'action maintenant qu'un consensus existe sur la politique à mener.

Jean-Pierre Tuquoi

(1) La comparaison entre l'Algérie et le Maroc est éclairante. La dette algérienne représente 68 % du produit intérieur brut (PIB) et absorbe 77 % des exportations (chiffres 1992). Au Maroc, qui vit avec un programme d'ajustement structurel (PAS), elle équivaut à 75 % du PIB, mais son service n'absorbe que 28,5 % des exportations.

La décrépitude du secteur public

Désœuvrés et patients, ils sont plusieurs dizaines de salariés de l'ex-Sonatiba, entreprise publique algérienne du bâtiment, à tuer le temps en ce début d'eutomne devant le siège de l'Union générale des travailleurs elgériens (UGTA) à Alger. Ils attendent, tandis qu'à l'intérieur du majestueux édifice art déco, leurs délégués racontent les mésaventure de l'ex-Sonatibe à Abdelmadjid Sidi Said, numéro deux du syndicat officiel. Une histoire tragiquement banale et qui résume bien le décrépitude du secteur public algérien.

Premier groupe de construction d'Afrique du Nord, avec à son actif tout ce que l'Algérie compte de barrages hydrauliques et de complexes touristiques, l'ex-Sonetibe (rebaptisée EBA, elle n néanmoins conservé son nom d'origine), e vu son chiffre d'affaires divisé par trois en l'espace d'un an au point de ne plus couvrir les salaires désormais payés avec *« de deux à trois mois de retard »*, selon un salarié. De là à accuser d'*« incompétence »* le directeur général bombardé à la tête de l'entreprise en août 1992... Une lettre réclament son départ pour *« mauvaise gestion »* a mis le feu aux poudres. Appuyée par une grève suivie par la quasi-totalité des 5 000 salariés, elle e entraîné le licenciement de 580 d'entre eux et la mise à pied de 281 autres.

Depuis le 9 octobre, après 110 jours de grève, le personnel e repris le travail. Sans avoir obtenu satisfaction : le directeur général est toujoure en place et les licenciés ne sont toujours pas réintégrés. Privés de salaire depuis juin, ils survivent *« grâce à la solidarité des familles »*, explique l'un d'entre eux.

C'est peu dire que la mauvaise gestion des qualque 1 600 entreprises publiques pèse sur l'économie algérienne. Jusqu'en 1988 et le début d'assainissement amorcé par l'équipe Hamrouche-Hidouci, le secteur public e bénéficié sans limite ni contrôle des crédits publics et des fecilités bancaires.

La parenthèse « libérele » refermée en 1991, le eecteur public algérien est redevenu ce qu'il était : un gouffre financier. Selon les chiffres du FMI, entre 1990 et 1992, l'État lui e conaacré 176 milliards de diners (soit 70 % de ese recettes budgétaires en 1991). Cette ennée, 83 milliards supplémentairee deveient lui être octroyés. En réalité, la dotation sera plus proche de la centaine de milliards.

La plue inquiétant est que ces eommes, qui creusent le déficit budgétaire, ne sont pae destinées à l'investissement ou à la restructuration des entreprises publiques. Elles servent à régler les selaires. *« C'est de l'argent jeté par les fenêtres »*, conclut un ancien ministre.

J.-P. T.

L'improbable client

Groom, concierge, réceptionniste, caissier... Dans le vaste hall de marbre blanc du Hilton ils n'en finissent pas de guetter l'improbable client. Pour l'heure, il a déserté le plus luxueux et le plus récent des grands hôtels d'Alger. Des 400 chambres et suites que compte l'établissement, à peine 10 % étaient occupées le mois dernier. Une misère pour une capitale où les établissements haut de gamme se comptent sur les doigts d'une main.

Le coupable n'est pas loin : le pourrissement de la situation politique, l'embiance de guerre civile larvée dans l'Algérois, avec son cortège d'assassinats, d'enlèvements, ont fait fuir le client et annuler les réservations.

TROUBLES • D'eutant que le Hilton, construit (moyennant 120 millions de dollars, selon le bulletin *Algérie confidentiel* édité à Genève) par un consortium algéro-coréen avec, paradoxe des paradoxes, une main-d'œuvre en partie étrangère, paraît mal situé par ces temps d'effrontement : à quelques minutes de la plage, à mi-chemin de l'aéroport et du centre-ville, certes, mais à deux pas des tristes barres d'HLM de *Mohammedia*, où le FIS a raflé 90 % des votes aux élections de 1991.

L'ouverture de l'hôtel à la mi-août – après une première vraie-fausse ouverture quelques semaines auparavent – s'annonçait prometteuse. *« Le taux d'occupation frisait les 30 % à la rentrée. C'était davantage qu'escompté »*, confirme Michael Nigitsch, le directeur général de l'établissement.

Vieux routier de la gestion hôtelière en pays troublé, cet Autrichien placide ne se fait guère d'illusion : *« Même si la situation redevenait normale sans tarder*, dit-il, *ce n'est pas avant le printemps que les premiers clients reviendront. »* En ettendant, la construction d'un golf de 18 trous a été reportée à des jours meilleurs. Mais, parmi le personnel, aucun licenciement économique n'e – encore – eu lieu.

MIRACLE • Comment des licenciements ne seraient-ils pas vécus comme uo drame ? Dane une Algérie incapeble d'offrir eutre chose que le chômage à la plupart de ses jeunes (65 % de sans-emploi parmi les 15-24 ans), être employé au Hilton tient du miracle. Et le mot est pesé. Pour 310 postee offerts, l'hôtel, avec son nom mythique, sans faire de publicité particulière dans la presse écrite, e reçu 15 000 candidatures. Et l'ouverture de l'établissement ne lae e pas taries. Une quarantaine de demandes d'emploi continuent d'erriver chaque jour. *« Une bonne partie de nos salariés n'avaient jamais mis les pieds dans un hôtel »*, précise le directeur général.

Au-delà du salaire attractif (deux foie le SMIC pour un emploi de groom, le moins bien rémunéré), de la nourriture et des transports gratuits, travailler pour une chaîne hôtelière implantée à l'étranger c'est surtout pouvoir *« se créer un futur »*, denrée rare par les temps qui courent en Algérie.

En attendant que le rêve se concrétise, les employés du Hilton, comme l'ensemble des habitants de l'Algérois, vivent au rythme du couvre-feu. En vigueur chaque soir à partir de 11 h 30, il n'est pas sans avantages. Grâce à lui, une trentaine d'employés du Hilton passent leur nuit à l'hôtel. Et s'offrent ce luxe : avoir une chambre à soi.

J.-P. T.

LA CRISE DE LA VITICULTURE

La France des vins chamboulée

Les prix des grands vins ont chuté et la consommation s'est redressée. Mais les secousses de consolidation du marché sont loin d'être terminées

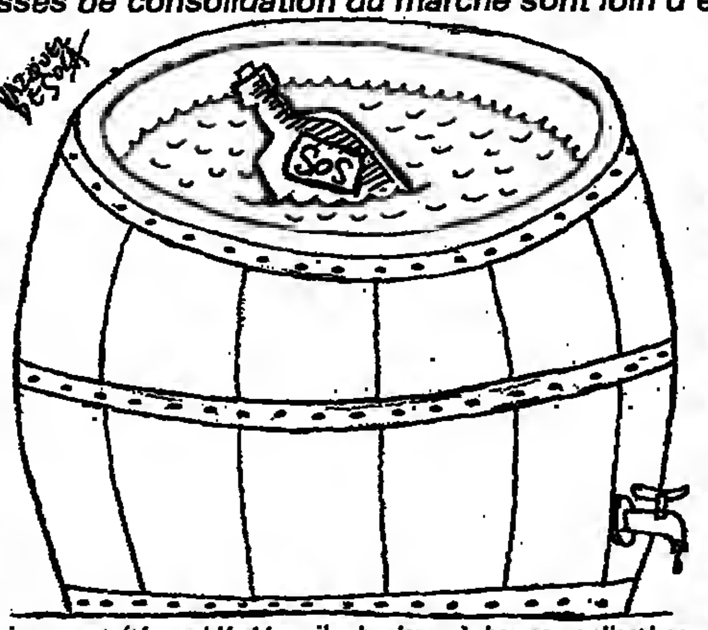
LES prix des vins nnt lourdement chuté et les gens se sont remis à boire, après un recul qui devenait inquiétant.

C'est le constat que l'nn peut effectuer en France à la fin de l'année 1993. Quand un produit devient trop cher, le consommateur s'en écarte et il ne revient que lorsque les prix redeviennent abordables. Cela paraît tout simple, et pourtant, il a fallu une crise aiguë pour en persuader des producteurs trop gâtés par les hausses excessives de la décennie 80.

Certes, il paraissait difficile de voir le marché du vin échapper au marasme général de l'économie française et à la recherche éperdue des «petits prix» à laquelle semblent se vouer les ménages en France (voir l'article de Françoise Vaysse, dans *le Monde* du 24 novembre 1993). Mais le développement régulier de la consommation depuis le début des années 70, notamment dans le champagne, boisson de fête, et la montée vertigineuse des prix des vins depuis 1980 pouvaient faire illusion et donner l'espoir d'éviter un puissant retour de flamme. Il n'en a rien été, les ventes de champagne ont sensiblement reculé, de même que les prix, et le marché des vins s'est totalement engorgé, avec, là aussi, des chutes de prix spectaculaires. Qu'on en juge.

Par rapport aux sommets atteints en 1989, le recul sur les grands crus de Bordeaux atteint 50 % en francs nominaux et 60 % en francs constants. En remontant plus loin, nn peut estimer que les prix de ces grands crus, pour le millésime 1992, ont retrouvé leur niveau de 1980.

Cette chute efface toute la «bulle» des années 80, et va même au-delà : certains prix de sortie, toujours pour le millésime 1992, tombent au vnisinage, nu même en dessous, des coûts de production au sens large, y compris la promotion. Le phénomène se vérifie également en Champagne nù les producteurs nnt dû déstocker en grand, à des prix bradés, pour reconstituer des trésoreries exsangues. En Bourgogne, on a aussi écoulé des vins en dessous des prix de revient, de même qu'en Beaujolais. Quant au Bordelais, les volumes vendus en «générique» nnt été considérables : il n'y a plus de 1991, peu de 1993 et il va fallnir bientôt attaquer les 1992 à des prix, il est vrai, absolument laminés. Le résultat est que pour les bas de gamme, le simple bordeaux, le bourgogne aligoté nn passe-tout-grain, le champagne de distributeur ou de sous-marque, le succès a été foudroyant, au point qu'on ne trouve plus une goutte de beanjolais nu de chablis et que, pour ces deux dernières appellations, les prix se mettent à remonter, trop vite suivant les professionnels, qui redoutent une rechute tant la reprise est fragile et le consommateur volage. Le marché des vins fins, en revanche, est encore bloqué, en raison de l'affaiblissement de la demande des restaurateurs, frappés par la crise, et des réticences des particuliers, peu disposés à dépenser dans ce secteur sauf dans les foires aux vins des grandes surfaces, où on aura écoulé 30 % des grands crus bordelais.



DÉLIQUESCENCE • Autre préoccupation pour la viticulture, l'apparition d'une forte concurrence sur les marchés extérieurs, émanant des «nouveaux producteurs» d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Chili, sans oublier les pays de l'Est. Pour Jean-François Mau, chef de la maison Yvon Mau, près de Bordeaux, *«on vit un changement d'époque et une modification fondamentale des structures du marché»*. La France n'est plus en tête, en qualité et en quantité.

Le marché des blancs secs est *«déliquescent»*, que ce soit celui de l'entre-deux-mers ou celui du muscadet et des vins de Loire. Les producteurs de muscadet, après le gel à 75 % du terrible 21 avril 1991, laissèrent monter les prix et se firent littéralement balayer, notamment en Grande-Bretagne, où ils subissent désormais la concurrence des vins blancs bulgares. Les grandes surfaces, toujours pour le muscadet, ont fait tomber leurs prix d'achat aux producteurs de 11-12 francs à 8 francs, en agitant la menace des importations des vins d'Espagne, à 4 francs le litre. Toujours en Grande-Bretagne, la part de marché des bordeaux blancs est tombée de 6 % à 3 %, tandis que celle des vins d'Australie passait à 6 %. Quant aux pays de l'Est, il va falloir compter avec eux. A Vinexpo, à Bordeaux, en juin dernier, on ponvait goûter des blancs moldaves tout à fait convenables pour le prix demandé.

Même aux *Etats-Unis*, longtemps terre bénie pour nos vignobles, nn a dn mal à trouver des vins français, les grands crus mis à part, à qui l'on préfère des vins plus «modernes», américains, néo-zélandais et chiliens.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir les prix des domaines viticoles chuter littéralement. En Bourgogne, la diminution peut atteindre 50 %, et, dans le Bordelais, elle est presque dn même ordre. La vente dn château Latour par son propriétaire britannique à l'homme d'affaires breton François Pinault, en juin dernier, en donne un bon exemple. Le groupe Allied Lyons en voulait 1 milliard de francs, 24 millions de francs l'hectare, avec les stocks, et il n'en obtint qu'un peu moins de 700 milions de francs, soit un recul de 30 %. Encore n'y a-t-il qu'un seul château Latour au monde, et pour des domaines moins célèbres la décote est bien plus forte.

C'est donc une gigantesque remise en ordre qui s'effectue dans le monde viticole, dont les conséquences se feront sentir pendant de longues années, que ce soit pour les viticulteurs ou, surtout, pour les négociants, coincés entre les propriétaires, les grandes surfaces et les consommateurs, situatinn bien peu enviable à l'heure actuelle.

François Renard

Millésime avec pluie

On attendait un millésime 1993 grandiose, et d'un seul *coup, ce fut la pluie pendant les* vendanges, avec de véritables trombes d'eau. Du coup, 1993 sera une bonne année dans le vignoble, sans plus, avec des irrégularités suivant les régions et les viticulteurs. Tout avait pourtant bien commencé, grâce à l'absence de gel, après un temps clément et une floraison précoce, gage de grande qualité. Au début de l'été, de fortes précipitations nrageuses, parfois accompagnées de grêle, provoquèrent sans doute des dégâts importants çà et là, mais contribuèrent à reconstituer les réserves en eau, très déficitaires en fin d'hiver. Les attaques d'oïdium et de mildiou étaient rapidement maîtrisées.

De la mi-juillet au début de septembre, les conditions climatiques redevenaient très belles, avec un splendide mois d'août et quelques pluies bénignes au début de septembre, bienvenues après la sécheresse de l'été. Tout s'annonçait donc très bien quand, vers le milieu et surtout la fin de septembre, les averses commencèrent, les plus fortes depuis très longtemps. La pluie pendant les vendanges, c'est le cauchemar des vignerons, la dilution des jus et des moûts, et, le cas échéant, l'apparition du botrytis, la redoutable pourriture grise.

Cette année, le vignoble a été plus ou moins affecté. En Champagne, il fallut parfois demander à l'Institut national des appellatinns d'origine, l'INAO, des dérogations pour insuffisance d'alcool potentiel. A Bordeaux, on évita le pire, grâce à l'épaisseur de la peau des raisins qui les empêcha d'éclater en se gonflant, d'autant que la fraîcheur des températures, comme partout ailleurs en France, stoppa le développement de la pourriture. Dans la vallée du Rhône, surtout dans le sud, les nndées firent des ravages.

La région la plus épargnée fut, comme l'an dernier, la Bourgogne, qui a sauvé les meubles, tout au moins pour les vignerons qui se sont hâtés de vendanger, d'où une récolte assez hétérogène. Résultat des courses, selon le Bureau interprofessionnel (BIVB) : *«Les vins rouges issus de pinot noir ont une robe soutenue, une belle couleur grenat. Leur potentiel aromatique est particulièrement développé, avec des arômes concentrés de fruits rouges. Les tanins, très présents, sont souples et fins, et confèrent au vin une charpente bien équilibrée, avec une bonne longueur en bouche. Les vins rouges issus de gamay ont une robe très colorée, ils sont fruités et bien constitués. Les vins blancs issus de chardonnay présentent des expressions différentes selon la maturité des raisins, la date de récolte et les rendements. Dans l'ensemble, ils sont frais et élégants, avec des arômes francs de fruits et de fleurs. Leur moelleux, assez discret, leur confère un style plus élancé que gras.»*

En langage décodé, c'est donc une année moyenne, avec de *«beaux degrés naturels»* et, suivant les œnologues de la maison Bouchard père et fils, à Beaune, une acidité très satisfaisante, qui laisse présager une assez bonne longévité (les acides malique et tartrique constituent la colonne vertébrale des vins, tandis que les tanins confèrent une certaine dureté).

En Champagne, il n'y aura guère de bouteilles millésimées, mais en Bordelais, toujours grâce à l'épaisseur des peaux des raisins, les viticulteurs, après avoir nourri les plus grandes inquiétudes, estiment eux aussi avoir sauvé les meubles, au prix de grandes précautions et de tris très sévères. Le millésime 1993 devrait être tout à fait honorable, se rapprochant, disent certains, du millésime 1983.

Quant au beaujolais, moins touché par la pluie, il est, cette année, nettement plus charpenté, moins fruité et presque sévère. En «nouveau», il ressemble vraiment à un beaujolais selon les œnologues, ce qui voudrait signifier qu'il n'en est pas toujours ainsi.

F. R.

L'ECONOMIE

PERSPECTIVES

LA CRISE DE LA VITICULTURE

Le champagne éventé

Les clients, naguère dégoûtés par des prix trop salés, ont retrouvé le goût du champagne depuis que les tarifs baissent. Dure leçon pour la Champagne !

LA Champagne viticole traverse sa crise la plus grave depuis les années 30, plus forte qu'en 1975-1976 et qu'en 1983, avec une chute des ventes qui, pour la campagne 1991-1992, dépassait les 15 %, 209 millions de bouteilles contre 251 millions en 1989-1990, record historique. Ce record marquait le sommet d'une progresion presque ininterrompue, à quelques accidents près, depnis le début des années 50 avec un quintuplement des livraisons et un enrichissement général des producteurs, vignerons et maisons de négoce.

A la fin des années 80, on se posait à l'envi, entre Reims et Epernay, cette devinette : *« Comment reconnaît-on un Champenois riche d'un Champenois pauvre ? Réponse : le pauvre lave lui-même sa Mercedes ou sa BMW. »* Chez Moët-et-Chandon, où l'on a toujours vécu sur un grand pied, presque tous les employés gagnaient et gagnent encore 12 000 francs par mois, le salaire le plus élevé de toute la viticulture française. Quant aux vignerons, ils arrivaient à dégager jusqu'à 2 000 francs net par hectare avant impôt en 1990, lorsque le prix du kilo de raisin atteignit 32 francs et jusqu'à 36 francs, au terme d'une hausse de 50 % en trois ans.

LICENCIEMENTS • C'était, il est vrai, le temps béni de la pénurie, et aujourd'hui, c'est le temps de l'abondance et de l'avilissement des prix sur des marchés en crise, tant à l'étranger qu'en France. Le prix du kilo de raisin a redégringolé cette année à 20,50 francs, retrouvant, en francs constants, son niveau de 1976, ce qui a divisé par deux le revenu des vignerons. En ce qui concerne les bouteilles, la guerre des rabais a ramené leur prix à 50 francs pour le bas de gamme, et à 100-120 francs pour les bruts sans année des grandes marques, avec même des incursions au-dessous de la barre des 100 francs. Le résultat est que les stocks se sont fortement gonflés pour atteindre un milliard de bouteilles, soit un peu moins de cinq années de ventes – record historique, – ce qui pèse sur les trésoreries et les résultats, nombre de maisons de champagne devenant déficitaires.

Selon la succursale de la Banque de France à Reims, les marges brutes d'exploitation ont chuté de 50 % en 1992, du jamais vu. Les directions, naturellement, n'ont pas manqué de réagir. Dès l'an dernier, Mumm et Piper-Heidsieck procédaient à vingt-neuf licenciements dans des conditinns encore acceptables. Maintenant, et avec beaucoup de retard, c'est le groupe LVMH de Bernard Arnault qui, après avoir lancé le cabinet d'organisation McKinsey à l'assaut des comptes et des structures de ses trois filiales Moët-et-Chandon, Veuve Clicquot et Pommery, vient de remplacer leurs présidents par des gestionnaires purs et durs, celui de Moët-et-Chandon ayant officié précédemment chez Yves Rocher, L'Oréal et Petit Bateau.

L'avenir dira si ces méthodes expéditives ne provoqueront pas, dans lesdites structures, des dégâts trop considérables, certains disent irréparables. Joseph Henriot, patron de la Veuve Clicquot, homme de caractère et qui a du bien, se replie sur la marque familiale Henriot, tandis que Pascal Andriveau, président de Canard-Duchêne, une filiale qui a augmenté de près de 50 % son chiffre d'affaires en deux ans, a claqué la porte pour aller chez Baccarat. En outre, un programme de 428 suppressions d'emplois a été annoncé, et rejeté par le tribunal avec manifestations des syndicats, défilés du personnel et séquestration de dirigeants. Du jamais vu en Champagne, là aussi. Pour retrouver pareille atmosphère, il faut remonter aux années de la grande mévente de 1933-1934, lorsque les vignerons venaient casser les carreaux des maisons de négoce à Reims et à Epernay, qui ne leur achetaient plus de raisin, ou même à la grande crise de 1911. Mais il ne s'agissait pas des salariés. Quelques lueurs d'espoir apparaissent néanmoins ; un certain nombre de producteurs font état d'une reprise sensible de leurs ventes.

Chez Piper-Heidsieck (groupe Rémy-Cointreau), l'augmentation atteint 30 %, chiffre qui passe à 38 % pour Marne-et-Champagne, où M. Mora, son président, fait état d'un bond de 46 % au second semestre pour sa marque Lanson, et de 38 % pour son produit de base, Alfred Rothschild, marque de grande surface. Même son de cloche chez Mumm et Perrier-Jouet (groupe Seagram), chez Jacquart (Christian Doisy) et chez Laffitte (Paul Vranken).

ÉTRANGLEMENT • Le secret de ce rebond ? Des baisses de prix sinon sauvages, du moins très vigoureuses. Ainsi, la bouteille de Piper-Heidsieck non millésimée chute de 115-120 F à 100 F, et même moins en promotion. C'est bien simple, aucune grande marque ne peut dépasser 120-125 F, et on y évolue maintenant dans la gamme des 80-120 F. Au-delà, cela devient très difficile. Ne parlons pas des maisons moyennes, que les acheteurs de la distribution moderne rançonnent littéralement.

Chez Duval-Leroy, le producteur, très performant avec ses cinq millions de bouteilles par an, peut certes encore obtenir de Prisunic et de Monoprix la commercialisation d'excellentes bouteilles à un peu moins de 100 F. Mais, dans les grandes surfaces, elles retombent de 90-80 F à 75-70 F. Sous marque de distributeurs, c'est la chute à 65-45 F. Quant aux premiers prix, c'est l'étranglement pur et simple avec des bouteilles achetées 40 F et vendues 45-50 F.

La machine est donc repartie, avec des prévisions portant sur 230 à 232 millions de bouteilles pour la campagne 1993 (+ 5 % à 7 %), ce qui prouve que le client, dégoûté par les augmentations excessives de ces dernières années, est tout prêt à reconsommer si les prix redeviennent abordables. Mais la facture est lourde pour les producteurs, si lourde que l'amélioration des résultats s'étendra sur au moins trois ans, selon la Banque de France, le temps que la diminution du prix de la matière première, le kilo de raisin, fasse sentir ses effets, de même que la compressinn des dépenses. La traversée du désert, en quelque sorte.

F. R.

Bourgognes en solde

Suite de la page I

La première est que le volume des vins de haut de gamme offerts par les Hospices était le plus important depuis vingt ans – cent pièces (228 litres) de plus – et que les stocks de vins restaient importants du fait de la crise qui frappe notamment les restaurants, clients traditionnels pour ces produits.

En conséquence, les négociants bourguignons, qui sont les véritables acheteurs, le plus souvent pour le compte des étrangers européens, américains et asiatiques, ne veulent pas accroître encore des stocks pléthoriques. Cette année, M. Boisseaux, chef de la maison Patriarche père et fils (également producteur du mousseux Kriter), qui s'est toujours fait une religion d'emporter les premières enchères, sans compter une bonne partie des suivantes, n'a acquis que 2,5 millions de francs de vins sur un total de près de 11 millions de francs, contre 4 millions de francs l'an dernier (sur environ 12 millions). Si le principal animateur est moins actif, que feront les autres ? Pour expliquer la baisse du prix, citons enfin des problèmes spécifiques aux vins des Hospices : qualité irrégulière des vignes et des vins.

LIVRAISONS • Mais, relève avec force Bertrand Devillars, chef de la maison Antonin Rodet à Mercurey, et président du Syndicat des négociants de Bourgogne, la vente des vins des Hospices de Beaune, très médiatisée, et qui constitue pourtant un bon baromètre de la tendance sur le marché, ne reflète pas vraiment la tendance de cette année, qui est tout autre. D'abord, l'écart entre les prix des vins des Hospices et ceux des propriétés était trop grand (de 1 à 4), ce qui devenait rédhibitoire pour les restaurateurs et les commerçants ; une remise à niveau était indispensable, et l'écart est revenu de 1 à 1,8.

Ensuite, et surtout, un phénomène très remarquable a pu être observé en Bourgogne cette année : comme nous l'avons déjà indiqué, une forte reprise des livraisons s'est produite, + 31 % suivant le Bureau interprofessionnel (BIVB). L'augmentation atteint même 38 % pour le marché français qui, pour la première fois depuis longtemps, a été plus important que le marché international. Fait notable, la consommation à domicile a fortement progressé (plus de 40 % en volume), alimentée par les achats en grandes surfaces (43 % de l'ensemble) et ceux effectués près du producteur, la restauration restant étale. Cependant, relève M. Mommessin, chef de la maison du même nom à Mâcon, jamais les ventes n'ont été aussi fortes sur les vins régionaux, dits *« génériques »*, par opposition aux vins fins : aligoté, passetougrain, bourgogne grand ordinaire, de même que sur les vins blancs, du Mâconnais et de Chablis.

La conséquence a été, sur ces vins, un déstockage massif, au point d'atteindre la cote d'alerte, pour le chablis notamment, ce qui a soulagé les trésoreries et permis à la profession de commencer à alléger globalement ses stocks, qui avaient battu leurs records l'an dernier à plus de 2,6 millions d'hectolitres. Le prix à payer pour ces performances est élevé : les baisses de tarifs consenties pour allécher la clientèle ont été si considérables que beaucoup de ventes ont été effectuées au-dessous des coûts de production, notamment dans le Beaujolais.

Pour les vins de base, signale le BIVB, on est revenu aux prix de 1974 en francs constants, ce qui traduit des reculs de 30 à 40 %, et, donc des sacrifices très lourds pour les producteurs, un peu grisés, il est vrai, par des hausses inconsidérées dans la seconde moitié de la décennie 1980.

Un danger toutefois : la purge des stocks a été si radicale dans les bas de gamme que les prix sont en train de remonter à grande allure, 25 à 40 %. Un tel retour de balancier est considéré comme dangereux par les négociants, qui relèvent combien le marché est fragile. C'est l'effet « baisse des prix » qui a ranimé la demande, et tout renchérissement trop brutal risque de jouer en sens contraire, même si les véritables braderies constatées çà et là (du bourgogne à 10 francs la bouteille dans les grandes surfaces) ne peuvent se poursuivre sans conséquences graves. Autre danger, celui de la concurrence féroce sur les marchés extérieurs. Comme le relève Bertrand Devillars, un choc frontal se produit entre les vins de l'Ancien Monde et ceux du Nouveau : sur les avions de British Airways, un chardonnay de Nouvelle-Zélande a remplacé les bourgognes blancs traditionnels.

Le danger est d'autant plus grand que, cette année, le marché international du bourgogne s'est mieux porté, avec une progression de 17 % en volume, mais une stabilité en chiffre d'affaires à 2,1 milliards de francs, ce qui reflète les effnrts de prix consentis par les exportateurs français.

RASSÉRÉNÉE • Par zones, on a observé une reprise des ventes de détail aux Etats-Unis, en phase avec l'amélioration de la conjoncture outre-Atlantique, une bonne tenue des marchés d'Europe du Nord, un essoufflement en Allemagne, touchée par la crise, une stagnation en Suisse, et une baisse des importations de grandes appellations au Japon, au profit des gammes moyennes : toujours la crise. Quant aux consommateurs britanniques, ils souffrent de la dévaluation de la livre sterling, qui a renchéri les coûts des vins français.

Au seuil de l'hiver, on trouve en définitive une Bourgogne viticole un peu rassérénée par la reprise de ses ventes et même par des gains de parts de marché, avec une percée en volume qui ramène ses livraisons aux niveaux de 1988-1989. Elle a pris conscience, néanmoins, que cette percée est fragile, à la merci d'un renchérissement inconsidéré : *« On ne peut plus se permettre de recommencer le yoyo sur les prix »*, affirme M. Camus, président de la Fédération des vins de Bourgogne. Que saint Vincent, patron des vignerons, l'entende !

F. R.

COMMISSAIRE PRISEUR









OPINIONS

LETTRE DE PARIS



L'argent du sida

par Philippe Simonnot

DEPUIS des mois se livre dans les coulisses du ministère des affaires sociales une bataille feutrée concernant l'AZT, médicament destiné aux malades du sida. Cette bataille n'est en fait que l'épisode local d'un conflit véritablement mondial qui oppose deux firmes pharmaceutiques. Mais elle est révélatrice des mœurs de l'administration française de la santé. Au moment où le torchon a tendance à roussir entre Edouard Balladur et Simone Veil, il peut être intéressant d'aller regarder d'un peu plus près cette affaire.

Le tenant du titre en matière d'AZT est la britannique Wellcome Foundation, prestigieux laboratoire pharmaceutique : cinq prix Nobel sont sortis, si l'on peut dire, de ses cornues. C'est elle qui prétend avoir découvert les vertus curatives pour le sida de l'AZT, acronyme d'azido-thymidine, une molécule assez simple tirée du sperme de hareng. De cette prétention découlent brevet en bonne et due forme, et... monopole, que l'on devine profitable, le prix de vente étant estimé à trois ou quatre fois le prix de revient.

Le challenger est Apotex, une firme canadienne qui conteste le rôle de Wellcome dans l'invention de l'AZT et cherche à commercialiser son propre AZT, l'Apo-Zidovudine. L'AZT d'Apotex, vendu déjà au Canada, est un « générique », c'est-à-dire un médicament sans brevet ou dont le brevet est tombé dans le domaine public. Il est donc beaucoup moins cher que l'AZT de Wellcome.

L'enjeu est énorme : 20 000 francs par malade et par an. Pour la seule France, une dépense supérieure à 200 millions de francs, qui, bien sûr, ne fait que croître avec l'expansion de l'épidémie (5 000 nouveaux cas de séropositifs par an, plus de 100 000 aujourd'hui dans notre pays). Au niveau mondial, le marché de l'AZT aura atteint les 5 milliards de francs d'ici deux ou trois ans.

La bataille juridique se situe actuellement aux Etats-Unis. Le 22 juillet dernier, le juge de la Cour fédérale a rejeté la demande d'Apotex et fait droit aux prétentions de Wellcome. Le canadien a fait immédiatement appel. La bagarre judiciaire durera encore deux ans.

A Paris, le moins qu'on puisse dire est que l'administration ne se presse pas de rendre son verdict. Pour rendre son dossier plus alléchant, Apotex a pourtant proposé de prendre en charge gratuitement les hémophiles contaminés par le sida et ayant besoin d'un traitement par AZT, de verser 5 % de son chiffre d'affaires pour la recherche sur la maladie et de diminuer le prix de l'AZT de 25 % par rapport aux prix pratiqués par Wellcome. Mais jusqu'à présent, l'Agence du médicament ne s'est pas laissé séduire.

Il y a deux ans, Dominique Strauss-Kahn, à l'époque ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, avait bien posé le problème. Dans une lettre adressée le 7 octobre 1991 à un député qui s'inquiétait des conséquences financières du monopole de Wellcome sur les comptes de la sécurité sociale, le ministre rappelle que *« 75 % des actions* [de la Fondation Wellcome] *sont détenues par une "charity organization", le Wellcome Trust, qui distribue les dividendes reçus pour aider la recherche médicale en dehors de celle menée par Wellcome »*. Il ajoute que la filiale Wellcome France emploie 500 personnes à Sophie-Antipolis.

Ce 7 octobre 1991, le scandale du sang contaminé n'est pas encore connu dans toute son ampleur. On ne sait pas encore que toute une conjuration administrative a cherché à protéger les tests de dépistage mis au point par l'Institut Pasteur de leurs concurrents américains. Un mois plus tard seulement, une telle lettre aurait sans doute été écrite en termes plus prudents.

OFFICIEUSEMENT, l'administration a d'abord fait savoir qu'elle ne pouvait prendre de décision tant que le procès Wellcome-Apotex ne serait pas terminé. Mais cet argument ne vaut pas grand-chose, car l'autorisation de mise sur le marché et le brevet de propriété industrielle n'ont rien à voir entre eux. L'autorisation de mise sur le marché est une procédure administrative mise en place pour vérifier la qualité de fabrication du médicament et de son contrôle, son innocuité dans des conditions normales d'utilisation ainsi que son intérêt thérapeutique. Le brevet, sous réserve de confirmation de sa validité, confère à son titulaire un droit de protection qu'il ne peut exercer que devant une juridiction civile. Bref, l'autorisation de mise sur le marché ne préjuge pas de la validité d'un brevet que seule l'autorité judiciaire est apte à consacrer. Maintenant, l'administration se retrancherait, toujours officieusement, derrière l'argument médical : l'AZT d'Apotex ne présenterait pas les mêmes garanties que celui de Wellcome. Ce qui revient à dire que les sidéens canadiens sont moins bien soignés que les français ! A contrario, si, après l'argument juridique, on rejette l'argument médical pour expliquer la position française, on entre dans de sombres considérations d'influence et de lobbying des firmes pharmaceutiques.

L'AZT d'Apotex permettrait d'économiser aux hôpitaux français qui prennent en charge les sidéens entre 50 et 100 millions de francs par an. Est-ce que cela vaut la peine de se brouiller avec la Wellcome Foundation ? Le moment est mal choisi alors que les laboratoires implantés en Europe souffrent d'une surcapacité totale – estimée entre 20 % et 30 % – et qu'il est fortement question de concentrer la production sur un petit nombre de sites de taille plus grande que les sites actuellement en activité – comme celui de Sophia Antipolis.

L'AZT n'est d'ailleurs pas seul en cause. Toute la place des « génériques » dans la consommation de médicaments est ici en question. La France a un retard considérable en la matière, *« retard qui tient en partie aux freins mis par les laboratoires à la diffusion de ces produits »*, comme l'observe une étude confidentielle récente sur l'industrie pharmaceutique. Pourtant, cette protection des produits brevetés n'a pas eu les effets recherchés. En pharmacie, l'industrie française innove de moins en moins.

Il se pourrait bien que l'administration française livre un combat d'arrière-garde. Une utilisation plus large des génériques permettrait d'aider à limiter la progression des dépenses de santé. Quant à l'AZT d'Apotex, outre son pays d'origine, il est déjà, en Tunisie ; il est sur le point d'entrer au Maroc et en Côte-d'Ivoire. Il est déjà présent dans nombre de pays de l'Afrique anglophone (Afrique du Sud, Nigéria, Ghana, Ouganda, Malawi, Botswana). La Grèce, elle aussi touchée par le terrifiant virus, attend encore le feu vert, le feu vert de Paris – à condition qu'il ne tarde pas trop. Bref, le monopole Wellcome est tourné par le sud, y compris dans les pays sous influence française.

Un entretien avec Jacques Marseille

Réussites à la française

Derrière une apparente rigidité, les entreprises françaises manifestent sur longue période une extrême vitalité. Et les plus performantes ne sont pas celles qu'on croit : ce sont des entreprises moyennes, souvent familiales, dans des secteurs traditionnels : alimentation, boissons, services, commerce, etc., explique Jacques Marseille, président de l'Association pour le développement de l'histoire économique, qui organise cette semaine un colloque sur ce thème (1).

« A l'occasion du colloque que votre association organise prochainement à la Sorbonne, vous avez étudié les résultats de plusieurs centaines d'entreprises depuis 1930. Quelle a été votre principale surprise ?

– Nous avons étudié les résultats de 200 entreprises dans les années 30, de 180 entreprises pendant les « trente glorieuses » (l'après-guerre), et de 150 entreprises de 1970 à nos jours. Avec les recouvrements, cela représente un échantillon de plus de 500 sociétés. Il s'agit de firmes privées (les seules, hélas, pour lesquelles on dispose de sources fiables, comme l'*Annuaire Desfossés*), dans l'industrie, le commerce et les services.

» Notre première surprise est de taille : c'est l'extrême foisonnement démographique du monde de l'entreprise en France. Quand on parle d'entreprises, quinze noms reviennent invariablement : Peugeot, Renault, Citroën, Saint-Gobain, Alcatel-Alsthom, Elf Aquitaine, Total, la Générale des eaux, L'Air liquide, etc. Mais derrière ce peloton de tête qui perdure, il y a un foisonnement inouï. Sur les 150 premières entreprises françaises d'aujourd'hui, plus de la moitié n'étaient pas cotées en Bourse en 1960.

– On parle pourtant beaucoup de désindustrialisation...

– Il est vrai que le nombre d'emplois industriels diminue. Ce qui sauve l'économie française, c'est le renouvellement permanent du tissu d'entreprises moyennes. Les très grosses ont une inertie qui leur permet de durer, mais elles ne réalisent pas des performances exceptionnelles, ne serait-ce qu'en raison de leur taille : quand vous faites 100 milliards de francs de chiffre d'affaires, il est très difficile d'atteindre les 200 milliards dans les quinze années qui suivent.

» Le dynamisme vient de celles qui sont entre le trentième et le cent cinquantième rang, font de 3 à 5 milliards de chiffre d'affaires et emploient de 4 000 à 7 000 personnes, parfois moins. Taittinger était 928e il y a quinze ans, il est 120e aujourd'hui. Legris industries, Saupiquet, Unisabi, Rémy-Martin, entre autres, ont aussi beaucoup grimpé. Sur les 20 entreprises les plus performantes d'aujourd'hui, seulement 3 ou 4 existaient avant 1945. Et sur les 20 plus performantes des années 30, il n'en reste que 3 : Pernod-Ricard, Olida (devenu Olipar) et L'Air liquide. Ce qui caractérise le tissu français, c'est son extrême vitalité.

– Sur chacune des trois périodes, quelles sont les entreprises qui réussissent le mieux et pourquoi ?

– Tout dépend du critère choisi : est-ce la création d'emplois, l'innovation, la conquête de marché ou la rentabilité financière ? Les économistes ne sont pas d'accord. Les historiens, pour la première fois, se sont mis d'accord pour choisir les profits. Car gagner de l'argent, c'est avoir les moyens de croître, de se diversifier, etc.

» Selon ce critère, les entreprises les plus performantes sur la longue durée ne sont pas du tout celles qu'on pense. Ce sont d'abord des entreprises de taille moyenne ou petite, ce que confirment un certain nombre de monographies.

» Ce sont aussi celles dirigées par des familles ou des autodidactes, non par des polytechniciens. Enfin, elles appartiennent à des secteurs « traditionnels » de l'économie française : alimentation, boissons, services publics, distribution. Nous n'avons jamais réalisé de bonnes performances dans l'industrie lourde : chimie, sidérurgie, etc. L'étude nous confirme, jusqu'à la caricature, la théorie de Ricardo, qui recommande de se spécialiser dans les domaines où on est le plus doué. Et ces domaines, en France, ce sont le fromage, le vin, l'alimentation, les services. Le classement est tout à fait caractéristique.

– Pouvez-vous nous donner des exemples ?

– Dans les années 30, les firmes les plus performantes, du point de vue de la rentabilité, étaient Pernod, Cinzano, Saint-Raphaël, Aux planteurs de Caïffa, Suze, les Chemins de fer métropolitains, Cusenier, Olida, etc. Pendant les « trente glorieuses », ce furent Viniprix, Primistère, Banania, tour Eiffel, Grand-Marnier, Olida (toujours), Eaux minérales de Vichy. Aujourd'hui, ce sont incontestablement des firmes comme LVMH, Chanel, Saint-Louis, Taittinger. Il y a des records, comme Saint-Raphaël, qui en plein milieu de la grande crise des années 30 affichait des taux de rentabilité (bénéfices sur fonds propres) de plus de 100 %. La seule chose qui les a un peu touché, c'est le Front populaire !

> « Les ingrédients classiques de l'échec : des dirigeants issus de la fonction publique, des marchés non cernés et l'Etat pour assurer la tutelle. »

– Quelle sont leurs recettes ?

– L'historien Maurice Lévy-Leboyer dira que ce sont les atouts éternels de la France. Dès le dix-neuvième siècle, elle a toujours réussi dans des articles de qualité, réalisés par une main-d'œuvre qualifiée, gérés par des entreprises de type familial. Jamais dans des produits standardisés, faits avec des investissements lourds, par des managers salariés. Cette conclusion mérite d'être nuancée, mais, globalement, elle est exacte.

– A l'inverse, peut-on distinguer les raisons des plus gros échecs ?

– Nous nous sommes surtout attachés aux réussites, mais il y a des échecs formidables : Vallourec, Schneider, Imétal – et l'ensemble de la sidérurgie –, SCOA et surtout Bull, qui reste avec constance en queue de la classe depuis les années 50. On trouve là tous les ingrédients classiques de l'échec : des dirigeants issus de la fonction publique, des marchés non cernés, et l'Etat pour assurer la tutelle. C'est le triangle maudit.

– Peut-on comparer à travers cette étude la crise des années 30 et la dépression actuelle ?

– C'est au cours des années de croissance que les écarts sont les moins nets : même les « mauvais » s'en sortent. A l'inverse, les crises révèlent les fragilités et les forces. La crise actuelle, comme celle des années 30, renforce les pôles d'excellence comme la distribution, l'alimentation, le luxe : Saint-Raphaël, Cinzano, Suze et Pernod hier, Taittinger, Chanel, LVMH, Saint-Louis aujourd'hui.

– Quelle leçon tirez-vous de cette enquête ?

– Aujourd'hui, l'histoire économique s'intéresse beaucoup aux entreprises. C'est avec ce genre d'enquête de longue durée, sur des critères simples, qu'on peut arriver, sans fioritures, à dégager des idées claires sur les éléments de la performance à la française. La leçon, c'est que nous avons chez nous des secteurs, des branches, des entreprises, des entrepreneurs qui ont toutes les capacités pour réussir, et que ce n'est pas la peine d'aller voir en Allemagne, au Japon ou ailleurs. Nous avons peut-être nos propres recettes. »

Propos recueillis par
Véronique Maurus

(1) « Les performances des entreprises françaises au vingtième siècle », 1er, 2 et 3 décembre, Sorbonne, Amphithéâtre Louis-Liard. Tél : 40-46-28-19.

COURRIER DES LECTEURS

Provision fiscale pour l'emploi

J'ai beaucoup apprécié l'entretien avec Edmond Malinvaud publié dans *le Monde* du 16 novembre. Sur le plan de la macroéconomie, je m'en remets entièrement à sa compétence (...) mais, à côté des macroéconomistes, il y a aussi une autre spécialité, mal reconnue, celle des économistes d'entreprise, qui sont enclins à tenir davantage compte des mécanismes tant économiques que psychologiques qui déterminent le comportement des firmes. (...) Les macroéconomistes ne voient la fiscalité que comme un instrument de compensation des avantages par des recettes de substitution, alors que, vu du côté des chefs d'entreprise, l'attrait des économies d'impôt est un moteur qu'il serait dommage de ne pas exploiter, surtout s'il entraîne finalement plus de rentrées fiscales immédiates que de pertes de recettes différées. C'est pourquoi je propose d'instituer une provision fiscale pour l'emploi.

On estime le coût annuel pour la collectivité des quelque 3 millions de chômeurs à environ 400 milliards – sans compter les manques à gagner découlant de la perte de pouvoir d'achat ou de la non-imposition des chômeurs, et du non-paiement par les entreprises de cotisations sociales. En face de ces 400 milliards, les rentrées fiscales dues à l'imposition sur les bénéfices des sociétés sont d'environ 130 milliards.

En accordant aux entreprises pour toute nouvelle embauche correspondant à une création d'emploi supplémentaire une provision fiscale de 100 000 francs (réintégrable par tiers sur les trois années suivantes), le Trésor perdra en recettes 34 % de cette provision, soit 34 000 francs, avec le décalage du paiement de l'impôt sur les sociétés (trois mois et demi après la fin de l'exercice), mais il les récupérera par tiers par la suite.

Par contre, dès son embauche, le salarié ne percevra plus d'indemnisation ASSEDIC, sera l'objet de cotisations sociales patronales et salariales versées chaque mois par son employeur, reprendra ses achats (générateurs de TVA), deviendra imposable sur le revenu. Le total de ces rentrées dépassera en quelques mois les 34 000 francs que le Trésor n'aura pas encore eu en manque à gagner : autrement dit, le bilan de trésorerie pour la collectivité sera dès la première année positif.

Aucune considération budgétaire ne peut donc s'opposer à l'adoption de la provision fiscale pour l'emploi, qui ne peut qu'améliorer les finances de l'Etat, tout en réduisant le chômage.

Guy Esculier,
ingénieur-conseil
Paris

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

OPINIONS

Le volet agricole du GATT

L'Institut d'économie industrielle à l'université des sciences sociales de Toulouse a réuni du 21 au 24 octobre dernier économistes et experts pour un symposium sur le thème « Marchés agricoles : mécanismes, échecs et réglementations ». Nous publions ici deux points de vue différents sur les négociations agricoles du GATT. Gordon C. Rausser, professeur à Berkeley et président d'un des grands *think tanks* de Washington, souligne que l'Uruguay Round n'a de sens pour les Etats-Unis que s'il permet de réformer la politique agricole intérieure. Côté français, Etienne Lapèze, vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), défend le droit de l'Europe à rester une grande puissance agricole.

Ce que recherchent les Etats-Unis

par GORDON C. RAUSSER (*)

L'URUGUAY ROUND, lancé il y a sept ans à Punta-del-Este, contenait beaucoup de promesses. Contrairement aux cycles de négociations précédents, le gouvernement américain avait fait de la réforme agricole sa priorité. Ce qui distinguait ce « round », c'était la reconnaissance explicite de ce que la réforme du commerce des produits agricoles exigeait une réforme des politiques agricoles.

Ces particularités de l'Uruguay Round sont en grande partie responsables de l'impasse dans laquelle il se débat aujourd'hui. Bien que l'agriculture ne soit que l'un des quinze thèmes des négociations, elle a néanmoins totalement bloqué tout progrès dans bon nombre de domaines comme la propriété intellectuelle, les services, les approvisionnements et investissements des gouvernements, les produits tropicaux, les textiles, l'accès aux marchés, les droits de douane et le règlement des différends.

En 1985-1986, l'administration Reagan venait d'échouer pour la seconde fois dans sa tentative de réforme unilatérale de la politique agricole américaine (le premier essai avait eu lieu en 1981). Elle opta donc pour la négociation internationale, espérant s'en servir pour faire passer des réformes de politique intérieure. Au début, les fonctionnaires de l'administration Reagan étaient ravis du cadre adopté à Punta-del-Este pour les négociations du GATT. Une place prépondérante fut donnée à l'agriculture, position qui n'a pas changé pendant les sept années de négociations infructueuses. L'administration Reagan évitait ainsi l'affrontement avec les intérêts agricoles et les grandes institutions qui les soutiennent, qui orientent depuis toujours la politique agricole américaine.

Ces mêmes fonctionnaires se sont encore plus réjouis de l'adoption d'une procédure de ratification rapide (*fast track*), le Congrès devant accepter ou rejeter l'accord du GATT en bloc, sans modification. Cela signifiait que la coalition d'intérêts qui déciderait de l'adoption ou non de l'accord ne serait pas la même que lors des débats purement agricoles. Le succès de l'Uruguay Round devait imposer un code agricole externe, contraignant à l'avenir toute législation américaine en la matière.

Depuis dix ans, de nombreuses études empiriques sur la réforme de la politique agricole ont encouragé les administrations Reagan, Bush et Clinton à aller de l'avant. La plus récente, qui a demandé quatre ans de travail et l'aide de la Banque mondiale et de l'OCDE, a mis en évidence le fait qu'une libéralisation partielle (30 %) des échanges agricoles et industriels entraînerait une augmentation du revenu mondial de 213 milliards de dollars par an. La majeure partie de cette augmentation – 190 milliards de dollars – viendrait de la libéralisation partielle du commerce agricole.

Pourquoi, dans ces conditions, l'agriculture demeure-t-elle un obstacle aussi important à la réussite de l'Uruguay Round ? Les responsables, à l'évidence, ce sont des intérêts puissants, des forces politiques et économiques et une série d'organisations qui leur apportent soutien et légitimité.

Un enjeu considérable

Un obstacle institutionnel majeur réside dans le GATT lui-même. Devant l'insistance des Etats-Unis, l'article XI de la charte du GATT a exclu l'agriculture de l'objectif général de libéralisation des échanges. Cet article concordait d'ailleurs avec la section 22 de l'*Agricultural Adjustment Act* de 1933 qui interdit tout accord de commerce international contradictoire avec les politiques intérieures américaines. Le résultat, ce fut la création de la politique agricole commune (PAC) européenne, avec ses taxes variables à l'importation et ses restitutions à l'exportation, qui n'a été possible que parce que le Congrès américain et les négociateurs commerciaux ont privilégié les intérêts à court terme des groupes de pression. Qui plus est, l'obstacle le plus important à l'aboutissement des négociations du GATT, quel que soit le secteur concerné, a toujours été l'agriculture. Dans chacun des cycles précédents, les négociations n'ont pu aboutir que lorsque était écarté le commerce agricole.

Pour l'Uruguay Round comme pour les autres, il est apparu qu'un code externe n'était pas indépendant des forces politiques et économiques de chacun des pays concernés. Par exemple, les intérêts agricoles ont soutenu la première proposition « extrême » des Etats-Unis, qui visait à supprimer en dix ans toutes les subventions agricoles qui faussaient la production ou le commerce. Sachant que la probabilité de réussite de cette proposition était égale à zéro, les *lobbies* représentant les différentes productions agricoles l'ont activement soutenue. Pas de demi-mesures, affirmaient-ils, mieux vaut aucun accord qu'un accord qui ne permettrait pas de maintenir un niveau équitable de protection face aux subventions massives des concurrents étrangers. La stratégie américaine adoptée en conséquence a mené à des impasses successives.

On en était là quand, à l'occasion d'un différend commercial Etats-Unis-Communauté européenne sur le soja, l'Uruguay Round a été relancé avec les pourparlers de Blair House en novembre 1992. Les Américains plaidaient pour une réduction de 24 % en tonnage des exportations subventionnées, tandis que la Commission européenne proposait 18 %. Finalement, le compromis s'est fait à Blair House sur 21 % de baisse en six ans, accord sur lequel les Américains ne veulent pas revenir, que ce soit directement ou indirectement. Cependant, le gouvernement français a exprimé la plus vive opposition et menacé d'user de son droit de veto, estimant que les négociateurs de la Commission européenne avaient outrepassé leur mandat. Sur le fond, les Français ne veulent pas voir la Commission proposer dans les négociations du GATT autre chose que ce que le Conseil européen a déjà approuvé dans le cadre de la réforme de la PAC de 1992.

Entre maintenant et la date butoir du 15 décembre 1993 (fin de la procédure de *fast track* au Congrès), difficile d'imaginer qu'aucun compromis ne sera trouvé entre les Etats-Unis et la France. Il pourrait être obtenu si l'on n'exige pas des réductions produit par produit ou année par année, ou peut-être en acceptant la proposition française d'exclure certains stocks existants de l'accord et/ou en déplaçant le gros des réductions vers la fin de la période de six ans. La « clause de paix », qui exempte pour six ans l'agriculture de la disposition du GATT interdisant toute aide à l'exportation, restera une sérieuse pomme de discorde : les Européens semblent souhaiter un allongement de la période en question, alors que les Américains s'y opposent catégoriquement.



NICOLAS GUILBERT

Intérêt général

Le GATT est, pour beaucoup de groupes d'intérêts américains, un enjeu considérable. Il est ironique de voir que l'Uruguay Round, qui devait être l'occasion d'un accord sur l'agriculture au GATT, sert aujourd'hui de prétexte au maintien, voire à l'augmentation, des subventions. En l'absence d'influences extérieures importantes (les tensions budgétaires en 1990 aux Etats-Unis et en 1991-1992 dans la Communauté européenne), les *lobbies* ont pu prétendre que toute nouvelle réforme affaiblirait la crédibilité américaine dans les négociations. Cela sera peut-être le moindre prix à payer pour aboutir à un résultat pour le volet agricole de l'Uruguay Round. Pour certains, la conclusion la plus positive pourrait être un ensemble de règles moins dures que l'accord de Blair House ; le processus serait ainsi engagé pour les futurs *rounds* du GATT et la probabilité d'une régression serait réduite.

Quoi qu'il en soit, si un accord intervenait au GATT, la configuration des groupements d'intérêts américains pourrait être très considérablement modifiée par rapport au paysage politique des soixante dernières années. L'agriculture ne sera plus compartimentée. Les questions agricoles seront traitées comme les autres échanges, élargissant ainsi le nombre d'acteurs qui décideront si un nouveau code agricole issu du GATT est accepté ou rejeté. Si un accord intervient et est accepté par le Congrès américain, l'exécutif s'appuiera sur ce code extérieur pour s'engager de manière crédible dans des politiques « d'intérêt général » au lieu de flatter toujours les intérêts particuliers. Il est cependant difficile, voire impossible, d'établir ce nouveau code agricole, sans poursuivre dans le même temps une stratégie de réforme unilatérale, une « sortie » politiquement acceptable pour tous les pays engagés dans les négociations du GATT.

(*) Professeur à l'université de Californie, Berkeley.

Pourquoi nous refusons Blair House

par ETIENNE LAPÈZE (*)

DANS la négociation du GATT, nous ne demandons rien de déraisonnable. Le principe d'un accord est souhaitable. Mais pas un blanc-seing. Si le prix en est trop élevé, un accord au GATT ne représente plus d'intérêt. Il faut des concessions à peu près équivalentes de part et d'autre et un accord qui laisse ses chances à l'économie européenne.

La Communauté européenne a beau être devenue Union européenne il y a quelques semaines, nous ne sommes pas sûrs qu'elle soit devenue *ipso facto* capable d'une vraie politique économique et commerciale. Avant d'espérer trancher sur le dossier agricole, l'Europe doit répondre à trois questions :

1) A quelles conditions veut-elle ouvrir aux importations son marché intérieur ?

Quand on représente le marché le plus vaste du monde, soit 340 millions de consommateurs, on y réfléchit ; ne serait-ce que parce que le libre-échange n'est pas qu'une affaire de consommateurs. Il faut aussi stimuler la production, renforcer les moyens existants, leur offrir des débouchés. Nous croyons pour notre part que l'ouverture de nos marchés ne doit pas être inconditionnelle et qu'elle doit comporter des contreparties.

2) Quelle place l'Europe veut-elle occuper sur les marchés agroalimentaires de demain ?

Dans sa version actuelle, le préaccord de Blair House, auquel nous nous opposons avec la vigueur que l'on sait, nous interdit ces marchés à très fort potentiel, alors qu'il laisse le champ libre aux concurrents de l'Europe. L'Europe doit-elle, peut-elle l'accepter, si elle veut avoir les moyens de faire face à l'explosion démographique en cours et s'affirmer en tant que puissance internationale ? Nous pensons qu'elle ne peut pas faire une telle impasse.

3) L'Europe veut-elle se faire dicter ses politiques intérieures, sa politique agricole notamment, par tout autre que les Douze ?

En 1992, elle a apporté, avec la réforme de la politique agricole commune, une contribution sans équivalent à l'assainissement des marchés agroalimentaires mondiaux. En imposant à ses agriculteurs des baisses de prix de 30 %, un gel de 15 % des terres cultivées... Doit-elle aller plus loin encore ? Et accepter, avec Blair House, un doublement de la jachère, un alourdissement considérable de la réforme de la PAC et, qui plus est, la fixation jusqu'au plus petit détail des conditions de gestion de sa politique agricole ? Pour notre part, nous ne saurions l'accepter.

Blair House ne laisse aucune chance à l'agriculture européenne. Faudrait-il l'accepter et signer, alors que tous ces sacrifices ne trouvent même pas d'équivalent chez nos partenaires, à commencer par le premier partisan d'un accord agricole, les Etats-Unis ? Car Blair House ne s'appliquerait en fait pas à tous. Ne serait-ce que parce que les Etats-Unis peuvent jouer sur la valeur du dollar, le dollar, devise de référence, le dollar, qui a fluctué de 20 % par rapport au franc l'an passé.

Et pourquoi les Etats-Unis s'autorisent-ils, en infraction à toutes les règles d'un GATT dont il se prétendent les défenseurs, pressions et sanctions commerciales unilatérales à l'encontre de leurs partenaires, tétanisés par la peur et par l'audace du « faites ce que je dis, pas ce que je fais » américain ? Super 301, législation antidumping... L'Europe saurait apprécier à sa juste valeur la décision américaine de renoncer à tout cet arsenal.

Enfin, autant Blair House pénalise la politique agricole européenne qui, fondée sur un soutien par les prix, permet, avec des moyens limités, de soutenir une population agricole quatre fois plus nombreuse qu'aux Etats-Unis, autant le GATT favorise, ou du moins passe sous silence, la politique américaine. Derrière des dispositions techniques obscures, la conclusion est là : les subventions budgétaires à l'américaine sont, aux yeux du GATT, sans effet sur les échanges et la production agricole, alors que les soutiens par les prix à l'européenne sont une source de désordres aussi nombreux que pernicieux. Conclusion secondaire : les subventions américaines seront préservées, tandis que la CEE devra désarmer.

Accord équitable et réciprocité des engagements, voilà les préalables, modestes on en conviendra, que nous mettons à une signature d'un accord sur le volet agricole du GATT.

Signer au GATT ? Certainement. Mais à condition que l'économie européenne, aux prises avec les pires difficultés aujourd'hui, en retire un bénéfice. Et sans sacrifier l'agriculture, pas plus qu'un autre secteur. Les négociations du GATT ne sont pas un exercice de théologie, ni même de théorie économique, mais un instrument de politique économique et de lutte contre le chômage. La situation de tant d'hommes et de femmes, en Europe et dans chaque département de France, en dépend.

(*) Vice-président de la FNSEA.

CONJONCTURE

REPRISE chez les uns, stabilisatinn nn récessinn persistante chez les autres, les décalages conjoncturels entre les Etats de l'OCDE nnt introduit d'importantes distorsions entre les économies des pays industrialisés au eours des douze derniers mois. Après des politiques économiques divergentes, ceux-ci ont provoqué de vinlents ajustements sur les marcbés des ehanges et de susbstantielles modifications des flux d'échanges internationaux.

Les Etats-Unis, sortis de la récession depuis plus de deux ans et demi, ont accru leurs importations de 24 % en volume depuis la mi-1991. Sur un marché mondial déprimé, leurs exportations, en revanehe, ont augmenté de moins de 10 %. Aussi, le déficit

INDICATEUR • Le commerce extérieur

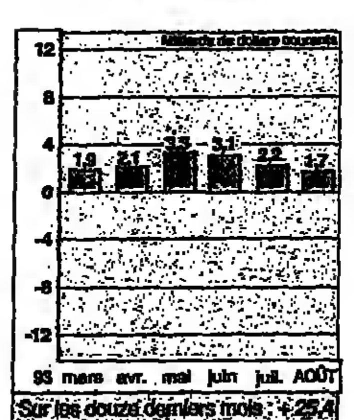
Situations contrastées

commercial américain s'est considérablement creusé et approche 110 milliards de dollars pour les douze derniers mois.

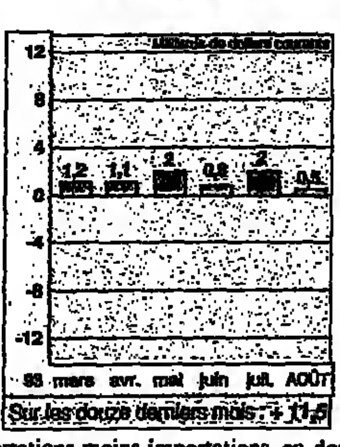
A l'opposé, la persistance d'excédents commerciaux record au Japon cache une réalité pnur le mnins préoccupante. En acceptant une appréeiation de quelque 15 % de leur monnaie par rapport au dollar, les autorités nippones ont contraint les industriels japonais à réduire drastiquement leurs marges à l'exportation, de sorte que l'ensemble du tissu productif en pâtit aujourd'bui. La Grande-Bretagne et l'Italie enregistrent lentement le fruit de leurs dévaluations monétaires : le déficit britannique s'est réduit de moltié au cours des huit premiers mois de 1993 par rapport à la même période de 1992 ; en Italie, le défieit s'est transformé en excédent.

A l'inverse, les exportateurs allemands et leurs collègues français, dans une moindre mesure, sont pénalisés, même si la faiblesse des importations camoufle pour l'instant les effets de cette perte de compétitivité sur les soldes commerciaux des deux pays.

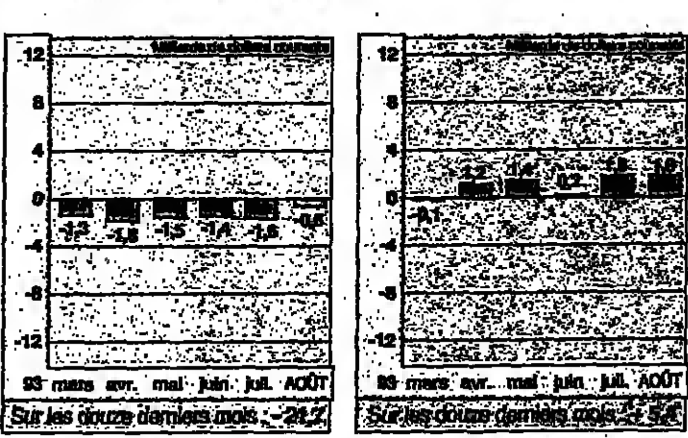
ALLEMAGNE



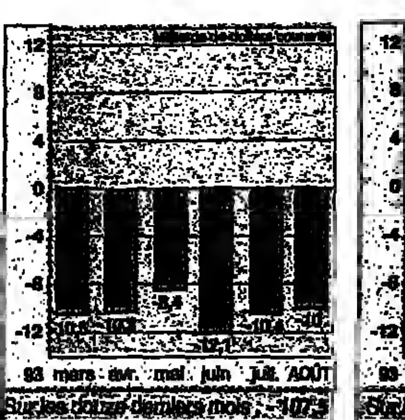
FRANCE



GRANDE-BRETAGNE / **ITALIE**



ÉTATS-UNIS



JAPON

Sur les douze derniers mois : + 118

Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales, sauf Japon (en dollars). Sources nationales.

RÉGION • L'Afrique

Bouffée d'espoir

POUR le continent africain, les bonnes nouvelles sont suffisamment rares pour qu'elles soient largement soulignées, surtout dans un domaine où elles font figure d'exception : alors que les prix de la plupart des matières premières, du blé au pétrole, des métaux non ferreux à la laine, s'effondrent, ceux du café et du cacao s'inscrivent en hausse, un mouvement beaucoup plus structurel que conjoncturel et de bon augure pour les pays producteurs en 1994.

Nul continent, nulle zone économique en effet ne dépend autant des matières premières que l'Afrique subsaharienne. En 1965, elles représentaient 92 % de ses exportations ; en 1990, 89 % encore, la part du lion étant détenue par le pétrole, certes, quelques métaux, mais surtout par les produits agricoles, six d'entre eux (café, cacao, coton, thé, sucre et tabac) représentant les trois quarts du total.

Si tous les maux africains ne sont pas dus – et loin de là – aux matières premières, la persistance de marchés déprimés pour le café et le cacao depuis le milieu des années 80 a considérablement aggravé la situation des producteurs. Alors que les cours de toutes les autres matières premières flambaient entre 1988 et 1990, ceux du café et du cacao demeuraient déprimés par l'abondance des récoltes mondiales, l'effondrement de la demande à l'Est et les querelles entre producteurs : en 1991 et 1992, on peut estimer à 24 % la perte de recettes pour les exportations africaines provoquée par la baisse des matières premières non énergétiques et, au premier chef, du café, du cacao et du coton.

Or, durant l'été 1993, on a assisté à un retournement spectaculaire des marchés du café et du cacao. D'une part, des tendances déficitaires au niveau de l'offre se sont précisées : ainsi, nprès sept campagnes excédentaires, le marché du caeao en est, en 1993-1994, à son deuxième déficit consécutif. D'autre part, confrontés à la faillite des accords internatinnaux et des démarches multilatérales, les producteurs se sont enfin pris en main. L'Association des producteurs de café (APC) est parvenue à mettre en place, à compter du 1er octobre, un plan de rétention portant sur 20 % des exportatinns : certes l'initiative est latino-américaine mais les producteurs africains s'y sont associés et devraient en profiter tant pour l'arabica de l'Est que pour le robusta de l'Ouest.

Pour le cacao, l'accord international a pu être sauvegardé et les producteurs devraient mettre en place un système de contrôle des exportations et de stock. Mais depuis plusieurs mnis déjà, la Côte-d'Ivoire s'est efforcée de limiter son nffre en ne commercialisant plus la « petite récolte » des mois d'été. Le résultat de ces nouvelles approches n'a pas tardé à se faire sentir : le café qui, en août, avait touché le fond avec des cours de 45 cents américains la livre se trouvait à la mi-novembre 1993 autour de 70 cents. Quant au cacao, qui valait 950 dollars la tonne, il valait ces derniers jours 1 370 dollars.

Même si l'on reste loin des sommets historiques (204 cents pour le café en 1986, 2 670 dollars pour le cacao en 1984), cette hausse de 77 % pour l'un et de 44 % pour l'autre, exprimée dans un dollar qui s'est apprécié même face au CFA, représente une bouffée d'oxygène pour les producteurs. D'autant qu'un autre produit africain, l'arachide, a enregistré une hausse de son prix de 42 % sur les douze derniers mois. Malheureusement, l'une des principales raisons de cette hausse, la faiblesse de la récolte sénégalaise, empêchera le principal exportateur africain d'en profiter.

Deux autres marchés importants pour le eontinent africain demeurent mal orientés : il s'agit, à l'exportation, du coton qui est au plus bas depuis 1986 et dont les perspectives demeurent médiocres à court terme. Mais il faut aussi signaler le cas du riz, dont l'Afrique, avec près de 3 millions de tonnes d'importations, représente un quart des importations mondiales.

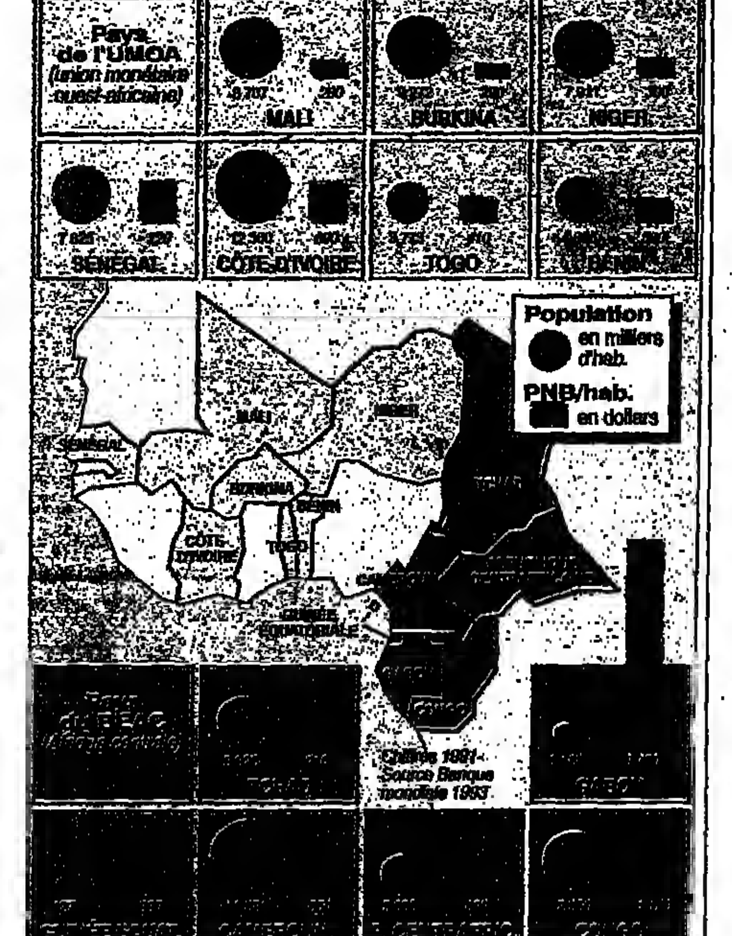
L'importance des besoins japonais en 1993 et 1994 (on parle d'une fourchette allant de 1 à 2 millions de tonnes) a provoqué une flambée des cours qui se sont appréciés de 100 à 150 dollars la tonne, suivant les qualités, en quelques semaines.

Globalement, le bilan des marchés internationaux demeure cependant favorable à l'Afrique et l'amélioration des recettes tirées dn café, du cacao, du thé ou de l'aracbide devrait faciliter les phases les plus délicates des programmes d'ajustement en cours.

Mais, à plus long terme, il faut espérer que l'expérience des dernières années sera profitable aux pays producteurs dans leurs efforts de diversification hors du champ des matières premières. La dépendance extrême vis-à-vis de ces dernières n'est-elle pas la preuve la plus flagrante du mauvais développement africain ? Ce n'est pas parce que les prix remontent que tout va mieux. Au contraire, e'est le moment où il faut savoir débudgétiser la rente et la réinvestir dans le secteur secondaire.

Pour une Afrique dont le taux de croissance moyen (1,8 % en 1992 selon la Banqne mondiale) a été inférieur à la progression démographique, les marcbés internationaux apporternnt en 1994 un sontien inattendn aux politiques en place. Mais cette manne ne devra pas être prétexte, comme ce fut trop le cas dans les années 80, à l'attentisme.

Philippe Chalmin
Conseiller économique de la SFAC.



LA ZONE FRANC

Convergence nécessaire

FAUT-il ou non dévaluer le frane CFA ? Cette questinn qui revenait régulièrement, mais de manière détournée dans les rapports et études depuis près d'une dizaine d'années (en fait depuis le lancement des programmes d'ajustement structurel du FMI en mars 1986) est maintenant ouvertement posée dans les milieux francophones, en particulier depuis la décision prise durant l'été 1993 de ne plus assurer la libre convertibilité des billets.

Longtemps la zone CFA est apparue comme un havre de prospérité dans une Afrique subsaharienne en crise. Entre 1981 et 1986 le PNB per capita y augmentait de 0,3 % par an, alors qu'il diminuait de 1,3 % dans le reste de l'Afrique. Les treize pays membres bénéficiaient de la stabilité de leur monnaie, d'une inflation maîtrisée et de l'nttraction que le CFA pouvait avoir sur les économies voisines, en particulier celle du Nigéria.

Mais, depuis la fin des années 80, la situation s'est modifiée et les pays de la zone CFA ont enregistré ces dernières années des performances inférieures à celles de leurs voisins, et en particulier de ceux qui ont appliqué les programmes d'ajustement structurel des institutious de Bretton Woods. Même si ces résultats peuvent prêter à controverse (sont-ils durables ?), il est incontestable que les pays de la zone franc ont souffert de leur lien avec une monnaie forte (indirectement, le deutschemark !) qui a aggravé un peu plus leurs déséquilibres ou leur impuissance commerciale. Il est vrai aussi – et les bilans des programmes le montrent bien – que toutes les poltiques d'ajustement menées par le FMI se sont accompagnées de fortes dévaluations des monnaies nationales (et d'une inflation moyenne de l'ordre de 30 % annuels). Cela explique les critiques contre la zone frane en général, et la parité du franc CFA en particulier.

Le vrai problème est que la zone franc n'est que monétaire et pas du tout économique. Un peu comme la CEE à l'époque où seule l'agriculture faisait l'objet d'une politique commune.

Les avantages de la zone frane demeurent incontestables, qu'il s'agisse de la maîtrise de l'inflation, de la crédibilité de la monnaie et de la confiance qu'elle peut inspirer aux investisseurs. Mais l'intégration éconnmique demeure insuffisante malgré les efforts récents d'unification des règles juridiques, en matière de banques et d'assuranees, par exemple. Il n'y a pas non plus de réelle convergence des politiques d'ajustement en cours, comme le montrent les cas de pays comme le Sénégal, le Burkina, le Bénin, le Niger ou le Mali.

Il est enfin nécessaire de lever les doutes sur les risques de dévaluation à court terme. Celle-ci ne serait qu'un expédient qui risquerait d'accentuer encore la balkanisation de l'Afrique de l'Ouest.

P. Ch.

SECTEUR • La presse

Morosité persistante

AU moment où se discute, à l'Assemblée nationale le budget de la communication pour 1994, le plan de modernisation des métiers techniques des imprimeries parisiennes n'est pas sans troubler le climat social des entreprises de presse. Une diffusion atone et une récession publicitaire, qui semble immuable forment la toile de fond automnale.

Le constat présenté à l'Assemblée nationale début octobre par Anne-Marie Couderc, député RPR de Paris, au nom de la commission des affaires culturelles est limpide. Le chiffre d'affaires de la presse écrite a baissé de 0,4 % en 1992 pour s'établir à 56,67 milliards de francs ; les ventes ont reculé de 0,7 % en volume et les recettes publicitaires de 0,3 %. En 1993, les recettes publicitaires ont baissé de 1,9 % en francs courants, soit – 4 % à – 5 % en francs constants, au cours du premier semestre. Conclusion partagée par Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, au nom de la commission des finances : « Une réaction rapide de la profession s'impose », mais, « les pouvoirs publics doivent l'y encourager en adoptant une politique d'aide à la mesure des problèmes rencontrés ».

Certes l'Etat a accordé une aide exceptioonelle en 1993-1994 de 200 millions de francs, plus une aide financière faeilitant les réformes strncturelles, dans les imprimeries et dans la distribntion. Un sontien financier de 380 millions a été accordé au plan de modernisation du Syndicat de la presse parisienne (SPP) pour faciliter les départs en préretraite et les reconversions d'environ 850 ouvriers du Livre.

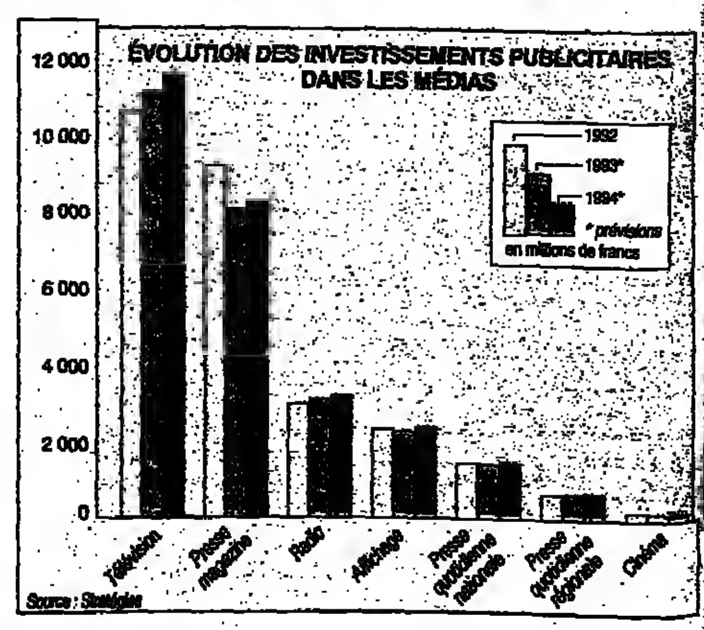
En outre, une aide d'environ 300 millions, actuellement en négociation, devrait permettre aux Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) de mettre nn point un plan social tnuchant 1 050 personnes et de mener à bien une réforme portant notamment sur les invendus, le réseau des dépositaires, la productivité de ses services centraux. Mais ces efforts sont assombris par la baisse de 3,4 % en 1994 des aides traditionnelles (réductions de tarifs SNCF remboursement de communications téléphoniques, aide aux journaux à faible ressources publicitaires, etc.).

Le plaidoyer est d'autant plus aigu que la conjoncture de la presse écrite ne s'est pas améliorée en 1993. Le tassement, voire le recul de la diffusion, est quasiment la loi du genre, et ce, en dépit des récentes améliorations rédactionnelles ou de maquette (an Monde, à la Croix) ou dn lancement de suppléments télévision (le Nouvel Observateur) ou jeunes (l'Evénement du jeudi). Quant aux recettes publicitaires, elles ehutent toujours. Selon la SECODIP, le volnme de la publicité commerciale a baissé de 11 % pour la presse écrite, de janvier à octobre. Les bebdomadaires d'actualité sont les plus affectés (– 25 %), avant la presse magazine (– 12 %), les quotidiens nationaux (– 9 %) et la presse régionale (– 8 %).

Quant aux petites annonces classées, elles sont à un très bas étiage. Selon Régie-Presse PA, le marché des titres nationaux n enregistré une nouvelle baisse de 39,8 % de janvier à octobre, certains titres comme le Nouvel observateur ou l'Usine nouvelle accusant respectivement un recul de 64 % et 47 % tandis que d'autres journaux comme l'Express (– 45 %), le Figaro (– 44 %), les Echos (– 39 %) ou le Monde (– 35 %), souffrent également.

Le salut devrait venir en 1994 d'une légère reprise de la publicité commerciale, même si la presse ne doit plus compter que sur elle seule pour retrouver sa santé. C'est ce que prévoit le troisième observatoire d'IPSOS Médias, avec une augmentation de 3 % des investissements publicitaires dans la presse quotidienne nationale (après une baisse en 1993 de 3 %), une embellie de 2 % dans les magazines (après un recul de 14 %) et de 3 % dans les quotidiens régionaux (après un gain de 1 % cette année). Prévision ou incantation ?

Yves-Marie Labé



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

